Dans ce numéro :
Le Monde Arts et spectacles
et le Monde des livres

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12832 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 2 MAI 1986

La catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl

• Plusieurs sources font état de centaines de morts
• Les Occidentaux demandent des explications à l'URSS

L'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, est jugé grave par les experts occidentaux, malgré la volonté de Moscou de minimiser la catastrophe. Les autorités soviétiques ont demandé à la Suède et à l'Allemagne de l'Ouest de les aider à maîtriser l'incendie du réacteur. Selon des sources concordantes, il y aurait des centaines de morts et de blessés. Washington a appelé les dirigeants du Kremlin à « honorer leurs obligations internationales », et plusieurs capitales occidentales les ont invités à fournir les informations nécessaires dans les meilleurs délais.

(Lire nos informations pages 5, 6 et 32.)

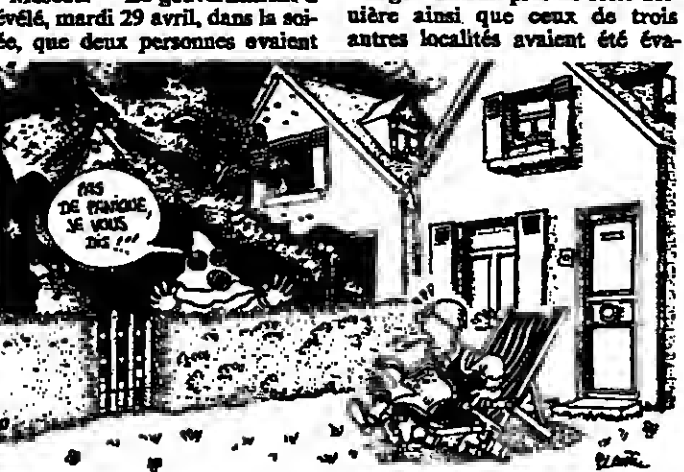
De notre correspondant

Moscou. – Le gouvernement a révélé, mardi 29 avril, dans la soirée, que deux personnes avaient péri dans l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, et que les habitants du village construit près de cette dernière ainsi que ceux de trois autres localités avaient été évacués. Selon les données préliminaires, l'accident est survenu dans un des locaux abritant les turbo-alternateurs du réacteur n° 4 mis en service en 1983 et a provoqué la destruction d'une partie du bâtiment du réacteur, du réacteur lui-même, son dérèglement et une fuite de substance radioactive, précise le communiqué du conseil des ministres publié par Tass et lu mardi soir au Journal télévisé.

Des *« mesures urgentes »* non précisées ont été prises *« pour éviter les conséquences de l'accident »*. La *« situation radioactive »* à la centrale elle-même et dans les environs serait *« stabilisée »*, tandis qu'*« une assistance médicale »* est apportée aux victimes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 5.)



Les pudeurs de l'agit-prop

M. Gorbatchev n'a pas de chance avec son industrie nucléaire, mais aussi avec l'un des mots d'ordre qu'il avait lancés depuis un an : celui de la « transparence » en matière d'information. Alors que cette « nouvelle politique » commençait à peine d'être mise en œuvre – à doses d'ailleurs microscopiques, – l'accident de Tchernobyl remet d'un coup en question tout le système d'information derrière lequel la direction en place dans les régimes totalitaires abrite son pouvoir et ses privilèges. Et pas seulement parce que la gravité de l'affaire a obligé Moscou, suprême humiliation, à appeler l'étranger au secours.

Traditionnellement, les régimes de type soviétique bannissent de leur paysage médiatique un certain nombre d'événements « négatifs » : les émeutes et autres désordres collectifs bien entendu, mais aussi les crimes, les accidents et les catastrophes naturelles. D'abord parce que *tout* cela n'est pas « édifiant » et ne contribue donc pas à la fonction d'éducation – de propagande – assignée en priorité à l'information. Ensuite parce que tout ce qui échappe au contrôle du parti démontre les limites de son pouvoir, la vanité de sa supposée « sagesse » et de la toute-puissante planification : mieux vaut donc faire comme si ces « nouvelles » n'existaient pas.

Le résultat est, malheureusement pour le parti lui-même, d'encourager la rumeur. Toute information filtrée n'est plus crédible, même lorsqu'elle est vraie. A fortiori lorsque, distillée au compte-gouttes et sous la pression des faits, elle se transforme en aveu, avec sa dose inévitable d'euphémismes et de sous-entendus. Entre les deux morts du communiqué officiel et les deux mille du téléphone arabe, quel chiffre retenir ? Quelle que soit la réalité, il est fort probable que le public soviétique retiendra le second.

De toute manière, les moyens modernes d'observation à l'échelle internationale ont fait voler en éclats les barrières et les pudeurs de l'agit-prop. On ne sait trop si les satellites américains peuvent distinguer en permanence et à volonté des objets de la taille d'un ballon de football en n'importe quel point du territoire soviétique, comme il a été dit souvent. Mais ils sont bien assez performants pour étudier chaque bâtiment de ce qui reste de la centrale de Tchernobyl, sans doute aussi pour détecter une *évacuation de population* à grande échelle. Sans parler de toutes les opérations de mesure directes et indirectes de la radioactivité en n'importe quel point du globe.

Dans ces conditions, pourquoi tout ce secret qui continue d'être observé tant sur les circonstances de la catastrophe que sur sa date elle-même ? Une fois de plus, ce sont les Soviétiques eux-mêmes, premiers intéressés, qui risquent d'être les derniers informés. A moins qu'ils n'écoutent les radios occidentales, y compris la fameuse station Radio-Liberty contre laquelle le transfuge Toumanov vient précisément d'aider l'agit-prop à remporter une nouvelle « victoire ». Une victoire qui a le goût amer du combat d'arrière-garde.

LES DISCUSSIONS DANS LA MAJORITÉ

Cactus libéraux pour M. Chirac

Avant de présenter, mercredi 30 avril, à Nouméa, les grandes lignes du plan du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie, M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a vivement mis en cause la politique de M. Mitterrand dans ce territoire. M. Chirac, pour sa part, a quelques ennuis avec les « libéraux » de son gouvernement et de sa majorité.

M. Chirac est dans les ennuis. M. Mitterrand *lui* crée quelques soucis, malgré l'excellence des relations qu'il entretient, dit-on de *part* et d'autre, avec lui. Mais l'essentiel, pour le moment, n'est plus là. Le « tracassin » comme disait le *général* de Gaulle, le gagne plutôt par l'autre bord, celui des libéraux, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement.

La mise en train de la loi électorale (retour au scrutin majoritaire) est laborieuse. Soucieux de n'être pas taillés en pièces par les grands ciseaux du ministre de l'intérieur chargé du découpage des circonscriptions, les alliés UDF du premier ministre veulent tout savoir avant de donner leur avis et leur vote.

Le projet de loi sur la réorganisation de l'audiovisuel n'est pas rédigé : MM. Léotard et Chirac sont en désaccord. Le premier ministre *« abordait la télévision compliquée avec quelques idées simples »*, paraphrasant ainsi de Gaulle, qui, en 1940, *« s'envolait vers l'Orient compliqué avec quelques idées simples »*. M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, a en tête une petite idée pas trop compliquée. L'ennui, c'est que ce n'est pas la même que celle du premier ministre. Libéral, il privilégie la privatisation le plus large possible. M. Chirac veut sauvegarder un secteur public fort, bien que réduit, ce qui rétrécit le champ de la privatisation.

L'Assemblée nationale n'est pas encore menacée par la disette, *mais les députés* observent avec étonnement un gouvernement qui annonçait son intention d'avancer *au galop et qui ne progresse plus* qu'au pas du légionnaire. Tout retard, cependant, peut être bénéfique : M. Balladur en a *profité* pour remettre en chantier la rédaction de son projet de loi d'habilitation économique et sociale, celui-là même dont l'Assemblée discute ; mieux vaut se garantir contre les embarras que pourrait créer le Conseil constitutionnel.

Pendant ce temps, M. Giscard d'Estaing ne manque pas une occasion de rappeler que les « libéraux » – ou du moins les idées libérales – ayant gagné les élections, il convient de traduire au plus vite en actes toutes les promesses de la plate-forme UDF-RPR. L'ancien chef de l'Etat considère – un peu comme M. Joxe vis-à-vis de M. Mauroy au début du septennat de M. Mitterrand – qu'il y a du *« retard à l'allumage »*. Il le dit et le répète.

Pour faire bonne mesure, il a de nouveau exprimé, le mardi 29 avril, dans une interview à *la Croix*, son intention de rééquilibrer la majorité au profit de l'UDF. Comme s'il s'agissait de jouer sur les nerfs du premier ministre et de l'amener à faire une faute. Pousse-au-crime, M. Giscard d'Estaing a aussi expliqué, le même jour, dans de longues interventions à la radio et à la télévision, qu'une présence simultanée et prolongée de MM. Chirac et Mitterrand à Tokyo pour le sommet des pays industrialisés n'est guère convenable. Arbitre des élégances *diplomatiques, il* répartit les rôles de chacun selon son idée – à M. Chirac les négociations économiques, à M. Mitterrand les « tours d'horizon » en compagnie de ses pairs – de telle sorte qu'il apparaisse que le premier ministre ne se comportera peut-être pas aussi bien que l'exige sa charge.

« Tracassin » encore, plus significatif peut-être malgré l'apparente minceur de l'enjeu : la décision de faire rentrer de Lille à Paris les plans-reliefs que les socialistes avaient décidé d'expédier des Invalides jusque dans le fief de M. Mauroy. M. Chirac, fidèle à sa promesse, avait transmis le dossier à M. Léotard, qui a chargé M. de Villiers de le traiter. M. Mauroy, lui, a fait descendre trente mille personnes dans la rue pour protester.

Au-delà des soucis du moment créés par une partie de sa majorité ou qu'il provoque lui-même, M. Chirac devra affronter un dossier autrement plus sensible : la Nouvelle-Calédonie. En annonçant sur place les grandes lignes du plan gouvernemental, M. Bernard Pons a violemment mis en cause, sans jamais nommer le chef de l'Etat, la politique de M. Mitterrand, qu'il accuse d'avoir *« bafoué la démocratie »*. La droite dure devrait être satisfaite. A M. Mitterrand, *ouvertement* provoqué, de mesurer sa riposte.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire nos informations pages 7 et 8.)

POINT DE VUE

Adieu Cancun !

par JEAN-PIERRE COT (*)

L'art de gouverner s'oublie vite. La gauche avait quelques excuses à balbutier, écartée du pouvoir pendant vingt-cinq ans. Mais en cinq années, la droite semble avoir pris un quart de siècle de retard. Ceci est manifeste dans le domaine des relations Nord-Sud. Tout se passe comme si rien n'avait changé depuis la lointaine époque où Jacques Foccart exerçait avec habileté un empire incontesté sur les affaires africaines, cependant que Maurice Robert animait les aventures de nos services secrets dans nos colonies récemment promues au rang d'Etats indépendants.

Or, le temps ne s'est pas arrêté, le monde a changé depuis. Le double choc pétrolier, l'endettement affolant du tiers-monde, les manifestations généralisées du mal-développement, la dégradation dramatique de la situation en Afrique au sud du Sahara ont redistribué la donne. L'enjeu n'est plus le même.

La France a voulu donner l'exemple en relevant le défi. L'appel lancé naguère à Cancun par le président de la République avait cette signification. Personne ne croyait que notre pays avait, à lui seul, la possibilité de porter remède à la crise du tiers-monde. Mais nous étions convaincus que l'engagement de la France, fidèle à sa tradition, pourrait freiner le repli des égoïsmes, puis créer une dynamique de solidarité, au demeurant indispensable pour surmonter la crise mondiale. D'où les nombreuses initiatives prises à l'ONU, au Fonds monétaire et à la Banque Mondiale où j'ai souvenir que nous avions bataillé avec Jacques Delors pour obtenir que se décrispe le Trésor américain ; à Bruxelles, pour le renouvellement de la Convention de Lomé ; à Paris, lors de la Conférence sur les pays les moins avancés.

Ces initiatives n'auraient pas rencontré l'écho qui a été le leur si nous n'avions par ailleurs prêché d'exemple en nous engageant à doubler l'aide française au tiers-monde en sept ans, mettant un terme à dix années de déclin continu, et en rétablissant – on l'a un peu oublié – la priorité en faveur des Etats africains dans l'attribution de l'aide publique française.

Encore fallait-il un instrument diplomatique adéquat pour servir un tel dessein. Ce fut l'objet de la réforme des structures de la coopération française, rassemblant dans les mains d'un ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures – la coopération est un des instruments de notre politique étrangère – l'ensemble des connaissances et des moyens d'action permettant de donner unité, cohérence, énergie à l'impulsion des pouvoirs publics en ce domaine : coopération bilatérale, mais aussi européenne et multilatérale ; coopération culturelle et technique, mais aussi économique et financière ; coopération publique, mais encore coopération privée par l'action relancée des organisations non-gouvernementales ; coopération en Afrique, mais aussi dans le reste du tiers-monde, reprenant sur ce point comme sur d'autres les vœux jadis formulés par les rapports Jeanneney, Gorse, Abelin.

Or, l'objectif et l'instrument sont aujourd'hui menacés. Le ministère de la coopération est à nouveau séparé des affaires étrangères. De nombreuses informations politiques et diplomatiques ne lui parviennent plus, ce qui l'empêche d'insérer son action dans notre diplomatie globale.

(*) Ancien ministre.

(Lire la suite page 2.)



étranger

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE TOKYO

LES ENTRETIENS DU PRÉSIDENT REAGAN A BALI

Plusieurs pays asiatiques mettent en garde les Etats-Unis contre les effets de leur protectionnisme

L'expulsion de trois journalistes venus « couvrir » sa visite – deux Australiens et une Américaine – par les autorités indonésiennes a quelque peu assombri l'arrivée, mardi 29 avril, du président Reagan sur l'île de Bali, première étape de son voyage en Asie, à la veille du sommet de Tokyo. Les deux journalistes australiens, MM. Jim Middleton et Richard Palfreyman, de la chaîne de télévision australienne ABC, sont victimes de représailles décidées par les autorités indonésiennes, à la suite de la récente publication par un quotidien d'informations de Sydney, affirmant que le président Suharto et son épouse ont accumulé une fortune de 3 milliards de dollars, et les comparant à M. et Mme Marcos. Mlle Crossette avait repris dans ses articles des informations faisant état de la corruption du général Suharto et de son entourage.

Par ailleurs, M. Mikhail Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a invité mardi les Philippins à se débarrasser des bases américaines installées sur leur territoire. *« Nous sommes opposés à l'installation de bases étrangères sur le territoire de n'importe quel pays »*, a-t-il ajouté en expliquant que la base de Cam Ranh au Vietnam *« n'était pas une base soviétique, comme le prétendent les Etats-Unis »*. – *(AFP.)*

De notre envoyé spécial

Bangkok. – *« Notre sécurité, c'est le développement. Voilà le message qui sera remis, à Bali, au président Reagan »*, résume M. Jusuf Wanandi, directeur du centre d'études stratégiques de Djakarta. Si l'accord demeure, sur l'essentiel, entre les Etats-Unis et les pays non communistes de l'Asie du Sud-Est, regroupés au sein de l'ASEAN (1), les priorités ne sont pas forcément les mêmes. Pour les partenaires régionaux de l'Amérique, l'étape de Bali offre une bonne occasion de *« sensibiliser »* le chef de la Maison Blanche à leurs propres problèmes, notamment économiques.

M. Reagan doit, jeudi 1er mai, s'entretenir avec le président Suharto, son hôte, et recevoir M. Laurel, le vice-président philippin ; un geste ayant apparemment pour objet de réparer le mauvais effet de l'entretien téléphonique qu'il a eu, à Hawaï, avec M. Marcos. Mais il rencontrera également les ministres des affaires étrangères des Etats de l'ASEAN, qui ont l'intention de lui remettre *« un aide-mémoire »* relatant leurs *« inquiétudes »* à propos de l'évolution de leurs relations économiques avec les Etats-Unis.

Inquiétudes thaïlandaises

Au moment où la récession les frappe, après deux décennies de forte expansion, les pays non communistes de la région sont préoccupés par les mesures protectionnistes envisagées – ou déjà prises – par Washington. Ils ont même l'impression que les dirigeants américains – surtout les membres du Congrès – ne réalisent pas à quel point la stabilité de la région est tributaire de son développement économique et, en particulier, des marchés offerts à des économies souvent orientées vers les exportations.

Un bon exemple de ces difficultés a été la mauvaise humeur des Thaïlandais ces dernières semaines. La Thaïlande, limitrophe de deux Etats de l'ancienne Indochine et considérée, à ce titre, par Washington, comme un Etat de « première ligne », est l'un des plus sûrs alliés des Etats-Unis dans la région ; à telle enseigne que les deux capitales se sont entendues récemment sur l'installation, en territoire thaïlandais, de dépôts d'armes américaines dans lesquels Bangkok pourrait puiser en cas d'agression.

Les alliés de Washington dans la région sont plus préoccupés de développement que de sécurité...

Pourtant, le 22 avril, la Thaïlande a condamné le raid américain contre la Libye lors du vote du Conseil de sécurité des Nations unies. Le lendemain, M. Siddhi Savetsila, ministre thaïlandais des affaires étrangères, a prononcé un réquisitoire contre la politique commerciale américaine qui, a-t-il dit, *« sème inévitablement le doute quant à la sincérité de l'amitié américaine »*.

Les Thaïlandais, premiers exportateurs mondiaux de riz sur un marché qui a déjà tendance à se réduire, sont menacés par les subventions permettant aux producteurs américains, cette année, d'exporter au cours mondial, à des prix inférieurs à leurs coûts de production. Et donc de reprendre pied sur des marchés que les Thaïlandais leur avaient progressivement enlevés ces dernières années. « *Cette nouvelle politique américaine*, a dit M. Savetsila, *menace le niveau de vie de trente millions de fermiers thaïlandais pauvres.* »

Les Etats de l'ASEAN sont conscients du bras de fer engagé par la Maison Blanche avec le Congrès à propos du renforcement du protectionnisme américain, et ils entendent fournir à M. Reagan quelques arguments. Ils veulent également qu'il soit l'un de leurs avocats au sommet de Tokyo. Mais ils entendent aussi faire sentir aux Américains que la *« guerre des céréales »* peut affecter sérieusement les intérêts de leur diplomatie.

Depuis la constitution de l'ASEAN, en 1967, ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis sont passés de 945 millions de dollars à plus de 23 milliards de dollars l'an dernier, ce qui représente la moitié du commerce entre l'Amérique et les Etats de la région Asie/Pacifique. Les Etats-Unis ne peuvent pas, d'un autre côté, ne pas s'inquiéter du ralentissement général de la croissance de leurs alliés de la région et de leur niveau actuel d'endettement qui, selon leurs propres experts, est devenu un *« fardeau dangereux »* pour quatre pays sur six : la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie et, bien sûr, les Philippines.

Le problème cambodgien

En ce qui concerne les problèmes de sécurité régionale proprement dits, et quelles que soient leurs divergences à ce propos, les Etats de l'ASEAN semblent souhaiter que Washington accorde au problème cambodgien autant d'intérêt qu'à celui de l'Afghanistan. C'est peut-être pour prévenir cette requête qu'en arrivant à Hawaï, samedi dernier, le président américain a de nouveau dénoncé l'occupation militaire du Cambodge par le Vietnam, ajoutant que Hanoï desservait *« ses propres intérêts par son intransigeance »* face à l'offre américaine de *« participer, de manière constructive, à un règlement global »*.

Les ministres de l'ASEAN souhaiteraient, en particulier, que M. Reagan donne son aval à un nouveau plan de paix en « huit points » présenté, le 17 mars à Pékin, par le prince Sihanouk et les deux autres factions de la résistance khmère. Ce plan, rejeté par Hanoï et ses protégés cambodgiens, prévoit notamment un retrait en deux temps, sous contrôle international, de l'armée vietnamienne au Cambodge et la formation d'un gouvernement quadripartite entre les trois tendances de la résistance et les autorités de Phnom-Penh.

Les entretiens de Bali devraient fournir également l'occasion d'aborder le malaise créé par la condamnation du raid américain contre la Libye, non seulement par la Thaïlande, mais aussi par Singapour et les Philippines – qui, comme Bangkok, entendent se mettre à l'abri d'éventuelles représailles, – ainsi que par l'Indonésie et la Malaisie, où les musulmans sont majoritaires et les mouvements intégristes actifs.

Ces dissensions entre des Etats qui demeurent, cependant, de solides partenaires constituent une tentation pour Moscou, ainsi que l'a rappelé la présence à Bangkok, la semaine dernière, et cette semaine à Manille, de M. Mikhaïl Kapitsa, le spécialiste de l'Asie au Kremlin. Mais, de l'avis général, les efforts renouvelés de l'Union soviétique, surtout depuis l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev, pour séduire les Etats non communistes de la région sont au mieux, une affaire de longue haleine. A Bali, les Etats de l'ASEAN veulent avant tout faire avancer leurs dossiers et faire comprendre à M. Reagan qu'en période de récession ils ont besoin de ménagements, quelles que soient les humeurs et les pressions du Congrès américain.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Malaisie, Indonésie, Philippines, Thaïlande et Singapour).

MM. Mitterrand et Chirac comptent bien « parler d'une seule voix »

« La France, à Tokyo comme ailleurs, doit parler d'une seule voix vis-à-vis de l'étranger. » L'Elysée et l'hôtel Matignon, ces derniers jours, n'ont manqué aucune occasion de le rappeler... d'une seule voix, et de décourager ainsi d'avance toute spéculation sur le fait que MM. Mitterrand et Chirac, assistant tous deux au sommet des pays industrialisés, organisé du 4 au 6 mai dans la capitale japonaise, ils pourraient y faire entendre des points de vue dissonants. Même si, comme l'a précisé mardi 29 avril M. François Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique du premier ministre, cette voix unique peut parfaitement s'exprimer *« par deux bouches différentes »*.

Nouveau porte-parole de l'Elysée, Mme Michèle Gendreau-Massaloux avait certes pris soin, la veille, de rappeler que c'est *« le président de la République qui représente la France au premier chef »*. Et que le dîner du premier soir, le dimanche 4 mai, auquel M. Mitterrand doit assister seul, puisque M. Chirac n'arrivera à Tokyo que le lendemain par un vol régulier, permettrait un échange de vues informel mais fort important entre les chefs des sept délégations, auxquels se joindra, comme à l'accoutumée, le président de la Commission européenne. Mais, dans l'ensemble, et même dans le détail d'un protocole qui a été minutieusement réglé, – une ultime modification du calendrier des rencontres permettant même à M. Chirac d'assister lundi à un autre dîner des chefs de délégation – les deux pôles du pouvoir exécutif ont rivalisé de bonne volonté cohabitationniste. La thèse de M. Giscard d'Estaing, telle que l'ancien chef de l'Etat l'a exposée lundi soir sur Europe 1, et selon laquelle M. Mitterrand devrait se borner à assister au premier dîner puis regagner Paris, laissant *« Jacques Chirac conduire et conclure la négociation »*, n'est manifestement ni celle de l'Elysée, ce qui se conçoit, ni celle de Matignon.

La préparation du sommet des Sept a d'ailleurs, à Paris, fait l'objet d'une étroite concertation entre la présidence et Matignon. Le « sherpa » de M. Mitterrand (comme on dit désormais pour désigner les conseillers chargés du parcours de reconnaissance avant un sommet), autrement dit M. Jacques Attali, a eu des entretiens quasi quotidiens à ce sujet avec M. Bujon de l'Estang. Cette recherche d'unanimité a été facilitée par le fait qu'il n'existe désormais, entre l'Elysée et M. Chirac, sur aucun des grands sujets susceptibles d'être abordés à Tokyo, de réelle divergence de fond – ce qui n'exclut évidemment pas les nuances.

Le contexte économique international dans lequel va se dérouler la rencontre est ainsi estimé, des deux côtés, non pas idyllique, mais un peu plus satisfaisant que lors des précédents sommets des pays industrialisés, en particulier à Londres en 1984, et à Bonn en 1985. Le recul assez général de l'inflation, la baisse des taux d'intérêt et la réduction des déséquilibres budgétaires sont perçus de façon identique. De même pour l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales internationales : MM. Mitterrand et Chirac semblent l'un et l'autre peu pressés de répondre à l'insistante demande de M. Reagan, qui voudrait voir fixer une date le plus rapidement possible. L'un et l'autre aussi paraissent convaincus que des négociations euro-américaines s'imposent au contraire d'urgence dans le domaine agricole.

La coopération anti-terroriste

Reste ce qui devrait être la grande affaire politique du sommet : la coordination de la lutte antiterroriste. Là aussi, l'Elysée et Matignon sont bien d'accord sur la nécessité, pour les démocraties industrielles, de renforcer leur coopération, mais aussi sur celle de ne pas aliéner, ce faisant, la capacité de décision politique de la France. Cette limite, d'inspiration d'ailleurs assez gaullienne, a été, dit-on dans l'entourage du premier ministre, *« très bien exposée par le président de la République »*, en particulier dans son entretien avec les journalistes de l'*Asahi Shimbun*, où l'usage du mot « organisation » à propos de cette lutte anti-terroriste avait semblé ambigu à certains observateurs, en dépit des démentis de l'Elysée (M. Mitterrand s'en est à nouveau expliqué ce mercredi à la télévision japonaise). On veut éviter, du côté français, qu'une sorte d'Interpol antiterroriste des grands pays industrialisés ne finisse, faute de contrôle politique, par « embarquer » Paris dans des opérations qui n'auraient pas été explicitement voulues.

A ce stade de la préparation du sommet, aucune proposition précise n'est encore envisagée du côté français à propos du terrorisme. Mais tout est encore possible, y compris sur place, puisque MM. Mitterrand et Chirac se concerteront à plusieurs reprises à Tokyo. Tout pourrait en fait dépendre des autres initiatives, notamment américaines, puisque M. Reagan – qui participe ainsi à son sixième sommet des Sept, comme M. Mitterrand – affectionne, dans ce genre de circonstances, les propositions de dernière minute, en homme qui sait se servir des médias.

BERNARD BRIGOULEIX.

Adieu, Cancun

(Suite de la première page.)

La référence au développement a disparu : préoccupation inutile ou défi trop immense ? Le repli sur le « pré-carré » prend des allures de déroute.

La coopération avec le Maghreb va être rétrocédée au Quai d'Orsay, celle avec les Etats du Pacifique rattachée aux départements et territoires d'outre-mer. La direction générale des relations culturelles retrouve l'Asie et l'Amérique Latine. Espérons qu'elle saura faire preuve de l'énergie politique et de la souplesse administrative qui lui ont cruellement manqué dans le passé et qu'elle arrachera les crédits budgétaires pour faire face à cette tâche. Ce n'est pas l'actuel ministre des affaires étrangères qui me démentira sur ce point. La francophonie est détachée de la coopération culturelle pour être confiée à Madame Micheaux-Chevry.

Le ministère des finances, qui a repris bel appétit, exercera sans doute un monopole exclusif sur l'aide bilatérale financière et sur les projets multilatéraux traités par la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le Fonds européen de développement. Enfin, les ministères techniques, opérateurs pratiques de la coopération étatique, pourront y développer leur logique propre sans se soucier des exigences du développement ou des impératifs de la politique étrangère.

⁂

Si ces orientations se confirmaient, elles constitueraient une injure, susciteraient une inquiétude, laisseraient une amertume.

L'injure est celle faite à l'Afrique francophone, considérée comme un champ privilégié de manœuvres pour les pratiques d'antan. Alors que le continent africain affirme son désir d'unité et son besoin de dignité, que ses problèmes majeurs ont nom sous-développement et apartheid, la France lui tourne le dos au nom d'un archaïsme insultant : cas unique parmi tous les grands pays, elle conserve une administration chargée de gérer la coopération avec ses seules anciennes possessions coloniales.

L'inquiétude est celle que le tiers-monde peut nourrir à l'égard des positions françaises dans les années à venir. La France continuera-t-elle à accroître son effort d'aide publique ? Soutiendra-t-elle, comme naguère, les organisations internationales menacées dans leur survie par les pressions de tous ordres (voir le retrait des Etats-Unis et du Royaume-Uni de l'UNESCO) ? Maintiendra-t-elle une diplomatie favorable au non-alignement et hostile à l'extension au tiers-monde du conflit Est-Ouest, alors que vient d'être nommé au gouvernement le président de la fondation Libertés sans Frontières, dont les thèses rejoignent, sur ce point, celles de la fondation Héritage et d'une certaine extrême droite américaine ?

L'amertume est celle d'hommes et de femmes qui croyaient à un certain rôle pour la France dans le monde. Le démantèlement de notre instrument diplomatique, l'abandon d'objectifs qui auraient pu rassembler les énergies par-delà les clivages partisans, attristent tous ceux qui avaient une autre idée de notre histoire, de notre mission, de notre avenir. Par un curieux paradoxe, il revient à ceux qui se réclament de la pensée du général de Gaulle d'engager la France dans la voie du renoncement.

Adieu, Cancun !

JEAN-PIERRE COT.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TÉL : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	487 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

Les inquiétudes européennes de M. Roland Dumas

M. Roland Dumas, ancien ministre des affaires européennes, puis des relations extérieures, était mardi 29 avril l'hôte à déjeuner de l'American Club de Paris. A propos des problèmes de la CEE, il a notamment déclaré qu'il redoutait *« un certain fléchissement de la volonté politique européenne »* en France, et il a justifié cette crainte par le fait que le gouvernement n'a pas nommé de secrétaire d'Etat aux affaires européennes, qu'il n'a pas reparlé juqu'à présent du projet Eurêka et que la question de la relance *politique de la Communauté* n'a pas été mise à l'ordre du jour.

En ce qui concerne les problèmes économiques, M. Dumas s'est déclaré favorable aux discussions au sein du GATT pour régler le contentieux entre l'Europe et les Etats-Unis. A propos de l'élargissement de la CEE, notamment à l'Espagne, il a souligné qu'il fallait bien considérer, du point de vue américain, les avantages et les inconvénients, dans un examen global. *« Mais sur le plan politique,* a-t-il ajouté, *pensez-vous aussi que l'Espagne aurait répondu favorablement au référendum sur l'alliance atlantique si nous n'avions pas réglé le problème de l'élargissement ? »*

Interrogé sur les problèmes de la cohabitation dans le domaine de la politique étrangère, M. Dumas a repris la formule qu'il avait utilisée précédemment sur Europe 1 : *« En matière de politique extérieure, je dirais que le gouvernement propose, et que le président de la République dispose »*, a-t-il estimé.

UN COLLOQUE A GENÈVE SUR LES RÉFUGIÉS

« Les pestiférés de la fin du siècle »?

De notre correspondante

Genève. — Présidée durant la matinée par Christine Ockrent et l'après-midi par Peter Ustinov, une table ronde sur le thème « L'aide aux réfugiés, une contribution à la paix » a réuni, lundi 28 avril, au Palais des nations une vingtaine de personnalités, dont MM. Gerhard Baum, ancien ministre de l'intérieur de RFA, Claude Cheysson, Jules Dassin, Miguel-Angel Estrella, le docteur Bernard Kouchner, ainsi que Mme Flora McDonald, ministre canadien pour l'emploi et l'immigration, et Maria Pintasilgo, ancien premier ministre du Portugal.

Dans son allocution d'ouverture, M. Jean-Pierre Hocké, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, s'est demandé si ces derniers n'étaient pas devenus *« les nouveaux pestiférés de cette fin de siècle ». « Les plus nantis continuent de penser que l'aumône doit permettre de tenir la misère humaine à dix mille ou vingt mille kilomètres de chez soi »*, a-t-il ajouté. Quant à *« certaines autorités »*, elles ont vu, selon lui, dans l'action humanitaire qui nourrit et soigne les victimes la possibilité illusoire de laisser pourrir une situation politique. Il incombe donc à la presse de faire comprendre aux différents pouvoirs qu'il est grand temps de refuser le maintien de millions d'êtres humains bloqués aux frontières ou enfermés dans des camps, car *« chaque jour qui ponctue leur exil accroît leur dépendance et entame un peu plus leur dignité d'homme, donc la nôtre »*.

Pour M. Cheysson, venu en sa qualité de commissaire européen, il y a toujours eu des exodes de réfugiés ; l'élément nouveau est que le monde a désormais conscience de devoir les protéger. Mais le maintien de peuples entiers dans l'état de réfugiés assistés *« mène au pire »*, a déclaré l'ancien ministre, selon qui l'immense majorité des réfugiés devrait avoir droit soit au retour dans leur pays, soit à l'intégration dans le pays d'accueil.

Le docteur Kouchner, président d'honneur de Médecins du monde, a rappelé, quant à lui, *« l'existence des cinq millions de réfugiés afghans qui « croupissent dans des camps »*. Les responsables de l'information ne doivent pas les oublier. Pas plus que les réfugiés de la mer de Chine ou du Salvador. Mais ce n'est pas suffisant : il faut *« désigner les responsables et savoir pourquoi on fuit un pays, pourquoi ces gens ne sont pas bien chez eux »*.

Pour sa part, le Haut Commissariat pour les réfugiés se montre favorable à la solution d'un rapatriement librement consenti, d'autant plus que l'intégration des réfugiés dans les pays d'accueil pèse d'un poids souvent trop lourd, eu égard aux budgets d'aide sociale de ces derniers. Selon M. Hocké, *« certains gouvernements semblent penser que, le rôle du haut commissaire étant de s'occuper des réfugiés, ils n'ont, eux, aucune responsabilité. Cela ne peut plus durer »*.

ISABELLE VICHNIAC.

PROCHE-ORIENT

LA TENTATIVE D'ATTENTAT ANTI-AMÉRICAINE A ANKARA

Deux diplomates libyens auraient fourni l'armement des terroristes

La justice turque établit chaque jour plus nettement la responsabilité directe de la Libye dans la tentative d'attentat contre un club d'officiers américains déjouée le 18 avril dernier à Ankara. Le procureur chargé de l'affaire a indiqué, mardi 29 avril, que le consul libyen à Istanbul, M. Ali Al Zayyani, était *« au courant »* de la préparation de l'attentat et *« en contact »* avec les deux Libyens arrêtés sur les lieux. Lundi, la justice a lancé des mandats d'arrêt contre trois autres Libyens en fuite — dont deux membres de l'ambassade, — qui, selon leurs compatriotes arrêtés, leur ont remis cinq grenades de fabrication soviétique, trois pains de plastic et des détonateurs.

● A JÉRUSALEM, la police a arrêté, mardi, les membres d'une *« cellule terroriste »* soupçonnés d'être à l'origine de l'assassinat, dimanche dernier, d'un jeune touriste britannique, Paul Appleby. Cette « cellule » serait aussi responsable de plusieurs autres attentats à Jérusalem contre des Israéliens et des touristes étrangers. Elle serait affiliée à la fraction dissidente du Fath que dirige Abou Moussa. Le meurtre de Paul Appleby avait été revendiqué, lundi, par le groupe Abou Nidal *(nos dernières éditions du 30 avril)*.

● AU MAROC, une certaine confusion entoure la préparation du sommet arabe qui doit, en principe, se réunir à Fès le 3 mai pour condamner le raid américain contre la Libye. Alors que les ministres des affaires étrangères devaient commencer les travaux préparatoires ce mercredi, on estime maintenant improbable que le sommet s'ouvre avant lundi prochain. En outre, une initiative libyenne est venue compliquer encore un peu plus la situation : le colonel Kadhafi a proposé que le sommet se tienne dans l'oasis de Sebha, en plein cœur du désert libyen. La Syrie aurait donné son accord à cette suggestion.

● A BRUXELLES, la Commission européenne a annoncé, mardi, qu'elle limitait à trois le nombre des représentants libyens — actuellement treize — accrédités auprès d'elle.

● A PARIS, le cabinet de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a indiqué, mardi, qu'Abou Iyad, le numéro deux du Fath, principal mouvement au sein de l'OLP, avait été reçu « voici une huitaine de jours à la demande de M. Ibrahim Souss », le représentant de l'OLP en France.

Cette rencontre, qui n'est pas la première du genre, s'inscrit dans le cadre de la politique d'échange d'informations avec l'OLP sur le terrorisme. Au cours de ce séjour à Paris, Abou Iyad s'est aussi entretenu avec M. Rifaat El Assad, frère du président syrien Hafez El Assad, et avec Mme Wassila Bourguiba.

M. REAGAN REMERCIE M. GISCARD D'ESTAING DE SON « SOUTIEN »

Répondant à M. Giscard d'Estaing qui, dans une lettre qu'il lui avait adressée, le 16 avril, avait « approuvé » en termes chaleureux l'opération militaire contre la Libye, le président Reagan a exprimé sa « reconnaissance » pour les sentiments exprimés par l'ancien chef de l'Etat. Dans son message, rendu public mardi 29 avril, M. Reagan écrit à M. Giscard d'Estaing : *« Votre soutien et celui de vos compatriotes dans le combat contre l'agression permanente envers les démocraties occidentales est et continuera d'être infiniment apprécié. »*

Le chef de l'exécutif américain ajoute : *« J'ai l'espoir que la réunion de Tokyo conduira à de nouveaux développements quant aux moyens par lesquels nous pouvons travailler ensemble pour réduire la menace terroriste qui pèse sur nous tous. »*

Les attentats en Syrie

UN LIBANAIS PENDU A DAMAS

Un ressortissant libanais, Ahmad Hassan Eid, accusé d'avoir fait exploser un camion piégé le 13 mars dernier à Damas, a été pendu, mardi 29 avril, *« sur les lieux de son crime »*, rapporte la presse syrienne. L'explosion de ce camion frigorifique à l'entrée nord-est de Damas aurait fait près de soixante morts et une centaine de blessés, selon la radio chrétienne La Voix du Liban. Présenté à la télévision syrienne trois jours après l'attentat, Hassan Eid (vingt-sept ans) avait avoué être à la solde de l'Irak.

D'autre part, La Voix du Liban a annoncé, mardi, que le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, avait échappé, vendredi dernier, à un attentat au nord de Damas, alors qu'il circulait dans sa Mercedes blindée. Le directeur de l'agence de presse syrienne à Paris, M. Ghassane Rifai, assure que cette *« nouvelle est sans fondement »*. — *(AFP.)*

Iran

Constitution d'un vaste rassemblement dirigé contre le « despotisme »

L'opposition légale au régime islamique de Téhéran vient de se restructurer avec la création, fin mars, d'un vaste rassemblement groupant la plupart des personnalités libérales ayant des tendances religieuses ou nationalistes. Cette nouvelle formation appelée l'« Alliance pour la défense des libertés et de la souveraineté de la nation iranienne », a vu le jour à l'issue d'un congrès national qui s'est tenu légalement à Téhéran, sans que les autorités fassent quoi que ce soit pour l'interdire. On affirme dans certains milieux de la capitale iranienne que la relative indulgence des responsables à l'égard de ce rassemblement est le résultat d'une discrète intervention de l'ayatollah Montazeri, le successeur désigné de l'imam, qui n'a jamais caché ses sympathies pour les libéraux.

Le conseil central du nouveau rassemblement comprend la plupart des principaux dirigeants du Mouvement de libération de l'Iran, présidé par M. Mehdi Bazargan, qui fut le chef du gouvernement provisoire constitué par l'imam Khomeiny au lendemain de la révolution et qui appartient au sérail islamique dont il a été à l'origine l'un des principaux animateurs.

En seconde position figurent les représentants de l'ancien Front national mossadeghiste (du nom de l'ancien premier ministre), dont M. Ali Ardalan, qui fut ministre des finances juste après la révolution, et M. Assodallah Moubacheri, ancien *ministre de la justice dans le cabinet* de M. Bazargan. Font également partie du Rassemblement plusieurs personnalités indépendantes, dont MM. Moinfar, ancien ministre du pétrole, et Minatchi, chargé de l'information.

Le manifeste annonçant la création du nouveau rassemblement affirme la suprématie de la notion de la *« souveraineté de la nation iranienne »* sur toutes les autres considérations, en soulignant qu'elle ne peut être monopolisée par un groupement quelconque. *« Ne pas respecter la souveraineté nationale*, y est-il écrit, *c'est ouvrir la voie au despotisme. »* Une allusion transparente au principe du *velayate faghi*, qui octroie à l'imam des droits politiques intangibles.

Les signataires de ce document ajoutent que la Constitution de la République islamique, *« malgré tous ses défauts et incohérences »*, est une charte acceptée par tout le monde, et engage le gouvernement *« à respecter les droits et libertés populaires ». « Le pays,* poursuivent-ils, *se trouve dans une situation difficile parce que les autorités qui nous gouvernent ont cessé de respecter la souveraineté nationale et les libertés publiques. »*

Enfin, en ce qui concerne la guerre avec l'Irak, le manifeste estime que l'occupation de Fao par les troupes iraniennes a créé une *occasion propice à des négociations* de paix destinées à mettre définitivement fin à un conflit *« qui ne peut être résolu sur le plan militaire ». « La poursuite de la guerre,* affirme-t-il, *est un piège dirigé contre nous, et ne profite en fin de compte qu'aux grandes puissances et à Israël. »*

JEAN GUEYRAS.

La guerre du Golfe

UNE « PERCÉE » IRANIENNE PRÈS DE FAO ?

L'Iran a affirmé, mardi 29 avril, que ses troupes avaient progressé de 2 kilomètres au sud du front, dans la péninsule irakienne de Fao, faisant plus de quatre mille morts et blessés dans les rangs ennemis. Selon l'agence iranienne Irna, cette poussée sur la route reliant Fao à la ville de Bassorah, distante d'une centaine de kilomètres, est maintenant arrêtée et l'*« offensive générale »* n'a pas encore commencé.

A Bagdad, on assure que l'offensive iranienne a été « repoussée » par l'aviation et l'artillerie lourde. L'agence irakienne Ina, ne faisant pas état de pertes, dément que les Iraniens aient réussi une percée.

A Paris, l'ambassadeur d'Irak, M. Sadeq el Maschat, a jugé « normal » que la France cherche à se rapprocher de l'Iran, dans la mesure où cette démarche *« ne porte pas atteinte à l'amitié précieuse et ancienne »* entre Paris et Bagdad. En revanche, si ce rapprochement devait se traduire par des ventes d'armes françaises à l'Iran, *« ce serait très grave pour nos relations »*, a dit, mardi, le diplomate dans un entretien avec des journalistes. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Inde

DÉFIANT M. RAJIV GANDHI

Les extrémistes sikhs proclament un « Etat souverain du Khalistan »

De notre correspondant

New-Delhi. — La *« bataille pour le Khalistan »*, cet Etat souverain et indépendant revendiqué par les séparatistes sikhs du Pendjab, a été formellement lancée, mardi 29 avril, au Temple d'or. Le comité de cinq membres formé le 26 janvier par diverses organisations extrémistes a invité la communauté internationale à reconnaître *« le pays des purs »*, et s'est déclaré *« prêt à ouvrir des négociations avec le pouvoir indien »*.

Le comité a fait savoir qu'un premier ministre avait été nommé et qu'un *« gouvernement parallèle »* serait bientôt formé.

Au moins deux « gouvernements du Khalistan » ont déjà été annoncés ces dernières années par les extrémistes. La crédibilité du troisième n'est, en principe, pas plus grande que celle des précédents, mais il est clair que cette fois-ci les insurgés du Temple d'or cherchent un *casus belli* avec l'Etat. En tout cas, M. Gandhi a pris ce nouveau défi suffisamment au sérieux pour réunir un cabinet restreint et appeler les ministres en chef des Etats du nord de l'Inde à se montrer vigilants.

Un nouvel assaut du Temple d'or

Les frontières des territoires revendiqués par les séparatistes n'ont pas été précisées, mais *« la capitale du Khalistan »* sera... Delhi, siège du gouvernement de M. Gandhi. Les *« commandos du Khalistan »*, organisation clandestine qui a déjà revendiqué plusieurs attentats, *« fonctionneront comme le noyau de la future armée nationale »*. Bref, la guerre est solennellement déclarée. Et le pouvoir indien ne peut plus compter comme par le passé sur le pourrissement de la situation.

L'appel à la sécession lancé par les extrémistes, qui ont aussi exhorté les 6 millions de sikhs dispersés hors du Pendjab *« à rentrer au Khalistan »*, a provoqué de furieuses réactions dans le monde politique indien et surtout hindou. *« C'est intolérable ! Il faut agir ! »* Tel est le ton général. Et il y a gros à parier que M. Gandhi va subir de fortes pressions pour envoyer les forces de l'ordre déloger les insurgés du Temple. Sombre perspective. En juin 1984, cette opération avait choqué une partie des 15 millions de sikhs indiens et abouti à l'assassinat d'Indira Gandhi en octobre 1984 par ses gardes du corps sikhs (1).

Surjit Singh Barnala, le chef modéré du gouvernement du Pendjab, dont la chute est l'objectif numéro un des extrémistes, a jusqu'ici refusé de prendre le risque de l'impopularité en envoyant la police dans le *« saint des saints »*. Mais, considérant le nouveau défi comme *« grave »*, il a fait, mardi soir, cette déclaration : *« Je veux assurer la nation indienne que nous ferons tout pour éliminer la menace (...) lancée par une poignée d'extrémistes totalement isolés des masses sikhs. J'ai ordonné aux forces de l'ordre de traiter la situation efficacement et de manière décisive. »*

Ce mercredi matin, les troupes paramilitaires qui cernent le Temple d'or multipliaient les contrôles d'identité aux abords des lieux saints.

PATRICE CLAUDE.

(1) *L'armée indienne avait pris le* Temple d'assaut pour en déloger les extrémistes. Il y avait eu environ un millier de morts, dont beaucoup de pèlerins étrangers aux événements.

Japon

Banzaï pour l'empereur !

De notre correspondant

Tokyo. — Une frêle silhouette, *légèrement voûtée,* minuscule dans l'immense enceinte du Kokugican (gymnase des lutteurs de Sumo), marchant à petits pas glissés pour gagner un fauteuil près duquel l'attendent ses deux fils, le prince héritier, Akihito, et le prince Hitachinomiya. Un vieux monsieur, impassible derrière ses lunettes rondes, qui hoche la tête en réponse aux félicitations des principaux représentants de l'Etat et du doyen du corps diplomatique, mais semble ravi par un chœur de lycéens entonnant des chansons composées pendant son règne. Un souverain *« symbole de l'unité nationale »* qui lit d'une voix assurée mais hachée, comme à l'accoutumée, une brève déclaration dans laquelle il répète que *« son cœur se serre »* lorsqu'il pense aux sacrifices *endurés* par le peuple japonais pendant la guerre et lui souhaite de savoir faire face aux difficultés présentes en tirant les leçons du passé.

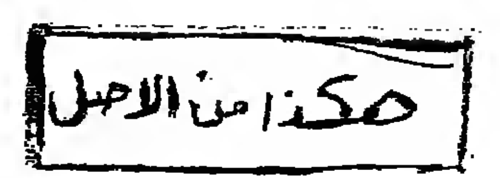
L'empereur Hirohito, ce 29 avril, fête ses quatre-vingt-cinq ans et le soixantième anniversaire de son règne. Par trois fois, les six mille invités, les bras levés, lancent le traditionnel *« Tenno-heika, banzaï ! »* (Longue vie à l'empereur !). Hirohito a répondu par trois légers saluts de la main. Puis la frêle silhouette reprend son cheminement au même rythme mesuré.

Avant que l'empereur remonte dans sa voiture, une enfant lui offre un bouquet. Il doit se pencher, sourit, la *remercie et lui dit* de bien travailler. Puis, traversant un Tokyo quadrillé par la police, regagne ce palais fermé par le « rideau de chrysanthèmes » que maintient la maison impériale sur ses faits et gestes.

Dans la matinée, l'empereur était apparu à quatre reprises à ses sujets en compagnie de sa *famille. Derrière sa vitre pare-balles,* il avait salué la foule brandissant de petits drapeaux japonais.

Une bonne partie des quatre-vingt mille visiteurs du palais impérial avaient ensuite pique-niqué au soleil dans les jardins avoisinants, tandis que, dans d'*autres parcs*, des *contestataires*, casque vissé sur la tête, hurlaient leurs slogans, cernés par au moins deux fois plus de policiers. Dans le quartier de Shibuya ont eu lieu des affrontements, dans le style bataille rangée habituel au Japon, entre manifestants appartenant à différents groupuscules et la police. La veille, un militant s'était fait exploser au visage une bombe qu'il bricolait dans les latrines d'un parc voisin du palais, se blessant grièvement. Mais aucun incident majeur n'a troublé cette journée de célébration.

PHILIPPE PONS.



AFRIQUE

MM. FABIUS ET LANG EN AFRIQUE DU SUD

Au cœur du « système horrible »

De notre correspondant

Johannesburg. — L'évêque Desmond Tutu a sans aucun doute inoculé à M. Laurent Fabius le virus anti-apartheid le 31 mai dernier, lors de la fête des droits de l'homme et des libertés, à laquelle le prix Nobel de la paix avait été convié à Paris. C'est ce jour-là que le premier ministre d'alors a modifié sa position d'hostilité aux sanctions économiques. C'est ce jour-là que les deux hommes ont marché côte à côte dans une rue de Paris. Le prélat anglican s'en souvient encore avec émotion, car cela est inconcevable en Afrique du Sud, a-t-il fait remarquer. Un souvenir qui est, pour lui, le symbole de la liberté et de la fraternité.

M. Fabius a demandé à celui qu'il considère comme un « ami » ce qu'il pouvait faire pour témoigner sa sympathie et son soutien à la communauté noire. Quelque chose qui ne soit pas « *choquant* ». Une gerbe aux couleurs de la France, barrée d'un ruban « Liberté - Egalité - Fraternité » a donc été déposée sur l'autel de la principale église de Soweto, Regina Mundi, fréquemment utilisée comme lieu de manifestation par les mouvements anti-apartheid. Juste un « *geste symbolique* », a souligné M. Fabius avant de poser pour les photographes sur fond de township, afin de marquer son passage dans la plus grande cité noire sud-africaine.

La vocation socialiste

Cette fois, la prise de contact avec la réalité ségrégationniste s'est déroulée sans incident (*le Monde* du 30 avril 1985). Le minibus dans lequel avaient pris place MM. Fabius et Lang a circulé sans encombre dans les ruelles du ghetto. Première halte sur le site qui doit accueillir prochainement les nouveaux locaux de l'Alliance française. Rencontre avec des prêtres français qui vivent au milieu de la communauté noire. Visite à Albertina Sisulu, épouse du compagnon de Nelson Mandela, Walter Sisulu, lui aussi condamné à la prison à vie.

La dernière halte s'est effectuée devant ce que les Noirs appellent « *la maison du président* », celle de Nelson Mandela. Mais Winnie, son épouse, n'était pas là. Elle n'est pas venue non plus au déjeuner auquel elle était invitée en raison d'ennuis familiaux, son gendre, un prince swasi, ayant été victime d'un grave accident de la route. M. Fabius a laissé un message de sympathie dans lequel il espère que « *le jour de la liberté viendra bientôt* ». Quand ? Pas plus qu'un autre, M. Fabius ne s'aventure à faire des prédictions, l'ancien premier ministre constate qu'il y a « *une grande incertitude chez les Blancs et une forte espérance les Noirs* ». Tout comme M. Lang, il a été impressionné par le charisme, le rayonnement des interlocuteurs rencontrés, notamment M. Beyers Naude, secrétaire général du Conseil des Eglises sud-africaines.

Un déjeuner a réuni des ecclésiastiques, des syndicalistes, les écrivains Nadine Gordimer et Breyten Breytenbach. Des gens avec lesquels les deux hommes politiques veulent garder le contact, car « *la France doit maintenir la pression* ». « *Il y a besoin*, a déclaré M. Fabius au cours d'une conférence de presse, *d'une pression interne et d'une pression externe, la France peut jouer un rôle. L'apartheid est un système injuste, scandaleux, horrible pour tous ceux qui sont attachés aux droits de l'homme.* »

MM. Fabius et Lang ont trouvé ce qu'ils étaient venus chercher ici : l'assurance que les socialistes menaient un combat juste. Ils sont convaincus d'avoir trouvé matière au renforcement de leurs convictions. Pour M. Laurent Fabius « *la réponse apportée* (par le gouvernement sud-africain) *est toujours trop faible, toujours trop tard. Les Noirs veulent des droits politiques. C'est vers cela que l'on va aller, il n'y a pas d'autre solution qu'un homme égale une voix* ».

Ce voyage est la concrétisation de la volonté socialiste d'occuper le terrain des droits de l'homme. Au début du mois de mai, a révélé M. Lang, une fondation intitulée France-Libertés, présidée par Mme Danièle Mitterrand, verra le jour. M. Fabius a l'intention de se rendre aux Philippines à la fin du mois prochain.

Le premier voyage sur le terrain n'est cependant pas du goût de tout le monde. Le gouvernement sud-africain n'a pas fait connaître son sentiment. En revanche, un groupe de cinq Français a invectivé M. Lang au moment du départ, lui reprochant de fréquenter de « *drôles de gens* », notamment l'évêque Tutu. « *Vous avez ruiné la France, maintenant vous allez ruiner ce pays !* », lui ont-ils lancé, ajoutant : « *On te fera la peau.* » Manifestement l'ancien ministre de la culture ne s'attendait pas à trouver ici des partisans... français de l'apartheid.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Tunisie

RECTIFICATIF. — Dans l'article relatif au général Ben Ali, nouveau ministre de l'intérieur (*le Monde* du 30 avril), il était dit que celui-ci, « *déjà responsable de l'armée et de la police, a maintenant la haute main sur l'administration* ». En fait, malgré la confusion à laquelle pouvait prêter son ancien titre de ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la sûreté nationale, le général Ben Ali n'exerçait pas de commandement sur l'armée qui, même pour les opérations de maintien de l'ordre, dépend du ministre de la défense.

EUROPE

Norvège

APRÈS LA CHUTE DU GOUVERNEMENT « BOURGEOIS »

Les travaillistes à l'épreuve du pouvoir et de la baisse des revenus pétroliers

Le premier ministre norvégien, M. Kaare Willoch (conservateur), a annoncé, mardi 29 avril, qu'il allait remettre sa démission au roi Olaf V. Son plan d'austérité a, en effet, été repoussé par le Parlement par soixante-dix-neuf voix contre soixante-dix-huit. Mme Gro Harlem Brundtland (travailliste) devait être chargée de former un nouveau cabinet.

La coalition de centre droit, au pouvoir en Norvège depuis 1982, avait remporté d'un fil les élections législatives de l'automne 1985. Les conservateurs, les chrétiens populaires et les centristes sortaient affaiblis du scrutin et ne disposaient en fait que d'un siège de plus au Parlement que les travaillistes et les socialistes de gauche réunis. Pour se maintenir, le gouvernement tripartite de M. Kaare Willoch devait donc absolument s'assurer du soutien des deux députés du Parti du progrès — une formation « populiste » qui s'efforce, par un message « ultralibéral » simpliste, mais habilement présenté, de canaliser la colère des Scandinaves contre les impôts, la bureaucratie ou l'intrusion de l'Etat dans la vie du citoyen.

Compte tenu du match nul entre les « bourgeois » et la gauche aux élections, le leader des progressistes, M. Carl I. Hagen, savait qu'avec deux représentants seulement au Storting, l'Assemblée d'Oslo, il allait jouer un rôle-clé dans la politique intérieure norvégienne et sortir ainsi de son isolement.

Le Parti du progrès avait déjà mené la vie dure à la coalition lors du vote du budget à l'automne 1985. Il l'avait finalement approuvé, après avoir obtenu du gouvernement une sorte de certificat de bonne conduite. M. Willoch reconnaissait indirectement que les progressistes faisaient partie de la majorité parlementaire « bourgeoise ». On pensait alors que M. Hagen, foncièrement antisocialiste, allait modérer ses exigences et soutenir les propositions du gouvernement sans trop maugréer.

Le premier ministre s'est trompé. Les deux députés progressistes ont rejeté, mardi 29 avril, le train de mesures d'austérité, baptisé « *paquet de Pâques* », et entraîné la chute du gouvernement. Plutôt que de négocier une fois de plus avec un parti champion de la surenchère, M. Willoch a préféré se retirer. « *Je n'aurais jamais osé regarder mes électeurs dans les yeux après avoir voté un plan qui suppose une hausse du prix de l'essence et une réduction du budget de la défense nationale* », a déclaré fièrement M. Hagen, qui nie toute responsabilité dans la crise politique qui vient d'éclater. Toujours est-il que ce « coup d'éclat » va de nouveau isoler les progressistes au Parlement.

Pas de conscience de crise

En Norvège, le Parti travailliste, qui est la plus grande formation politique du pays, aime à dire qu'il est toujours prêt à assumer les responsabilités gouvernementales « *lorsque la situation l'exige* ». Curieusement, cette fois, la gauche ne paraît pas enchantée à l'idée de revenir au pouvoir après plus de cinq ans dans l'opposition. La situation économique est, en effet, très préoccupante en raison de la chute des prix du pétrole, et Mme Gro Harlem Brundtland, après avoir promis généreusement nombre de réformes sociales pendant la dernière campagne électorale, va devoir nécessairement réviser son programme. Les revenus de l'or noir et du gaz de la mer du Nord atteignaient plus de 50 milliards de couronnes en 1985 (environ autant de francs). Cette année, ils ne seront que de 15 milliards. Les négociations sur les salaires ont été marquées au début du printemps par le plus grave conflit social que la Norvège ait connu depuis un demi-siècle.

La décision du patronat de déclarer un lock-out pour quelque cent mille ouvriers et employés, alors que les syndicats n'avaient pas déclenché de grève, a été jugée « *ridicule et surannée* » par une large partie de l'opinion et même par certains chefs d'entreprise. Le conflit a tourné à l'avantage de la gauche ; les patrons ont dû faire marche arrière, et les accords signés (+ 8 % environ d'augmentation des rémunérations) vont affecter, de l'avis général, la compétitivité de l'industrie traditionnelle, qui commençait tout juste à se remettre de la crise.

Les sondages d'opinion sont favorables à la gauche, mais celle-ci va devoir, à présent, mener une politique d'austérité dans un pays où l'on s'accorde à dire qu'il n'y a pas de conscience de crise. Les Norvégiens se sont habitués à une augmentation régulière de leur niveau de vie au cours des quinze dernières années, grâce à l'exploitation des gisements de la mer du Nord, et ils ont du mal à comprendre aujourd'hui que l'horizon 1990 ne sera peut-être pas aussi rose qu'ils l'imaginaient.

Les rôles sont maintenant inversés. C'est aux travaillistes et à leur leader, Mme Gro Harlem Brundtland, qu'il revient à présent de persuader les Norvégiens de la gravité de la crise et de la nécessité de se serrer la ceinture d'un cran. Des mesures impopulaires vont sans doute devoir être prises rapidement par un gouvernement minoritaire. Les travaillistes n'ont jamais en effet formé de coalition avec d'autres formations politiques. Ils ne veulent pas s'allier aux socialistes de gauche, hostiles à l'alliance atlantique, et leurs opérations de séduction en direction des chrétiens populaires et des centristes ont, jusqu'à présent, échoué. Paradoxalement, c'est du côté des conservateurs qu'ils peuvent espérer, sur le plan économique, trouver une certaine compréhension. Le premier ministre démissionnaire, M. Kaare Willoch, a d'ailleurs indiqué qu'il ne mènerait pas une politique d'opposition « *systématique* » et qu'il pouvait envisager de coopérer « *sur des points précis* » avec le futur gouvernement travailliste.

ALAIN DEBOVE.

Espagne

La gauche non socialiste se rassemble autour du PCE

De notre correspondant

Madrid. — Les représentants d'une demi-douzaine de formations politiques situées à la gauche des socialistes ont officiellement annoncé, le mardi 29 avril, à Madrid, la constitution d'une nouvelle coalition, Gauche unie, qui se présentera aux élections législatives du 22 juin.

Le PCE (Parti communiste espagnol) en constitue l'axe principal. Y adhèrent également le PCPE (Parti communiste des peuples d'Espagne), une formation prosoviétique dirigée par M. Ignacio Gallego et qui s'était séparée du PCE en janvier 1983, ainsi que plusieurs formations de moindre importance : la Fédération progressiste de M. Tamames (lui aussi « ancien » du PCE), le PASOC (une dissidence socialiste) de M. Puerta, le Parti humaniste, une partie des écologistes, ainsi que diverses personnalités indépendantes.

Cette plate-forme électorale était en gestation depuis la campagne du référendum sur l'OTAN du 12 mars dernier (*le Monde* daté 23-24 mars). Bien que pratiquement absents du Parlement, les « anti-otanistes » avaient alors réalisé une étonnante démonstration de force en obtenant près de sept millions de voix. Les négociations pour rassembler en une même coalition ces secteurs politiquement épars furent toutefois difficiles, et le PCE, principal promoteur de l'opération, dut accepter plus d'une concession : celle, notamment, de renoncer à une prochaine réintégration du PCPE dans le giron du parti « officiel ».

La tâche du PCE était d'autant plus ardue qu'il lui fallait prêcher l'unité dans deux directions opposées : d'une part, auprès des secteurs communistes « traditionnels », prosoviétiques notamment, désorientés par la politique d'*aggiornamento* suivie ces dernières années par le PCE. Et, de l'autre, dans les milieux de la « nouvelle gauche » restée à l'écart des partis politiques, ainsi que parmi les électeurs socialistes déçus par leur gouvernement et aujourd'hui tentés par l'abstention.

Pour apparaître crédibles, les communistes devaient d'abord mettre fin aux interminables querelles fratricides qui les opposent depuis des années. Ils y sont partiellement parvenus : après le retour au bercail de M. Enrique Lister en mars dernier (*le Monde* du 2 avril), l'accord conclu avec M. Gallego devrait mettre un terme, pour le moment en tout cas, aux dissidences prosoviétiques. Tout porte à croire d'ailleurs que l'URSS, après les égards prodigués au parti de M. Gallego, entend désormais jouer la carte de l'unité au sein du PCE.

L'isolement de M. Carrillo

Seuls restent désormais à l'écart de la famille communiste réconciliée M. Santiago Carrillo et ses partisans, qui accusent le PCE d'avoir renoncé à son « *identité* ». Ils se présenteront en solitaires aux prochaines élections. M. Carrillo semble ainsi payer, par son isolement, le prix de ses manœuvres de division. Depuis sa démission forcée du secrétariat général du PCE en décembre 1982, après la débâcle enregistrée aux législatives, il a paru, en effet, davantage préoccupé de démontrer que sans lui son parti courait à la ruine que de collaborer à sa récupération.

Les communistes réussiront-ils à séduire une partie significative de l'électorat de gauche ? La politique relativement conservatrice, en économie et en politique extérieure surtout, menée par le gouvernement socialiste accroît, certes, leur marge de manœuvre. D'autant que le PCE a été sans doute plus loin que la plupart des « partis frères » occidentaux dans la voie de la rénovation et de l'ouverture. Mais il aura toutefois fort à faire, lui qui avait à peine obtenu 3,8 % des voix en 1982, pour devenir quatre ans plus tard, comme il l'espère, un réel contrepoids à la gauche socialiste.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

Les obsèques de la duchesse de Windsor

A moitié pardonnée...

(De notre correspondant.)

Londres. — La duchesse de Windsor a été inhumée, le mardi 29 avril, au côté de son époux dans le mausolée royal de Frogmore, au milieu du parc du château dont elle portait le nom.

Epilogue officiel mais qui, sans doute, ne clôt pas tout à fait une aussi longue controverse, dont la presse anglaise vient de rappeler et de souligner amplement les séquelles toujours notables.

La cérémonie des obsèques a confirmé, à titre posthume, la relative normalisation des rapports entre la duchesse et la cour, déjà constatée ces dernières années (*le Monde* du 26 avril). Avec la reine, seize membres de la famille royale ont assisté au service funèbre dans la grande chapelle Saint-George de Windsor. Même la reine mère, dont on murmurait qu'elle était la dernière à n'avoir pas « pardonné », était présente.

Le protocole n'a guère été différent de celui qui avait été suivi lors des funérailles du duc de Windsor en 1972. La bénédiction funèbre a été prononcée par l'archevêque de Cantorbéry, dont le prédécesseur, en 1936, au nom de l'Eglise d'Angleterre, avait, publiquement et sévèrement, condamné la liaison entre Mrs Simpson et Edouard VIII.

Selon la rumeur, toutefois, le respect de la cour pour la défunte aurait été quelque peu contraint. D'après les journalistes accrédités à Buckingham, le duc de Windsor, avant sa mort, aurait « négocié » avec la reine les conditions des obsèques de sa femme en menaçant de se faire enterrer en France ou aux Etats-Unis si l'inhumation de la duchesse à Windsor ne lui était pas promise. Mais le duc n'aura pas eu entièrement gain de cause. Sur la pierre tombale sous laquelle repose l'ex-Mrs Simpson sont gravés ces seuls mots : « Wallis, Duchess of Windsor, 1896-1986 ». Manque les initiales H.R.H. qui signifient : « Her Royal Highness » (Son Altesse royale). Toute sa vie, le duc avait tenté, pour la duchesse, d'obtenir enfin ce titre et, lorqu'en 1937 il avait essuyé un premier refus, la chronique veut qu'il se soit exclamé : « *Ils me le paieront !...* ». Ils n'ont pas payé.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Une commission consultative maghrébine

Alger. — Le FLN algérien, le PSD tunisien et les deux partis marocains de l'Istiqlal et de l'USFP, réunis le 27 avril à Alger, pour la célébration du vingt-huitième anniversaire de la conférence de Tanger (*le Monde* du 29 avril), ont publié mardi un communiqué annonçant leur intention de créer une commission consultative qui « *se chargera de l'examen des questions relatives à l'édification d'un Maghreb arabe* ». Ils ont également décidé de constituer une institution politique permanente comprenant trois membres de chacun des partis qui se réunira au moins deux fois par an. En conclusion, le communiqué signale que les quatre partis s'engagent « *à ancrer l'idée d'un grand Maghreb arabe chez les générations montantes* ». — (*Corresp.*).

AUTRICHE

La déportation de juifs grecs : Kurt Waldheim savait...

Le Congrès juif mondial vient de rendre public, mardi 29 avril, à New-York, de nouvelles pièces en provenance des archives militaires allemandes. Celles-ci révèlent que l'unité militaire dont faisait partie l'ex-secrétaire général des Nations unies avait été secrètement contactée par le service de sécurité nazi (SD) pour « *prendre des mesures* » en vue de la déportation des deux mille juifs résidant dans l'île de Corfou. Selon ces documents, datés d'avril et de mai 1944, ce même groupe militaire avait approuvé la réquisition de bateaux qui ont permis, en moins de cinq semaines, le transfert de quelque mille huit cents juifs vers Auschwitz, où la plupart d'entre eux ont péri.

Selon le CJM, « *l'insistance répétée de Waldheim sur son ignorance concernant la déportation de juifs grecs apparaît clairement comme un pur mensonge* ».

A Vienne, le chancelier Fred Sinowatz a critiqué la position prise samedi par le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl en faveur de M. Waldheim, estimant que M. Kohl « *avait été mal conseillé par ses amis autrichiens* ». — (*AFP.*)

BURKINA

Un émissaire à Matignon

M. Mamadou Touré, ministre du commerce du Burkina, a été reçu, mardi 29 avril, par M. Chirac, auquel il a remis un message du président Sankara. Il a eu également un entretien avec M. Foccart, conseiller du premier ministre pour les affaires africaines, à propos des moyens de renforcer la coopération bilatérale souhaitée par son gouvernement. Tout en « *réclamant le droit à la différence dans la tradition gaulliste* », M. Touré s'est déclaré satisfait de la volonté du nouveau gouvernement français d'aider en priorité les pays africains francophones.

CHILI

Rafle monstre dans un bidonville de Santiago

Santiago-du-Chili. — L'armée chilienne a bouclé, le mardi 29 avril, l'un des bidonvilles de Santiago et a procédé à plusieurs centaines d'arrestations. Cette opération fait suite à une vingtaine d'attentats terroristes dans la capitale chilienne, dont l'un contre l'ambassade des Etats-Unis. Les soldats, en tenue de combat, ont fouillé maison par maison et arrêté tous les hommes de plus de quatorze ans, ainsi que plusieurs femmes. Cette rafle n'a fait l'objet d'aucun commentaire officiel. Les personnes arrêtées ont été conduites dans un stade pour vérification d'identité et, pour la plupart, relâchées. — (*AFP.*)

PAYS-BAS

Manifestations contre l'extrême droite

Amsterdam. — Plusieurs milliers de manifestants n'ont pas pu empêcher le mardi 29 avril l'installation de cinq membres du parti d'extrême droite Centrumpartij dans les conseils municipaux de cinq villes néerlandaises.

A Amsterdam, plus de deux mille manifestants ont bloqué l'entrée de la mairie afin de ne pas permettre l'installation de la jeune militante d'extrême droite Eva Bouman. Celle-ci avait cependant évité les barrages en entrant sous escorte policière dans la mairie avant l'arrivé des manifestants. A Rotterdam, à Utrecht, à Almere et à Lelystad, les nouveaux élus purent se frayer un passage parmi les manifestants ou emprunter des portes dérobées. — (*Corresp.*)

Un styliste de quinze ans

Les avis de Gaspar qui rêve le monde à travers des vêtements.

L'AUTRE JOURNAL

LA CATASTROPHE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL

Les Soviétiques demandent l'aide des Occidentaux

Deux personnes auraient trouvé la mort dans l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine. C'est ce qu'affirme un communiqué officiel soviétique publié mardi 29 avril à l'issue du conseil des ministres. Ce bilan paraît bien modeste à certains responsables américains qui prétendent que le nombre des victimes s'élèverait au moins à deux mille personnes. Selon la chaîne de télévision NBC, *« des informations en ce sens auraient été recueillies par les satellites espions-américains ».*

Il est vraisemblable que l'on ne saura jamais la vérité. L'agence Tass et la télévision soviétique sont bien avares de détails. Pas d'image sur l'accident, pas de témoignage, pas de reportage. Une seule chose paraît sûre aux experts occidentaux : le cœur du réacteur a au moins partiellement fondu et le graphite qui l'entoure a pris feu. Leurs conclusions s'appuient sur le fait que des éléments radioactifs (notamment de l'iode et du cesium) ont été détectés dans l'atmosphère, en Allemagne de l'Ouest.

Cette fusion du réacteur explique sans doute qu'une zone de sécurité de 30 kilomètres autour de Tchernobyl a été aménagée. Quelque vingt-cinq mille personnes, dont une douzaine de ressortissants français, auraient été évacuées de Kiev. Mercredi matin, le feu qui s'était déclaré dans le réacteur n'était, semble-t-il, toujours pas circonscrit. Les Soviétiques se sont d'ailleurs adressés aux Suédois et aux Allemands de l'Ouest pour les aider à éteindre l'incendie. De leur côté, les Américains, les Britanniques et les Français ont proposé leurs services à Moscou.

Les vents du sud-est qui soufflaient au début de la semaine sur l'Ukraine et entraînaient les particules radioactives vers l'Europe du Nord ont tourné depuis, et le nuage radioactif s'est déplacé au-dessus du nord-est de la Pologne. Des taux de radioactivité vingt fois supérieurs à la normale auraient été enregistrés dans ce pays, où il a été recommandé aux populations de ne pas boire de lait.

Au Danemark, les autorités s'emploient à rassurer la population, nous signale notre correspondante, Camille Olsen. Le gouvernement s'apprêterait à protester énergiquement contre le silence observé par les responsables soviétiques, comme l'a déjà fait la Suède.

***Le silence de Moscou est critiqué de divers côtés.* Le directeur exécutif du programme de l'ONU pour l'environnement a demandé à l'URSS de donner toutes les informations disponibles sur l'accident. De son côté, Washingtnn a eppelé Moscou à *« honorer [leurs] obligations internationales »*. Le commissaire à l'environnement de la CEE critique pour sa part l'*« irresponsabilité »* des Soviétiques, qu'il accuse d'avoir *« enfreint leurs devoirs vis-à-vis du droit international »* en ne faisant pas immédiatement état de l'accident de Tchernobyl.**

Les experts s'accordent pour dire que la France n'a aucun risque d'être contaminée par des matières radioactives en provenance de l'Ukraine, et aucune trace suspecte de radioactivité n'a d'ailleurs été relevée en Alsace ni ailleurs.

***La Bourse de New-York n'a pas tardé à réagir* à l'événement. Elle a enregistré, mardi, une chute des actions de plusieurs compagnies d'électricité et de sociétés industrielles du nucléaire.**

E. G.

Des centaines de morts ?

(Suite de la première page.)

Il est enfin indiqué que c'est M. Boris Chtcherbina, vice-président du conseil des ministres, responsable du secteur énergétique, qui dirige sur place la commission d'enquête formée de hauts fonctionnaires et de scientifiques.

La *« nouvelle politique de l'information »* tant vantée de M. Gorbatchev n'empêche donc pas qu'on ignore toujours la date exacte de l'accident et qu'aucune image de l'événement n'a été encore proposée au public. Une grande partie de la population, en tout cas à Moscou, semble consciente qu'un événement majeur s'est produit, mais le caractère à la fois succinct et vague des déclarations officielles alimente, comme souvent ici, des rumeurs probablement excessives. Les Moscovites avancent ainsi sur la foi d'un « on dit » le chiffre de plusieurs dizaines de morts ; d'autres bruits, tout aussi invérifiables font état d'un bouclage brutal de la région contaminée et de heurts entre les miliciens et les habitants.

Malgré son flou artistique, le communiqué du conseil des ministres permet d'avancer un peu. Selon un expert scientifique occidental en poste à Moscou, les deux morts – et c'est un euphémisme – sont un « minimum ». Ils pourraient avoir péri dans l'explosion initiale du système d'alimentation en vapeur du turbo-alternateur. Cette vapeur, légèrement radioactive, provient du réacteur. Cela explique que, prenant en quelque sorte les choses par le petit bout de la lorgnette, les autorités incriminent en premier lieu un accident survenu dans un des locaux du quatrième turbo-alternateur.

Une erreur de manipulations sur les commandes de la turbine à vapeur et de l'alternateur pourrait donc être à l'origine de tout, mais les conséquences sur le réacteur lui-même sont évidemment autrement plus graves. Les termes du communiqué impliquent, selon l'expert occidental déjà cité, que le cœur du réacteur est en train de fondre. Le graphite chargé de modérer l'uranium brûle et ne joue plus son rôle ; le puits bétonné qui contient les barres d'uranium et la grille est endommagé, et des substances radioactives continuent de s'échapper dans l'atmosphère.

Le communiqué reconnaît, lorsqu'il évoque la situation, une radioactivité *« stabilisée »* à la centrale et dans ses environs. Cela implique que les émissions de substance radioactive n'ont pas cessé mais qu'elles n'augmentent pas non plus.

L'évacuation du village de service de la centrale, situé à un ou deux kilomètres de cette dernière et comptant entre deux mille et trois mille habitants (les ingénieurs, les ouvriers et leurs familles), appelle un commentaire. Selon les experts occidentaux à Moscou, ceux-ci ont été nécessairement et peut-être très fortement irradiés. Aux deux morts annoncés par le gouvernement et dus vraisemblablement à l'explosion initiale pourraient donc s'ajouter dans les jours qui viennent des décès en plus grand nombre dans ce groupe particulièrement exposé.

S'il est impossible de se faire une idée précise de la situation à Tchernobyl, il est manifeste en revanche que la vie continue normalement à Kiev, la capitale ukrainienne, située 130 kilomètres plus au sud. Huit enseignants français se trouvent actuellement à Kiev et ont indiqué par téléphone n'avoir rien remarqué d'anormal. Quatre d'entre eux devaient de toute façon rentrer en France après le 1er mai, une fois leur stage terminé. L'ambassade de France a demandé aux quatre autres (trois assistants et un expert) de venir passer quelques jours à Moscou *« pour des raisons pédagogiques et d'opportunité »*.

Rien n'a été dit jusqu'ici sur une éventuelle pollution radioactive du Dniepr, sur les rives duquel sont situés Tchernobyl (en amont) et Kiev. Les huit enseignants français ont cependant été invités par des responsables soviétiques à ne plus boire l'eau de la ville. Cette consigne leur a été donnée au cours du week-end, donc après l'accident qui a eu lieu selon toute vraisemblance le samedi 26 avril.

Les autorités n'ont pas jugé bon de faire savoir aux Soviétiques qu'ils avaient demandé l'aide de la Suède pour éteindre le réacteur de Tchernobyl. Les protestations des pays voisins n'ont pas été davantage mentionnées dans la presse. Le Journal télévisé s'est ouvert mardi sur un reportage enthousiaste consacré au développement des lignes à haute tension en Roumanie. Radio-Moscou en langue anglaise proposait en fin d'après-midi une véritable défense et illustration du nucléaire civil. *« Les accidents d'avions n'ont pas entraîné la fin du trafic aérien. Les accidents ne doivent pas être davantage utilisés contre le développement des nouvelles centrales nucléaires »*, affirmait le commentateur. Il concluait en regrettant qu'il y ait eu davantage de manifestations aux Etats-Unis après l'accident de Three-Mile-Island en 1979 qu'après les récents essais nucléaires au Nevada.

La *Pravda* de ce mercredi 30 avril consacre son éditorial à la célébration du 1er mai et rend abondamment compte en première page de la visite à Moscou du ministre chypriote des affaires étrangères, M. Georges Iacovou. Le communiqué du conseil des ministres sur l'accident de Tchernobyl n'apparaît que dans un entrefilet au bas de la deuxième page.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Vingt-quatre heures après avoir annoncé l'accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl, le conseil des ministres de l'URSS a publié un communiqué, mardi soir 29 avril, retransmis par l'agence Tass, et lu à la télévision soviétique :

« Comme il a été déjà annoncé dans la presse, un accident s'est produit dans la centrale électronucléaire de Tchernobyl, à 130 kilomètres au nord de Kiev. Une commission gouvernementale travaille sur place, sous la direction du vice-président du conseil des ministres Boris Chtcherbina. Elle comprend des responsables de ministères et de départements, des savants et spécialistes éminents.

» Selon des données préliminaires, l'accident s'est produit dans l'un des locaux du quatrième bloc énergétique et a provoqué la destruction d'une partie des éléments structurels du bâtiment abritant le réacteur, l'endommagement de ce dernier et une certaine fuite de matières radioactives. Les trois autres blocs énergétiques ont été arrêtés ; ils sont en bon état et sont en réserve d'exploitation. Deux personnes ont été tuées dans l'accident.

» Des mesures prioritaires ont été prises afin d'éliminer les conséquences de l'accident. A l'heure actuelle, le niveau de radiation dans la centrale électrique et alentour est stabilisé et une aide médicale adéquate est administrée à ceux qui ont été touchés. Les habitants du complexe de la centrale électronucléaire et de trois localités situées à proximité ont été évacués.

« Le niveau de radiation à la centrale de Tchernobyl et aux alentours est surveillé en permanence. »

MESURES PROPHYLACTIQUES EN POLOGNE

Alerte au lait !

De notre correspondant

Varsovie. – Parmi les victimes potentielles de la catastrophe de Tchernobyl, la Pologne, voisine occidentale de l'Ukraine, se trouve naturellement en première ligne, et ce risque ne peut plus être ignoré par personne. Tous les bulletins d'information de la télévision polonaise ont commencé, mardi 29 avril, dans la soirée, par la lecture d'un communiqué officiel rédigé en des termes qui se voulaient certes rassurants, mais témoignaient aussi du sérieux de la situation : *« A la suite d'une panne à la centrale atomique de Tchernobyl, au nord de Kiev, un nuage radioactif se déplace à haute altitude au-dessus des régions nord-est de la Pologne. »*

Suit un texte passablement entortillé, dont il ressort qu'une augmentation de la teneur d'iode radioactif a été décelée, que la situation n'est pas dangereuse pour la santé des populations, mais qu'elle pourrait l'être si cette élévation de la radioactivité se prolongeait dans le temps. Cependant, indique le communiqué, une tendance à la baisse a été observée au cours des dernières heures (c'est-à-dire au milieu de la journée de mardi).

Mais, ajoute le communiqué, qui émane d'une commission gouvernementale créée spécialement pour l'occasion, des précautions doivent être prises : ne pas consommer de lait provenant de vaches qui paissent aux prés, laver les légumes. Les personnes les plus exposées sont les enfants, les nourrissons et les femmes enceintes, et, dès ce mercredi matin, les enfants des régions concernées devaient recevoir une préparation à base d'iode destinée, semble-t-il, à saturer l'organisme et à l'empêcher d'absorber l'iode radioactif présent dans l'air. Un produit similaire devait être aussi distribué *« à titre prophylactique seulement »* aux enfants des écoles de Varsovie. Si l'on comprend bien, tout dépend en effet de l'orientation future des vents (la météo prévoit malheureusement des vents de nord-est).

Le communiqué fait état de nombreuses mesures effectuées par un nombre impressionnant d'institutions spécialisées, mais sans citer le moindre chiffre. De source non officielle, on a appris que le taux de radioactivité était, mardi matin, à Varsovie, deux cents fois supérieur à la normale (ce qui en soi n'est d'ailleurs pas alarmant).

Ni explication ni commentaire

Le communiqué indique aussi que les spécialistes polonais travaillent *« en étroite collaboration »* avec leurs homologues soviétiques. Mais là encore, il n'est pas question de donner la moindre précision sur ce qui a pu se passer vraiment au nord de Kiev ou sur ce qui s'y passe encore. Pour toute information, le public polonais aura droit à la lecture d'un second communiqué émanant, celui-là, du gouvernement soviétique (le texte qui avait été diffusé un peu plus tôt à Moscou). Pas la moindre carte pour situer le lieu de l'accident et rappeler qu'il s'est produit à peine 500 kilomètres à l'ouest de Varsovie ; pas l'ombre d'une explication scientifique, aucune mention des réactions dans le monde et, bien entendu, pas trace d'un commentaire.

Cette manière d'« informer » le public à propos d'un événement pourtant grave et qui le concerne directement et physiquement peut choquer, mais elles est parfaitement logique. En Pologne, les accidents et les catastrophes ne sont pas des sujets tabous, surtout s'ils se produisent dans l'occident capitaliste. On n'insiste certes pas trop, mais on en parle, on montre même parfois des images. Mais dès qu'il s'agit de l'URSS, la sujétion de l'information est totale.

Une règle de fer, qui ne souffre pratiquement pas d'exception, impose que toute nouvelle concernant l'Union soviétique ne soit donnée aussi longtemps que les Soviétiques ne l'ont pas fait eux-mêmes (la réciproque naturellement n'est pas vraie). Ce n'est donc que par l'écoute des radios occidentales que les Polonais peuvent espérer en savoir un peu plus sur ce qui se passe chez leur voisin et ami.

JAN KRAUZE.

Un réacteur très endommagé

Cinq jours après l'accident survenu sur l'un des réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl, située à quelque 130 kilomètres au nord de Kiev (Ukraine), la situation paraît plus grave que ne le laissaient prévoir les premières informations recueillies sur le sujet.

En témoigne d'abord le fait que les Soviétiques ont décidé de la mise en place d'une « zone de sécurité » de 30 kilomètres autour de la centrale, au voisinage de laquelle se trouvent le village de Tchernobyl et la ville nouvelle de Pripyat qui, en 1980, abritait une trentaine de milliers de personnes. Nul doute qu'une partie des habitants des environs de Tchernobyl n'ait été promptement évacuée, étant donnés les importants dégâts que le réacteur a vraisemblablement subis.

En témoignent aussi les appels à l'aide lancés par les Soviétiques en direction des Suédois, des Allemands de l'Ouest et peut-être des Britanniques, demandant que leur soient communiquées *« expérience et connaissance »* dans le domaine de la lutte contre les incendies dans les centrales nucléaires équipées de graphite. Cela signifie vraisemblablement que le graphite qui sert de modérateur aux réactions nucléaires s'est enflammé et que cet incendie continue d'alimenter l'atmosphère en particules radioactives (produits de fission), celles-là mêmes qui ont permis aux experts occidentaux de conclure à une fusion partielle ou totale du cœur de la centrale. Ces particules emportées par les vents ne devraient pas, selon les experts, avoir de conséquences sanitaires pour les pays étrangers.

En effet, les services de sûreté et de radioprotection suédois ont détecté la présence de cesium radioactif dans les échantillons d'atmosphère qu'ils ont analysés. Or, dans des conditions normales de fonctionnement, ce produit de fission reste confiné dans les gaines étanches qui protègent les éléments combustibles du réacteur. Qu'une rupture de gaine vienne à se produire, le cesium s'échappe avec l'iode et des gaz rares radioactifs (krypton et xénon pour l'essentiel).

Ce type d'incident est en général sans conséquences sur l'environnement dans la mesure où ces produits sortis de la gaine restent piégés dans le circuit de refroidissement primaire du réacteur. Que celui-ci vienne à fuir à son tour, et les produits de fission (1) s'échapperont à l'intérieur du bâtiment réacteur qui, s'il n'est pas lui-même étanche – comme c'est le cas des enceintes de ces centrales soviétiques, – laissera les matières radioactives se dissiper dans l'atmosphère. C'est l'accumulation de ces barrières successives qui, en mars 1979, avait permis que tout reste confiné à l'intérieur de la centrale de Three Mile Island (Pennsylvanie), en dépit de la fusion d'une grande partie de son cœur. Cela n'a pas été le cas en Union soviétique.

Les pompiers du nucléaire

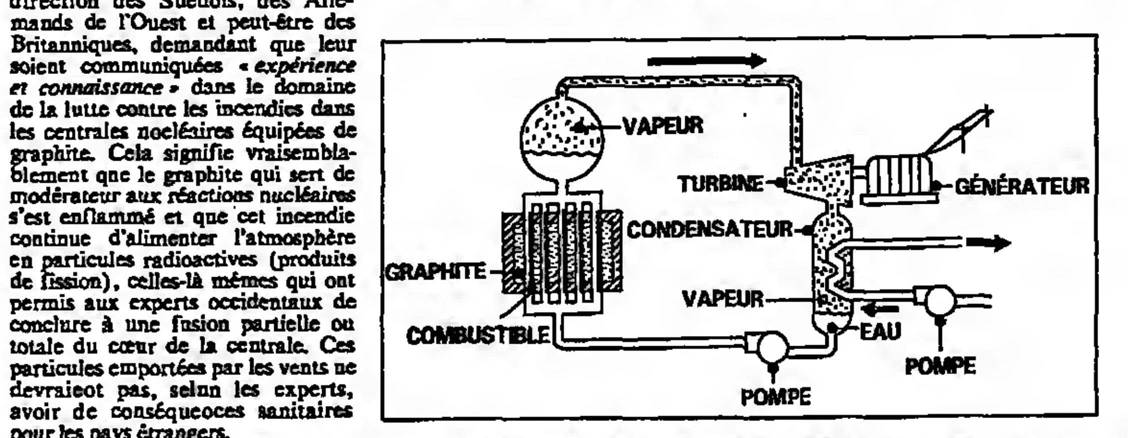
Il reste maintenant à comprendre comment le feu a pu se déclarer dans la centrale de Tchernobyl. Pour certains spécialistes, l'hypothèse la plus probable serait que la fusion partielle du cœur du réacteur, due sans doute à une défaillance du circuit de refroidissement, engendrée peut-être par la rupture d'un turboalternateurs, aurait amené les gaines de combustible à une température supérieure à 1200 degrés. Dans ces conditions, le Zircalloy dont elles sont constituées peut réagir avec l'eau et produire, comme cela a eu lieu à Three Mile Island, de grandes quantités d'hydrogène. Si celui-ci s'enflamme, il peut alors mettre le feu à l'empilement de graphite dans lequel plongent le circuit primaire et les éléments combustibles. En octobre 1957, les Britanniques ont connu une catastrophe comparable sur un réacteur producteur de plutonium installé à Windscale, dans le nord-ouest du pays. Le graphite avait alors brûlé pendant deux jours.

C'est à cette occasion que les Britanniques ont acquis une compétence de « pompiers » pour ce type d'incendie. Compétence qu'ils mettent aujourd'hui au service des Soviétiques. La technique paraît *a priori* relativement simple puisqu'il « suffit » de déverser des mètres cubes de dioxyde de carbone pour étouffer le feu. Reste que dans la pratique il demeure très difficile de s'approcher de la zone contaminée et que l'on ne dispose pas toujours à proximité des réserves de gaz carbonique nécessaires pour « servir d'extincteurs ». Ceci explique sans doute pourquoi Moscou a réclamé de l'aide. Dans ce domaine de l'atome, l'entraide internationale joue à fond, car le conseiller d'aujourd'hui peut être la victime de demain.

Aussi les Français sont-ils prêts à répondre à toute demande des Soviétiques avec lesquels ils ont déjà de nombreux accords en matière de sûreté nucléaire dans le domaine des surgénérateurs et des réacteurs à eau pressurisée. Toutes les mesures nécessaires ont, en effet, été prises par Paris pour que des équipes soient prêtes à intervenir, tant sur le plan technique pour ce qui concerne le réacteur et son incendie que sur le plan sanitaire pour donner des soins à tous ceux qui auraient pu être contaminés par les radiations. D'autant qu'il y a beaucoup à apprendre sur la manière dont les conséquences radiologiques d'un tel accident seraient maîtrisées.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Pour que les éléments les plus lourds des produits de fission (plutonium, uranium, etc.) puissent s'échapper, il faut qu'il y ait une véritable vaporisation du combustible, ce qui réclame une température d'au moins 3 000 degrés. Mais, même dans ce cas, ils retombent, du fait de leur masse, à proximité de la centrale.



Les centrales nucléaires de la filière RBMK, à laquelle appartient l'un des réacteurs de Tchernobyl, sont constituées d'un empilement de graphite percé de trous dans lesquels prennent place des tubes de force. Dans ces tubes circulent de l'eau qui s'échauffe au contact de grappes d'éléments de combustible (de l'oxyde d'uranium enrichi à 1,8 %).

Cette eau sort des tubes de force qui forment le cœur du réacteur sous 65 bars de pression et à 280 degrés. Ainsi produit-on directement de la vapeur – légèrement radioactive comme dans les centrales à eau bouillante – qui entraîne deux turbo-alternateurs, d'environ 500 MW de puissance chacun. Ces tranches nucléaires n'ont fait l'objet d'aucune vente à l'exportation, même dans les pays de l'Est.

Bien que cette filière nucléaire ait donné lieu en URSS à la construction de vingt-sept réacteurs, dont treize d'une puissance de 950 MW, il semble que l'essentiel du programme électronucléaire soviétique se porte *plutôt aujourd'hui sur des centrales à eau pressurisée, analogues dans le* principe à celles dont Electricité de France s'est équipée. Toutefois, des efforts sont poursuivis dans le domaine des réacteurs RBMK, si l'on en juge par la construction d'une unité de 1450 MW et le projet – très hypothétique – d'une autre de 2500 MW.

Les dangers de l'irradiation

Deux ou deux mille ? La controverse sur le nombre des morts de la catastrophe soviétique illustre – en même temps que la rétention d'informations en provenance d'Union soviétique – *la dimension irrationnelle* du nucléaire.

Côté américain, on fait état de deux mille morts. M. Kenneth Adelman, directeur de l'agence américaine pour le désarmement, en se basant, pense-t-on, sur des informations fournies par les satellites-espions, estime que le bilan officiel – deux morts – est *« franchement ridicule pour une catastrophe de cette ampleur »*.

A Washington, M. Mikhail Timofeev, vice-ministre soviétique de l'aviation civile en visite officielle aux Etats-Unis, a déclaré, le 29 avril, que le chiffre de deux mille morts *« ne reflète en aucune façon la réalité de l'accident »*. *« Les rumeurs sont un peu exagérées*, a-t-il ajouté, *le nombre des blessés est de quelques dizaines. Il s'agit non pas d'une catastrophe mais d'un accident local. »*

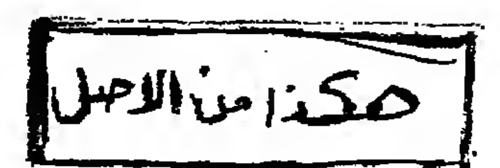
Que conclure ? A Paris, au service central de protection contre les rayonnements ionisants, on indique que le chiffre *de deux mille morts* apparaît en toute hypothèse exagéré. Un accident de centrale ne peut tuer de manière immédiate que par voie thermique ou mécanique (brûlures, traumatismes), c'est-à-dire sur le site même de l'usine. Il semble en effet inconcevable aux spécialistes qu'un accident nucléaire dégage suffisamment de radioactivité pour provoquer une mort immédiate. Le risque majeur en revanche est représenté par la sortie hors de l'usine de substances radioactives, ce qui justifie l'évacuation des populations vivant à proximité (on estime que vingt-cinq mille personnes auraient été évacuées en Ukraine).

Pas de mort immédiate

La vraie question sur les dimensions de la catastrophe porte donc sur le nombre des personnes contaminées ainsi que sur *le niveau et l'intensité de l'irradiation.* Les cas connus d'exposition accidentelle à de fortes irradiations (souvent pris en charge par le service de radiopathologie clinique de l'Institut Curie) permettent de conclure que, si elles provoquent de graves lésions de l'organisme (atteintes des lignées sanguines, troubles neuroendocriniens et cérébraux, et hormonaux) elles ne sont pas à l'origine de morts immédiates. La thérapeutique est schématiquement fondée sur la transplantation de moëlle osseuse ou sur des transfusions sanguines massives. Le recours à des chambres stériles est indispensable.

Des expositions à des doses moins élevées imposent une surveillance étroite et prolongée (sur plusieurs dizaines d'années) de la population concernée.

J.-Y. N.



EUROPE

LA CATASTROPHE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL

Les vents radioactifs

L'accident qui s'est produit à la centrala nucléaire soviétique de Tchernobyl pourrait avoir eu lieu très tôt le vendredi 25 avril, et peut-être même le jeudi 24 dans la soirée, ou dans l'après-midi.

L'arrivée sur la Scandinavie et sur l'Allemagne de nuages radioactifs émis par la centrale est due en effet à la situation météorologique. En raison de la rotation de la Terre, dans l'hémisphère nord l'air s'écoule toujours en laissant les hautes pressions sur sa droite et les basses pressions sur sa gauche. Or l'anticyclone (haute pression) de Sibérie débordait ces jours derniers jusque sur l'est de la Russie d'Europe, et deux zones de basse pression s'étendaient l'une sur le nord de l'Atlantique, l'autre sur l'Europe du Sud.

Certes, le communiqué soviétique n'a pas précisé la date de l'accident : mais les cartes météorologiques montrant qu'entre le 24 et le 27 avril, l'air radioactif s'écoulait vers le nord-ouest ou le nord-nord-ouest, à des vitesses faibles n'excédant pas 20 kilomètres à l'heure, au moins jusqu'à 1 500 mètres d'altitude. Mais on ne sait pas non plus à quelle hauteur voyagent les nuages radioactifs. En revancha, les autorités suédoises ont fait savoir que l'augmentation de la radioactivité a commencé à se manifester dès l'après-midi du dimanche 27 avril dans leur pays, soit à environ 1 200 kilomètres de Tchernobyl. A vitesse constante de 20 kilomètres à l'heure, l'air radioactif a mis soixante heures pour faire le trajet.

Le temps qui a régné sur la région de Kiev, du 26 au 29 avril, est du type appelé par les spécialistes « marais barométrique ». Les vents y étaient nuls ou faibles. L'air pollué a stagné, mais, chauffé au niveau du sol, il est monté et a donné naissance à des cumulus. Il a ainsi probablement atteint une hauteur de quelques milliers de mètres. La circulation d'altitude, coulant elle aussi vers le nord-ouest, l'a « pris en charge ».

SITUATION LE 30-04-86 A 0 HEURE UCT

La situation météorologique est en train de changer. Les basses pressions d'Europe du Sud, centrées auparavant sur la Sardaigne, vont se déplacer vers le sud de l'Italie, la Grèce et la Turquie. Les vents devraient donc souffler le 30 avril et le 1er mai non plus vers le nord-ouest, mais vers le sud-ouest. Si ces prévisions se réalisent, l'air se dirigera de la région de Kiev vers la Tchécoslovaquie, la Roumania, l'Autriche, la Yougoslavie, l'Italie et ensuite vers l'Europe occidentale.

Malheureusement, les autorités soviétiques ne semblent pas avoir réussi à arrêter les émissions du produit radioactif puisque le réacteur brûle toujours.

YVONNE REBEYROL.

Un coup dur pour la politique énergétique de Moscou

Le nucléaire après le pétrole. M. Gorbatchev n'a décidément pas de chance. Avec la catastrophe de Tchernobyl, le troisième pilier de la politique énergétique de l'URSS – vitale pour la croissance de son économie et surtout pour l'équilibre de son commerce extérieur avec l'Ouest – risque de s'effondrer. Le développement de l'électricité nucléaire représente, en effet, l'une des seules chances de Moscou de limiter la consommation intérieure de pétrole et de préserver ainsi ses exportations d'hydrocarbures, principale source de recettes en devises fortes. Les ventes de pétrole représentent à elles seules 60 % des recettes et les livraisons de gaz naturel, 20 %.

Or ces recettes, indispensables pour financer les importations de biens de consommation (blé) et d'équipement, sont depuis deux ans doublement menacées. La baisse des prix du brut devrait, à elle seule, faire perdre à Moscou cette aNnée quelque 7 milliards de dollars, soit un gros tiers de ses ressources extérieures. En outre, la production de pétrole, faute de maintenance des champs, diminue depuis deux ans. Comme en 1977, un vigoureux effort de redressement a été engagé dans le secteur pétrolier, où les états-majors ont été totalement remaniés. Mais il est peu probable, compte tenu de l'état des équipements, des réserves et des puits, que l'URSS parvienne à réitérer l'exploit de la fin des années 70. Au mieux, la production de pétrole parviendra tout juste à se maintenir au cours des prochaines années.

Or la consommation, elle, ne cesse de croître. L'Union soviétique est le second consommateur mondial d'énergie, toutes sources confondues, juste derrière les États-Unis. Sa consommation par tête d'habitant est l'une des plus élevée du monde, du fait des gaspillages importants. Chaque année, l'augmentation de cette consommation, d'environ 3 % l'an, ajoute aux besoins soviétiques l'équivalent de la consommation totale d'énergie d'un pays comme la Suède (1).

Un ralentissement inévitable

Il est donc vital de contenir au minimum la consommation de produits pétroliers, pour limiter la baisse des devises. L'énergie nucléaire constituait, dans cette optique, une priorité. Encore relativement marginale, puisqu'elle ne représente qu'environ 10 % de l'électricité utilisée en URSS, et 2 % environ de toute l'énergie consommée, elle devait connaître un développement accéléré d'ici la fin du siècle. L'objectif des planificateurs était de multiplier par plus de deux, d'ici à 1990, la puissance électrique fournie par le nucléaire pour couvrir 20 % des besoins en électricité, jusqu'ici largement assurés par des centrales thermiques au fuel.

La catastrophe de Tchernobyl va-t-elle briser net cet effort ? Aux États-Unis, l'accident de Three Mile Island a, depuis 1979, quasiment arrêté tout développement nucléaire. Il est peu probable – c'est un euphémisme – que la pression de l'opinion publique ait le même impact radical sur l'expansion du programme soviétique. Mais il sera difficile aux responsables de ne pas tenter de tirer les leçons du drame. Huit réacteurs du même type que celui de Tchernobyl sont en construction et six autres restaient en principe programmés, bien que Moscou ait choisi de mettre l'accent sur une autre filière. Un ralentissement de la production paraît donc pour le moins inévitable, car on voit mal comment l'Union soviétique pourrait basculer d'un coup d'une technique à une autre.

Il ne faudra donc plus compter sur le nucléaire pour réduire massivement la consommation de produits pétroliers. Reste le gaz. Le développement de sa consommation en Union soviétique pose des problèmes d'infrastructure difficiles à résoudre rapidement. Quant à ses exportations, elles se heurtent à des obstacles politiques : les pays européens, principaux clients ne veulent pas dépasser certains seuils de dépendance. La crise énergétique soviétique s'apparente de plus en plus à la quadrature du cercle.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) En 1984, l'Union soviétique a consommé 1 322 milliards de tonnes d'équivalent-pétrole, dont un gros tiers de pétrole, un tiers de gaz, 27 % de charbon, 4 % d'hydroélectricité et 2 % de courant nucléaire. La progression de cette consommation (+ 3 %) représentait 36 millions de TEP, soit un peu moins que la consommation de la Suède la même année.

Les centrales françaises : *un parc sous surveillance*

EDF l'admet : toute centrale nucléaire, même la plus perfectionnée, peut connaître une défaillance, et donc présenter un risque. Le danger, en France, est d'abord pour les quelque 15 000 agents EDF qui travaillent dans les centrales nucléaires. Pour leur sécurité, EDF a mis en place un département sécurité-radioprotection-environnement (DSRE), dont le laboratoire est à Saint-Denis, près de Paris, qui définit la politique de sécurité de l'ensemble des centrales thermiques (y compris non nucléaires). Les accidents, à ce jour, ont été rares et n'ont jamais entraîné mort d'homme que dans des centrales classiques (fuel et charbon), par explosion, jets de vapeur ou brûlures.

Pour les riverains des centrales, en revanche, le danger est resté jusqu'ici hypothétique. Mais une hypothèse hautement plausible : la France est le pays du monde le mieux doté, si l'on peut dire, en centrales nucléaires, au regard de sa superficie et du nombre de ses habitants : seize sites nucléaires en activité et sept en construction ou en projet. Au total, les Français cohabitent avec trente-quatre réacteurs de 900 MW, six réacteurs de 1 300 MW, deux surgénérateurs, dont le géant Super-Phénix (1 300 MW) de Creys-Malville (Isère), et encore quatre « vieilles » unités du type graphite-gaz (une à Chinon, deux à Saint-Laurent-des-Eaux et une au Bugey).

Difficile à mesurer

Ce parc nucléaire, dont la France se fait une gloire, représente statistiquement un risque que l'on mesure mal. On écarte généralement le risque sismique, qui n'est pas aigu en France et menace surtout des départements dépourvus d'installations nucléaires comme les Alpes-Maritimes ou les Pyrénées-Atlantiques. On écarte aussi les chutes d'avion, tant le bétonnage est épais autour des réacteurs. Quant au terrorisme ou au sabotage, qu'on ne peut totalement écarter, on y veille avec force barbelés, tours de garde et gadgets électroniques...

Reste l'accident, hypothèse la plus plausible. Dans le cas où il produit un nuage radioactif, qui est menacé ? Tout le monde, en France. La région parisienne se trouve dans le rayon des émanations de Flamanville ou Paluel, qui seraient alors portées par les vents d'ouest dominants. Les multiples installations de la vallée du Rhône, selon que le mistral souffle ou non, peuvent menacer Lyon ou Marseille. Seule la Bretagne, qui a refusé Plogoff et a perdu Brennilis (hors service), connaîtrait sans doute un répit en cas de gros pépin. Mais les vents tournent parfois, même en Bretagne...

Pour parer à ces éventualités, la France a mis en place un dispositif réparti entre le ministère de l'industrie (Service central de sûreté des installations nucléaires) et le ministère de la santé (service central de protection contre les rayons ionisants), qui fait des prélèvements constants dans l'atmosphère grâce à ses cent trente unités. Le ministère de l'intérieur, qui gère la protection civile, et en particulier le plan ORSEC-Rad(iations), et le ministère de l'environnement, chargé aujourd'hui de la prévention du risque technologique majeur, assurent leur part dans la protection des populations. Mais le dispositif, Dieu merci, n'a jamais été mis à l'épreuve.

R. C.

Une pomme de discorde pour les écologistes

Les écologistes français sont aujourd'hui divisés sur le problème nucléaire. Si certains, comme les Verts, demeurent résolument hostiles à tout emploi de l'énergie atomique, même pacifique, d'autres, comme les Amis de la Terre, se montrent plus nuancés : ils réclament seulement ce qu'ils appellent *« le contrôle démocratique des choix technologiques »*.

Le divorce, à cet égard, est apparu au début des années 80. Après avoir longtemps combattu les essais nucléaires français dans le Pacifique et soutenu la cause des « anti-Plogoff », M. Brice Lalonde, ancien animateur des Amis de la Terre, a fini par admettre le fait accompli des centrales nucléaires. *« Elles existent, il faut donc vivre avec »*, répète-t-il à ceux qui contestent sa nouvelle position.

Il rejoint en cela l'attitude de l'ancien ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, qui, il y a seulement quelques semaines, s'interrogeait sur le bien-fondé des campagnes antinucléaires : *« Faut-il faire peur avec le nucléaire ? »*, demandait-elle, en ajoutant que *« le catastrophisme a jeté le discrédit sur les combats écologiques »*... A chaque accident industriel – presque toujours d'origine chimique ou pétrolière, – Mme Bouchardeau et M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques technologiques majeurs, prenaient l'exemple de la sûreté nucléaire pour montrer la voie à suivre en matière de prévention.

Croisade antineutrons

A M. Brice Lalonde, affirmant que *« le nucléaire n'est plus le noyau de la lutte écologique »*, s'oppose le carré des irréductibles, conduit par des mouvements aussi divers que Greenpeace, le CODENE (1) ou le Parti des Verts. Si Greenpeace s'en prend surtout aux essais nucléaires, c'est que le mouvement est avant tout pacifiste. Des militants du mouvement ont à plusieurs reprises manifesté sur le site même des essais, qu'il s'agisse de Mururoa pour la France ou du Nevada pour les Etats-Unis. Ils ont même poussé jusqu'à Berlin – Est et Ouest, – siège du condominium des Quatre Grands et une fois aussi à Leningrad. Jamais, cependant, ils ne s'en sont pris aux centrales nucléaires civiles.

Tel n'est pas le cas du CODENE, pour lequel l'industrie nucléaire, par définition, travaille en faveur des militaires. Le cas du surgénérateur de Creys-Malville, à cet égard, paraît limpide aux croisés de la lutte antineutrons : la production de plutonium, selon eux, ne peut servir que les besoins de l'armée.

Quant aux militants « verts », comme M. Didier Anger, l'un des rares élus aux dernières élections régionales, ils continuent à se battre contre une industrie qui, à leurs yeux, comporte deux inconvénients majeurs : le nucléaire est dangereux par lui-même, par ses effets ionisants. Il l'est aussi par la forme de société qu'il induit, fortement centralisée – à l'image du CEA ou d'EDF.

Sur ce point, nombre de militants issus des rangs du PSU ou de la CFDT rejoignent la position des Verts.

« L'attitude face au nucléaire est la pierre de touche du combat écologiste », affirme M. Jean Carlier, candidat « vert », aux élections législatives du 16 mars. C'est vrai lorsqu'il s'agit de « positionner » les militants sur la carte électorale. Cela l'est moins quand il s'agit seulement de rassembler les citoyens à sensibilité « verte ».

Au moment où les « écolos » de toutes tendances se regroupent pour dénoncer les méfaits des « pluies acides », donc de la combustion de charbon ou de pétrole dans les installations industrielles classiques et dans les moteurs d'automobile, il devient difficile de mobiliser ces mêmes militants contre des usines qui n'y sont pour rien. Les centrales nucléaires, en effet, ont surtout pour résultat de réchauffer l'eau qu'elles puisent pour leur refroidissement. Le danger radioactif, en principe, ne peut surgir que d'un mauvais fonctionnement... ou d'un accident.

Après Windscale en Angleterre, après Three-Mile-Island aux Etats-Unis, et après Tchernobyl en URSS, pourquoi pas la France ? Les « écolos » ne vont pas manquer de le faire remarquer. L'industrie nucléaire, malgré des prodiges de précautions, n'est pas à l'abri d'une erreur ni d'un accident. Il vaut mieux le savoir.

ROGER CANS.

(1) Comité pour le désarmement nucléaire en Europe.

politique

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement révise sa copie

L'Assemblée nationale ne doit commencer à débattre de la privatisation des entreprises publiques que le mercredi 30 avril. Les socialistes ont en effet refusé que la discussion commence mardi soir, arguant qu'ils n'avaient pas eu le temps d'étudier l'amendement du gouvernement modifiant l'article 4 du projet donnant la liste des entreprises à privatiser.

M. Jacques Toubon, président de la commission des lois, leur a fait remarquer qu'ils avaient quand même pu déposer soixante-quatre sous-amendements (les *communistes tout autant*), excluant une à une du champ de la dénationalisation les entreprises citées.

M. Michel Charzat (PS, Paris), ayant observé que l'amendement gouvernemental transformait une possibilité de privatisation en obligation (*« vous avez cédé à vos ultras »*) et permettrait *« à certains anciens actionnaires largement indemnisés de racheter leur ancienne entreprise »*, les socialistes se sont étonnés que M. Camille Cabana, ministre délégué à la privatisation, seul présent au banc du gouvernement, n'explique pas, en début de discussion, les raisons de ces changements.

Avant d'en arriver là, les députés avaient adopté les aspects sociaux du projet de loi (contrats à durée déterminée, création de zones franches, participation), le gouvernement, ayant là aussi, quelque peu changé ses projets initiaux.

En panne ?

Traduire en termes législatifs un programme électoral n'est pas chose aisée. Les socialistes l'avaient vérifié en 1981. La droite en fait, à son tour, l'expérience. Elle avait pourtant assuré, pendant la campagne électorale, qu'elle était prête à prendre les affaires en mains. Certains des siens expliquaient même que les projets de loi étaient prêts, leurs décrets d'application étant même en cours de rédaction.

Vantardise ? Apparemment oui si l'on en juge par ce qui est en train de se passer à l'Assemblée nationale. Le premier projet d'habilitation du nouveau gouvernement – le plus important, puisqu'il commande toute sa politique économique et sociale – n'a pas été rédigé avec tout le soin qu'il convenait. Les *ministres ont dû en convenir.*

Toute la partie concernant la privatisation a déjà été entièrement réécrite avant même sa discussion au Palais-Bourbon. Comme les gouvernements de MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius, celui de M. Jacques Chirac craint les foudres du Conseil constitutionnel. Des députés lui avaient déjà signalé des incorrections au regard de la constitutionnalité; M. Etienne Dailly, qui se veut, au Palais du Luxembourg, le vigilant gardien de la Constitution, a surenchéri. Il a fini par être, en partie, écouté. Non sans mal, puisque l'article sur les conditions de la privatisation en est, déjà, à sa troisième version.

L'« impréparation » du texte justifie la prolongation de la discussion parlementaire, même si les corrections sont le fruit de négociations de couloirs et non de débats dans l'hémicycle. Le gouvernement, de plus, ne peut, pour mettre fin au débat en engageant sa responsabilité, arguer de l'encombrement des travaux à l'Assemblée nationale. Elle n'aura rien à faire une fois qu'elle aura adopté le projet d'habilitation. Impossible de faire débattre de la modification du mode de scrutin, l'UDF n'acceptant de la voter qu'une fois connu le détail du découpage des circonscriptions, ce que la place Beauvau ne peut encore lui fournir. Le collectif budgétaire est, lui, prêt mais la commission des finances, occupée par le projet de loi en cours de discussion, n'a pas le temps de l'examiner.

La loi sur l'audiovisuel ? Les arbitrages sont difficiles à rendre entre le ministère de la communication et l'hôtel Matignon, d'autant que le groupe UDF, mercredi, a redit son soutien à M. François Léotard. Les autres ministres n'ont rien de suffisamment prêt à être présenté au Parlement.

L'Assemblée nationale va-t-elle être mise en chômage technique ? Pas tout à fait. Le gouvernement a ressorti, des tiroirs du Palais du Luxembourg, la proposition de loi sur la presse, qui ne se voulait qu'un contre-projet à la loi Fillioud. Mais il faudra à la commission des affaires culturelles le temps de l'examiner, même si la gauche est moins exigeante que la droite ne l'avait été pour le projet du gouvernement Mauroy. Résultat : entre le vote de la loi d'habilitation économique et sociale et le 20 mai, aucun texte ne sera débattu dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

Si les ministres veulent faire adopter, avant les vacances des parlementaires (même avec une longue session extraordinaire), le vaste programme de réformes législatives qu'ils ont adopté, il va leur falloir sérieusement pousser les feux.

THIERRY BRÉHIER.

Travail temporaire, flexibilité et participation

Achevant l'examen de l'article du projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à prendre des mesures pour l'emploi, l'Assemblée entend M. Philippe Séguin. Le ministre précise, à propos du travail temporaire, que les salariés y ayant recours pourront continuer à bénéficier des mêmes avantages que ceux qui travaillent à temps complet. Leur priorité pour bénéficier d'un emploi à temps plein, s'ils le désirent, dans l'entreprise, ne sera pas modifiée. En revanche, là aussi, le ministre compte alléger les formalités du contrat écrit, celles que doivent remplir les sociétés de placement, et assouplir le mode de calcul des seuils sociaux.

Le gouvernement veut aussi modifier la loi Delebarre sur la flexibilité. Le nouveau texte est ainsi rédigé : le gouvernement pourra *« apporter aux dispositions du code du travail relative à la durée du travail et à l'aménagement du temps de travail les modifications permettant, compte tenu des négociations entre les partenaires sociaux, d'adapter les conditions de fonctionnement des entreprises aux variations de leur niveau d'activité et aux conditions économiques générales. »*

M. Séguin précise qu'il prendra des mesures législatives, quel que soient les résultats des négociations sociales, qu'il n'y aura plus de lien obligatoire entre aménagement du temps de travail et sa réduction, et qu'une place sera faite aux accords d'entreprise. En réponse aux amendements socialistes, il ajoute que les règles actuelles sur les heures supplémentaires et le repos compensateur ne seront pas modifiées.

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, vient lui-même défendre l'alinéa permettant de créer des *« zones d'emploi »*. Le texte proposé est le fruit de compromis au sein du gouvernement, le ministre de l'industrie ayant longtemps défendu la création de véritables « zones franches ». Là encore, la rédaction initiale est modifiée ; elle devient : *« en vue d'inciter à la création d'emploi* (le gouvernement pourra) *consentir, pour une durée limitée, aux entreprises situées dans certaines zones où la situation de l'emploi est particulièrement grave, des exonérations ou des réductions d'impôts d'Etat ou de cotisations sociales ou encore modifier pour une période limitée les règles d'assiettes des impôts d'Etat auxquels ces entreprises sont assujetties. »*

Les socialistes se félicitent que les impôts locaux ne soient plus concernés et que les exonérations soient limitées dans le temps. Aux interrogations de MM. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne) et Jean Le Garrec (PS, Nord), M. Madelin répond que ce nouveau dispositif ne remplacera pas les *« zones de conversion »* créées par M. Pierre Mauroy ou le plan pour le Nord-Pas-de-Calais. Ces nouvelles zones *« ne seront pas une mesure de substitution : elles seront un plus, pas un moins »*, affirme-t-il. Pour lui, il ne s'agit pas d'un nouvel élément de la politique d'aménagement du territoire mais, *« dans des régions de pauvreté,* [il faut] *offrir un parc industriel limité à un certain nombre d'hectares où les bâtisseurs bénéficieront d'avantages spécifiques par rapport aux autres entreprises ou aux autres régions »*, et cela en s'inspirant de modèles étrangers, notamment belge ou irlandais.

M. Madelin ajoute aussi qu'il y aura des *« critères d'éligibilité pour ces investissements »* afin de ne pas *« déshabiller Pierre pour habiller Paul »*, que les *« règles de la concurrence soient respectées »*, qu'il n'y aura pas de *« déréglementation sociale »* et que le SMIC ne sera pas modifié. Le ministre de l'industrie souhaite que les partenaires sociaux *« soient pleinement associés à la mise en œuvre de ce dispositif et qu'un intergroupe d'études parlementaire soit constitué sur ce sujet pour examiner la situation »*. Cette partie de la loi est adoptée par 287 voix (RPR, UDF) contre 250 (PS, PC), le FN s'abstenant. Après que les communistes ont défendu, sans succès, un certain nombre d'amendements de principes, l'ensemble du texte concernant l'emploi est adopté par 291 voix (RPR, UDF) contre 247 (PS, PC), le FN s'abstenant.

Dans le débat sur la participation, M. Séguin modifie la rédaction initiale du projet. Il propose d'écrire ainsi l'alinéa sur la présence des salariés dans les conseils d'administration : le gouvernement peut *« modifier la législation sur les sociétés commerciales afin d'offrir aux sociétés anonymes la faculté d'introduire dans leurs statuts des dispositions prévoyant que des représentants du personnel salariés siégeront, avec voix délibératives, au sein du conseil d'administration ou du conseil de surveillance »*. Il donne ainsi satisfaction à une partie de sa majorité qui souhaitait que les salariés participent aux organes de gestion en tant que tels, et non en tant qu'actionnaires.

Les communistes ne partagent pas du tout cette analyse : *« Ce que vous recherchez, c'est en définitive l'intégration totale des salariés »*, affirme M. Georges Hage (PC, Nord). Les socialistes paraissent divisés dans leur appréciation, qui restent toutefois globalement négative. Pour M. Le Garrec, la participation est *« une fausse fenêtre »* : M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) explique que *« le détenteur du pouvoir restera le propriétaire du capital »* ; M. Christian Pierret dit qu'il n'a pas d'*« objection de principe »*, mais souligne que l'on est loin de la cogestion à l'allemande, et remarque, comme M. Coffineau, que ce sont les actionnaires qui seront juges de l'opportunité d'introduire des représentants des salariés dans les conseils d'administration, puisque aucune n'est liée.

Le Front national, lui, craint surtout que cette participation ne mette à mal *« le droit des actionnaires »*. C'est ce que souligne M. François Porthea de la Morandière (FN, Pas-de-Calais) en refusant au gouvernement le droit *« de légiférer à l'intérieur des entreprises »*. Il est cependant rassuré par les explications de M. Séguin, qui confirme qu'il ne sera *« porté aucun préjudice aux droits des actionnaires par voie d'ordonnance »*.

La possibilité de modifier la législation sur l'intéressement et la participation est adoptée par 291 voix (RPR, UDF) contre 249 (PS, PC), le FN s'abstenant.

Th. B.

LE FRONT NATIONAL ET LES MOTIONS DE CENSURE

M. Jean-Pierre Stirbois, vice-président du groupe du Front national à l'Assemblée nationale, a indiqué, au cours d'une rencontre avec les journalistes, mardi 29 avril, que les députés de son groupe ne voteraient pas une motion de censure qui serait éventuellement déposée par les socialistes contre le projet de loi d'habilitation en matière économique et sociale.

En revanche, M. Stirbois n'a pas exclu le vote d'une telle motion si elle était déposée contre le projet de réforme électorale. Le député du Front national a rappelé en effet que son parti était fondamentalement hostile au rétablissement du scrutin majoritaire. Il a précisé qu'au cours du débat sur la réforme électorale le Front national déposerait un amendement tendant à introduire une dose de proportionnalité qui s'inspirera du système imaginé par M. Valéry Giscard d'Estaing, et qui prévoyait qu'un certain nombre de députés seraient élus à la représentation proportionnelle.

M. Stirbois a également indiqué que son groupe ferait de constants rappels au règlement pour lutter contre l'absentéisme parlementaire. Se référant à l'article 62 du règlement de l'Assemblée nationale, il demandera, chaque fois que de besoin, que les votes exprimés par les députés le soient personnellement, et non par le système des clés, que seuls tournent les députés présents dans l'hémicycle.

La nouvelle rédaction des articles sur la privatisation

Nous publions ci-dessous les amendements du gouvernement présentant la nouvelle rédaction des articles relatifs à la privatisation du projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale.

ARTICLE 4

I. – Rédiger ainsi cet article :

« Sera transférée du secteur public au secteur privé, au plus tard le 1er mars 1991, la propriété des participations majoritaires détenues directement ou indirectement par l'Etat dans les entreprises figurant sur la liste annexée à la présente loi ;

Ces transferts seront effectués par le gouvernement aux règles définies par les ordonnances mentionnées à l'article 5. » ;

II. – En conséquence, compléter le projet de loi par l'annexe suivante :

Agence Havas. Compagnie de Saint-Gobain ; Compagnie des Machines Bull ; Compagnie générale d'électricité ; Compagnie générale de constructions téléphoniques ; Pechiney ; Rhône-Poulenc SA ; Société Matra ; Société nationale Elf-Aquitaine ; Thomson SA.

Les Assurances générales de France IARD ; Les Assurances générales de France-Vie ; Les Assurances nationales, Compagnie française d'assurances et de réassurances, incendie, accidents et risques divers ; Les Assurances nationales, Compagnie française d'assurances sur la vie; Les Assurances nationales; Société française de capitalisation ; L'Union des Assurances de Paris-Capitalisation ; L'Union des Assurances de Paris-IARD ; L'Union des Assurances de Paris-Vie ; Mutuelle générale française-accidents ; Mutuelle générale française-vie ; Société centrale du Groupe des Assurances générales en France ; Société centrale du Groupe des Assurances nationales ; Société centrale du Groupe Union des Assurances de Paris.

Banque Chaix ; Banque de Bretagne ; Banque de la Hénin ; Banque de l'Union Européenne ; Banque du Bâtiment et des Travaux publics ; Banque Hervet ; Banque Indosuez ; Banque industrielle et mobilière privée ; Banque Laydernier ; Banque Monod ; Banque nationale de Paris, Banque Odier Bungener Courvoisier, Banque Paribas, Banque parisienne de crédit, Banque régionale de l'Ain, Banque régionale de l'Ouest, Banque Scalbert-Dupont, Banque Sofinco, Banque Tarneaud, Banque Vernes et commerciale de Paris, Banque Worms, Crédit chimique, Crédit commercial de France, Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, Crédit industriel de Normandie, Crédit industriel de l'Ouest, Crédit industriel et commercial de Paris, Crédit lyonnais, Crédit du Nord, Européenne de Banque, Société bordelaise de crédit industriel et commercial, Société centrale de Banque, Société générale, Société générale alsacienne de Banque, Société lyonnaise de Banque, Société marseillaise de crédit, Société nancéienne de crédit industriel et Varin-Bernier, Union de banque de Paris, Compagnie financière de crédit commercial de France, Compagnie financière de crédit industriel et commercial, Compagnie financière de Paribas, Compagnie fiancière de Suez.

ARTICLE 5

Rédiger ainsi cet article :

« Le gouvernement est habilité, dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi et dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution :

I. – A fixer, pour le transfert des entreprises figurant sur la liste mentionnée à l'article 4 et pour la délivrance de l'autorisation administrative relative aux opérations *mentionnées au second alinéa du II* de l'article 8 :

– Les règles d'évaluation des entreprises et de détermination des prix d'offre ;

– Les modalités juridiques et financières de transfert ou de cession et les conditions de paiements :

– Les modifications des dispositions restreignant l'acquisition ou la cessibilité des droits tenus sur les entreprises concernées ;

– Les conditions de la protection des intérêts nationaux ;

– Les conditions de développement d'un actionnariat populaire et d'acquisition par le personnel de chaque société et de ses filiales d'une fraction du capital ;

– Le régime fiscal applicable à ces transferts et cessions.

II. – A définir, pour les autres cas visés à l'article 8, les conditions de délivrance de l'autorisation administrative.

III. – A définir les conditions de la régularisation des opérations intervenues préalablement à l'entrée en vigueur de la présente loi. »

ARTICLE 6 (1)

Rédiger ainsi cet article :

« Dans les entreprises mentionnées à l'article 10 de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public et figurant sur la liste mentionnée à l'article 4 de la présente loi, il sera procédé à la désignation, par décret en conseil des ministres, du président du conseil d'administration ou du président-directeur général selon le cas. Dès cette nomination, le mandat des membres des conseils d'administration désignés, le cas échéant, en application du 2° de l'article 5 de ladite loi et actuellement en fonction prendra fin. »

ARTICLE 8

Rédiger ainsi cet article :

« I. – Sont approuvés par la loi les transferts au secteur privé de la propriété :

– Des entreprises dont l'Etat détient directement plus de la moitié du capital social ;

– Des entreprises qui sont entrées dans le secteur public en application d'une disposition législative.

II. – Les opérations ayant pour effet de réaliser un transfert du secteur public au secteur privé de propriété d'entreprises autres que celles mentionnées au I ci-dessus sont soumises à l'approbation de l'autorité administrative, dans des conditions fixées par les ordonnances mentionnées à l'article 5.

Nonobstant toute disposition législative contraire, toute prise de participation du secteur privé au capital social d'une entreprise dont l'Etat détient directement plus de la moitié du capital social et qui n'a pas pour effet de transférer sa propriété au secteur privé, est soumise aux conditions d'approbation mentionnées à l'alinéa précédent. »

(1) Il n'y a pas de modification à l'article 7 puisque cet article fixe seulement, conformément à *l'article 38 de la* Constitution, la date de dépôt devant le Parlement (au plus tard le 31 décembre 1986) du projet de loi portant ratification des ordonnances.

« Cent fois sur le métier... »

« Le gouvernement veut aller vite. » Depuis l'arrivée de M. Chirac à Matignon, telle est la devise du nouveau gouvernement. Sa volonté de légiférer par ordonnances est là pour le prouver. A peine les décrets d'attributions ministérielles étaient-ils parus et les cabinets composés que déjà les textes étaient mis en chantier. Le plus important d'entre eux – le projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances – avait droit à une première mouture dès fin mars, et, le 9 avril, il était fin prêt pour être déposé *sur le bureau* de l'Assemblée nationale. Rarement, un gouvernement nouvellement installé aura fait autant diligence...

A condition de ne pas confondre vitesse et précipitation : depuis le dépôt de son texte, le gouvernement ne cesse de le corriger et de le raturer. Dans le projet de loi d'habilitation, il y avait cinq articles portant sur le transfert d'entreprises du public au privé (article 4 à article 8). Il y a déjà eu deux vagues d'amendements.

Avant même le débat parlementaire, sept amendements avaient été déposés et non des moindres (*le Monde* du 23 avril).

Après ce premier *lifting*, les passages pouvant prêter à contestation constitutionnelle commençaient à se raréfier. Néanmoins, les 26 et 28 avril, le gouvernement, tel Pénélope, a repris son ouvrage et déposé quatre nouveaux amendements. Cette fois, l'article 4 désigne nominativement les entreprise privatisables. Dans le texte précédent, elles étaient recensées par leurs références législatives.

« Ceci pour mettre fin à un débat stérile et éviter toute confusion dans l'interprétation », explique-t-on dans l'entourage de M. Cabana, ministre délégué chargé de la privatisation. L'article 5, déjà remodelé, échappe, sauf quelques détails formels, à la révision. En revanche, l'article 6 prend un grand coup de neuf. Il précise que les PDG qui sont statutairement nommés par décret le seront en conseil des ministres en conformité avec la procédure qui s'applique aujourd'hui. *« Une lecture rapide pouvait laisser penser que nous voulions toucher à la procédure de nomination »*, expliquent les services de M. Cabana. De même que disparaît la précision sur le point de départ de ces nominations (*« à compter de la promulgation de la présente loi »*). *« Ce n'était juridiquement pas indispensable. La formule n'impliquait aucun délai pour une mesure qui a, de toute façon, un caractère impératif. »*

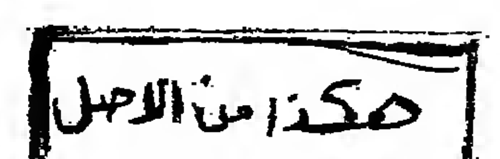
Pas de régime transitoire

Mais surtout une coupe franche amputa l'article 6 de ses trois derniers alinéas qui prévoyaient la composition des conseils d'administration des entreprises privatisables en période transitoire. C'est-à-dire en attendant que la loi de 1966 soit modifiée pour organiser la représentation des salariés au sein des conseils d'administration. *Exit* la transitoire. *« La représentation des salariés est un bon principe »*, affirme-t-on Rue de Rivoli, *« nous allons la mettre en œuvre le plus vite possible en modifiant la loi de 1966. »* Il est donc inutile de compliquer la vie des entreprises privatisables en leur faisant adopter un régime transitoire qui risque de ne durer que quelques mois. D'ici là, les choses resteront en l'état.

Enfin l'article 8 sur la *« respiration »* du secteur public (ce qui ne relève pas de la procédure de privatisation) est entièrement réécrit. Là où le précédent texte énumérait les cas de respiration par simple autorisation administrative, le nouveau texte préfère définir le champ de la loi, rejetant par voie de conséquence le reste dans le domaine de l'autorisation administrative. Doit-on y voir la possibilité d'un processus de privatisation plus facile (puisque par autorisation administrative) et qui ne dirait pas son nom ? *« Il n'en est pas question »* répond-on chez M. Cabana, *« il s'agit d'une rédaction plus précise, et plus longue, qui ne change rien sur le fond. »*

Ainsi revisité, le projet de loi présente un *look* plus constitutionnel. Encore faudrait-il être sûr qu'un troisième ravalement n'est pas en préparation. L'entourage de M. Cabana *soutient* que les derniers amendements déposés le sont *« pour solde de tout compte »*. Les députés auraient, en tout cas, mauvaise grâce à se plaindre du risque de vote bloqué qui plane sur le projet de loi d'habilitation. Auraient-ils été capables, eux, de le modifier aussi substantiellement que le fit de lui-même le gouvernement ?

CLAIRE BLANDIN.



POLITIQUE

M. Giscard d'Estaing tous azimuts

M. Valéry Giscard d'Estaing est coutumier de ces opérations multimédias qui lui permettent en un seul jour d'être présent, et, si possible en vedette, dans les journaux, à la radio et à la télévision. Mardi 29 avril, il a à nouveau choisi ce genre de coup médiatique en cumulant un entretien à *la Croix* (daté du 30 avril), un passage à l'émission « Découvertes » de Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1, et un autre au journal télévisé de 20 heures sur TF 1.

Le tout pour expliquer son échange de lettres avec M. Reagan, comme il avait pu le faire quelques heures plus tôt devant le groupe UDF de l'Assemblée nationale. Le message ? *« Je dis ce que je pense. Je continuerai à le faire. Je ne dois rien à personne sauf à mes électeurs. »*

Au passage, l'ancien président a pu dire à nouveau ce qu'il pense de la représentation dyarchique de la France au sommet de Tokyo et annoncer qu'il prendra des initiatives en faveur d'*« un renforcement des institutions européennes »* et aussi de l'élection au suffrage universel du président du conseil européen.

Ce faisant, M. Giscard d'Estaing entend bien ne pas faire oublier son statut un peu particulier, sur la scène politique française, d'ancien président de la République « en activité » et se poser en observateur privilégié — et de plus en plus critique — de la politique étrangère de la France.

Il parle pour rappeler aussi que, étant à l'origine de la création de l'UDF, il ne peut que se préoccuper du sort de cette confédération. Confédération qui a permis *« la rencontre de l'humanisme et de la modernité »*, qui *« apporte le message le plus complet et le plus approprié aux besoins de la collectivité »*, qui n'a jamais *« été aussi forte »*, même si elle doit encore *« progresser »*, notamment en affirmant *« sa vocation à gouverner la France »*, à devenir la *« première force politique de la future majorité libérale »*.

Il parle enfin pour affirmer qu'il est favorable à une réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Là encore, il prendra une initiative afin que cette réforme soit engagée *« avant la prochaine élection présidentielle »*.

Le vigilant gardien du libéralisme

La politique étrangère, l'Europe, les institutions, le programme, les partis : M. Giscard d'Estaing, pas plus qu'en mai 1981, ne se résout à choisir un terrain d'intervention privilégié. Il mène l'offensive tous azimuts, semble vouloir être présent sur tous les fronts.

Avec d'autant plus d'insistance, semble-t-il, que ses jeunes collègues du PR, en participant au gouvernement, peuvent asseoir leur crédit ; qu'ils engagent une mise en application d'un libéralisme nouveau dont M. Giscard d'Estaing se voulait bien le champion et aujourd'hui le vigilant gardien ; qu'ils se retrouvent aussi engagés dans une expérience qui, si elle réussit, profite à M. Jacques Chirac et, si elle échoue, remet solidement en selle M. Barre.

Si l'ancien président de la République ne reprenait pas l'offensive aujourd'hui, quand pourrait-il la reprendre ? C'est du moins le raisonnement que semble tenir le principal intéressé. Prudent peut-être, il n'est pas favorable à l'organisation de primaires au sein de l'UDF pour départager les présidentiables, mais au moment où plusieurs voix s'élèvent pour manifester la nécessité de désigner ce présidentiable il entend bien redevenir le patron de l'UDF. Avant que chacune des composantes, tiraillées entre les exigences de loyauté à l'égard d'un gouvernement auquel elle participe et les nécessités d'un combat politique vital pour elles, ne secouent une tutelle qu'elles jugeraient trop pressante.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Réduction du nombre des énarques

M. Hervé de Charette, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et du Plan, a décidé — par arrêté — de réduire sensiblement le nombre des places offertes au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

Ainsi, pour les concours de 1986, le nombre des places passera de 160 à 129. Cette tendance sera confirmée pour 1987. Toutefois, pour le moment, le gouvernement ne supprime pas la « troisième voie » instaurée par la loi en 1982, bien qu'il étudie des solutions qui permettront d'assurer une diversification du recrutement tout en maintenant sa qualité.

De même n'est pas encore révisée la disposition permettant le recrutement sans concours d'anciens élèves de l'Ecole normale supérieure qui, en 1985, avait entraîné de nombreuses protestations.

M. de Charette, qui a annoncé son intention de revoir l'ensemble du problème du recrutement de la haute fonction publique (*le Monde* du 25 avril), justifie ainsi sa décision : *« Les effectifs des promotions de l'ENA ont pratiquement triplé depuis les années 60. Cette augmentation ne correspond pas aux besoins réels des services de l'Etat.*

» L'objectif du gouvernement est de procéder progressivement à un recentrage des missions de l'Etat, déjà réduites par la décentralisation. Cet objectif doit être traduit en termes de recrutement des agents publics devant assurer les fonctions de responsabilité et de conception.

» L'existence de promotions trop importantes provoque des disparités trop flagrantes entre des agents de qualité équivalente, tant en ce qui concerne l'intérêt des tâches qui leur sont confiées que le développement de leur carrière.

» La mesure prise permettra d'améliorer du même coup la situation des attachés d'administration en leur offrant des perspectives nouvelles davantage en rapport avec leurs qualifications. »

Plans-reliefs : l'escalade se poursuit

M. Pierre Mauroy a brièvement rencontré, hier, M. Jacques Chirac pour plaider le maintien des plans-reliefs à Lille. Apparemment, il n'a pas été entendu. Le point de vue du maire de Paris et celui du maire de Lille sont totalement divergents. Le premier entend annuler le dépôt d'une collection nationale fait par l'Etat dans *« des conditions douteuses »* et pour le moins hâtives. La convention autorisant son transfert a été signée le 14 mars, date à laquelle 80 % des maquettes avaient déjà fait le voyage. *« C'est un contrat rétroactif, donc nul »*, fait-on savoir au ministère de la culture. M. Mauroy entend, lui, que les engagements de l'Etat, fussent-ils tardifs, soient respectés. Il a d'ailleurs chargé l'avocat de la Ville de Lille, Me Jean Descamp, de déposer aujourd'hui devant le tribunal administratif de la municipalité *« un mémoire en annulation pour illégalité »* à l'encontre de la décision du secrétaire d'Etat à la culture, M. de Villiers.

Voudra-t-on récupérer les maquettes par la force ? *« J'espère qu'il* n'y *aura pas de voies de fait, et pourtant je le redoute,* a déclaré M. Pierre Mauroy à l'issue de sa rencontre avec le premier ministre. *Aussi un cordon symbolique entourera le bâtiment où sont entreposées les caisses. Toutes les issues seront fermées à clef de manière à ce que les voies de fait soient caractérisées. »* La population lilloise, qui se range, apparemment, toutes opinions confondues, derrière son maire, est conviée pour la deuxième fois en moins d'une semaine à visiter les salles où l'installation des maquettes a été prévue.

E. de R.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Bernard Pons veut effacer le « statut Pisani »

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Le plan de *« sauvegarde de la démocratie »* en Nouvelle-Calédonie que M. Bernard Pons a présenté, ce mercredi 30 avril, au congrès du territoire constitue une remise en cause fondamentale de l'édifice institutionnel mis en place par le précédent gouvernement à l'initiative de M. Edgard Pisani. Le nouveau ministre des départements et territoires d'outre-mer conserve, certes, dans son avant-projet de loi de programme, le découpage régional institué par la loi du 23 août 1985. Mais il transforme ce cadre en coquille vide.

Il retire en effet aux quatre régions créées par ce texte les compétences qui leur avaient été octroyées aux dépens de l'Etat et du territoire : il les prive de financement en abrogeant les ordonnances fiscales de novembre 1985 qui transféraient à leur profit les produits de plusieurs impôts locaux ; il leur enlève tout pouvoir d'intervention directe dans les affaires rurales en prononçant la dissolution de l'office foncier et de l'office de développement des régions, ainsi qu'en abrogeant les ordonnances foncières prises en 1982 et 1985. Les présidents des conseils de région n'ont plus, dans ce schéma, qu'un pouvoir exécutif extrêmement réduit.

« La portée universelle de la civilisation française »

L'objectif politique affiché par M. Pons se situe résolument à l'opposé de celui de M. Pisani. L'ancien ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie avait cherché un partage équilibré des pouvoirs, en permettant à la communauté canaque, indépendantiste à plus de 80 %, d'agir dans les trois régions contrôlées par le FLNKS. Le référendum d'autodétermination était prévu en principe avant le 31 décembre 1987. Le nouveau ministre des DOM-TOM tourne le dos à cette perspective, au nom de la majorité électorale de l'ensemble du territoire, qui s'était prononcée à l'automne dernier à plus de 60 % des suffrages en faveur des listes anti-indépendantistes. M. Pisani voulait que les régions de brousse contrôlées par les indépendantistes se développent avec l'apport des ressources financières de la communauté caldoche centrée à Nouméa ; M. Pons rétablit le dispositif fiscal favorable à celle-ci, mis au point par l'ancien gouvernement territorial de M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, aujourd'hui président du Congrès (les anti-indépendantistes y disposent de la majorités des sièges).

Le plan de M. Pisani confiait aux conseils de région le pouvoir d'arbitrer les contentieux fonciers ; celui de M. Pons va en sens contraire puisqu'il confie cette tâche à une agence de développement rural et d'aménagement foncier présidée par le haut commissaire (le représentant de l'Etat), et contrôlée par les élus de la majorité territoriale, c'est-à-dire par les amis de MM. Lafleur et Ukeiwé.

Toutes ces modifications renforcent le pouvoir du haut-commissaire auquel sera dévolu en particulier le soin de financer les conventions qu'il pourra passer au nom de l'Etat avec les collectivités locales pour la réalisation des équipements collectifs et des opérations d'intérêt public. Il s'agit là d'un retour à un régime d'administration directe que M. Pons justifie par une double priorité : le maintien de l'ordre public et le développement du territoire, pour lequel le gouvernement a retenu une enveloppe de 385 millions de francs, qui doivent être consacrés à la relance économique et sociale, à l'assainissement des finances du territoire et à l'indemnisation des victimes des événements des deux dernières années.

> *Le ministre des DOM-TOM propose une nouvelle organisation largement inspirée par les thèses des anti-indépendantistes.*

Avant d'exposer son projet, le ministre des DOM-TOM a prononcé devant les membres du Congrès un réquisitoire contre la politique menée par la gauche en Nouvelle-Calédonie : *« Pendant cinq ans, des gouvernements sans conviction ont laissé s'installer le doute dans l'outre-mer français (...). Ces gouvernements ont méconnu des citoyens qui, au-delà de leurs coutumes, de leur culture et de leurs traditions, affirment la portée universelle de la civilisation française. Ils ont été plus attentifs aux sirènes de la violence et de la désunion qu'aux voix qui, du Pacifique aux Caraïbes, de l'océan Indien aux limites du pôle, clament leur exigence et leur fierté d'être Français. Le gouvernement précédent a laissé croire qu'on pouvait recourir à la violence en toute impunité. Il a, par son attitude, encouragé une minorité à tenter, avec son appui, de s'imposer à la majorité des Calédoniens. Il a, à l'occasion des élections régionales, donné le sentiment à une grande majorité d'électeurs que la démocratie était bafouée (...). C'est une lourde responsabilité pour lui, mais c'est aussi un lourd héritage pour nous (...). Aujourd'hui, la France s'est donné un nouveau gouvernement, et la période de doute s'achève. »*

Toutefois, le plan de M. Pons ne se borne pas à défaire ce qui avait été entrepris sous l'impulsion de MM. Mitterrand et Pisani. Soulignant que *« ce réaménagement des pouvoirs est temporaire »*, le ministre des DOM-TOM veut construire à son tour. Il a annoncé la mise en chantier d'un nouveau statut *« qui s'appuiera sur une très large autonomie et sur une véritable régionalisation »*. A moyen terme, le découpage régional actuel sera donc modifié : *« Mal conçues, mal organisées, mal préparées à une multitude de tâches auxquelles elles ne savent pas encore parfaitement faire face, les régions devront, le moment venu, être repensées en concertation avec l'ensemble des parties intéressées. »*

Une fois ce nouveau statut élaboré, la population du territoire sera consultée par référendum *« dans un délai maximum d'un an »*. *« La Nouvelle-Calédonie, c'est la France, mais c'est la France parce que ses habitants le veulent et ce sera la France tant qu'ils le voudront,* a déclaré M. Pons. *Vous serez donc appelés, dès que les circonstances le permettront, dès que la sécurité, mais aussi la sincérité du vote seront assurées, à dire une fois encore oui à la France avec l'assurance d'un statut rénové ou, au contraire, à choisir la voie de l'indépendance. »*

« Des menteurs »

La consultation référendaire serait donc différente de celle retenue par la loi du 23 août 1985, qui prévoit que la population du territoire sera appelée à se prononcer *« sur l'accession à l'indépendance et l'association avec la France »*. En revanche, la formule choisie par M. Pons rejoint celle que préconisait M. Georges Lemoine, ancien secrétaire d'Etat (socialiste) au DOM-TOM, qui s'occupait de la Nouvelle-Calédonie avant que le dossier soit confié à M. Pisani. *« Ma conviction intime est que le gouvernement propose les solutions les plus équitables et les plus équilibrées pour sortir la Nouvelle-Calédonie de ses malheurs »*, a ajouté l'ancien secrétaire général du RPR. A l'adresse des extrémistes de droite, M. Pons a souligné : *« Seule une attitude d'ouverture et de dialogue préservera les chances d'un avenir heureux pour le territoire. »* A l'adresse des militants indépendantistes, il a affirmé : *« Dans une démocratie, il n'est pas envisageable d'imposer la volonté d'une minorité et, en tout état de cause, l'indépendance aujourd'hui ne serait que regrets économiques, affrontements et sans doute, à terme rapproché, dépendance sous la pression d'intérêts sans rapport avec ceux de la Nouvelle-Calédonie. » « Mais je voudrais dire aux uns et aux autres,* a conclu le ministre, *que le gouvernement ne tolèrera aucun extrémisme ni aucune violence nouvelle. La loi républicaine doit être appliquée sans défaillance et être respectée par tous. Nous prenons le parti de l'intelligence et de la raison. »*

Préparée avec le principal porte-parole du courant majoritaire, M. Jacques Lafleur, député RPR, le discours de M. Pons a été applaudi par les conseillers du Rassemblement pour la Calédonie dans la République et par ceux du Front national. Les élus du FLNKS sont restés silencieux. Le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, ne nous cachait pas, quelques instants plus tard, son amertume et son inquiétude : *« Le statut de MM. Fabius et Pisani est réduit à une peau de chagrin. Parler de réconciliation après avoir été si précis sur le mépris de la revendication d'indépendance, c'est un discours de provocation. Le discours rétrograde sur la question foncière nous fait revenir à la fin de la loi cadre en 1985. Tout cela confirme ce que me disaient les Algériens : Ne fais jamais confiance aux Français, ce sont des menteurs ! Je pense que c'est vrai. Il ne faut faire confiance à aucun gouvernement de la France, car le gouvernement de la France dit une chose avec une majorité, et une autre chose avec une autre majorité. Nous allons entrer dans une période à la [illegible] avec ses peaux de banane, ses hommes soudoyés, à la limite, les disparitions tout à fait hasardeuses... Nous, nous allons aller en France pour essayer de dire aux gens qui voudront nous entendre : attention, casse-cou ! »*

Le chef du mouvement indépendantiste quittera Nouméa, vendredi, en compagnie des deux autres présidents de région indépendantistes, MM. Léopold Jorédié et Yeiwéné Yeiwéné. M. Tjibaou et ses amis se proposent de mettre en garde les parlementaires et l'opinion métropolitaine contre les risques de nouvelles confrontations violentes que recèle, selon lui, le plan de M. Pons, dans la mesure où il ébranle le précaire *modus vivendi* des élections du 29 septembre dernier.

ALAIN ROLLAT.

● *Incidents à Saint-Denis-de-la-Réunion.* — Un CRS a été blessé au cours de violents affrontements entre forces de l'ordre et sympathisants du Parti communiste réunionais (PCR), mardi matin 29 avril, aux abords du palais de justice de Saint-Denis-de-la-Réunion, où trois affaires concernant les élections cantonales d'août 1985 passent en jugement. Les incidents ont éclaté après que Me Jacques Vergès eut récusé la composition du tribunal qui devait juger les mandataires du PCR inculpés d'infraction au code électoral et alors que des élus communistes avaient laissé entendre que les forces de l'ordre allaient empêcher les cent cinquante témoins cités par la défense de pénétrer dans la salle.

LA CONTESTATION AU PCF

Un responsable CGT remplace le secrétaire « rénovateur » de la fédération du Puy-de-Dôme

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Les rénovateurs de la fédération communiste du Puy-de-Dôme sont désormais cadenassés. Au cours d'une réunion du comité fédéral, tenue le lundi 28 avril pendant sept heures et demie, un rapport voté par trente voix pour, seize voix contre et deux abstentions, aboutit à la mise à l'écart de deux membres du secrétariat fédéral signataires de *« l'appel des 1000 »*, en faveur d'un vingt-sixième congrès.

Il s'agit du premier secrétaire, M. Jean Vilanova, proche de M. Pierre Juquin, et de M. Jean-Pierre Antignac, un permanent, ancien ouvrier de chez Michelin. Ces limogeages en douceur marquent l'aboutissement d'une longue période de convulsions à la tête de cette fédération. Ils étaient prévisibles depuis la réunion du bureau fédéral du mardi 15 avril animée par M. Gérard Alezard, membre du comité central du PCF et du bureau confédéral de la CGT (*le Monde* du 24 avril).

Selon les explications officielles, MM. Vilanova et Antignac ne sont pas sanctionnés. Il s'agit d'un simple remaniement. Il est accédé à la demande ancienne des intéressés de quitter leurs fonctions pour raisons personnelles. Il n'est pas exagéré d'avancer que la direction du PCF a profité de cette aubaine pour résoudre le problème qui lui était posé. Cet argument permet de mieux faire digérer le changement de direction par la base.

En fait, MM. Vilanova et Antignac exigeaient *« un profond débat »* au sein de la fédération avant de partir sous d'autres cieux, géographiques pour l'un, professionnels pour l'autre. Au cours de la réunion, M. Antignac a d'ailleurs présenté une motion réclamant la tenue d'une conférence fédérale. Elle a été repoussée par trente voix contre seize.

M. Vilanova sera remplacé dans ses fonctions par M. Guillaume Laybros dès que ce dernier se sera dégagé de son poste de secrétaire de l'union départementale CGT. Le délai n'a pas été fixé. Il s'explique par la nécessité de résoudre les difficultés soulevées au sein de l'organisation syndicale dont certains membres n'apprécient pas d'avoir appris l'éventualité du renoncement par la presse.

Les animateurs de la mouvance rénovatrice font le dos rond, tout en reconnaissant leur défaite. La plupart se taisent, mais M. Alain Bucheton, maître de recherche au CNRS à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, membre du PCF depuis vingt ans, membre du bureau fédéral, refuse d'observer la consigne de silence : *« Il s'agit d'une opération de normalisation politique. C'est dur à avaler après tant d'années de parti. A quoi sert ma présence puisqu'on ne nous écoute pas ? Je me pose la question de ma démission du bureau fédéral,* confie-t-il, *ils n'acceptent pas les débats. Ils se moquent des dégâts causés par leur attitude. »*

LUBERT TARAGO.

EN BREF

● *Au Sénat, adoption d'une proposition de loi concernant la profession de géomètre expert.* — Seuls les socialistes et les communistes se sont opposés, le mardi 29 avril, à l'adoption d'une proposition de loi *« visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre expert »*, due à l'initiative de MM. Jacques Mossion (Un. cent., Somme), Jean Colin (Un. cent., Essonne) et Roger Boileau (Un. cent., Meurthe-et-Moselle). Pour les sénateurs de la majorité, il s'agissait ni plus ni moins que d'abroger l'un des articles de la loi du 30 décembre 1985 portant amélioration de la concurrence, introduit par voie d'amendement à l'Assemblée nationale le 6 décembre dernier.

Alors que les socialistes estimaient avoir *« corrigé »* une erreur de la loi du 7 mai 1946 instituant l'ordre des géomètres experts, l'opposition d'alors, devenue majorité, considérait que la modification votée revenait à définir l'exercice illégal de cette profession à partir des activités accessoires de celle-ci et à régler, au profit des topographes le conflit latent qui les oppose aux géomètres experts.

Sur ce dernier point, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a souhaité une négociation entre les deux professions et une harmonisation de la législation française avec les directives européennes.

D'autre part, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui était entendu, le mardi 29 avril, par la commission des affaires sociales du Sénat, a annoncé le prochain dépôt sur le bureau de l'Assemblée du palais du Luxembourg, des projets de réforme hospitalière, annoncés par Mme Michèle Barzach, ministre délégué, chargé de la santé et de la famille. M. Séguin a, d'autre part, indiqué que la proposition de loi sur l'aménagement du temps de travail, adoptée par la commission sur proposition de son président, M. Jean-Pierre Fourcade (RI), et de M. Louis Boyer (RI), servira de *« référence constante »* au travail du gouvernement en la matière.

société

JUSTICE

L'AFFAIRE CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

Une information contre X... est ouverte après un vol de documents comptables

Le vol de documents comptables commis sans effraction dans la nuit du 22 au 23 avril, au siège de l'association Carrefour du développement, 18, rue Friant, à Paris (14e), a conduit le parquet de Paris à ouvrir, mardi 29 avril, une information contre X... M. Jean-Pierre Michau, juge au tribunal de grande instance de Paris, instruira le dossier ouvert sous la qualification de *« vol avec usage de fausses clés et de clés volées »*.

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, devait intervenir sur cette affaire, mercredi à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement.

De son côté, M. Christian Nucci, ancien ministre délégué à la coopération et au développement, s'est étonné mardi *« de la publicité »* faite à des *« anomalies »* qu'aurait constatées la Cour des comptes dans le fonctionnement de l'association. Il a annoncé qu'il réagirait *« avec une totale fermeté s'il était établi que l'on avait abusé de sa confiance »*.

Dans une déclaration à l'AFP, M. Nucci a souligné que l'on ne saurait *« préjuger des résultats de cette enquête administrative ni de ceux d'une éventuelle information judiciaire »* ; que, si des anomalies comptables se voyaient confirmées, *« elles n'auraient pu s'accomplir qu'à son insu »*.

Cambriolage sans effraction

Le sommet de Bujumbura, au Burundi, a-t-il servi, en 1984, de paravent à des opérations de politique intérieure ? Les quelques 80 millions de francs qui ont transité par l'association Carrefour du développement, sous couvert, notamment, de l'organisation du sommet franco-africain de 1984, ne semblent pas près de livrer leur secret, les pièces justificatives ayant disparu la semaine dernière lors d'un « cambriolage » commis sans effraction.

Il est désormais acquis que ces 80 millions de francs ont servi à des opérations sans relation avec l'objet social de cette association fondée en 1983 pour promouvoir le développement des pays du tiers-monde et financée par le ministère de la coopération lorsque M. Nucci en était le titulaire. Une partie de ces fonds (67 millions de francs) a été utilisée à l'occasion du sommet de décembre 1984 dans la capitale burundaise et le reste pour d'autres activités non encore précisées. Selon le ministre de la coopération, la plus grande partie de ces dépenses a trouvé justification, mais il subsiste un flou important dans l'explication des autres dépenses réalisées à l'occasion du sommet ou de diverses opérations. Le nouveau ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, a ainsi évoqué le chiffre de *« plus de 10 millions de francs »*, dont la destination *« n'a pu être précisée »*.

Achat de munitions pour 600 000 F, d'une voiture blindée pour 1 million de francs : le sommet, dans lequel l'association a joué le rôle de prestataire de services, a assurément coûté cher. Mais là n'est pas le problème.

La question principale est de savoir si les sommes engagées ont strictement été dépensées dans le cadre du sommet ou d'autres manifestations, ou si une partie a pu être employée à des fins privées, par exemple politiques.

Au ministère de la coopération, on estime qu'une partie des sommes incriminées auraient servi à des fins politiques, mais qu'il y a eu aussi des utilisations « très personnelles » par les destinataires des fonds.

Les documents comptables disparus auraient peut-être permis d'éclairer une partie de l'affaire. Aussi Me Thierry Lévy, avocat de la présidente de l'association, Mme Michèle Bretin-Naquet, s'étonne-t-il de la disparition de ces pièces à conviction. Me Lévy, qui n'est *« pas sûr que cette affaire embarrasse vraiment les socialistes »*, se demande en outre *« si les occupants actuels du ministère de la coopération sont les plus pressés de connaître la vérité »*.

Le silence de M. Chalier

C'est pourtant M. Aurillac qui a porté, lundi sur la place publique, l'existence d'*« anomalies »* dans la comptabilité de Carrefour du développement, dont Mme Bretin-Naquet avait déjà informé le personnel il y a plus de quinze jours, une enquête de la Cour des comptes ayant été engagée depuis la fin de l'année dernière.

L'un des seuls protagonistes à connaître la nature des pièces dérobées au siège de l'association, M. Yves Chalier, ancien directeur de cabinet de M. Nucci, est resté silencieux depuis le début de l'affaire. Non qu'il soit en fuite, précise son avocat, Me Hillel-Maroach, mais il se donne un *« temps de réflexion »*. Trésorier de Carrefour du développement, et donc le seul, avec Mme Bretin-Naquet, à posséder la signature de l'association, M. Chalier a été reçu, le lundi 21 avril, au ministère de la coopération, en compagnie d'une comptable.

Selon le ministère de la coopération, M. Chalier a alors présenté un plein carton de pièces comptables aux collaborateurs de M. Aurillac. Ceux-ci ayant jugé que des *« pièces essentielles »* manquaient toujours, le trésorier de Carrefour du développement a été invité à rapporter les dossiers au siège de l'association pour les faire répertorier. Son chauffeur s'est exécuté. Rue Friant, la secrétaire de l'association, n'ayant pas compris le but de l'opération, a fait transférer de nouveau les documents dans les locaux de la direction de l'administration du ministère. C'est là que les pièces en question ont passé la nuit, avant de reprendre le chemin du quatorzième arrondissement le mardi matin 22 avril, et d'être déposées chez la secrétaire.

Le vol sera constaté le lendemain matin, à 7 heures par la concierge qui vient faire le ménage. Quelques papiers par terre, plusieurs cartons béants et vides : seul le bureau de la secrétaire a été fouillé dans la maison de deux étages qui abrite au fond d'un jardinet planté de jacinthes l'association et sa revue *Actuel développement*. La porte d'entrée n'a pas été forcée. Tout le personnel en a la clef.

Au ministère de la Coopération, on se déclare *« très sceptique »* sur ce cambriolage en forme de « diversion », alors que, affirme-t-on, M. Aurillac a totalement joué le jeu de la « maison de verre » dans cette affaire par rapport à son prédécesseur. L'avocat de Mme Bretin-Naquet, Me Lévy, juge surprenant ce vol intervenu quelques heures après le refus du ministère de prendre possession des dossiers.

Les salariés de l'association n'ont pas été surpris par l'affaire. Mais si certains avaient constaté de longue date que l'argent *« partait vite »*, ils ont été étonnés par l'ampleur des sommes incriminées. Depuis que la Cour des comptes a entamé à la fin de l'année dernière un contrôle au ministère de la coopération, ces employés sont allés de découverte en déconvenue. Deux mois avant les élections, en janvier, Carrefour du développement a été dissous, M. Chalier était nommé liquidateur, et remplacé par une autre association Espace Nord-Sud, sans que le personnel ait compris la raison de cette transformation. Les salaires n'ont pas été versés depuis mars. La revue *Actuel développement* (trente mille exemplaires) dont le soixante-douzième numéro devait sortir début mai, ne pourra pas paraître à temps, les crédits étant bloqués, alors qu'aucune anomalie n'a été constatée dans son fonctionnement.

CORINE LESNES.

A NANCY

A LA CHAMBRE D'ACCUSATION

Supplément d'enquête ordonné après la mort de Mme Aoudache

De notre correspondant

Nancy. – Contrairement aux réquisitions de l'avocat général, qui avait demandé la confirmation du non-lieu, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a ordonné, mercredi 29 avril, dans l'affaire Aoudache (*le Monde* du 22 avril) un supplément d'enquête. Celui-ci a été confié au président de la chambre d'accusation, M. Antoine Vogtensperger.

Dans des circonstances mal précisées, le 15 août 1984, Mme Ouardia Aoudache, quarante-sept ans, mère de onze enfants, mourait après un interrogatoire au commissariat de Jœuf (Meurthe-et-Moselle). Le 14 mai, un non-lieu était prononcé. Mais la plainte pour homicide involontaire déposée par la famille Aoudache ainsi que les conclusions d'une nouvelle expertise médicale relançaient le dossier.

Contrairement aux premières expertises officielles, la dernière concluait à une mort en rapport avec une inhalation de gaz lacrymogène semblable à celui que contiennent les grenades utilisées par les forces de l'ordre. Parlant au nom des neuf policiers visés par le dossier et appartenant à son syndicat, M. Michel Ancillon, secrétaire régional du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), déclarait, mercredi, à la sortie du tribunal de Nancy : *« Je ne peux pas vous dire que cette décision me satisfasse. On peut penser qu'on se dirige vraisemblablement vers une ou plusieurs inculpations. Mais il ne faudra pas alors confondre inculpation et culpabilité. »*

Estimant, en revanche, que la décision de la chambre d'accusation va permettre aux policiers d'avoir accès au dossier, M. Michel Ancillon ajoutait : *« Cette affaire risque de déborder le cadre lorrain et d'interpeller tous les policiers quant à l'utilisation des gaz. »* Selon le secrétaire régional du SNAPC, en cas d'inculpation il ne serait nullement exclu que les organisations syndicales représentatives des policiers demandent à leurs adhérents de ne plus utiliser de gaz lacrymogènes.

JEAN-LOUIS BEMER.

« TXOMIN » EST ÉCROUÉ A GRADIGNAN

Txomin Iturbe, réfugié politique basque, a été inculpé mardi 29 avril par le juge d'instruction de Bayonne, M. Georges Schmidt de la Brélie, d'infraction à arrêté d'assignation à résidence. A l'occasion de sa présentation au parquet, on a appris que des policiers espagnols s'étaient rendus au commissariat d'Hendaye, où était détenu Txomin. Porteurs d'une commission rogatoire d'un juge de l'*Audiencia nacional* de Madrid, ils désiraient l'interroger sur divers attentats survenus récemment en territoire espagnol. Mais le prévenu s'est refusé à toute déclaration. Il a été écroué à la prison de Gradignan (Gironde). – *(Corresp.)*

● *Un militant du Front national condamné pour diffamation envers M. Philippe Seguin.* – M. Bernard Freppel, militant du Front national d'Epinal, désormais conseiller régional de Lorraine depuis mars 1986, a été condamné, mardi 29 avril, à 4 000 francs d'amende et un franc de dommages et intérêts par la cour d'appel de Nancy pour avoir diffamé le maire d'Epinal, M. Philippe Seguin, aujourd'hui ministre des affaires sociales et de l'emploi.

Ce jugement confirme celui rendu en première instance à Epinal sur une affaire qui date des élections cantonales de mars 1985. Dans un tract électoral, M. Freppel avait affirmé que M. Philippe Seguin *« avait voté avec les socialistes la suppression de la loi Peyrefitte « Sécurité et Libertés », encourageant ainsi le terrorisme avec ses amis de gauche »*. *(Corr.)*

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

« Libération » et « l'Evénement du jeudi » condamnés pour diffamation envers M. Gossot, maire de Toul

Nancy. – Pour *« diffamation publique envers un citoyen investi d'un mandat public »*, en l'occurrence M. Jacques Gossot, maire de Toul (Meurthe-et-Moselle), le tribunal correctionnel de Nancy a condamné, mardi 29 avril, MM. Serge July, Denis Robert, du journal *Libération*, et Jean-François Kahn, de *l'Evénement du jeudi*, à 5 000 francs d'amende chacun. En outre, les deux journaux devront verser chacun 50 000 francs de dommages-intérêts à M. Jacques Gossot, 25 000 francs à M. Bernard Weber et 25 000 francs à M. Gabriel Valton.

De notre correspondant

Cette décision est l'épilogue d'un dossier qui a bouleversé l'échiquier politique lorrain à trois mois des élections de mars 1986 et d'un procès fleuve qui a vu défiler plusieurs dizaines de témoins les 26 et 27 mars.

M. Jacques Gossot, maire de Toul, président de l'Association touloise de gestion et d'animation (ATGA), ainsi que MM. Weber et Valton, employés de cette association, s'occupant notamment de l'accueil de réfugiés du Sud-Est asiatique, s'étaient estimés diffamés par la longue enquête parue dans *Libération* du 13 décembre 1985 sous le titre : « Visitez Toul, son maire, sa troupe et ses manœuvres », sous la signature du journaliste Denis Robert.

Sans preuve matérielle, mais sur la foi de nombreux témoignages, le journaliste avait laissé entendre que le maire de Toul usait de ses fonctions pour favoriser certains de ses amis dans des adjudications de travaux publics. De même, l'article laissait supposer que la gestion du foyer des réfugiés du Sud-Est asiatique (désormais fermé) de Toul ainsi que diverses façons de procéder avec certains des six mille réfugiés accueillis depuis 1974 ne semblaient pas très régulières.

Vagues et rumeurs

L'article de *Libération*, repris par *l'Evénement du jeudi*, avait fait l'effet d'une bombe dans la région, y entretenant de nombreuses rumeurs (*le Monde* du 24 décembre 1985). Vice-président du conseil régional de Lorraine, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, M. Jacques Gossot, alors troisième de liste pour les élections régionales, était suspendu du RPR au début du mois de janvier, entraînant d'ailleurs indirectement dans sa chute M. Roland Moine, alors tête de liste aux législatives et secrétaire régional du RPR. Le général Bigeard, lui-même député de Meurthe-et-Moselle, avait distraitement livré au téléphone à un journaliste qu'il n'y avait *« pas de fumée sans feu »*... (*le Monde* du 3 janvier).

Les conséquences de cette affaire restent nombreuses puisqu'un procès satellite du dossier Gossot a encore été plaidé, lundi 28 avril, devant le tribunal de Nancy. Pour ce qui concerne le procès en diffamation, le tribunal de Nancy a précisé dans ses attendus que, *« si les difficultés inhérentes à la profession de journaliste sont réelles, elles ne sauraient en aucun cas dispenser les membres de cette profession d'une obligation de prudence dans la formulation de leurs observations et des conclusions qu'ils en tirent »*. Le tribunal a ajouté qu'en l'espèce *« Denis Robert, au lieu de se contenter de soumettre à l'appréciation de ses lecteurs les faits qui ont été établis au cours des débats et qui auraient déjà pu en eux-mêmes susciter leur étonnement, voire leur réprobation, a eu le tort d'en avancer d'autres pour lesquels il ne disposait d'aucun élément de preuve »* et que, *« en raison de ce manquement à l'obligation de prudence, la présomption de mauvaise foi ne peut être considérée comme détruite »*.

Lors de l'audience, la partie civile avait réclamé 2 millions de francs de dommages-intérêts. *Libération* et *l'Evénement du jeudi* ont annoncé, dès mardi, leur intention de faire appel du jugement.

J.-L. B.

DÉFENSE

Les membres européens de l'alliance atlantique pour une politique aéronautique à long terme

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le coup d'envoi de ce qui pourrait devenir une Europe de l'aéronautique militaire a été donné, lundi 28 avril à Madrid, par la réunion des ministres de la défense du Groupe européen indépendant de programmes (GEIP), qui rassemble les pays européens de l'alliance atlantique. Les ministres ont adopté un programme de travail dont l'objet est de définir une politique de coopération à long terme.

Pour donner l'assise industrielle nécessaire à une politique aussi ambitieuse, les ministres proposent de lancer à bref délai des actions conjuguées en matière d'harmonisation des normes et des méthodes de fabrication, de développement des équipements, de coopération technologique, de formation. C'est là un point de départ. Depuis l'été dernier, faute de s'entendre avec Paris, la RFA, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne ont décidé de construire ensemble l'European Fighter Aircraft (EFA), le chasseur des années 90. Les Français, restés seuls, tentent d'intéresser d'autres partenaires à l'avion de combat européen (ACE), plus léger et moins cher que l'EFA. Néanmoins, M. François Mitterrand a proposé – par le biais de participations croisées – aux pays européens de produire ensemble une famille d'avions militaires.

Les efforts déployés par la diplomatie française, pour que l'initiative du président de la République puisse prendre corps, commencent à porter leurs fruits. Le texte publié à Madrid souligne la volonté des Européens d'entreprendre ensemble un *« effort majeur »* et de ne pas le limiter à quelques projets, mais à l'ensemble du secteur.

Cependant, l'exercice ne va pas se dérouler exactement comme on le souhaitait à Paris. Les Français, qui rêvaient sans doute de prendre la direction de l'opération, avaient proposé la création d'une structure d'accueil spécifique : le Groupement d'étude pour l'aviation militaire (GEPAM) (*le Monde* du 12 mars). Cette suggestion s'est heurtée à la résistance des partenaires, séduits par le projet lui-même mais désireux d'éviter une maîtrise française. Il a donc été entendu de retenir l'initiative, mais de la mettre en œuvre, non pas sous l'autorité d'un nouvel organisme créé à cet effet – *exit* le GEPAM – mais au sein du GEIP.

La « machinerie » du GEIP, habituée à un travail discret qui permet d'éviter les inconvénients politiques dus aux inévitables contretemps, fera parfaitement l'affaire. Son action de coordination à l'échelle de l'Europe se superpose à des programmes bilatéraux ou multilatéraux existants qu'il ne peut contrôler. Cependant, malgré ce handicap, plusieurs programmes importants sont en cours de développement sous son égide : les nouveaux missiles sol-air, destinés à remplacer les Hawk américains, des composants pour les chars européens, l'avion de transport du futur, les armes antichars de la prochaine génération.

Domination américaine

Comment expliquer l'attrait grandissant qu'exerce cette structure créée jadis un peu à l'aveuglette ? La prise de conscience d'appartenir à l'Europe est devenue plus forte au fil des années. C'est particulièrement vrai chez les Allemands, les Néerlandais, et aussi chez les Britanniques. Les positions courageuses, prises dans l'affaire Westland en faveur du consortium européen, par M. Michaël Heseltine, l'ancien ministre britannique de la défense, sont à cet égard révélatrices. Les succès de la coopération technologique entreprise dans la Communauté sur le modèle du programme Esprit semblent contagieux. Ils ont confirmé l'idée que les meilleurs programmes sont ceux qui sont définis en fonction des besoins, en collaboration directe avec les industriels. Les Européens redoutent, davantage qu'hier, la domination des Etats-Unis. Certains considèrent comme inévitable que les Etats-Unis accentuent leur présence en Europe. D'autres, apparemment de plus en plus nombreux, insistent sur la nécessité de préserver, pour des raisons stratégiques, mais aussi économiques, une industrie de l'armement européen autonome. Une coopération européenne qui, à condition de se développer sur le long terme, permet de limiter les dépenses et de réduire les achats extérieurs, devient économiquement indispensable.

En 1985, sur l'initiative du Royaume-Uni, les ministres de la défense du GEIP, soucieux de profiter de ce climat favorable, ont invité un groupe de « sages » à réfléchir sur les moyens les plus appropriés d'accélérer la coopération. Ce groupe, où la France est représentée par M. Vernier Paillez, qui fut PDG de Renault, puis ambassadeur des Etats-Unis, soumettra les conclusions de ses travaux à la fin de l'année. Dans le rapport intérimaire présenté à Madrid, il suggère de doter le GEIP d'un organisme permanent allégé, qui aurait pour mission de donner une impulsion continue à la concertation européenne. Le rapport suggère, en outre, la mise en œuvre rapide d'une « préférence européenne », un pavé dans la mare qui risque d'être mal accueilli aux Etats-Unis où, en dépit des récentes mais modestes tentatives de coopération transatlantique, l'Europe continue à être principalement considérée comme un débouché.

PHILIPPE LEMAITRE.

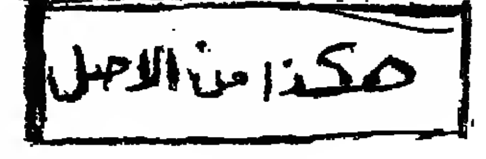
Les nuances de la France

Le ministre français de la défense, M. André Giraud, a apporté des nuances dans la définition de sa politique de coopération européenne en matière d'armement, lorsqu'il a été entendu, mercredi 23 avril, par les députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. Certains de ses interlocuteurs ont eu le sentiment, en effet, que M. Giraud, tout en étant d'accord sur les principes, élevait de tels obstacles pratiques sur la voie de cette collaboration européenne que les différents projets de coopération en gestation étaient loin de pouvoir aboutir, à commencer par les programmes d'armement en discussion avec l'allié principal, l'Allemagne fédérale.

C'est ainsi que M. Giraud a affirmé son souci de renforcer la coopération avec ce dernier pays. Mais, il a aussitôt ajouté que la France et l'Allemagne fédérale ne sont pas, en matière de défense, dans une situation identique, et que, si la France devait demeurer ouverte à une coopération avec la RFA sur le projet d'un satellite d'observation, la France devra poursuivre seule, dans le cas d'un échec avec Bonn.

D'une manière générale, le ministre de la défense a affirmé que les programmes menés en coopération ont un coût de revient plus élevé et demandent des délais de réalisation plus longs que pour des programmes nationaux. Rappelant à cette occasion le succès du programme spatial Ariane, M. Giraud a considéré que cette réussite était due, pour une large part, au fait que la France en a assumé, dès l'origine, la maîtrise d'œuvre.

A propos de la décision des Britanniques, des Allemands de l'Ouest, des Italiens et des Espagnols de faire cavalier seul, sans la France, dans la conception d'un avion de combat européen largement inspiré des projets EFA du Royaume-Uni, le ministre de la défense a estimé que, dans cette perspective, l'absence de participation de la France n'était pas nécessairement un échec.



SOCIÉTÉ

L'attraction du pôle

Resolute Bay avec ses deux cents habitants, sa petite école, son médecin, est un patelin tranquille. Tranquille mais pas perdu. La bourgade a son aéroport – capable de recevoir des Boeing – où arrivent deux vols réguliers par semaine. C'est indispensable quand on est le dernier village avant le bout du monde. La compagnie Nord Air, qui exploite la ligne n'est pas mécontente de ses taux de remplissage.

Située à l'extrême nord du Canada, dans l'île Cornwallis, au-delà du cercle polaire, Resolute Bay est, il est vrai, le dernier endroit à la mode. Un Saint-Tropez des glaces où se retrouve annuellement la *jet society* des aimantés du pôle Nord. C'est le camp de base de tous ceux – de plus en plus nombreux – pour qui la banquise est le nouvel Eldorado de l'aventure sportive et scientifique.

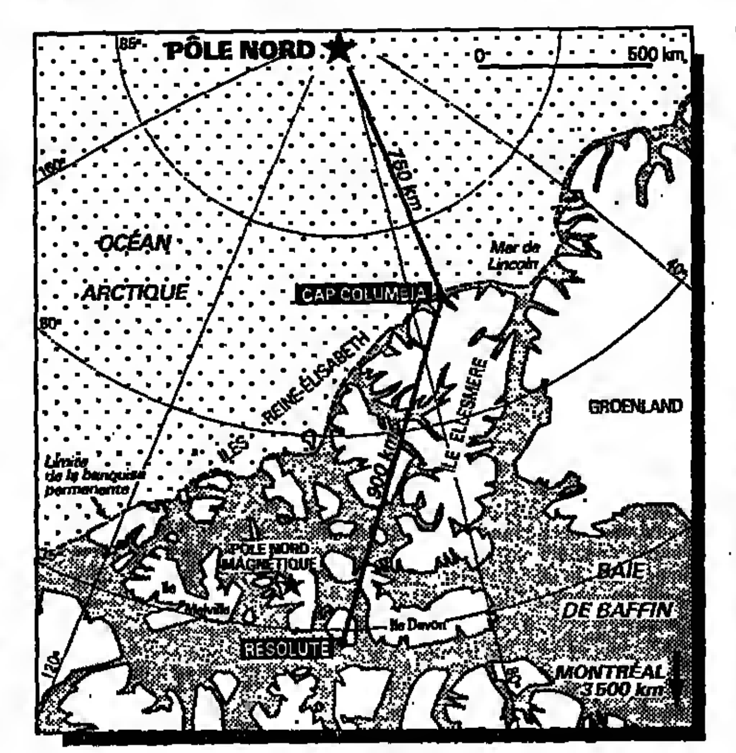
Entre le 15 avril et le 15 mai, la saison bat son plein à Resolute Bay. Les locaux du High Arctic International de M. Bezal Jesudason, lieu de rendez-vous de tous les chercheurs de l'Arctique, ne désemplissent pas. A cette époque de l'année en effet le jour polaire se lève, et la banquise n'est pas encore fragilisée par la débâcle du début de l'été. Il est temps de se ruer au « sommet de la Terre ». A pied, à skis, en traîneau, en ULM. Quelquefois pour le seul plaisir de l'aventure. Le plus souvent par intérêt scientifique.

Mercredi 16 avril, l'arrivée d'un piéton japonais n'a guère bouleversé le train-train de la communauté de Resolute. Parti le 13 mars dernier, Mitsuro Oba, trente-deux ans, rentrait d'une balade solitaire au pôle nord. Un exploit fabuleux certes que cet aller-retour de 900 kilomètres en trente-quatre jours par un froid de loup, mais cette « première » n'est pas de nature à frapper les imaginations. C'est le pôle magnétique et non le pôle géographique que le marcheur nippon a rallié. Situé actuellement à environ 300 kilomètres à vol d'oiseau au nord-ouest de Resolute Bay (77,4° de latitude nord et 101° de longitude ouest), le pôle nord magnétique, c'est la porte à côté.

La population de Resolute a l'esprit ailleurs. Les équipes d'assistance qui séjournent actuellement dans le Grand Nord canadien ont le regard tourné plus au nord encore, vers le point le plus septentrional du globe, à 1 700 kilomètres de là. Plusieurs expéditions convergent en ce moment vers ce lieu magique.

Pour la plupart de ces explorateurs, l'aventure n'a commencé vraiment qu'à Cap Columbia, porte de la banquise, 900 kilomètres plus au nord de Resolute Bay. De petits avions bi-moteurs se chargent d'acheminer les hommes, le matériel et, éventuellement, les animaux par dessus les îles arctiques, immense chaos de pierres enneigées dont certaines culminent à 2 000 mètres d'altitude. Une fois à pied d'œuvre, tout ce petit monde s'égaille dans le désert blanc. A la grâce des balises Argos.

Le premier à s'élancer début mars a été l'Américain Will Steger, avec sept compagnons et une armada de cinq lourds traîneaux (environ 700 kilos chacun), tirés par une cinquantaine de chiens. Resolute Bay a déjà vu revenir deux membres de cette expédition, l'un avec une côte cassée, l'autre avec des *orteils gelés, ainsi* que sept chiens trop fourbus pour continuer. Un avion a également rapatrié un authentique aventurier britannique, Sir Ranulph Fiennes, atteint de gelures aux pieds alors qu'il tentait avec un coéquipier de rejoindre le pôle Nord géographique à skis de fond sans aucun support aérien. Partis début avril, les deux Anglais n'auront parcouru que 160 kilomètres avant de capituler.



En revanche, le docteur Jean-Louis Etienne continue d'un bon pas le raid qu'il a entrepris le 6 mars dernier. Chaussé de skis de fond et tirant un traîneau ultra léger derrière lui, il parcourt en solitaire 15 kilomètres par jour par des températures moyennes de moins 41 °C, voire moins 52 °C certains jours et sous des vents qui ont parfois dépassés 100 km/heure.

Noir de monde

Régulièrement ravitaillé par avion, le Français a franchi plus de 500 des 750 kilomètres qui séparent Cap Columbia du pôle Nord. *« Il a fait le plus difficile »*, déclare Michel Franco, responsable du soutien logistique à Resolute Bay, faisant allusion au relief (1) et aux températures. *« Mais il peut être contraint de s'arrêter dès demain si la glace casse. Tout dépendra de la météo. »*

Spécialiste de médecine du sport et de nutrition, Jean-Louis Etienne, trente-neuf ans, bénéficie d'une première expérience manquée en 1985 (il était tombé dans une crevasse). Pour cette athlète entraîné, l'exploit servira à mieux connaître les réactions physiques mais aussi psychologiques de l'homme face au stress d'une solitude glacée.

Solitude toute relative sur cette banquise décidément noire de monde. Le docteur Etienne a donné rendez-vous à deux autres Français, Nicolas Hulot et Hubert de Chevigny, qui ont entrepris de faire le trajet en ULM, soixante ans après l'Américain Byrd, premier aviateur à avoir survolé le pôle Nord le 9 mai 1926 à bord d'un Fokker trimoteur. Les deux pilotes sont arrivés à Resolute Bay avec leur équipe et leurs appareils en pièces détachées, vendredi 25 avril. Ils en décolleront le 3 mai pour d'hallucinants sauts de puce au-dessus des fjords. Mais à Resolute Bay, où un Australien arrivé avec son hélicoptère vient de renoncer, on doute de leurs chances de réussite. *« Ici, ils n'ont jamais vu quelqu'un rallier le pôle à la première tentative »*, confie Michel Franco.

De toute façon, le « white out », cette brume épaisse qui enveloppe d'un uniforme gris toute la région arctique, risque de compliquer la rencontre. Mais après tout, l'immensité polaire n'est pas si démesurée ! Jean-Louis Etienne n'est-il pas tombé nez à nez, début avril, avec l'expédition américaine au détour d'un bouscueil (2) ? Les aventuriers ont rompu la glace en partageant un thé chaud, avant de poursuivre leur route. Tout droit pour le Français et son équipage léger. Avec quelques détours pour le lourd cortège des traîneaux américains, contraint de slalomer entre les fractures naissantes de la carapace glacée.

S'il continue au même rythme, le médecin français arrivera le premier au bout de cette course au pôle. Il aurait pu être alors rejoint par une troisième équipe, féminine celle-là. La langue la plus parlée sur le 89e parallèle aurait été en ce cas le français, puisque l'expédition « Femmes pour un pôle » est composée de trois Françaises – Madeleine Griselin, Annie Zwahlen, Florence Marchal – et d'une Canadienne – Annie Tremblay. Les quatre jeunes femmes, qui progressent *malheureusement moins* vite que la débâcle, mais qui sèment ici et là des balises Argos pour étudier la dérive des glaces, sont des originales. Elles ont snobé Resolute Bay pour partir, le 24 mars dernier, du Spitzberg, autre haut lieu historique de l'aventure polaire.

J.-J. BOZONNET.

(1) Les 100 premiers kilomètres de banquise sont très accidentés, en raison des fortes compressions entre la terre et l'océan de glace.

(2) Sorte de grande ride de glace dont certaines peuvent atteindre 10 mètres de haut. La surface de la banquise n'est pas uniformément plane ; elle est modelée par la puissante pression des marées et des vents.

SCIENCES

INVENTEUR DU PROCÉDÉ SECAM DE TÉLÉVISION

M. Henri de France est mort

Inventeur du procédé français SECAM de télévision en couleurs, Henri de France est mort, mardi 29 avril, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Né le 7 septembre 1911 à Paris, Henri de France était avant tout un ingénieur, c'est-à-dire un expérimentateur de premier ordre qui s'appuyait sur une indiscutable maîtrise scientifique et sur un sens pratique toujours en éveil. A peine âgé de vingt ans, il réussissait à transmettre, selon un procédé de son invention, une émission de télévision sur une distance de 800 kilomètres et, à vingt-quatre ans, il travaillait déjà sur ce qui allait devenir le radar. A vingt-six ans, il réalisait le premier émetteur-récepteur de radiotéléphonie pour avion de chasse.

Dans les années 60, Henri de France acquiert une notoriété internationale avec l'invention du procédé SECAM (séquentiel à mémoire) qui devient le standard français de télévision en couleurs. Durant des années, de nombreuses entreprises avaient, en pure perte, investi des sommes importantes dans ce domaine. Mais c'est à Henri de France, ingénieur à la Compagnie française de télévision (CFT), qu'échoit la réussite de mettre au point un nouveau tube de télévision en couleurs.

Henri de France est donc celui qui fit adopter par la France la définition actuelle de 819 lignes, face aux 625 lignes européennes. Le procédé SECAM n'a toutefois pas remporté à l'étranger les succès commerciaux attendus face aux systèmes PAL ouest-allemand ou NTCS américain. Seuls des pays socialistes, notamment l'Union soviétique et la Chine populaire, et les pays africains ont choisi le système français.

Les brillants états de services dans l'électronique de pointe et ses attaches familiales ont valu à Henri de France d'être appelé à des postes de responsabilités dans de nombreuses entreprises, et c'est ainsi qu'il participa, par exemple, à la fondation d'Europe 1 et de Télé Monte-Carlo.

Médaillé de la Résistance et titulaire de nombreuses décorations étrangères, Henri de France avait été promu officier de la Légion d'honneur en 1965, du temps du général de Gaulle, président de la République, qui avait, un jour, dit de lui : *« Il fait partie de notre patrimoine national. »*

COMMUNICATION

LA FIN DU MIP-TV A CANNES

Remplir sa grille à tout prix

De notre envoyé spécial

Cannes. – Dans son luxueux bureau donnant sur la croisette, M. Bernard Chevry, commissaire général du Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), qui s'est tenu à Cannes du 24 au 29 avril, peut enfin se détendre. C'est fini – pour cette année, – et le bilan est largement positif. En fait, M. Chevry pense déjà au MIP-COM (Marché international pour la télévision, vidéo, câble et satellite), qui aura lieu en octobre, suivi du SPONCOM (Marché international pour le sponsoring et le mécénat), nouvelle création du MIDEM, organisation qui aura sa première en novembre...

Quant au MIP-TV-86, pour M. Chevry, c'est du passé, et il voit encore plus grand pour l'année prochaine, en superficie comme en temps. *Cette année déjà, la surface* d'exposition a été augmentée pour accueillir les 1 449 sociétés (5 621 participants) venues de cent sept pays, proposant à la vente quelque 30 000 émissions.

Un marché *« florissant »*, selon M. Chevry, non seulement chez les Européens, à cause de la concurrence accrue entre les nouvelles chaînes, mais aussi outre-Atlantique, car, dit-il : *« Même les Américains sont demandeurs, en raison du nombre de chaînes nouvelles qui s'installent chez eux »*. Alors, un marché illimité ? *« Non*, estime M. Chevry. *Avec l'actuelle multiplication des chaînes, nous sommes arrivés à la troisième génération du MIP-TV. Maintenant, il va falloir stabiliser pour éviter le gigantisme. »*

Un chapelet de merveilles

Stabilité : ce n'est pas le mot qui vient à l'esprit pour décrire le paysage audiovisuel en France. Curieusement, cependant, en attendant la privatisation annoncée par le nouveau gouvernement, les responsables des trois chaînes publiques continuent imperturbablement comme si de rien n'était. Ils font des projets à long terme, lancent des coproductions, et leurs PDG demandent même à être jugés au terme de plusieurs années de gestion (*le Monde* des 26, 29 et 30 avril).

C'est sans doute de bonne guerre et, en tout état de cause, il faut remplir les grilles pour les mois à venir. Les achats au MIP par les chaînes françaises n'ont pas souffert de l'incertitude qui plane sur leur avenir. *Au contraire*, à écouter les chapelets de merveilles qui nous attendent, récités avec gourmandise par les actuels PDG. Même « Dallas » a été raflé, sous le nez de M. Berlusconi, par TF 1...

Pour ce qui est des ventes françaises à l'étranger, là encore le cyclone qui menace ne semble pas avoir déboussolé France média international (FMI), la société de distribution et de commercialisation des trois chaînes publiques. Malgré les noires prédictions, elle ne se défend pas trop mal. En activité depuis 1984, elle a fait un léger bénéfice en 1985, en distribuant dix mille heures de programmes, avec un chiffre d'affaires de 20 millions de francs pour les ventes commerciales. Cette année, pour les quatre premiers mois seulement, elle a déjà réalisé la moitié de cette somme, en dehors du MIP. A Cannes, elle a réussi à vendre quarante-quatre heures de programmes aux Etats-Unis (surtout aux chaînes câblées) et elle est entrée dans le club de producteurs, Vision, avec des partenaires britanniques, allemands et italiens (*le Monde* daté 27 et 28 avril).

La qualité

Dans ce grand bazar du MIP-TV, *où l'on se bat à coups de milliers de* dollars pour acquérir le dernier *soap opera* américain, la télévision ne risque-t-elle pas de sacrifier sa spécificité, la création ? M. Chevry estime que *« la télévision perdra son âme à ne diffuser que des films »*. Et Pierre Boutron, qui était primé à Cannes par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (*SACD*) pour son téléfilm *les Etonnements d'un couple moderne*, renchérit : *« C'est ma première visite au MIP*, dit-il. *Ce qui me frappe, c'est qu'on parle beaucoup d'argent, de marché, de production, mais que personne ne s'inquiète de la qualité de ce qui se négocie. La véritable création me semble condamnée à la télévision, au profit d'une boîte à images. Ne serait-ce qu'en raison des coûts toujours plus élevés des téléfilms et le saucissonnage des œuvres. »*

Vision bien pessimiste, aussitôt démentie par la qualité d'une autre œuvre de Pierre Boutron, *une Femme inocente*, présentée à Cannes, qui sera diffusée sur TF 1. Il s'agit d'une série de nouvelles (de Zola, Apollinaire, Coppée, Théophile Gautier, Jean Cau) fondues dans un seul récit, interprétées à la perfection par Jacques Dufilho et une nouvelle comédienne dont on entendra sûrement parler, Catherine Wilkening.

Autre exemple, parmi cent, de créativité propre à la télévision débusquée au MIP : une série de quatre documentaires, présentés par Daniel Cohn-Bendit, sous le titre *« La révolution revisitée »*. Surprenant et fascinant pèlerinage entrepris par « Dany le Rouge » presque vingt ans après mai 68. Que sont devenus les héros d'alors ? Abbie Hoffman, fondateur des yippies qui se battaient dans les rues de Chicago, est un écologiste respectable ; Jerry Rubin, qui brûlait les billets de banque sur Wall Steet, est devenu... financier ; et Bobby Seale, chef des Panthères noires, vient de publier son premier livre de cuisine... Il n'y a pas que dans les marchés de télévision que l'argent compte !

ALAIN WOODROW.

Les silences de TV 6

La plus discrète des chaînes françaises présentes à Cannes, c'est TV 6 : pas de conférence de presse ni de cocktail, juste un *petit stand perdu au fond d'un* couloir. On croise dans les allées du MIP-TV son président, M. Maurice Lévy, et son directeur des programmes, M. Patrice Blanc-Francard, qui achètent films, séries, concerts, mais ne veulent rien révéler du contenu de leur cabas.

Ce silence, pourtant, ne va pas durer : la chaîne musicale s'apprête à lancer, courant mai, une programmation-choc. *Un* revirement stratégique total puisque jusqu'à présent les promoteurs de TV 6, mécontents des performances de leur réseau de diffusion, misaient plutôt sur une montée en charge lente et progressive. Il est vrai que le contexte a changé : la « 5 » ne peut plus diffuser de films et *prête le flan à la concurrence* ; le gouvernement, quant à lui, s'interroge sur le devenir du réseau. Il est temps pour la chaîne musicale de mobiliser son jeune auditoire.

En outre, les discussions de la chaîne *musicale avec son homologue* américaine, Music Television, devraient se conclure la semaine prochaine. Les responsables de TV 6 espèrent obtenir un accord d'échanges de programmes qui assurerait la présence des variétés françaises sur les antennes américaines.

J.-F. L.

La chaîne culturelle en sursis

Les professionnels se pressaient nombreux à la conférence de presse donnée à Cannes par M. Bernard Faivre d'Arcier, directeur de la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT). La future chaîne culturelle n'est-elle pas la seule des nouvelles télévisions à mettre sur la table *300 millions de francs pour la* création et à s'adresser en priorité aux producteurs français ? En sept semaines, la petite équipe de M. Faivre d'Arcier n'a pas chômé : elle a mis en chantier plus de soixante-dix heures de productions, dont l'énumération a de quoi faire rêver.

Côté documentaires, les leçons de théâtre de Peter Brook et les leçons de musique de Pierre Boulez, une série sur l'Actor's studio et une autre sur l'histoire des colonies par Marc Ferro, des regards sur les métiers de danseur et de comédien, une *Histoire des passions*, adaptée de l'essai de Theodor Zedkin, et une grande série sur la propagande.

Côté fiction, Roger Planchon s'attaque à deux pièces de Molière, Costa Gavras à l'affaire Dreyfus, Margareth von Trotta et Liliana Cavani aux *Ecrits érotiques*, d'Anaïs Nin. La SEPT produit aussi des films d'André Téchiné, Jacques Doillon, Manoel de Oliveira, une grande série de Jean-Christophe Averty. Il faut y ajouter les nombreux spectacles qui seront enregistrés ou recréés lors des festivals et les *magazines en coproduction* avec FR 3.

Le conseil de surveillance de la SEPT a approuvé, le 28 avril, l'ensemble de ces projets. Le matin même, M. Faivre d'Arcier avait eu des entretiens au ministère de la *culture et de la communication*. Sans condamner *a priori* une initiative qui concourt au développement de la création, le gouvernement n'a pas encore fixé la place de la chaîne culturelle dans le nouveau paysage audiovisuel. En attendant, M. Faivre d'Arcier et son équipe peuvent continuer à travailler en limitant leurs engagements financiers au montant du capital de la société : 60 millions de francs. C'est suffisant *pour mener à bien tous* les projets entrepris à ce jour.

J.-F. L.

LES PRIX DE LA FONDATION POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Lundi 28 avril, la Fondation pour la liberté de la presse a décerné ses prix pour l'année 1985. Le prix de la presse libre a été remis à *Qui vive*, mensuel régional qui paraît sur les villes de Meudon, Sèvres, Chaville, Ville-d'Avray, Boulogne et Issy-les-Moulineaux. A travers lui, la fondation a voulu souligner la nécessité en France d'*une presse locale résolument* indépendante, comme elle existe sur le plan national.

Le Prix de la meilleure « une » a été décerné au *Quotidien de Paris* pour « La télé du parrain ». Le prix du journalisme d'investigation a été décerné à Michel Polac et à son équipe pour l'émission « Droit de réponse ». Le prix du livre d'investigation a été décerné à Roger Faligot et à Pascal Krop pour *la Piscine* (le Seuil). Le prix du livre historique d'investigation a été décerné à Jacques Rouvière pour *l'Affaire Salengro* (Belfond).

★ Fondation pour la liberté de la presse, 23, rue Jean-Giraudoux, 75116 Paris.

● *M. Jean-Michel Baylet à nouveau directeur de journaux.* – M. Jean-Michel Baylet, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, reprend la direction des quotidiens *la Dépêche du Midi* (Toulouse) et *la Nouvelle République des Pyrénées* (Tarbes), qu'il avait abandonnée lors de sa nomination comme membre du gouvernement Fabius le 23 juillet 1984.

LES PROJETS DE PRIVATISATION

Protestations et mises en garde se multiplient

A quelques jours de la mise au point définitive de la réforme de l'audiovisuel, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour la défense du service public de radiotélévision. La campagne entreprise par *Télérama* et *l'Evénement du jeudi* sur ce thème remporte un *« grand succès »* auprès des lecteurs de ces hebdomadaires. *Témoignage chrétien* a pris position dans le même sens, tandis que *l'Humanité* de ce mercredi 30 avril publie une liste de personnalités en faveur d'une *« alternative française aux défis de l'audiovisuel »*.

L'Association nationale des téléspectateurs et auditeurs estime que *« la privatisation de deux chaînes sur trois entraînerait un déséquilibre qui transformerait l'unique chaîne de service public en ghetto culturel étatique sous influence politique »*. Elle rappelle la qualité des programmes des trois chaînes actuelles et estime que les téléspectateurs, qui paient la redevance, *« sont déjà, en quelque sorte, actionnaires »*.

Les PDG des sociétés sont eux-mêmes montés au créneau. Ceux des chaînes de télévision l'ont fait notamment lors du récent MIP-TV à Cannes ; M. Jean-Noël Jeanneney, président de Radio-France, dans son livre *Echec à Panurge*. Les syndicats de personnel du service public de l'audiovisuel sont *bien entendu* à l'avant-garde. Après le SURT-CFDT (*le Monde* du 19 avril), la CFTC condamne les projets de privatisation qui *« bradent une partie du patrimoine public et ne tiennent pas compte des exigences de l'équilibre financier dans le secteur »*. Le Syndicat général des journalistes FO *« s'inquiète des positions à caractère idéologique »* et *« réaffirme son attachement au service public »*. Le Syndicat français des réalisateurs de télévision CGT s'adresse aux hommes politiques – *« Messieurs les politiciens, laissez-nous en paix ! Ne touchez plus à la télé ! »* – et dénonce *« les crimes culturels »*. L'Association des résistants de la Radiodiffusion-télévision française a écrit au premier ministre pour lui rappeler *« la doctrine du général de Gaulle »* et le mettre en garde contre des décisions *« qui auraient pour effet de spolier la nation française en bradant à des intérêts privés ce qui fait partie intégrante de son patrimoine »*.

Dans la majorité, alors que M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, demande la privatisation d'Antenne 2 en priorité, M. Jean Cluzel (Union centriste), spécialiste des questions de l'audiovisuel au Sénat, s'est prononcé, comme M. Bernard Stasi, pour la privatisation d'une seule chaîne ; à propos de la Haute Autorité, il estime qu'il est *« ridicule de changer son nom en changeant de gouvernement »*.

Le Monde
DES LIVRES


DAVID LEVINE

Czeslaw Milosz : du côté des hommes, faute de mieux

La publication simultanée de trois ouvrages du Prix Nobel de littérature 1980 présage-t-elle la reconnaissance tardive, en France, d'un des témoins les plus clairvoyants de notre temps ?

EN France, plus qu'ailleurs peut-être, il existe une grande différence entre la célébrité des écrivains étrangers et leur présence réelle dans la critique et parmi les lecteurs. Pour la plupart, ils n'ont droit qu'à des *« visas touristiques »*. Certains obtiennent le statut des *« résidents privilégiés »*, ils ont chez nous des amis sûrs et fidèles (un Malcolm Lowry, un Witold Gombrowicz). La *« naturalisation »* est beaucoup plus rare (il semble qa'elle ait été accordée à Borges et à Nabokov).

La publication simultanée chez Fayard de trois ouvrages de Czeslaw Milosz pourrait bien présager sa reconnaissanee tardive en France. Elle permet en tout cas d'intégrer les images fragmentaires et parfois contradictoires d'un grand écrivain polonais, qui est aussi un des témoins les plus clairvoyants de notre temps.

Milosz lui-même est le premier à reconnaître qu'il est bourré de contradictions. Hantise qu'il réaffirme dans *Milosz par Milosz* (*« Ne pas être pris pour un autre que je suis »*) ou dans *Visions de la baie de San-Francisco* quand il écrit : *« L'idéal serait de communiquer tout l'étonnement « d'être ici » en une seule et inaccessible phrase qui laisserait apparaître à la fois le grain et l'odeur de ma peau, tout le contenu de mo mémoire, tout ce qui, aujourd'hui, en moi, est acceptation et refus. »*

Dans l'*« Impossible portrait »* qu'il tente de tracer de lui-même au cours des entretiens de *Milosz par Milosz*, Milosz déclare carrément : *« Je crois tout simplement que je suis habité par différents démons ou différentes personnes qui disposent de moi et me mettent ensuite mal à l'aise. »*

Milosz le poète s'exprime en effet en de multiples idiomes, il est hanté par diverses voix : l'enfant et le sage, le poète et le prophète, l'homme de l'Est et l'homme de l'Ouest, l'être sensuel amoureux de la vie et le lecteur de Pascal.

Un poète « incantatoire avant tout »

« J'affirme sans hésitation que Czeslaw Milosz est un des plus grands poètes de notre temps, peut-être le plus grand. Même si l'on dépouille ses poèmes de lo splendeur stylistique de so langue polonaise natale (ce qui est le lot de toute traduction), en les réduisant à leur substance nue, on se trouvera face à un esprit exigeant et persévérant d'une telle intensité, que le seul parallèle qui vient à l'esprit est avec un personnage biblique... » C'est l'avis de Joseph Brodsky, qui est, lui, le plus grand poète russe vivant et le compagnon d'exil de Milosz en Californie. Mais Brodsky a pu lire ces poèmes dans leur version originale.

En apparence, c'est une poésie parfaitement traduisible, où s'expriment les thèmes soulevés dans *Milosz par Milosz* : conscience insupportable que l'être humain ne pourra jamais saisir la totalité de son expérience, exploration obstinée de la réalité, réincarnation sous diverses formes, relation avec la nature et l'histoire à travers les étapes lituanienne, polonaise, française, américaine, d'une vie vouée à l'exil. Notre version est parfaitement fidèle, presque mot à mot. Mais je suis incapable d'en juger, car, même en la relisant, il me semble entendre comme un écho de l'original. « Syllabotonique », la langue polonaise permet une poésie non rimée, utilisant un nombre de syllabes qui varie, et qui conserve pourtant une forte structure rythmique. Milosz en a tiré parti pour imprégner les « temps » les plus variés d'une mystérieuse unité, comme s'il se laissait guider par le rythme de sa respiration, de son souffle, du battement de ses artères (on peut dire de lui, presque à la lettre, qu'il a la poésie dans le sang). Il définit lui-même sa poésie, dans *Milosz por Milosz*, comme *« incontotoire avant tout »*, en ajoutant qu'il est sensible à cette structure rythmique, même s'il écrit en prose et qu'il lui est plus difficile qu'à d'autres d'écrire en langues étrangères : *« Un philosophe pense d'abord et formule ensuite ; chez moi, le sens se formule dans lo phrase immédiatement à travers le rythme. »*

Un soir à Varsovie

Un des mérites principaux de *Milosz par Milosz* est, à mes yeux, de faire apparaître que l'auteur célèbre de *la Pensée captive*, qui fut longtemps pris pour un politologue subtil, n'est pas *aussi* un poète, mais un poète tout court et toujours. Cependant, ce livre retrace aussi un destin dont les contradictions, exaspérées par les défis de l'histoire, semblent mimer celles du poète. Tentons d'imaginer ce qu'un tel ouvrage peut représenter pour un lecteur qui ne connaît pas la poésie de Milosz ; *on pourrait le prendre* poar un roman écrit dans la convention d'une interview avec un poète qoi n'existe pas. Un roman moderne d'apprentissage, une œuvre ouverte, dont le héros rend compte d'un voyage initiatique au cœur même des bouleversements de notre temps.

Les questions, posées par les deux jeunes chercheurs polonais – Ewa Czarnecka et Aleksander Fiut, – qui connaissent parfaitement son œuvre, incitent Milosz à des aveux que son orgueil et sa pudeur innée ont réprimés dans ses propres essais autobiographiques (et notamment dans *« Une autre Europe »*). Nous en apprenons ainsi davantage sur le processus qui l'a amené à rompre avec le régime communiste polonais. *« Je crois que l'un des événements déterminants fut cette soirée, cette nuit, à Varsovie, à loquelle je participais en 1949. J'arrivais alors d'Amérique, et j'appartenais à la société lo plus en cour, au groupe des gens les mieux habillés, les mieux logés, à l'« élite » qui gouvernait alors lo Palagne. Je pris part à une réception de ce beau monde, aù l'on but, où l'on dansa, et d'où nous ne revînmes qu'ou petit motin, vers 4 heures. La nuit d'été avait été froide. J'aperçus des jeeps transportont des personnes arrêtées. Les soldats et les gardes étaient en capote doublée et les prisonniers en veston, le col relevé, grelottant de froid. Je compris alors de quoi j'étais le complice. »*

Toujours attentif (nous l'avons dit) à *« ne pas être pris pour un autre »*, il raconte avec une verve libératrice combien son prix Nobel de littérature renforça cet eachaînemeat de déformations qu'il abhorre. *« Taut ce processus de fabrication des héros... cela s'est bien vu quand je suis retourné en Polagne en 1981... Disons simplement que les choses se sont passées de telle manière que je n'ai pas été sali, ayant séjourné sans arrêt à l'étranger à partir de 1945. Je me suis arrangé habilement, en ne restant pas en Polagne, puis en choisissant d'émigrer, pour ne pas me compromettre. Mais, si j'étais resté là-bas, comme je l'ourais été ! Et voilà que, dans la périade de Salidarnosc, ils ont cru retrouver ma blancheur d'hermine... »*

Publié en polnnais en 1969, *Visians de la baie de San-Francisco* peut être considéré comme un premier pas vers *la Terre d'Ulro*, édité en 1977, mais dont la traductian française a déjà paru ehez Albin Michel (1). Milosz y parle de sa rencontre avec Herbert Marcuse, dans une maison d'amis communs à San-Diego. Aecoudé à la fenêtre, le vieux sage de l'Ecole de Franefort disait : *« Toute cette ville est habitée por des bêtes »*...

CONSTANTIN JELENSKI.

(*Lire la suite page 15.*)

★ **VISIONS DE LA BAIE DE SAN-FRANCISCO, traduit do poloaais par Marie Baavard, Fayard, 233 p., 89 F.**

★ **MILOSZ PAR MILOSZ, entretiens de Czeslaw Milosz avec Ewa Czarnecka et Aleksander Fiut, traduit du polonais par Daniel Beauvais, Fayard, 339 p., 98 F.**

★ **HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE POLONAISE, traduit de l'anglais par André Kozimar, Fayard, 794 p., 350 F.**

(1) Voir l'article de G. Conio dans « le Monde des livres » du 24 mai 1985.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Portraits de l'écrivain d'aujourd'hui, de Pline
Pourquoi je n'ai écrit aucun de mes livres, de Marcel Bénabou

Comment écrire encore, après cela ?

TOUT a été dit, y compris qu'il n'y avait plus rien à dire. Et pourtant, périodiquement, des hectares de feuillus sont employés à répéter sur tous les tons la rude évidence. Il se trouve même des journaux pour expliquer qu'en effet, comme c'est bien vrai, écrire encore, de nos jours, je vous demande un peu... Deux livres brefs reprennent ces jours-ci l'antienne, avec cette particularité digne d'attention : ils le font sans drame, drôlement même, si cocassement que pour reprendre la plume, les ayant lus, il faudra bien de l'entêtement !

Plina attaque le dispositif de l'écrivain en son centre névralgique : l'illusion d'être différent. Il montre que, au regard des apparences et du statut social qui, les médias aidant, priment désormais l'œuvre, il n'y a plus de singularité qui tienne. Tout auteur, si unique qu'il s'imagine, tombe fatalement dans une des douze catégories que Pline s'amuse à décrire, non par des portraits à clefs, comme on risque de le croire, mais par des assemblages composites criants de vérité.

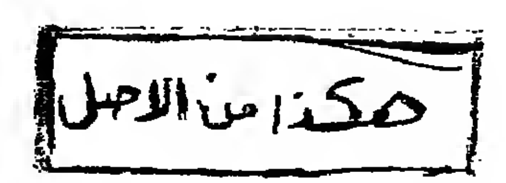
IL y a d'abord le « grand écrivain contemporain », en voie de disparition. Son nom en -ac, Pontignac, mixte de Pontigny et de Mauriac, ne doit pas nous égarer. Il y a du Duhamel, en lui, autant que du Mauriac. Ses dates : 1896-1972. Il est de ces grands bourgeois sortis de vastes demeures familiales, de chez les Maristes at de Barrès. Sur les photos, on le voit en blaser étriqué avec Maritain et Claudel. Il a défendu les traditions. Il a succédé sans bousculer. Pourquoi l'époque attend-elle de l'artiste qu'il soit marginal et réprouvé ? L'édition de la « Correspondance » de Pontignac par la « société des amis » dudit parachève un destin que le temps banalise à vue d'œil.

Le jeune Goufia, vingt-sept ans, n'est pas moins standardisé, donc surfait. Les textes des dos de couverture en font foi. Nous en savons quelque chose, nous autres qui recevons à peu près tous les romans ! Tout en croyant se distinguer, les auteurs d'une même génération racontent tous les mêmes chagrins d'amour et se vantent imperturbablement d'un même *« désarroi »*, d'une même *« exigence de pureté »*. Ah ! cette *« exigence de pureté »* dont les aînés, Dieu sait pourquoi, auraient odieusement manqué, a-t-elle assez servi ! Et le style *« acéré »* d'un livre écrit avec la *« peau »*, avec les *« tripes »* ! Le jeune se porte tourmenté, sans humour sur soi. Et comme le cri de sa conscience insurgée n'a pas fait recetta, il ne lui reste plus, pour son second livra, qu'à se dire brisé par une coalition de corrompus médiocres...

AUTRE type merveilleusement repéré, et pour lequel les noms surviennent en foule : l'honnêta faiseur réaliste, ancien Prix Ranaudot pour *Colline bleue*, qui ne sait plus bien pourquoi il écrit, mais qui vend, que parrain et marraina s'offrent aux Fêtes.

Pour les femmes, il existe plusieurs cas de figure. Il y a la moins de trente-cinq ans, journaliste dans un hebdomadaire chic, qui parle de ses amants, des copines, du *« corps »*, *« avec tendresse et ironie »*. A la télévision, elle assure, en dénudant une épaule, que son évolution concerne toutes les femmes, que le féminisme a *« arraché des acquis »* et reste valable, tout ça...

(*Lire la suite page 13.*)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

POÉSIE

Les migrations d'André Velter

« Il n'est pas de poète sans égarement » (1), affirmait naguère André Velter, qui publie deux nouveaux recueils de poèmea chez Fata Morgana. Si cent un quatrains, très classiques dans la forme, composent *Ce qui murmure de loin*, dans *Une fresque peinte sur le vide*, textes en prose et poèmes alternent. Mais una même voix s'exprime dans ces deux ouvrages si différents. Une voix nomade qui se voudrait de toutes les migrations du temps.

André Velter écrit pour *« les incertains, les à peine apparus, les tout juste partis »*. Il leur prête un imaginaire tourné vers cet Orient mythiqua qui séduisit tant René Daumal et les invite à *« se hisser au secret de soi-même »*. Il serait bien risqué de transformer André Velter en un poète éthéré car, entre deux méditations, cet écrivain ne manque pas de dénoncer *« les petits intellectuels qui se prennent pour des Saint-Just, alors que les circonstances, au mieux, leur permettent de singer quelques pâles Fouquier-Tinville »*.

« Celui qui danse oublie son ombre », écrit André Velter qui, dans *« la corps à corps des regards perdus »*, essaie d'embraser son déséquilibre intérieur.

P. Drs.

★ **CE QUI MURMURE DE LOIN, d'André Velter, Fata Morgana, 44 p., 42 F.**

★ **UNE FRESQUE PEINTE SUR LE VIDE, d'André Velter, Fata Morgana, 118 p., 66 F.**

(1) *L'archer s'éveille*, Fata Morgana (1981).

HISTOIRE

Le fils dévoyé d'une époque

En 1918 au Chemin des Dames, un jeune métallo d'à peine vingt ans découvre l'horreur de la guerre. Dix ans plus tard, il est l'espoir du bolchevisme à la française, le héros des Jeunesses, le baroudeur da l'Internationale rouga : un meneur d'homme tout en gueula, en ambition et en cynisme. Et voilà que d'un coup, en 1927 — c'est une révélation du livre, — les crimes de Staline, en Chine et ailleurs, ébranlent sa foi. Il ferraille longtemps encore, jusqu'à ce que Moscou lui préfère Thorez et qua ses chers camarades l'excluent du Parti, en juin 1934, lui dont le seul crima était d'avoir voulu trop tôt ce Front populaire antifasciste que Staline impose alors au PCF. Retranché dans son bastion de Saint-Denis, Jacques Doriot fonde en 1936 la seul parti fasciste de France, le PPF, avant de sombrer en 1940 dans la collaboration : avec sa Légion des volontaires français, il combattra l'Armée rouge du côté de Smolensk, sous uniforme nazi orné d'un coquet écusson tricolore. La « Führer français » disparaît en février 1945, sa voiture mitraillée par des avions alliés, dans la débâcle du « grand Reich ».

Son père, le forgeron de l'Oise, lui avait appris à lire dans *l'Humanité* de Jaurès : il crut jusqu'au bout que le vieux monde serait balayé et que la fascisme réalisait la socialisme. De cette erreur, portée par la logomachie et la perversion idéologique, il tenta da faire un destin. Communiste, fasciste, nazi, « mégalo » touché au cœur par sa rupture avec « le » Parti, Doriot n'est pas seulement le fils dévoyé d'une époque : ennemi du double jeu et de l'attentisma, il pratique jusqu'au bout la violence révolutionnaire que les moscoutaires lui avaient enseignée, il vit intensément la logique du totalitarisme.

Jean-Paul Brunet, après Dieter Wolf, qu'il corrige et améliore, fait de son triste « héros » la symbole d'un monde en convulsion.

Sans passion, méticuleusement, au ras de sources inédites, il éclaircit pas à pas des points obscurs (on notara, par exemple, son raisonnement sur Doriot « indicateur de police »). De l'information, sans envolées inutiles, sauf en conclusion. Mais qui pousse chaque lecteur à s'interroger sur cette pulsion de mort que l'idéologie fait proliférer.

J.-P. R.

★ **JACQUES DORIOT. DU COMMUNISME AU FASCISME, de Jean-Paul Brunet. Balland, 562 p., 115 F.**

RÉCITS

Hardellet la tendresse

André Hardellet, dit le Vecchio, s'est échappé, le temps d'un livre, de son exil pour inviter à une dernière valse chez Mme Temporel. Un texte inédit, qu'il avait confié en 1973 à Régine Deforges, sort aujourd'hui en librairie, illustré de dessins de Wiaz.

L'Oncle Jules n'est pas comme Stève Masson, le héros du *Seuil du jardin* (1), un doubla da l'auteur. Il lui ressemble néanmoins avec son caractère enjoué et poétique, ses moustachaa charmeuaaa, aon amour de l'imaginaire, da la pêche à la ligne et des dames mariées ou non. On retrouve, au fil des lignes, tous les thèmes chers à Hardellet : la perta de la notion du temps, la cueillette des merveilles en toute saison, la fraternité, etc.

André Hardellet n'avait pas à se forcer pour séduire les enfants avec ses textes car lui-même n'avait jamais abandonné l'enfance. Comment résister à *l'Oncle Jules* quand on apprend qu'il connaît *« un pays où n'existent ni feux rouges, ni flics, ni contrôleurs de la RATP. Au cœur d'un bois sans limites, où il n'y a plus qu'à regarder couler l'or du temps »*. Une fois refermé *l'Oncle Jules*, lisez ou relisez vite tous les livres d'Hardellet (2) !

P. Dra.

★ **L'ONCLE JULES, d'André Hardellet, illustré par Wiaz, éditions Régine Deforges (distribution Inter Forum), 96 p., 59 F.**

(1) Julliard (1958). Pauvert (1966).

(2) En particulier : *le Parc des archers* (Pauvert), *Lady Long Solo* (Pauvert), *Lourdes, lentes* (Pauvert), etc.

Le « Petit Héros » de Jean Cayrol

En ce temps-là, c'était le dix-neuvième siècle et, dans ces *« années paysannes... on vivait dans la crainte des démons et des merveilles... on chassait avec les mains, on tuait sans plaisir... on crachait haut et dru. Les joues recevaient la brutale rougeur de la désobéissance »*. Et Léopold, du village basque de Montory, avait dix-sept ans.

A-t-il existé ? Dans le mélange d'imaginaire et de réel qui fait ce récit — Jean Cayrol précise *« récit »* dès la première ligne — où est sa place ? Quoi qu'il en soit, il existe, avec cette force et cette présence que la fiction donne parfois à des personnages.

De tous ceux que l'auteur d'*Una mémoire touta fraîcha* noua a donnés en une vingtaine de romans et de récits, ce jeune paysan chassé de sa terre par la peste qui a emporté ses parents est à la fois des plus étranges, simples et attachants. Orphelin à quinze ans, il fuit « les Châtaignes », la maison familiale, et nous la suivons tout au long d'un itinéraire qui, de rien en rien, le conduit à un terme que l'on n'attend paa et qui cependant, aux dernières pages, nous semble inexorabla, inévitabla. Ce n'est pas la moindre qualité de ce récit qua ces accumulations de petits faits (petits métiers, brèves amitiés, furtives approches de l'amour) dont le total est une vie pleine.

D'une ferme à un bourg à la grande ville, puis au long des chemins de halage que côtoie une péniche du dernier voyaga, Léopold fait l'expérience de la mort, de la bêtise, da la générosité, de la tendresse, de la violence... et pour chacune de ces étapes dont une seule suffirait à une existence — ou à un roman — Jean Cayrol façonne comme une miniature. Quelques pages, dix lignes..., et les grands thèmes sont posés, marquent celui qu'il appelle *« mon petit héros »*, étonnent le lecteur qui a vécu beaucoup en peu de mots.

Un lecteur surpris pas les interventions du personnage — ici où là, le récitant s'efface et le *je* a'impose, brièvement, discrètement, comme d'un être attentif à rappeler qu'il est de chair et de sang. Un lecteur qui fait da nombreuses rencontres, de la boiteuse tante Marie qui est *« du dernier bien avec le diable »* à Elisa la coquette, en passant par le petit monde des rémouleurs ou des ramoneurs et la boutique des sœurs Charnière, Ercilie le gourgandine et Emilie qui rêve d'amours platoniques. Sans oublier Augustin, le frère de Léopold, qui réapparaît quand on ne l'attend pas, comme l'incarnation du mal qu'il est peut-être, celle du destin qu'il est sûrement.

Ce marin déserteur est l'autre figure importante du récit. Sorte de délégué des Parques, c'est sa présence qui fait de l'histoire de Léopold, bien plus qu'une succession d'anecdotes, une errance initiatique servie par une écriture simpla et poétique, un verbe aussi efficace pour brosser un décor que pour peindre les joies et angoisses des âmes et des chairs, un amour de la vie et des êtres comme sait nous le transmettre Jean Cayrol.

P.-R. L.

★ **LES CHATAIGNES, de Jean Cayrol, Le Seuil, 150 p., 69 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● PAUL-HENRI STAHL : *Histoire de la décapitation.* — Une étude à la fois historique et anthropologique sur la pratique de la décapitation et celle de la chasse aux têtes dans l'Europe orientale post-médiévale, avec des détours par l'Antiquité et l'Asie mineure (PUF, 247 p., 140 F).

● ALAIN FLEURY : *« La Croix » et l'Allemagne, 1930-1940.* — Issu d'une thèse de doctorat, le livre d'Alain Fleury analyse les prises de position de *la Croix* face à une réalité politique difficile. Entre la volonté d'obéissance au Vatican, la haine du communisme athée et la méfiance à l'égard du national-socialisme, *la Croix* traduisait les hésitations et les revirements des catholiques français. Préface de René Rémond (Cerf, 456 p., 180 F).

ESSAIS

● SALIM JAY : *Idriss, Michel Tournier et les autres.* — Né de la fascination pour le dernier roman da Michal Tourniar, *la Goutte d'Or* (« le Monde des livres » du 10 janvier), l'ouvrage de Salim Jay est une réaction *« au récit des pérégrinations »* d'Idriss, personnage central du livre de Tournier (La Différence, 102 p., 49 F).

● CLAUDE LECOUTEUX : *Fantômes et revenants au Moyen Age.* — Les interrogations sur la vie après la mort, la hantise du retour, bénéfique ou maléfique, des trépassés, ont alimenté l'imaginaire médiéval. L'auteur étudie ces questions en axant son travail sur l'Europe du Nord et principalement sur les pays germaniques. Postface de Régis Boyar (Imago, 25, rue Beaurepaire, 75010 Paris, 253 p., 128 F).

CONTES

● PIERRE ARONEANU : *l'Amiral des mots.* — Un hommage original à la langue française, *« belle parce qu'elle s'est enrichie da toutes les autres »*, sous le forme d'un conte où les mots venus d'ailleurs sont rehaussés de couleurs différentes selon leur provenance (Syros. Préface d'Albert Jacquard, Illustrations de Gérard Lo Monaco, 43 p., 50 F).

ARTS

● ANDRÉ SUARÈS : *Musiciens.* — Après *Voyage du Condottiere* et *Temples grecs, maisons des dieux*, voici réédité ce recueil de textes sur la musique, publié par l'écrivain en 1931. *« C'est toi, musique. O seule née des espaces silencieux pour peupler notre propre silence. »* Signalons que les éditions Rougerie ont publié ces dernières années plusieurs textes de cet écrivain que l'on commence à redécouvrir (Granit, 262 p., 110 F).

● OUVRAGE COLLECTIF : *Pierres de vie. Hommage à André Verdet.* — Composé par Françoise Armengaud, un hommage à André Verdet, homme aux *« horizons multiples »*, peintre, ami des peintres et poète qui veut *« enchaîner à la logique des merveilles de la fiction »*. Parmi les auteurs qui ont collaboré à ce recueil, citons : J.-C. Pecker, P. Restany, E. Morin, M. Nadeau, J. Rousselot... (Galilée, 368 p., 98 F).

● GEOFFREY SKELTON : *Richard et Cosima Wagner. Radioscopie d'un couple.* Selon l'auteur, journaliste anglais et wagnérien, le mariage, le 25 août 1870, de Cosima avec Richard *« n'aurait-il pas eu lieu que l'humanité eût été privée des réalisations que la génie de Wagner put mener à bien grâce à lui »*. Traduit de l'anglais par Nicole Tisserand et Edith Ochs (Buchet-Chastel, 266 p., 130 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● WOLE SOYINKA : *Cet homme est mort.* — Enfermé pendant deux ans au secret — d'août 1967 à octobre 1969, pendant la guerre du Biafra, l'auteur d'*Aké* lutte contre l'univers carcéral. Traduit de l'anglais par Etienne Galle. (Belfond, 282 p., 95 F.)

● JULIO CORTAZAR : *Heures indues.* — Huit nouvelles de l'auteur de *Marelle*, mort en 1984, et qui reprennent des thèmes de son œuvre, avec notamment l'étonnant *Anabel* où il raconte un crime commis grâce à l'aide involontaire du traducteur : lui-même. Traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon et Françoise Campo-Timal. (Gallimard, 170 p., 72 F).

● JOHN LE CARRÉ : *Un pur espion.* — Qui est Magnus Pym, l'honorable espion britannique marqué pour toujours par le personnalité de son père, et qui a disparu ? Traduit de l'anglais par Nathalie Zimmermann. (Robert Laffont, 536 p., 99 F).

● SOLJENITSYNE : *Oeuvres dramatiques (L'année 1945, trilogie — Flamme au vent — Les tanks connaissent la vérité — Le parasite).* Le troisième tome des « Oeuvres complètes ». Traduit du russe par Alain Préchac, Alfreda Aucouturier et Dimitri Sesemann. (Fatard, 544 p., 196 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Un amateur acharné : George Moore

Epris de peinture, un jeune Irlandais vient s'installer quai Malaquais à Paris en 1876. Il séjournera sept années durant dans la capitale française. Il fréquentera les ateliers, mais ne sera pas un nouveau Sisley. Il deviendra écrivain, mais avec beaucoup de désordre et quelques réussites, comme son roman *Esther Waters* ou ses récits des *Vies sans hymen* que Pierre Leyris a traduits au Mercure de France en 1971. Manet a fait de lui, jeune, un tableau et un dessin : da quoi l'immortaliser.

Mais où George Moore triomphe, c'est dans l'autobiographie. Il faut lire *Confessions d'un jeune Anglais*, qu'il publia en 1888, puis *Mémoires de ma vie morte*, traduit en 1922, et enfin *Avowals* qui, paradoxalement, ne fût jamais mis en français. C'est que les « confessions » de George Moore nous concernent en premier lieu par le témoignage que l'autaur apporte sur les années 1870-1880 dans le milieu parisien. Il nous introduit chez Mallarmé, il nous convie à la table du Rat mort, où bavarde Villiers de l'Isle-Adam, il nous montre Manet poussant la porte de la Nouvelle Athènes, un café de Pigalle. Une telle masse de souvenirs de première main serait, à elle seule, précieuse. Il y a plus, cependant : c'est l'attitude sentimentale de George Moore lui-même devant la vie parisienne, puis londonienne : ses émois de « célibetaire », une façon de se meubler, d'être à la mode, bref ! les *Confessions d'un jeune Anglais*, c'est aussi, d'une certaine façon, un *A rebours* britannique. Enfin Moore, qui, au fond, n'a aimé que les livres, dresse un panorama critique, et merveilleusement subjectif, de la littérature du temps. Il a l'œil clair et la dent dure. C'est un faible qui a de l'énergie. Voilà un livre parfaitement accordé à notre « fin de siècle ».

H. J.

★ **CONFESSIONS D'UN JEUNE ANGLAIS, de George Moore, préface de Gérard-Georges Lemaire, Christian Bourgois, 307 p., 60 F.**

Ont collaboré aux pages 12 et 13 : Pierre Cherzman, Pierre Drachline, Roger-Pol Droit, Hubert Juin, Patrick Kéchichian, Pierre-Robert Leclercq et Jean-Pierre Rioux.

● POUR LA JEUNESSE

Collections de printemps

Laissez-les lire !

Les livres pour enfants ne sont plus seulement des cadeaux qu'on fait pour les fêtes et si les collections à petit prix se multiplient, c'est parce que ce sont les enfants eux-mêmes qui, de plus en plus, font leur choix et achètent... Consommateurs à part entière, c'est désormais à eux qu'on s'adresse directement, à eux qu'on veut plaire, si bien que les domaines abordés s'en ressentent et font apparaître on peu plus tôt le fossé entre les générations, mais aussi les constantes...

⁂

Par exemple, on aurait pu se demander quel intérêt il pouvait bien y avoir pour un éditeur à vouloir faire lire les jeunes à propos du sport... Un éditeur de Toulouse a eu l'idée de créer « Multisport », une mini-encyclopédie destinée aux jeunes qui présente des conseils techniques, pratiques, médicaux sur une série de sports (7 à 10 par fascicule). A lire si on est motivé. Il faut croire que les « champions de demain » le sont pour consulter sérieusement les règles du saut en longueur (*« La réception se fait dans une fosse emplie de sable suffisamment meuble »*) ou sur l'aérobic (*« La terme d'aérobic a été créé par Pasteur en 1875 »*). Il est vrai qu'il est peut-être plus payant de lire que de s'entraîner à une époque où les épreuves du bac se passent désormais « par écrit » ! J'en connais qui ont réussi leur épreuve de natation en ne rendant pas copie blanche (*« Combien de couloirs y a-t-il dans une piscine de compétition ? »*)...

Néanmoins, ces petits ouvrages très soignés, bien informés, devraient trouver un public pas seulement composé de sportifs en chambre. (Collection « Multisport », par Pierre Capdeville et Ghislain Loustalot. Cepadues éditions, 100 p., 38 F. Quatre volumes parus. Diffusion : Fleurus Distribution.)

⁂

Chez Nathan, on vient de créer une série noire (et jaune), plus jaune que noire, reconnaissons-la : « Jonathan Cap », une collection de vrais polars pour les jeunes. Jonathan Cap, ex-chanteur du groupe Rocking Boys, est grand et blond, il a trente-cinq ans : avec ses neveux Alex et Nico, avec Julia et Oslo, la griffon vendéen, il se retrouve mêlé à des histoires dangereuses, de Los Angeles à Glasgow, du Mexique à Providence (Rhode-Island) et à Paris dans une clinique du septième arrondissement. Grand amateur d'Enid Blyton, de Sherlock Holmes et d'Agatha Christie, François Rivière est l'auteur des six premiers titres conçus « à l'américaine » — (de « chapter one » à « happy end ») — qui devraient retenir les lecteurs amateurs de suspense. Un « Club des cinq » made in France... (Collection « Jonathan Cap », par François Rivière, illustrations de Damien Chavanot : *Superstar, les Formules de Zoltan, les Chevaliers de Satan, la Samba du fantôme, la Clinique du docteur K., le Labyrinthe du jaguar.* Nathan, 124 p., 22 F. Pour les dix à treize ans.)



L'oiseau du grenadier, illustration de Rolf Weijburg.

Avec leur petit air vieillot, leur catalogue plein de souris, de renards et de contes de tous les temps, les « Castor Poche » initient à la tendresse et à la poésie les enfants d'aujourd'hui. Qui ne sont pas vraiment différents de ceux de naguère. Pour les plus jeunes, les « Cadet Castor » présentent des tout petits livres illustrés en couleurs, comme *les Lettres de Biscotte Mulotte*, d'Anne-Marie Chapouton, une bizarre correspondance entre les enfants de la classe et la mulotte qui suit leurs cours cachée dans un trou du mur, ou bien encore *la Brocante à l'école*, de Mélanie Emhardy. En grandissant, les « Castor poche » sont de vrais livres, bien lisibles, illustrés en noir et blanc pour des lecteurs autonomes. Conseillons, par exemple : *Si j'étais moi*, de Mary Rodgers (l'auteur d'*Une télé pas possible*) où Ben, un garçon de douze ans, fait le vœu de se retrouver à la place de son père tandis que ce dernier formule le même souhait ; *Paul et Louise*, d'Anne Pierjean, remarqué lors de sa publication aux Editions G.P. en 1975, un roman d'amour qui commence quand Paul a cinq ans, Louise trois, se poursuit sur les bancs de la communale, les veillées et les fêtes, et que nous suivons jusqu'au mariage et à la naissance de leur enfant, tandis que Paul est loin au Front, au chemin des Dames...

⁂

Enfin, les amateurs de contes de tous les âges liront *l'Oiseau du grenadier*, des contes souvent drôles, parfois cruels, magiques, écrits par Rabah Belamri, un conteur kabyle de quarante ans, aveugle depuis l'âge de seize ans. Dans ses histoires d'Algérie, la mort est omniprésente, la douleur profonde ; on ne craint pas de faire égorger un garçonnet pour remplacer le gigot du repas et de faire dénoncer le meurtrier par un oiseau qui parle, comme dans Siegfried... C'est très beau, très neuf. (« Cadet Castor », à partir de six ans ; « Castor Poche », à partir de huit ans ; « Castor Poche senior », à partir de douze-treize ans. De 19 à 32 F.)

NICOLE ZAND.

LA VIE LITTÉRAIRE

Concentration dans les romans roses

Les éditions Harlequin – dont 50 % du capital sont détenus par Hachette depuis février 1985 – viennent de racheter la société Duo SA, leur concurrent direct dans le domaine du roman sentimental. Le directeur d'Harlequin, M. Jérôme Malavoy, trente-huit ans, a rappelé que sa maison avait réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 280 millions de francs et vendu environ 20 millions de volumes dans le monde entier. Les éditions Duo ont, elles, réalisé pour la même année un chiffre d'affaires de 45 millions de francs et vendu quelque 4 millions de livres.

Hommages à Georges Balandier

La retraite, ce n'est pas son genre. Débordant de projets, de vitalité et d'entrain, Georges Balandier, en quittant ses cours de Sorbonne, n'en sera que plus actif. Cette data symbolique aura au moins fourni à ses amis, ses élèves et ses confrères (ce ne sont pas trois groupes distincts...), l'occasion de lui offrir deux volumes d'hommage. Pas moins.

Chez Berg International, « Une anthropologie des turbulences », sous la direction de Michel Maffesoli et Claude Rivière (190 p., 80 F), regroupe une bonne quinzaine d'études, dues notamment à Gilbert Durand, Claude Javeau, Alain Touraine, Raymond Boudon, Jean Duvigneud, Louis-Vincent Thomas.

Chez Karthala, sous le titre « Afrique plurielle, Afrique actuelle » (274 p., 130 F), Marc Augé et Emmanuel Terray ont rassemblé vingt-quatre articles de chercheurs du CNRS ou de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui doivent à Georges Balandier l'impulsion de leurs travaux.

Complémentaires, ces deux recueils, à la fois savants et chaleureux, reflètent les multiples facettes de l'homme et de l'œuvre qui ont profondément renouvelé notre regard sur les sociétés africaines et sur notre modernité. Sans oublier que cette œuvre considérable est, comme dit Marc Augé, « une histoire à suivre ». – R.-P. D.

Deux nouvelles revues

Deux nouvelles revues viennent de voir la jour. Aussi différentes que possible dans leur conception et dans leur présentation, *Siècle*, et *Noir sur blanc* n'ont en commun que la simultanéité de leur première parution.

Trois éditeurs – Bernard Barrault, les Editions W et celles de l'Eclat – et un hebdomadaire, *l'Autre Journal*, se sont associés, sous la direction d'Armand Farrachi, pour éditer, trois fois par an, la revue *Siècle*. « *Donner sa voix à tout ce qui se fait d'authentique et de discret* », tel est le principe affirmé par A. Farrachi dans son éditorial. *Siècle* ne publiera « *que des textes et nul « article » : fictions, poèmes ou nouvelles, mais aussi contributions d'ordre théorique ou critique, et dans les domaines non seulement littéraire mais encore philosophique, artistique ou musical, français ou étranger* ».

Dans le premier numéro, des extraits superbes du « Roman septentrional » de Cervantès, traduit par Claude Chailley, *les Travaux de Persilès et Sigismonda*, terminé quelques jours avant la mort de l'auteur de *Don Quichotte*. La dernière édition, en français, incomplète, de ce livre date de 1947. Figurent également au sommaire, pour la partie littérature, Jean-Loup Trassard, Jacques Werup, Danielle Sallenave, Patricia Farazzi... Pour la philosophie : Jean-Louis Chrétien (sur Merleau-Ponty) et Bertrand Ogilvie (sur Lacan et Pascal). Enfin, trois jeunes compositeurs (G. Grisey, T. Murail et M. Chion) s'interrogent sur le langage musical.

Plus recherché dans sa présentation, la revue trimestrielle *Noir sur blanc*, bien qu'empruntant son titre à Mallarmé, n'entend pas s'en tenir à la seule littérature, mais s'ouvrir également à la peinture, à la photographie et au cinéma. L'ambition des animateurs, Philippe Arbaizar et Joël Vernet, est de « *refuser la banalisation* » et de « *créer l'originalité en entrecroisant les styles* », hors de toute « *stratégie commerciale ou éditoriale* ». Cette première livraison répond brillamment au projet. Notons quelques très beaux poèmes d'Umberto Saba, traduits par Bernard Siméone ; une évocation de Henry James à Venise par Michel Butor ; un « délassement » du peintre Jean Le Gac ; le commentaire de Judith Brouste sur des photos de films de Carl Dreyer...

P. Ke.

★ SIÈCLE, 12, rue Liancourt, 75014 Paris, 75 F.
★ NOIR SUR BLANC, 27, rue Descartes, 75005 Paris, 50 F.

Malagar sera ouvert aux admirateurs de Mauriac

Les fils de François Mauriac, Claude et Jean, ont signé avec M. Jacques Chaban-Delmas, un acte de donation à la région d'Aquitaine du domaine de Malagar, où a vécu et écrit leur père. Ils veulent *ainsi assurer la survie du domaine* tombé en indivision et la présence



A Malagar

du souvenir de leur père en Gironde, à charge pour la région de créer et d'entretenir un centre cultural autour de sa mémoire. Lancée depuis près d'un an, la réalisation de ce projet nécessitait l'accord des quatre héritiers directs de François Mauriac – ainsi que la création d'une association, celle-ci est présidée par M. Jacques Monférier, président de l'université de Bordeaux-III.

Grande maison bourgeoise et domaine rural sur les terrasses de la rive droite de la Garonne, légèrement *en aval de Langon, Malagar* va donc devenir un centre culturel. Ses initiateurs envisagent aussi d'en faire un petit musée. Toutefois ils sont surtout soucieux de créer un lieu culturel qui pourrait être animé par le centre d'étude et de recherche sur François Mauriac de l'université Bordeaux-III. Il est même possible que celui-ci quitte le *campus de Talence pour être transféré Malagar*.

Pourraient également être regroupés en ce lieu : une bibliothèque avec tous les écrits de François Mauriac et tous ceux qui lui ont été consacrés ; un centre de documentation ; enfin un fonds audiovisuel composé aussi bien de toutes les interventions de l'écrivain girondin que des œuvres cinématographiques ou télévisuelles produites à partir de ses écrits.

P. C.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Comment écrire encore, après cela ?

(Suite de la page 11.)

Autre cas : l'auteur-femme a la cinquantaine. Glissant sur ses privilèges variés, elle met en avant son état de mère de famille, les problèmes d'éducation – question de créneau ! Pour son second livre, *la Soupe aux cardes*, elle revient à son enfance gourmande, en suggérant que Colette est ressuscitée. Avec un peu de chance, les journaux reprendront l'information sans vérifier.

A propos de descendance, une catégorie tend à s'élargir : l'héritier de Flaubert, Bloy, Céline et Léautaud, l'ermite bougon dont l'unique souci est de stigmatiser la bêtise moderne. Il a de quoi faire ! Notre atrabilaire épingle à tour de bras. Il déteste, en vrac, les HLM, les vacanciers, les Arabes, les socialistes, les chevelus, la télévision, la décadence européenne. Il prépare un *Rivarol*. Sans trop s'encombrer de cohérence, il trouve à la fois qu'il n'y a plus de moralité ni de bons amants.

Dans sa version la plus musclée, ou du moins la plus écœurée, cette spirale du refus englobe l'espèce elle-même. Comme le succès ne suit pas, le pourfendeur en vient à auto-éditer ses brûlots sans conséquence. L'homme est finalement *bon bougre, quoi qu'en pensent ses têtes de Turc. Il aime la* langue française d'amour. Et comme dit à peu près Borgès, quelqu'un qui se plaît à déchiffrer une étymologie obscure ne peut être foncièrement mauvais.

L'« AVANT-GARDISTE » n'est pas épargné. Pline en compte trois variétés : le gâteux, rattrapé par le gros de la troupe ou laissé seul dans son impasse ; l'aigre, qui collectionne les scissions et dont on s'ingénie à ignorer les pro*phéties ; le cynique, qui a tout prôné et le contraire, avant* d'appliquer sans vergogne les recettes du succès.

Là encore, ne pas chercher à mettre des noms. Ce sont tous ceux auxquels on songe, plus d'autres à venir, s'ils ne se sont pas reconnus d'avance. Titres de leurs ouvrages : la revue *Diacritique, Rognures III, Relecture néo-structuraliste du concept opératoire de fiction transversale*... Vous avez aussi les graphomanes égocentrés à qui rien n'est étranger de ce qui concerne leur nombril, et un peu plus bas ; le best-seller *érotico-policier pas si déshonorant (faut le faire !)* ; le « trop tôt disparu », dont les trois livres inspirés de Fitzgerald et quelques reportages sportifs ont fait une idole auprès d'intraitables amis.

A l'éphèbe byronien, à la starlette et au râleur paranoïaque s'ajoutent dorénavant le maniaque de l'informatique, le manipulateur de jurys littéraires, le francophone « *tellement attachant* », et l'auteur de « *documents à lire d'urgence* » sur tout et rien, la tourbe en Saintonge, la santé par le biscuit, les secrets du président, ou autre sujet de curiosité et d'indignation porté par l'actualité...

PLINE avoue ses sources : *le Traité du style*, où Aragon ironisait sur les modes littéraires, et *Travelingue*, où Marcel Aymé faisait de même. Il aurait pu ajouter, du même Aymé, *le Confort intellectuel*, *la Littérature à l'estomac* de Julien Gracq, et *la Maison d'écriture* de Rafaël Pividal. *Portraits de l'écrivain d'aujourd'hui* s'inscrit dans cette lignée de pamphlets hygiéniques.

Le livre est d'autant plus efficace qu'il est exempt de haine et de rancœur, contrairement aux « *cris* » régulièrement lancés contre l'institution littéraire par des grincheux en panne. Très paisiblement, Pline conclut sa galerie souriante par cette remarque de bon sens : il ne serait pas raisonnable de se mettre en colère à propos d'une activité aussi innocente, et d'une corporation qui ne ferait pas de mal à une mouche !

Au fait, qui se cache sous le pseudonyme de Pline ? Plusieurs noms d'écrivains narquois viennent à l'esprit : Roberts, Besson, Neuhof, Garcin, Sollers, votre serviteur... A moins que... Un auteur qui se moque aussi bien de toutes les espèces d'écrivains, sans omettre la sienne, qui cite ses sources, qui ne prend pas la chose au tragique parce qu'il ne redoute pas de s'en trouver lui-même inhibé, qui sait si bien ce qu'en vaut l'aune des positions, des glorioles, des prières d'insérer, et qui ne néglige pas les gros tirages, ne serait-ce pas plutôt un éditeur comme on les aime, lucide, sans nostalgie ni amertume, modérément cynique et secrètement attendri, rompu à décourager les fausses valeurs sans toujours y parvenir ?

En tout cas, bravo pour le coup d'air frais et le pied de nez à la solennité violente qui règne !

ON dirait que Marcel Bénabou a pris les devants par rapport à Pline. Jouant sur le titre de Roussel, et dans la suite avouée de *Paludes*, ce professeur membre de l'Oulipo, cher à Queneau et Perec, tourne délibérément autour d'un livre qui ne s'écrit pas tout en s'écrivant et qui finit par atteindre les 136 pages, d'*incipit* en parenthèses, d'amorces en repentirs, de doutes en envies de croire.

Walter Benjamin le disait bien : « *Toute œuvre achevée est le masque mortuaire de son intuition.* » Peut-on éviter l'achèvement fatal, rester dans les limbes de l'écriture ? Bénabou tâtonne sous nos yeux, s'essaie à la confession, s'aperçoit que les Mémoires se ressemblent tous, raison pour laquelle ils sont vains et plaisent quand même. Faut-il accepter la redondance avec le réel, s'interroger tout haut sur le besoin d'écrire, s'enfoncer dans le blasphème ou la théorie, renoncer tout à fait et vivre ?

« *Les Français ne veulent plus travailler, ils veulent tous écrire* », dit un jour la concierge de Cioran, lequel ajouta : « *Elle ne savait pas qu'elle faisait, ce jour-là, le procès des vieilles civilisations.* » Bénabou, lui, le sait. Il en prend son parti, sans plus de drame que Pline. Il y met une sorte d'humour anglo-saxon, la langue dans la joue.

Après ces deux cures express de clairvoyance amusée, les écrivains qui vont reprendre le harnais devront se convaincre qu'ils ont vraiment quelque chose de neuf à dire, une façon de dire qui n'est qu'à eux... Toute leur imagination risque d'y passer !

★ PORTRAITS DE L'ÉCRIVAIN D'AUJOURD'HUI, de Pline, Julliard, 120 p., 60 F.
★ POURQUOI JE N'AI ÉCRIT AUCUN DE MES LIVRES, de Marcel Bénabou, Hachette, 136 p., 48 F.

● EN BREF

● Le grand prix de traduction Cultura Latina 1986 a été décerné à Jacques Thiériot pour ses traductions d'ouvrages de langue portugaise du Brésil.

Né le 8 octobre 1930 dans les Vosges, Jacques Thiériot, qui dirige depuis 1979 le Centre culturel des Prémontrés à Pont-à-Mousson, avait été directeur depuis 1958 de l'Alliance française à Quito, Lima, Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo. Il a notamment été le traducteur de Mario de Andrade (*Macounaïma*), Oswald de Andrade (*Anthropophagies*), d'Antonio Callado (*Sempreviva*), d'Antonio Torres (*Cette terre*), etc.

● Un Salon du livre pas comme les autres à Marseille. Du 12 au 18 juin se tiendra au parc Chanot, à Marseille, le 1er Salon international du livre et de ses métiers, de l'écrivain au relieur en passant par le *fabricant de papier* et le traducteur. Dans le même cadre se dérouleront, à l'initiative notamment de l'éditrice marseillaise Jeanne Laffitte, les « Sept jours du livre méditerranéen », que devait présider feu Fernand Braudel et qui regrouperont dix-sept pays. Divers colloques et manifestations se dérouleront en marge du Salon.

★ Tous renseignements à la SAFIM, parc Chanot, 13266 Marseille 8. Tél. : 91-76-16-00.

● Le prix de l'essai de la Société des gens de lettres vient d'être attribué à Claude Hagège pour son livre *l'Homme de paroles*, paru l'an dernier chez Fayard (voir *le Monde* du 16 octobre 1985).

● « Roland Barthes, le texte et l'image », tel est le thème d'une exposition qui se tiendra du 7 mai au 3 août, au Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris.

● Une exposition *Baudelaire et les arts plastiques* sera inaugurée le 7 mai au centre culturel de Courbevoie. Elle se poursuivra jusqu'au 31 mai.

● La famille de Paul Valéry vient de faire don à la Bibliothèque nationale d'une importante correspondance (plus d'un millier de lettres), échangée entre l'écrivain et sa femme Jeannie Gobillard, de 1900 à 1945.

● L'Association des écrivains de langue française – mer et outre-mer (ADELF) – a été créée, à Paris, en 1926. Relancée après 1948 sous l'impulsion du romancier Henri Queffélec, présidée aujourd'hui par l'africaniste Robert Cornevin, elle fête son soixantième anniversaire avec le chiffre record de deux mille cinq cents écrivains francophones de soixante-sept pays affiliés chez elle. Ils sont recensés dans un annuaire constituant un numéro spécial de la revue *Lettres et cultures de langue française*, que publie l'ADELF.

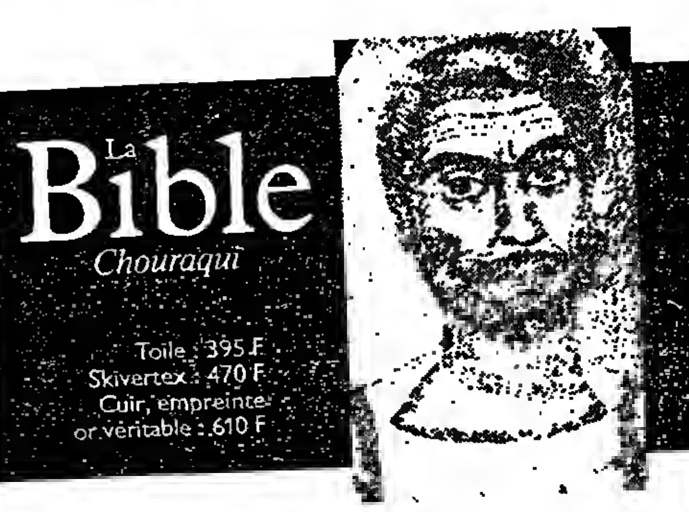
★ ADELF, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris.

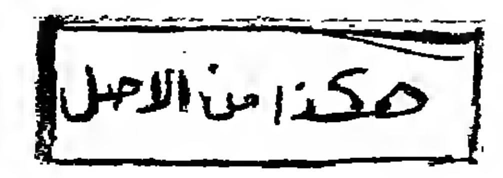
● PRÉCISION. – L'exposition « *Une aventure d'édition au XIXe siècle* » consacrée à Michel et Calmann Lévy (« le Monde des livres » du 25 avril) est présentée jusqu'au 24 mai – de 12 heures à 18 h 30 – à la Bibliothèque nationale (Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 75002 Paris).

● ERRATUM. – Dans « le Monde des livres » du 25 avril, à propos de l'ouvrage de Hannah Arendt sur Rahel Varnhagen, il fallait lire « prussienne » (et non « palestinienne »).









• PSYCHOLOGIE EN MIETTES

L'abracadabra de Freud

FREUD fit un jour remarquer en souriant à Lou Andréas-Salomé : « *Je crois que pour vous l'analyse représente d'éternelles étrennes !* » C'est un mot qui conviendrait parfaitement à Lydia Flem, tant on le sent éprise du Professeur. Elle vient de publier une *Vie quotidienne de Freud et de ses patients ;* gageons que le Professeur aurait été sensible à cet hommage et qu'il aurait remercié Lydia Flem avec l'élégance doucement ironique qu'on lui connaît.

Humour, mais aussi pruderie de Freud. Ainsi, après avoir adressé à Wilhelm Fliess quelques esquisses théoriques sur la sexualité, il lui recommanda de cacher les manuscrits à sa jeune femme... On appréciera tout particulièrement dans l'ouvrage de Lydia Flem les pages où les patients de Freud donnent leur opinion sur la technique du Maître. La Suisse Raymond de Saussure lui reproche d'avoir conservé certains réflexes liés à la pratique de l'hypnose. Quant à Joan Rivière, elle s'étonne de sa désinvolture quand, dès le début de la première séance, il lui annonce : « *Eh bien ! je sais déjà quelque chose à votre propos : vous avez eu un père et une mère.* »

Nous sommes loin de la « *neutralité bienveillante* » contemporaine, et l'ouvrage de Lydia Flem donnera sans doute à plus d'un analysant la nostalgie d'une époque où patients et psychanalystes découvraient ensemble une *terra incognita*. Laissons le dernier mot au jeune poète allemand Bruno Goetz que Freud délivra de terribles névralgies, le temps d'une conversation : « *Que voilà donc un homme-médecin comme on en rencontre aux Indes. Il n'a nul besoin de sa méthode ; il pourrait aussi bien dire abracadabra que déjà on se sentirait le cœur plus léger et presque bien portant.* »

Guérir avec Masud Khan

PASSION, solitude et folie : Masud Khan, psychanalyste anglais d'origine pakistanaise, a conçu ce livre pendant qu'il était en proie à un cancer qui faillit lui être fatal. La proximité de la mort donne à cet ouvrage un ton grave et serein : pas d'afféteries verbales, ni d'acrobaties théoriques, mais, par-delà la défiance, le partage d'un « *soi-caché* », notamment dans le troublant récit de la rencontre de Masud Khan avec une adolescente psychotique.

Si la psychanalyse atteignait plus souvent ce degré d'authenticité et de profondeur, nul doute qu'elle n'encourrait pas les critiques qu'on lui prodigue, ni le discrédit dans lequel elle est souvent tenue aujourd'hui. Lire Masud Khan, c'est retrouver ce qu'a d'irremplaçable et de génialement fécond l'apport de Freud, à savoir le courage pour l'analyste de devenir son propre patient. Masud Khan l'explique admirablement dans un essai, *Freud ou les crises de la responsabilité thérapeutique,* qui montre ce qui unit et différencie tout à la fois Montaigne, Descartes, Rousseau et Freud.

L'ambivalence de Wittgenstein

S'IL est une étude qui ne devrait pas passer inaperçue, c'est bien celle de Jacques Bouveresse, « Wittgenstein face à la psychanalyse » qui figure dans le numéro 21 de la revue *Austriaca,* consacré précisément à « Vienne et la psychanalyse ».

Freud était un des rares auteurs que Ludwig Wittgenstein estimait digne d'être lu. Ce qui ne l'empêchait pas de formuler des jugements extrêmement négatifs sur la psychanalyse — dans la ligne d'un Karl Kraus, d'un Robert Musil ou d'un Arthur Schnitzler (on n'a pas, jusqu'ici, suffisamment souligné combien les « génies » viennois, à l'exception de Stefan Zweig, étaient plus que réservés à l'égard du freudisme).

L'opinion de Wittgenstein sur Freud est condensée de manière tout à fait frappante et éclairante dans la remarque suivante : « *Freud a des raisons très intelligentes de dire ce qu'il dit, une grande imagination et des préventions colossales, des préventions qui ont toutes les chances d'induire les gens en erreur.* »

Wittgenstein était, en outre, convaincu que la psychanalyse donnerait fatalement à la plupart des gens l'impression de résoudre des problèmes essentiels qu'en réalité elle n'aborde même pas.

Ambivalence de Wittgenstein à l'égard de la psychanalyse, certes. Mais peut-on neutraliser ses objections en recourant, procédé classique, à la théorie des résistances ? Certainement pas, car le grand Witt a la suprême habileté de relever que les interprétations freudiennes sont d'autant plus séduisantes qu'elles sont à première vue plus choquantes. Là où Freud voyait un obstacle majeur à la réception de la psychanalyse, Wittgenstein met en lumière une raison essentielle de son succès. Il estime qu'il faudra beaucoup de temps encore pour que nous perdions notre « soumission obséquieuse » à son égard.

ROLAND JACCARD.

★ LA VIE QUOTIDIENNE DE FREUD ET DE SES PATIENTS, de Lydia Flem, Hachette, 308 p., 92 F.

★ PASSION, SOLITUDE ET FOLIE, de Masud Khan, trad. de l'anglais par M. Tran Van Khai et C. Monod, Gallimard, 291 p., 130 F.

★ AUSTRIACA, n° 21, diffusion : Centre d'études et de recherches autrichiennes de l'université de Haute-Normandie (faculté des lettres, rue Lavoisier, 76130 Mont-Saint-Aignan).

• ROMANS

Rêver un impossible rêve

Quand Rezvani nous invite dans son palais...

EXAMINÉ au réveil, le rêve apparaît souvent comme une combinaison d'éléments opaques, un magma de transparentes absurdités ou encore une organisation d'incohérences qui trouble la raison et que la conscience récuse aussitôt. A ce moment-là, on peut le raconter. Mais on ne peut jamais que le raconter *a posteriori* : le partage du rêve reste encore une expérience de science-fiction, et c'est tant mieux. Pourtant, l'art, qui a toujours une longueur d'avance sur la science, est peut-être à même de réaliser ce prodige : nous eboucher au mental d'un autre de telle sorte que nous puissions vivre son rêve « en direct ».

Rêver cet impossible rêve, demeurer longtemps après sous son emprise, telle est l'impression que l'on éprouve au sortir de cette nuit transfigurée par Rezvani, qui nous donne ici plus qu'un roman, l'architecture romanesque d'un rêve, avec tous les excès, toute la démesure, toute la folie qu'une telle entreprise suppose.


Dessin de BERENICE CLEEVE.

Les éléments de ce rêve structuré et mis en mots, quels sont-ils ? D'abord, un lieu, « *la ville à peine visible, trouble, irisée comme la concrétion malade, le défaut sublime sur la lèvre de cette gigantesque nacre pourrie* ». C'est Venise, évidemment, bien que l'auteur se défende de jamais la nommer. Les protagonistes, quant à eux, appartiennent à la famille des héros de Fitzgerald, Américains exilés en quête du « *bonheur italien* ». Les uns sont fatalement beaux, les autres fabuleusement riches ou extrêmement pervers. Et qu'on ne me reproche pas d'accumuler les adverbes : tout est permis à celui qui rêve, jusqu'aux superlatifs, jusqu'à la grandiloquence, jusqu'au délire. Or, donc, chaque personnage de ce roman-rêve est porté à ce point extrême où il est archétypé et devient une sorte d'allégorie de lui-même, allégorie de la beauté, de la création ou du pouvoir conféré par l'argent.

Ces êtres, à proprement parler extraordinaires, se trouvent réunis dans un palais de cristal qu'un architecte diabolique a édifié sur une petite île du Delta, en s'inspirant du mode de cristallisation en hexagones de l'émeraude.

Tout est permis à celui qui est riche, voilà une nouvelle assertion difficile à réfuter. Non content d'avoir construit cette structure féerique qui regorge d'œuvres d'art et de joyaux, on peut s'amuser à transmuer la musique en matière et la matière en lumière. Il suffit d'inviter quelques musiciens à jouer « *la Nuit transfigurée* » de Schönberg, de disposer au creux d'une membrane de la poudre de diamant ; alors la vibration des sons produit des volumes, on obtient le schéma de l'architecture du sextuor et l'on pourra tailler une pierre précieuse à partir de ce schéma.

Oui, on peut tout, on peut même attirer là des êtres beaux ou talentueux, les inclure dans la prison de cristal et jouir à mesure que leur propre réalité s'altère, diffractée à travers les facettes de la structure étincelante. On ira même jusqu'à tenter sur eux des traitements analogues à celui que l'on fait subir à la musique, on enregistrera les vibrations de leurs amours, de leurs états d'âme, de leurs conversations, on tirera d'eux, peu à peu, une figure de synthèse, reflet ou « *écho pervers* » de l'hexagone cristallisé au milieu du Delta.

Un songe grandiose

Cet Diamond, le maître d'œuvre de ce lieu merveilleux et maléfique, est un « *artiste de l'argent* », un « *prodigieux créateur qui pousse le vice jusqu'à infléchir le destin de ceux qu'il a décidé d'inclure dans sa création* ». Parviendra-t-il à ses fins ? Le jeu des antithèses — palais de cristal érigé sur les eaux boueuses, par exemple, — la confrontation des forces de vie avec les forces de destruction, la manipulation tous azimuts de ceux qui détiennent l'argent sont justement à la clef de ce songe grandiose intitulé « *la Nuit transfigurée* ». Rêve ? Cauchemar ? On ne sait plus dire. Il reste certain cependant que ce livre n'est pas anodin puisqu'il pose les questions essentielles sur la liberté de la création, la beauté, l'utilisation de l'art et son détournement à des fins équivoques.

ANNE BRAGANCE.

★ LA NUIT TRANSFIGURÉE, de Rezvani, le Seuil, 293 p., 89 F.

• HISTOIRE

Les Anglais dans leur jardin

Un livre savant, mais plein de charme, sur l'évolution des sensibilités face aux animaux et à la nature.

SI le Bon Dieu, dans sa mansuétude, a donné une odeur agréable aux excréments des chevaux, c'est qu'il ne voulait pas incommoder le nez des hommes, voilà ce que ne mettaient point en doute les Anglais du temps des Tudors (1485-1603) et des Stuarts (1603-1688), et c'est ainsi que l'homme de la Renaissance a pu massacrer d'un cœur excellent les animaux et les plantes. Il faut dire qu'Aristote et la Genèse avaient apporté pas mal d'eau à ce sanglant moulin. « *Remplissez la terre et soumettez-la* », ordonne la Bible, et cette phrase n'est pas tombée dans l'oreille d'un pasteur sourd. Durant deux ou trois siècles, tous les prédicateurs anglais s'escriment à rappeler que le monde a été créé pour l'usage de l'homme : il est moral de manger les moutons, de détruire les forêts, de chasser les renards, bref, de torturer, de casser et de dévaster. Telle est la leçon que nous distribue le beau livre de Keith Thomas : *Dans le jardin de la nature.*

La Providence est impeccable. Si les chameaux ont été attribués à l'Arabie, c'est que l'Arabie n'a point d'eau. Si les bêtes sauvages ont des fourrures, c'est qu'il faut bien chauffer le corps des dames. De même, c'est sur l'invitation du Très-Haut que les belles Anglaises ont le goût de se laver les mains dans le sang des daims. Quant aux arbres, ils ont été inventés pour construire les maisons, de sorte que la forêt anglaise, si belle, si magique au treizième siècle, est en lambeaux quand finit le dix-huitième siècle.

Allez vous étonner, dans ces conditions, si l'Angleterre non seulement saccage ses futaies, mais encore a l'orgueil de posséder les plus grands abattoirs d'Europe, à Londres, dans lesquels on assassine chaque année cent mille bœufs et six cent mille moutons, si l'Anglais mange de la viande à tous les repas, si le roast-beef devient le symbole du royaume.

Il est vrai, remarquent certains grincheux, que Dieu, dans sa précipitation, a commis quelques étourderies. Par exemple, il n'a pas fourni l'Angleterre en gros animaux. Mais les hommes n'ont qu'à corriger cette bavure. Ils pourraient élever dans le Sussex des lions et des éléphants, pour-mieux-les-manger-mon-enfant, ou bien construire des poulaillers d'autruches afin de régler les problèmes de transport. Certains prédicateurs ont la vue plus perçante encore. Ils rêvent d'améliorer le canevas un peu bâclé de la Genèse, ou plutôt de l'interpréter de la manière la plus rigoureuse : ne se trouve-t-il pas, parmi ceux qu'on appelle les hommes, des espèces d'animaux camouflés ? C'est le cas des femmes, des fous, des errants, des nègres et, bien entendu, des Irlandais. « *Les femmes n'ont pas plus de cervelle que les oies* », décrète un pasteur.

La première révolution écologique

Les penseurs s'interrogent sur la frontière qui court entre le règne des hommes et celui des animaux. Rien ne serait plus funeste que de mélanger les genres. Ce qui explique que le péché le plus mortel, parce qu'il est rébellion métaphysique, est la copulation entre les hommes et les animaux, le péché de bestialité. Pourtant, que diable, la différence entre l'homme et l'animal a été clairement proclamée par la puissance divine : les bêtes regardent vers le bas, les hommes vers le haut ! Les hommes parlent, les chiens aboient. L'homme s'aide d'une canne et les chevaux ne portent point de cannes.

Pas ragoûtant, l'Angleterre des Tudors et des Stuarts. Néanmoins, au fil du temps, l'abîme qui sépare les hommes des bêtes se comble lentement. La frontière se déplace, et l'Angleterre, qui fut la nation la plus cruelle de l'Europe, va connaître également, avant tous les autres pays, une révolution écologique. Dès la fin du dix-huitième siècle, l'animal sera reconnu, aimé et respecté. La bête va conquérir son indépendance, on l'étudiera en soi. Ce changement est passionnant à suivre, à travers les fines analyses de Keith Thomas. Les fermiers y jouent un rôle premier. Comme ils vivent au milieu de leurs troupeaux, il ne leur a pas échappé que les animaux souffrent et qu'ils aiment. Les dames de la haute société prennent le relais des agriculteurs. Elles s'entichent de leurs « *pets* », les bichons surtout, qu'elles cajolent, pomponnent.

Il y a dans cette marotte des « snobs » anglaises un peu de ridicule, mais ce ridicule est pain bénit pour toute la création, d'autant que les poètes se révoltent à leur tour. A la fin du dix-huitième siècle, ils disent leur tendresse pour les animaux. « *Toute chose qui vit est saine* », proclame William Blake, et Coleridge se montre poli même avec les ânes. Hobbes, plus philosophique, appelle la logique à la rescousse. « *Je le demande : quand un lion mange un homme et qu'un homme mange un bœuf, pourquoi le bœuf est-il plus fait pour l'homme que l'homme pour le lion ?* »

La sensibilité romantique

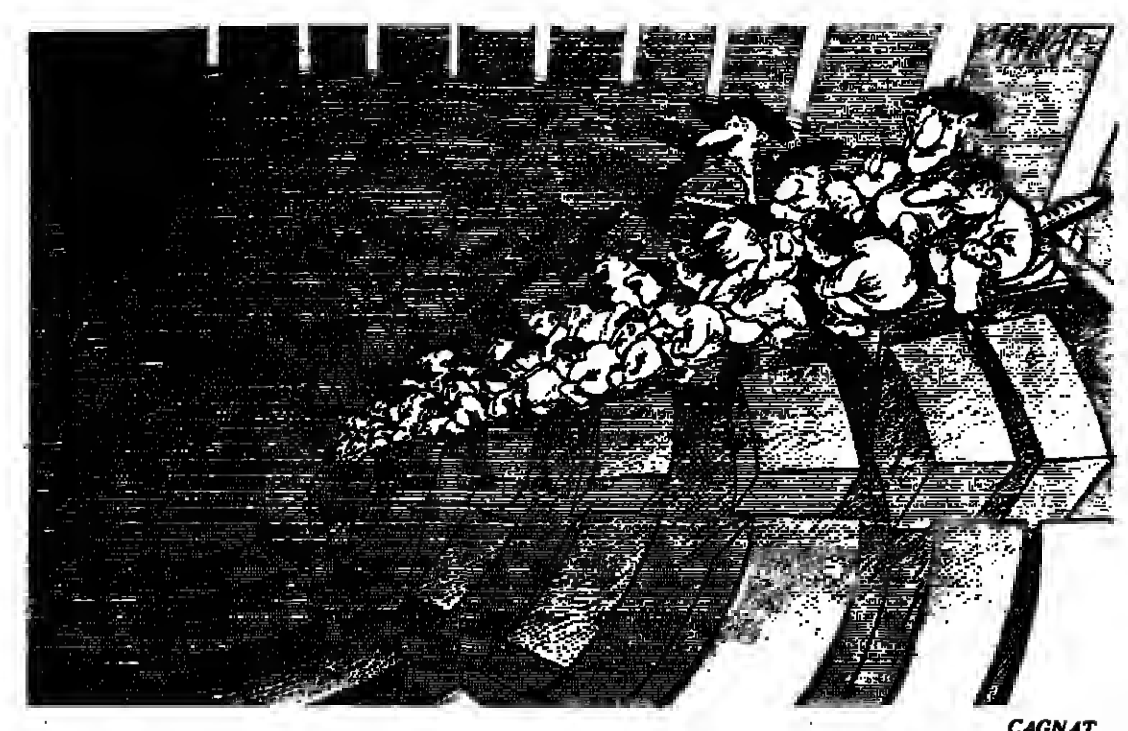
Deux inventions aident au soulagement des animaux martyrs : le microscope permet à la science naturelle de se fonder et donc d'étudier en soi, et non pour l'homme, le corps des animaux. De son côté, la machine à vapeur, en multipliant les énergies, permet de réduire les servitudes des bœufs et des chevaux. En même temps, l'urbanisation prive les Anglais de leur milieu rural et nimbe de beauté les paysages naturels. Voilà que s'ouvre le temps des jardins anglais. La sensibilité romantique aidant, on s'apitoie avec fougue sur toute créature. Des hommes très sérieux répugnent à cueillir des fleurs, de crainte qu'elles ne gémissent.

Le livre de Keith Thomas est d'une rare puissance. Sa recherche est bien éloignée des fadeurs de la vulgate écologique de notre temps. Il nous donne à lire, comme aventure, la relation de l'homme avec ses tulipes et ses mulots, aventure en même temps morale, religieuse, économique et métaphysique. Beau livre d'un érudit, d'un savant, d'un homme qui se plaît sans doute à arpenter rêveusement les forêts des Midlands. Cela donne à cette recherche rigoureuse un charme, un parfum que dispensent rarement les thèses d'université.

GILLES LAPOUGE.

★ DANS LE JARDIN DE LA NATURE, de Keith Thomas, traduit de l'anglais par Catherine Malamoud, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 401 p., 160 F.

● ESSAIS POLITIQUES



CAGNAT.

François Bourricaud contre l'« esprit d'idéologie »

Un sociologue veut rajeunir la droite en lui donnant une nouvelle conception de l'ordre social.

SI elle a su reconquérir le pouvoir, la droite n'a pas encore réussi, selon François Bonrricand, à se doter d'une idéologie susceptible de se substituer à celle de la gauche, en dépit du déclin qui affecte le *« consensus progressiste »*. C'est à combler eette laenne qnc s'emploie l'auteur.

Celui-ci nc dissimnle pas auquel des deux camps va sa préférence, et ce parti pris l'entraîne parfois à des excès de langage, par exemple lorsqu'il oppose la *« haine »* qu'ont déchaînée les *« mensonges »* du général de Gaulle an *« mépris »* que suscitent, selon lui, ceux de M. Mitterrand. Le plus souvent, toutefois, François Bonrricaud s'exprime avec la mesure qui sied an sociologue, et son analyse, condnite dans nn style limpide, suivant un art de la démonstration qui rappelle, par sa savante simplicité, celui de Raymond Aron, est probablement l'une des plus intéressantes qui se puissent lire sur le sujet.

L'auteur se demande d'abord, ea étudiant le dernier demi-siècle, pourquoi la droite, modernisée par de Gaulle après 1958, s'est montrée incapable, dans le même temps, de créer un consensus autour de ses idées, comme la gauche l'a fait pour elle-même à plusieurs moments de son histoire, notamment au lendemain de la guerre et dans les années 70.

François Bourricaud souligne en particulier que la notion de société industrielle, qui aurait pu servir de fondement à une pensée de droite pendant la période gaulliste, s'est révélée plus décevante qu'utile, dans la mesure où elle s'appnyait sur l'hypothétique perspective de la *« fin des idéologies »*. L'auteur s'étonne, en fin de compte, du *« caractère défensif »* de la tactique trop longtemps adoptée par la droite : comment peut-elle anjourd'hui reprendre l'offensive ?

François Bourricaud choisit de repartir de zéro en examinant avec soin, dans la deuxième partie de son livre, les avatars des trois grands courants de la droite, que René Rémond, dans un onvrage célèbre, a qualifiés respectivement de légitimiste, d'orléaniste et de bonapartiste, et que l'anteur préfère pour sa part baptiser des noms de conservateur, modéré et populiste (cette dernière catégorie regroupant, entre autres, le gaullisme et l'extrême droite).

Un héritage empoisonné

Chacune de ces trois traditions fait l'objet d'une étude subtile et riche, la première à travers les textes de Bonald et Maurras, la deuxième à travers ceux de Toqueville et de... M. Giscard d'Estaing, la troisième à travers ceux du général de Gaulle, notamment. Mieux vaut renvoyer le lecteur à ces chapitres, dont la conclusion commune est que la droite a souffert et continue de souffrir d'un héritage empoisonné : une certaine représentation de l'unité sociale, que lui a léguée la gauche.

Pour en sortir enfin, la droite doit donc inventer une nouvelle conception du lien social, qui rejette *« la chimère d'une société fondée sur le consensus idéologique »* et, du même coup, respecte les diversités individuelles.

Afin de se faire mieux comprendre, François Bourricaud oppose à la tradition sociologique issue de Durkheim, qui suppose *« un ordre social transcendant aux individus »*, celle de l'individualisme méthodologique, développé notamment en France par Raymond Boudon. N'entrons pas dans ces querelles d'écoles, sinon pour regretter qu'elles conduisent l'auteur à caricaturer la position adverse, qu'il qualifie de « néo-marxiste » et qu'il caractérise par *« la prétention de réduire toutes les activités sociales à la reproduction du système de domination »* : on reconnaît là l'habituelle déformation des thèmes de Pierre Bourdieu, même si celui-ci n'est pas nommé.

De cette controverse retenons plutôt la traduction politique, qui mérite attention. Elle a pour principes, entre autres, la défense de l'individualisme, qne François Bourricaud, citant Tocqueville, définit comme la préférence donnée à la *« petite société »*, celle des proches, sur la *« grande »*, et la critique de la politique, s'il est vrai, comme le dit l'anteur, qu'*« il ne faut pas trop attendre de* [celle-ci] ».

Cette *« conception minimaliste de la politique »* est celle que prône François Bourricaud, qui se range lni-même parmi les *« modérés »* : *« Ce à quoi les modérés tiennent*, précise-t-il, *c'est à la société civile. »*

Aussi François Bourricaud propose-t-il, en conclusion, de substituer au *« consensus idéologique »* un consensus *« moral »*, qui renonce à l'idée d'un fondement de l'ordre social pour s'en tenir à *« ce qui est donné »* et qui permette de caractériser la droite moins par les valcurs qu'elle défend que par *« la manière dont elle les relativise »*. Ce ne sera pas, dit-il, la fin des idéologies, mais peut-être celle de *« l'esprit d'idéologie »*.

On peut juger encore imprécis ce *« consensus maral »* que l'auteur identifie, en dernière analyse, au *« sens commun »*, mais on ne pent nier l'ampleur d'une réflexion qui, pour n'être qu'une *« esquisse »*, ouvre à la recherche de vastes horizons.

THOMAS FERENCZI.

★ LE RETOUR DE LA DROITE, de François Bourricaud, Calmann-Lévy, 323 p., 119 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Czeslaw Milosz

(Suite de la page 11.)

Milosz avoue comprendre ce mépris pour les créatures jamais efflcurées par la philosophie et condamnées à la seule vie. *« Mais ce mépris et cette arrogance intellectuelle m'aidèrent à me rendre compte de monstruosités du même ordre que recélait ma propre pensée. »* D'où, dans *Visions*, un admirablc *« chopitre où l'outeur reconnaît être du côté des hommes, faute de mieux »*.

Visions est aussi un témoignage à ehaud de la « révolution californienne » qui précéda les événements de mai 1968. J'ai été l'hôte de Milosz, dans sa maison du si bien nommé « Boulevard du Sommet-de-l'ours-gris » à Berkeley, au cours de cette période turbulente. Ses cours à l'université de Californie étaient très courus, bien au-delà du nombre des slavisants, surtout celui consacré à Dostoïevski, aù les jeunes révoltés découvraient avec stupeur leur propre préhistoire. Un jour, pourtant, un groupe d'étudiants décida de séquestrer ce maître insolite, vaguement soupçonné d'être un « réactionnaire ». Milosz sortit pour les affronter, avec sa carrure d'ours brun litnanien, en fronçant ses sonrcils en broussaille, et scanda, de sa retentissante voix de basse : *« Make way – you spoil children – af the bourgeoisie ! »* Harrifiés d'apprendre qu'ils étaient les enfants gâtés de la elasse privilégiée, les étudiants le laissèrent passer et ne lui causèrent plus jamais d'ennuis...

Il est impossible de résumer un livre aussi riehe et varié que *Visions*, dont la qualité principale est l'acuité de la perception, le coup d'œil infaillible sur les détails concrets du quotidien. La critique que fait Milosz de la « révolution californienne » est très nuancée. Il estime, ainsi, que l'influence de Marcuse – dont il se démarque – est positive : *« Ce qui incite à la réflexion, c'est que par la défense de la raison qui, pour lui, ne s'identifie pas au Moloch, ce marxiste d'origine allemande, donne un peu d'espoir aux jeunes Américains. »* Il pense que les drogues psycbédéliques sont moins méprisablcs que l'alcool et le tabac, car elles représentent au moins une tentative pour ouvrir les portes de la perception. *« La génération qui o été la première à les utillser (empruntant lo trouvaille aux Indiens du Mexique et oux Noirs) ne mérite pas d'épIthètes méprisontes, et elle vaut bien plus, par exemple, que la jeunesse américaine dorée des « joyeuses années 20 », bien que nous soyons tentés d'appliquer à ses extravagances l'expressian russe : « La graisse les rend faus. »*

On fera bien de lire *Visions* après *Milosz par Milosz*, qui nous éclaire sur les sources gnostiques de sa pensée et sur son ambivalence face à la nature (à la fois adorée en tant que source d'extase et de ravissement et rejetée en raison de son mécanisme impitoyable). Son analyse de la civilisation américaine en tant qn'ersatz de la nature ne peut-être véritablement comprise qu'à partir de là : *« La suprême plaisanterie des démons de ce continent, leur vengeance tranquille, a consisté à sacrifier lo nature, en estimant qu'il devenait Impossible de la défendre ; mais à sa place, ou à côté d'elle, d'ériger une civilisotion qui devait apparaître à ses membres pareille à lo nature, dotée de presque tous les attributs de l'autre. »* Une civilisation tout aussi étrangère et hostile quc la nature, sujette à des lois tout aussi différentes de celles qui gouvernent les individus. Mais, alors que la nature s'offrait et fascinait, prête à se soumettre, cette *« nouvelle nature »* monolitbiquc, *« accumulant tant d'énergies et de réalisations qu'elle a concentré des forces dépassant l'individu, précipite chacun de nous dans l'impuissance, la dérobade, lo solitude (...) »*.

Pologne, « paradis des hérétiques »

A propos de la version anglaise de *Histoire de la littérature polonaise*, j'ai exprimé, naguère, l'espoir qn'elle ponrrait être publiée en France grâce an prix Nabel qui venait d'être attribné à Milosz (2). Cette *Histoire*, qui rejette tous les stéréotypes du nationalisme polonais, ainsi que l'image d'une Pologne indissociablement liée au catholicisme, me semblait alors correspondre à un nouveau climat de tolérance et de pluralisme dont se réclamait Solidarnosc. Hélas ! tout nous ramène aujourd'hui à cette Pologne communiste qui émergera des accords de Yalta pour réaliser paradoxalement le vieux rêve de la droite nationaliste.

Elle campe sur les terres de la première dynastie régnante – celle de Piast, – elle a récupéré les régions d'autres peuplades slaves, colonisées par les Teutons dès le haut Moyen Age, elle est – pour la première fois de son histoire – un pays mono-ethnique et mono-religieux, toutes les confessions antres que le catholicisme romain ne représentant qu'un infime pourcentage de la population. Elle a un régime qui se veut fort, moraliste et puritain, et qui ntilise à ses propres fins toute la panoplie de la propagande nationaliste.

Si tout Polonais – croyant ou non – sait désormais que l'Eglise catholique constitue le seul rempart durable contre la menace d'anéantissement totalitaire (et le sait d'autant mieux qu'aueun athée polonais ne pourra oublier l'attitude exemplaire de l'Eglise pendant l'occupation nazie), le prosélytisme actuel de la hiérarehie catholique semble réhabiliter le terme de *« Polonais catholique »* qui était le cri de ralliement des nationalistes d'avant-guerre.

Or Milosz nous rappelle que le polonais ne devint l'instrument d'une expression littéraire qu'à la faveur de la Réforme, que la Pologne de l'âge d'or des seizième et dix-septième siècles fut connue en Europe comme *« le paradis des hérétiques »*, que, malgré la victoire de la Contre-Réforme, cet héritage de rébellion intellectuelle n'a jamais disparu. D'où cette *« curieuse dichotomie »* qui s'impose commc un trait permanent de la littérature polonaise : *« La cœxistence d'un moralisme offectif, alimenté de toute évidence par des restes puissants d'éthique chrétienne, avec l'anticléricalisme et avec un scepticisme complet à l'égard de taut dogme (religieux ou politique). »*

Mon ami Gnstaw Herling (l'anteur d'*Un monde à part* (3) me racontait sa visite au cimetière militaire de Mante-Cassino en Italie en compagnie de la grande romancière Maria Dombrowska. A la vue des tombes des soldats dn 1er corps d'armée polonais (qui fnt celui de Herling) – tombes catholiques, uniates, orthodoxes, juives, – elle s'écria : *« C'est le dernier cimetière de la* Res publica ! » De cette *Res publica* d'avant les partages, multinationale et multiconfessionnelle, le manuel de Milosz est un monument plus durable. Aucune histoire précédente de la littérature polonaise ne tenait compte de textes écrits, au cours des seizième et dix-septième siècles, en ruthène, la langue littéraire du grand-duehé de Lituanie, uni dès 1569 an royaume de Pologne (le lituanien ne devint une langue littéraire qu'au dix-neuvième siècle). Milosz le fait, de même qu'il tient compte de la pensée juive (dont Wilno fut un des centres les plus prestigieux d'Europe), des courants messianiques des juifs polonais, diseiples au dix-buitième siècle de Sabbatai Zevi, et des deux puissants mouvements spécifiques du jndaïsme polanais – le hassidisme et le frankisme. Cela n'est qu'un aspect – particulièrement important aujourd'bui – de ce livre à la fois précis, érudit et plcin d'humour – et qui rappelle à ehaque page qu'il n'est pas d'histoire de la littérature polonaise sans l'histoire.

Chacun des trois livres a été confié à un traducteur différent, et il semble presque miraculeux qu'ils aient aussi bien réussi tous les trois. Pour l'*Histaire de la littérature polonaise*, il fallait trouver un trilingue oiseau rare. Agrégé d'anglais d'arigine polonaise, André Kozimor était prédestiné à cette tâebe. Daniel Beauvois, le parfait traducteur de *Milosz par Milosz*, a également décidé de traduire lui-même les poèmes qui y sont cités. Ses versians françaises sont remarquables d'intelligence et de sensibilité.

CONSTANTIN JELENSKI.

(2) « Le Monde des livres » du 21 novembre 1980.

(3) Denoël. Prix de la liberté 1986.

Impossible que je meure...

I

Des labours en pente, et la trompette.

●

Le crépuscule, et l'oisean vole bas, et les eaux scintillèrent.

●

Les voiles se posèrent sur l'aube, au-delà du détroit.

●

J'entrais à l'intérieur du lys par un pont doré.

●

La vie était donnée mais inaccessible.

●

De l'enfance à la vieillesse, extase au lever du soleil.

II

C'est beaucoup de pareils matins pour une seule vie.
Les yeux clos, j'étais grand et petit,
Je portais plumes, soies, jabots, armures,
Robes de femme, et je lèchais le rouge de mes lèvres.
Je survolais chaque fleur depuis l'origine,
Je frappais contre les galeries fermées du castor et de la taupe.
Impossible qu'il y ait autant de voix inexprimées
Entre lc tube de dentifrice et la lame rouillée
Juste au-dessus de la table à Wilno, à Varsovie, à Brie,
[à Montgeron, en Californic.
Impossible que je meure avant d'y accéder.

★ GUGUSSE MÉTAMORPHOSÉ, 1962. Traduit par Constantin Jelenski et Alain Bosquet (In *poèmes, 1934-1982*. Luneau-Ascot 1984.)

هكذا من الأجل

V.O. / GAUMONT COLISEE • 7 PARNASSIENS • LES 3 LUXEMBOURG • FORUM LES HALLES • V.F. / GAUMONT OPERA • GAUMONT PARNASSE • FAUVETTE • GAUMONT SUD et PARLY II • GAUMONT OUEST/Boulogne • GAMMA/Argenteuil

Gene Hackman · Ann-Margret
Ellen Burstyn · Amy Madigan







Soleil d'Automne

Twice In A Lifetime



Un Film de Bud Yorkin
Gene Hackman · Ann-Margret · Ellen Burstyn · Amy Madigan
Ally Sheedy et Brian Dennehy
Soleil d'Automne

PRODUCTEUR EXECUTIF **David Salven** · MUSIQUE DE **Pat Metheny** · DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE **Nick McLean** · ECRIT PAR **Colin Welland** · PRODUIT ET REALISE PAR **Bud Yorkin**

Guade



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Guadeloupe, aller-retour

Batouka 86 : plus de quarante groupes venus des quatre coins du monde pour un jamboree des percussions. Vedette : un tambour pas comme les autres, le gro'ka.

RENCONTRE AU PAYS DU GRO'KA

AVRIL n'est pas la saison des pluies dans les Caraïbes. Il a plu pourtant, sans discontinuer, pendant quatre jours. Une pluie (presque) froide, qui s'est abattue sur les palmiers et les plages, sur Grand Bourg et Petit Bourg, sur Gosier, Bouillante, les Abymes, Anse Bertrand..., sur les HLM en béton et les innombrables petites maisons en bois et tôle ondulée, ces cases peintes en rose et rouge comme on en voit dans toutes les îles, perdues dans la végétation tropicale. La pluie a compromis les premiers concerts prévus en plein air, puis le soleil est revenu. Et la fête Batouka 86, premier grand festival en Guadeloupe – premier festival tout court, – a consacré la rencontre des tambours et des percussions.

Pendant douze jours, plus de quarante groupes (trois cents musiciens), venus des *Etats-Unis (Max Roach), du Brésil* (Nana Vasconcelos), d'Allemagne, de France, d'Haïti, d'Afrique, d'Amérique latine, ont touché, percuté la peau, frappé sur des cymbales, agité des cloches, gratté des calebasses, fait sonner le bois et le fer, tiré le son de la matière, célébré une manière d'appréhender le monde sonore qui ne passe pas par l'harmonie et la note juste. Les styles, les démarches diffèrent. Collectives et solitaires, mystiques ou festives, improvisées ou écrites, codées ou libres, impulsives, puissantes, légères, aériennes... Nécessaire rencontre au pays du gro'ka.

La Guadeloupe n'a pas oublié le tambour, même s'il n'est plus rituel comme en Afrique. Le gro'ka, musique « à vieux nèg' », comme on disait il y a dix ans, le gro'ka, né dans la chaleur de la canne, est l'objet d'un véritable renouveau en Guadeloupe, et d'un perpétuel recommencement. On s'affronte à l'infini (les rancunes ensuite sont tenaces), *sur l'origine* de l'instrument, la manière de le jouer, la façon de le faire évoluer. Réprimé par tous les moyens du temps de l'esclavage (il était perçu à juste titre comme un appel à la révolte), rejeté, nié, puis folklorisé, le tambour n'a jamais cessé de sonner.

Le gro'ka est devenu le symbole même de la résistance à l'aliénation culturelle, l'argument des nationalistes, un porte-drapeau. *« C'est ça et pas ça »,* dit Guy Konket, chanteur, batteur, compositeur, un de ceux qui ont joué un rôle capital pour sortir le tambour du « folklore », le faire reconnaître internationalement. Pour ce musicien anxieux de perpétuer l'esprit du ka – musique collective et disciplinée même si elle laisse une part d'improvisation et exige du *feeling,* – on ne peut jouer n'importe comment les sept rythmes ! Il est un des rares à mener le public parfois jusqu'au bord du voyage hypnotique : tambours, calebasse, piano, batterie et basse intimement mêlés.

Les manières de faire se multiplient – et se diversifient – aujourd'hui, autour du gro'ka. En témoignent la dizaine de groupes invités à participer au festival : Ka Tet, Gwokato, Bwa Déyé, Van Leve, Gwadloup Percussions, Kafé Ka Leve, Foubap, Kanida, Gwakasone, Agouba, Magason, Katel... Liste non limitative, il existe des dizaines d'autres groupes de gro'ka « traditionnel », « moderne », « expressif », qui traduisent l'engouement, les confusions, les recherches réelles. Le gro'ka a ses maîtres, Vélo (mort aujourd'hui), Carnot (qui a donné un concert avec le groupe Agouba de Michel Halley, puissance !) : il y a ceux aussi qui cherchent ailleurs, comme Charlie Lamotte, aux percussions si élégantes, plus proches du jazz.

Beaucoup de concerts mais peut-être pas assez d'échanges, faute d'un lieu permanent pour discuter, se rencontrer. Quel lien existe-t-il entre l'univers très personnel, touchant, humain, d'un Youval Micenmacher (un soliste qui se livre tout entier avec ses tambours, il fait tout et même la vaisselle), et la puissante machine à rythme de Guem, autre soliste, percussionniste algérien d'origine nigérienne ? Quelles différences entre Martin Saint Pierre, virtuose argentin (ethnologue de sa propre histoire, retrouvant avec son bongo le chemin qui va de l'Afrique à l'Amérique latine) et les tambours rituels du Burundi (couleurs, clameurs, force circulante) ? Entre le génial Max Roach et les Percussions (sophistiquées) de Strasbourg ? Entre le provocateur Bernard Lubat et le nomade, aérien, Akonio Dolo (voix ancestrale, il est Dogon) ? On aurait aimé des débats. Même monde, philosophies si différentes selon ce que l'on sait d'un instrument dont l'origine remonte à des millénaires, présent dans toutes les civilisations – *« radical »,* dit Xénakis. Le tambour, qui sert à tout en Afrique – à transmettre des messages, à accompagner les mariages, les deuils, le travail, lié aux forces cosmiques, est le point de départ de tout mouvement. Principe magique. Tout tambour a une peau...

CATHERINE HUMBLOT.



Kassav

Le groupe Kassav a tous les avantages : il parle pour le public noir sans agresser le public blanc. Et, sous un professionnalisme hérité du disco, laisse percer l'exotisme. C'est pourquoi, désormais, l'entreprise tourne.

LE ZOUK, C'EST GAI, C'EST CHAUD

LE 23 février 1986, Kassav a donné un concert gratuit dans le stade d'Anse-Bertrand, une petite ville du nord de la Guadeloupe. Plus de trente mille personnes – soit un dixième de la population – ont fêté avec eux le disque d'or, prétexte à l'événement, qui leur a été remis. Pas de quoi, vu d'ici, casser trois pattes à un canard. C'est pourtant la première fois qu'un groupe antillais chantant en créole passe le cap des cent mille albums. Kassav fait un malheur. Dans les îles bien sûr, mais aussi en Afrique, où le groupe se produit régulièrement dans les stades. Et maintenant en France : au mois de juin de l'année dernière, le Zénith était bondé. Et personne n'avait prévenu ! Pas une ligne dans la presse, pas une chanson sur les ondes. Juste le bouche-à-oreille et le hit-parade de Radio France International. Dans le référendum de Canal Tropical, l'émission la plus écoutée chez les jeunes d'Afrique francophone, éclipsant toutes les stars africaines, Kassav monopolise le sommet des différentes catégories : chanteurs, musiciens, groupes, prestations scéniques, chansons et albums. Cette année, aux deux concerts prévus au *Zénith,* il a fallu en ajouter deux autres. Tous affichent complet.

En Guadeloupe, cet engouement n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Le conseil régional et Air France ont permis l'organisation de cette manifestation en plein air. La presse métropolitaine a été conviée en grande pompe. C'est que l'enjeu est important. On a encore en tête Bob Marley et le reggae qui, dans la seconde moitié des années 70, ont donné à la Jamaïque un rayonnement international. Les jeunes touristes ont afflué, faisant entrer les devises. On a tourné des films à la chaîne, les musiciens anglo-saxons, et même français, ont occupé les studios d'enregistrement de l'île.

Alors pourquoi pas Kassav et le zouk ? D'autant que si, au départ, les textes de Jacob Desvarieux et Georges Decimus étaient engagés, toute vindicte sociale a depuis été gommée. Chez Kassav, on n'a pas oublié justement que le succès de Marley aux États-Unis a été freiné, jusqu'à l'année précédant sa mort, par la virulence de son discours, très peu prisé par le public blanc et bien loin des préoccupations du public noir, pour qui le retour à la terre promise (l'Afrique) ne valait pas le prix du billet. Tandis que l'amour, le sexe, ça, c'est international, c'est gai, et ça fait ses preuves dans les hit-parades. Ce faisant, le touriste peut venir tâter de l'exotisme sans crainte de s'entendre traiter d'esclavagiste. A la Jamaïque les manifestes, et le plaisir à la Guadeloupe.

Ainsi, avant l'entrée en scène de Kassav, chacun y est allé de son petit laïus, usant en toute tranquillité des métaphores les plus osées. Le directeur local de la compagnie aérienne : *« Kassav, c'est l'énergie, le mouvement, le transport, c'est pourquoi Air France... »* ; le député, maire de la ville, M. Moustache : *« A travers le succès de Kassav, c'est celui tout entier de la Guadeloupe... ».* Le public écoutait, indifférent. Ça ne lui était pas adressé. Mais au fond, il était content de ce qui arrive à Kassav, tous ces honneurs, tout cet or plaqué sur format 33 tours. C'était un peu à lui aussi, puisque, en somme, c'était grâce à lui. Content de ce porte-parole fraternel à destination des continents. Place au zouk.

Ils sont quinze sur scène. Cuivres pétaradants, rythmique percutante, voix pulpeuses, mélodies pétulantes. On danse. Le zouk est la synthèse moderne de la biguine, du gros-ka et du calypso, passés au shaker funk. Le cocktail est détonant, concocté sur un registre professionnel. Kassav joue la carte américaine : le volume, la mise en place aussi bien que les paillettes, la poudre aux yeux un peu ringarde sur le modèle des groupes noirs US. Même les deux danseuses qui viennent régulièrement sur le devant de la scène ont un côté dépliant touristique dans les mises aux découpes avantageuses. Il y a à voir et à entendre.

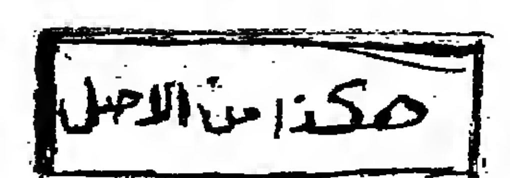
Sur les planches, pourtant, Kassav n'est pas encore tout à fait adapté au marché international. Les morceaux sont joués pour inviter à la danse, on ne sait ni les commencer ni les terminer. C'est le rythme de croisière qui compte, ces pulsions imparables qui installent le mouvement. Ce défaut, Jacob Desvarieux, qui est avant tout un musicien de studio, a su l'éviter sur les disques – pendant toute la période disco, il était de la plupart des enregistrements en France, ce qui lui a valu par la suite d'accompagner ou d'écrire les arrangements d'artistes de variétés, comme les Charlots notamment.

Desvarieux est né à Paris, il a vécu en Guadeloupe et en Martinique, puis au Sénégal avant de revenir en France. De sa rencontre avec Pierre Edouard Decimus (le manager du groupe) est né Kassav. Le *kassav* est un gâteau de manioc pilé avec de la noix de coco et du sucre. Si le dosage est mauvais, le jus de manioc peut devenir un poison mortel. L'idée qui préside à la création du groupe consiste à ouvrir la tradition, les rythmes de la musique antillaise, aux influences extérieures et d'en finir avec les enregistrements de bric et de broc pour la rendre crédible et compétitive.

Très vite, Georges Decimus se joint à eux. Ils seront bientôt une dizaine, Martiniquais et Guadeloupéens confondus. Kassav est désormais une entreprise qui tourne : déjà huit albums en son nom et, le succès aidant, chacun en profite pour enregistrer son album solo avec le concours des autres. Ce sont ainsi quatre disques qui ont été mis avec un bonheur égal (une moyenne de cinquante mille ventes) sur le marché en 1985 : Kassav, le chanteur Jean-Philippe Marthély, le pianiste Jean-Claude Naimro et le duo vocal Patrick Saint-Eloi-Jean-Philippe Marthély. Cette année, la chanteuse Jocelyne Berouard et le batteur Claude Vamur leur succéderont. Avec eux, le zouk tient la forme. Il arrive en France et devrait allumer cet été les discothèques de ses ondulations torrides.

ALAIN WAIS.

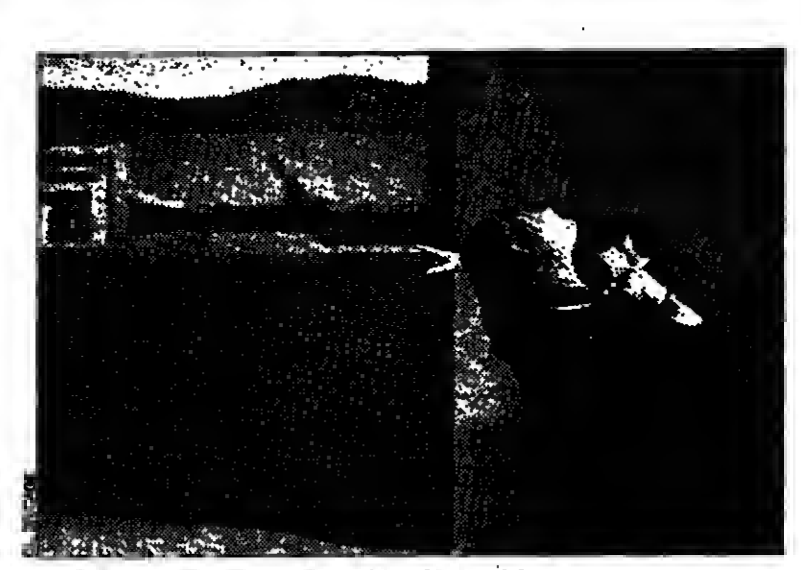
★ Du 1er au 4 mai au Zénith.



"Electre" à Chaillot

« LE CIEL EST ENTRÉ DANS LEURS AILES »

Relu par Yannis Ritsos, monté dans les décors de Yannis Kokkos sur des musiques de Georges Aperghis, le poème de Sophocle est un carrefour où se rejoignent la Grèce antique et les Grecs d'aujourd'hui. Antoine Vitez nourrit sa mise en scène de ces correspondances fraternelles.



Maïté Nahyr (Chrysothémis)
Evelyne Istria (Electre)

LE jour, d'ici cinq ou dix minutes, va se lever. Juste au-dessus de la découpure des monts du Péloponnèse, le ciel, pendant un moment, virera au rouge. Et, sur l'estacade, les filets, les casiers à crabes, se dégageront du noir.

Nous sommes à Mycènes, treize siècles avant Jésus-Christ, sur la hauteur, dans le palais de la reine Clytemnestre, qui domine les temples, les bassins, la grande nécropole, les portiques, cette cité de marbre et d'or que détruiront en quelques heures les envahisseurs doriens.

Dans sa chambre qui donne sur la mer, Electre est encore endormie. Venu de loin, d'une cour de ferme ou d'une terrasse, le chant d'un coq férocement enroué déchire l'air. Il réveille Electre, qui passe sa robe noire, repousse les volets, sort sur le balcon. Aspire l'air froid. Regarde sans les voir les étagements des immeubles qui descendent vers le port, les antennes, les mâts de charge d'un cargo, une grue qui surplombe un hangar, et la grande enseigne métallique, sur un toit, d'une compagnie d'assurances.

Dans l'espace de plus de trois mille ans, sur cette langue de terre de Mycènes, il y a bien des choses qui n'ont pas changé : l'itinéraire des mêmes étoiles sur les crêtes des mêmes montagnes, le reflet métallique de la mer plate au point du jour, le chant du coq, le rectangle de la fenêtre. La grappe de raisin. Le corps d'une jeune fille.

Quelque part vers le tiers de ces trois mille ans, ce qu'écrit un poète, Sophocle, participe aussi de ces éternités. Et aujourd'hui, dans un théâtre de chez nous, ce poème de Sophocle, *Electre*, est comme s'il naissait à la vie sous nos yeux : naturel, familier, parce que l'homme qui a disposé ce texte sur la scène est lui-même familier du terroir d'origine, de la Grèce d'autrefois et de celle du présent. Il est demeuré dans ces îles, sur ces ports, dans ces fermes. Il s'est laissé toucher par les gestes et par les voix des femmes et des hommes du lieu. Et aussi il a vécu dans l'amitié d'un poète de là-bas, Yannis Ritsos, l'un des plus grands de notre temps. Antoine Vitez et Ritsos ont échangé leurs sens, leurs voix.

Pour être l'intercesseur, pour faire partager un texte, un ciel, il y a un attribut tout d'un bloc, tout d'un élan, qui ne s'analyse pas : c'est l'imprégnation par l'amour. L'ascendant physique de la terre grecque, et aussi des tragiques grecs, et le truchement de l'amitié de Ritsos, et cette fusion de deux Grèces si éloignées par les âges, accordent à Vitez cette « *analogie indispensable* », comme dit Ritsos, cette « *analogie indispensable avec le paysage, l'heure, les choses et les événements* ». Au point que cette *Electre*, que Vitez présente aujourd'hui, est, de beaucoup, l'une des plus grandes mises en scène de Vitez.

Participe bien sûr à ce bonheur l'œuvre d'un autre enfant du pays : Yannis Kokkos. Comme l'a dit un troisième Grec, Aristote (traduit par Racine soi-même) : « *Il faut d'abord poser qu'il y a une des parties de la tragédie qui n'est que pour les yeux, comme la décoration, les habits.* » Le décor, de la vue générale de Mycènes et les costumes qu'a créés Yannis Kokkos pour cette *Electre* sont un chef-d'œuvre de vérité et de poésie, d'évocation et de sortilège.

Nous avons quitté Electre sur son balcon, elle était à peine réveillée. Mais dès qu'elle se sent bien debout voici qu'elle commence, ou plutôt qu'elle recommence, à hurler ses imprécations : son père Agamemnon a été assassiné par sa mère Clytemnestre, Electre ne ressent rien d'autre, elle n'est que vengeance, que haine, un hurlement inhumain, ininterrompu.

Parfois, tout de même, à bout de forces, Electre doit reprendre souffle. Sa voix cesse, la voix d'Electre qui est le nerf de cette tragédie. Et Sophocle, pour le dire, a une « image implicite », très belle : il *nous fait comprendre* que la voix d'Electre est comme les ailes d'un oiseau qui, à force de battre, déterminent le vol, mais il y a des moments où l'oiseau cesse, d'un coup, de battre des ailes, et il plane : le vol se survit à lui-même, quelques secondes, et l'on pense d'ailleurs, alors, à une image de Ritsos lorsqu'il dit « *c'est comme si le ciel était entré dans leurs ailes* ». Lorsque les ailes cessent de battre, lorsque la voix d'Electre cesse de hurler, il y a comme une illumination absolument pure de la tragédie, une incandescence. Notons en passant que cette image de l'arrêt du battement d'ailes est l'une des très rares choses que ne donne pas la si fidèle et si belle traduction d'*Electre* qu'a écrite Vitez.

Electre hurle aussi sa rancune contre son frère Oreste : il a promis son retour, mais il n'arrive pas. Or c'est à Oreste qu'Electre réserve l'acte même de la vengeance, c'est lui qui doit tuer Clytemnestre.

Et la suite des choses est comme : *Oreste survient, mais* son précepteur, par prudence, par stratagème, annonce d'abord qu'Oreste est mort, qu'il a été tué dans une course de chars. Electre crie son désespoir. Et un jeune homme se présente, qui porte dans une petite boîte de métal les cendres d'Oreste. Ce porteur des cendres, c'est Oreste, qu'Electre d'abord ne reconnaît pas.

« *Il n'y a rien de plus beau sur le théâtre que de voir Electre pleurer son frère mort en sa présence* », a écrit Racine. Et, c'est vrai, cette scène de la méprise, puis de la reconnaissance de la sœur et du frère, est d'une grandeur unique. Vitez a conduit le cours de cette scène avec une touche de génie. Electre perd la tête, n'ose pas voir, n'ose pas toucher l'urne. Il lui échappe les notes d'un chant, les pas d'une danse, elle se jette sur l'urne, elle l'écrase contre sa poitrine, elle se précipite dans son lit, elle s'y cache sous les draps avec les cendres de son frère. Tout cela bouleverse, et il y a, planant dans la chambre, cette nuance de l'interprétation personnelle de Yannis Ritsos, lorsqu'il fait dire à Oreste : « *Toi et moi seuls nous saurons que dans cette urne je tiens vraiment mes vraies cendres. – nous deux seulement.* »

Tous les acteurs sont admirables : Evelyne Istria (Electre), Redjep Mitrovitsa (*un* Oreste peut-être d'aspect un peu trop « loubard », mais Sophocle précise qu'il est déguisé), Jean-Claude Jay (le précepteur qui avait sauvé Electre et Oreste), Alain Ollivier (prodigieuse composition d'un paysan qui donne les paroles du chœur, Claudel avait bien noté que le chœur est « *la principale difficulté de la représentation des drames antiques* », et là il faut dire que Vitez atteint la réussite absolue, la difficulté disparaît), Maïté Nahyr (Chrysothémis), Eric Frey et Grégoire Ingold (Egisthe et Pylade), Hélène Avice, Charlotte Clamens, Cécile Violet (des jeunes femmes du chœur). Le seul rôle tenu d'une façon un petit peu déroutante est celui de Clytemnestre (Valérie Dréville) : c'est une interprétation plutôt satirique, hypernerveuse, évidemment voulue par Vitez, qui, ainsi, « prend parti contre » Clytemnestre, avec plus d'assurance que Sophocle. C'est un choix.

Musique originale de Georges Aperghis, lumière de Patrice Trottier. Cette mise en scène immense d'*Electre* manifeste une fois de plus les dons, la conscience, les soins, d'Antoine Vitez, et confirme la scène de Chaillot dans son rôle de foyer fondamental de la création dramatique de notre pays.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Chaillot, 20 h 30.

Les carnets de Picasso

GRAVURES DANS TOUS LEURS ÉTATS AVANT LA NAISSANCE

Edition en fac-similé des ébauches de l'artiste ou par quel chemin un cerveau s'achemine vers la concrétisation de son rêve.



La femme au tambourin (1939)

LA postérité de Picasso est plus simple que sa progéniture : il ne se passe pas de mois sans que s'ouvrent ou s'éditent aux quatre coins du monde des expositions ou des livres en hommage au peintre, au sculpteur ou encore au graveur. Une exposition à Tübingen évoque le dessinateur. La galerie Jean Krugier, à Genève, expose les œuvres cubistes de la collection Marina Picasso (jusqu'au 18 juin). Enfin, la Pace Gallery de New-York expose, sous le joli titre « Je suis le cahier » (en français dans le texte), quelque soixante-quinze carnets de dessins provenant de la succession de l'artiste et entrés dans les collections de Bernard, Claude, Marina et Paloma Ruiz Picasso.

La galerie étant privée, il n'est pas exclu que certains de ces carnets soient en vente. Mais inutile d'y chercher ceux qui abritent les dessins pour *les Demoiselles d'Avignon* : tous ou presque sont au musée Picasso de Paris, qui ne participe pas à cette exposition, pas plus que le musée Picasso de Barcelone. En revanche, des fac-similés ont été faits de certains carnets particulièrement renommés, ce qui donne une vision très large de la vie « préparatoire » de l'artiste. Un livre-catalogue a été édité à cette occasion. Ajoutons, pour qui s'inquiéterait, que tous ces carnets à spirale ont été démontés, exposés page par page, et seront remontés à la fin de l'exposition, soit le 1er août.

Picasso n'est pas donné, les voyages sont chers. Les livres aussi, hélas ! mais certains valent le détour. En voici un qui vous suggère aussitôt l'emprunt suivant : « *Il serait très curieux de fixer photographiquement, non pas les étapes d'un tableau, mais ses métamorphoses. On s'apercevrait peut-être par quel chemin un cerveau s'achemine vers la concrétisation de son rêve...* » Le cerveau qui rêve ainsi, c'est celui de Picasso, cité par Zervos (*Cahiers d'art*, vol. 10, nº 7/10, 1936). Quelque cinquante ans plus tard, Brigitte Baer a comme repris cette idée pour le tome 3 de *Picasso peintre-graveur*.

Le tome 1 de ce « *catalogue raisonné de l'œuvre gravé et des monotypes* » était né en 1933 sous l'œil et la plume du Suisse Bernhard Geiser, lequel devait mourir en 1968, un an après la parution du tome 2. En reprenant le harnais, Brigitte Baer n'omet pas de saluer l'auteur de cette « *bible de référence*, nous dit-elle, *pour tous les musées, bibliothèques et autres institutions dans le monde* ». Son tome 3 n'est pas pour autant le bout du chemin puisqu'il ne prend en compte que les années 1935 à 1945. Un quatrième doit le suivre d'ici deux ans (1946-1958). Et la prudence conseille de ne plus avancer de date pour le cinquième et dernier. Kornfeld, l'éditeur bernois qui a entrepris cette bonne œuvre, nous en avertira sans doute à temps.

Le tome 3, pourtant, se suffit à lui-même. Il couvre la période la plus importante pour l'œuvre gravé de l'artiste. Celle aussi qui voit l'intervention d'un imprimeur « *génial* », dit Brigitte Baer : Roger Lacourière. Il va mettre sa technique à la disposition d'un Picasso en qui le graveur a atteint la pleine maturité. Ce sont les gravures les plus connues, et peut-être les plus importantes : *la Tauromachie*, *Faune dévoilant une dormeuse*, *la Femme au tambourin*...

Chaque état de chacune de ces œuvres a été reproduit, décrit par le menu, avec le détail des techniques utilisées. « *Parce que les jeunes demandent toujours : « Comment c'est fait ? »*, explique l'auteur, qui ajoute : *C'est une des raisons pour lesquelles je n'arrive pas à travailler au Cabinet des estampes de la BN.* » (la Bibliothèque nationale, NDT.)

Pour la *Minotauromachie* (mars 1935), sept états sont ainsi donnés, soit deux de plus que ce qu'on connaissait d'ordinaire, à quoi il faut ajouter le dernier état, imprimé à la main en couleur. *Le Faune* (1936), qui se souvient de Rembrandt et qui est pour Brigitte Baer « *la plus célèbre et la plus belle des planches de la suite Vollard* », est dans tous ses états : six en tout. *La Femme au tambourin* (cinq états reproduits) a pour sa part fait l'objet d'un léger rajeunissement : il semble en effet qu'il faille la dater de 1939, et non de 1938 comme on le faisait jusqu'à présent. Quant à *la Femme qui pleure* (1937), on apprendra que les deux états édités qui étaient naguère en dépôt au Moma de New-York ont rejoint *Guernica* au Prado.

Il est difficile d'être économe lorsqu'on parle de Picasso : « *Picasso est le plus grand*, nous confie encore verbalement l'auteur de ce monumental travail, *sinon le seul graveur du siècle. Avec Dürer, Rembrandt, Goya et Toulouse-Lautrec, c'est l'un des quatre ou cinq plus grands graveurs de tous les temps. Pas de doute sur ce point. Comme le dit un de mes amis, même si sa peinture s'effondrait un jour, sa gravure et sa sculpture resteraient.* »

Tout cela vaut bien les 2 000 francs que coûte l'ouvrage : « *Quoi d'autre ? Que c'est un travail de dingue...* »

La Bibliothèque nationale pense faire une petite exposition vers la fin du mois de mai afin de présenter l'ouvrage.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Picasso peintre-graveur*, tome III, 350 pages, 388 reproductions dont 101 en couleur. Ed. Kornfeld. Distribué par les Cahiers d'art, 14, rue du Dragon, 75006 Paris.

Alice Springs

Les stars de la haute société internationale épinglées comme des papillons dans une galerie de photos. Images douces-amères de la réussite.

MÉLANCOLIQUES PORTRAITS MONDAINS

SUR fond neutre, dos au mur, aux abois, traqués à domicile ou dans les salons qu'ils fréquentent, de James Galanos, le couturier le plus cher du monde (celui de Nancy Reagan), à Sidney Guilaroff, coiffeur de la MGM (celle d'Ava Gardner et de Garbo), les membres de la haute société en représentation réfléchissent l'image inverse du bonheur et de la réussite.

S'ils résistent aux dimensions du format qui les épingle grandeur nature, on devine qu'une chiquenaude pourrait en faire chanceler plus d'un. Dans le port d'une tête, l'abandon d'une main, la dérive d'un regard, filtrent des failles et des gouffres où s'enlisent la vanité, l'angoisse et le dégoût. Ancienne actrice, d'origine australienne, venue à la photographie par la mode et la publicité, Alice Springs laisse le sujet se démener avec le souci d'être lui-même. Hautain, amer ou détendu, le visage apparaît comme le révélateur entier de la personne.

Oscillant entre Tamara de Lempicka et Gloria Swanson dans *Sunset Boulevard*, derrière tout ce que la jet society compte de célébrités, de fats mélancoliques et las, d'esthètes blasés, d'écrivains alcoolos, de créateurs salonnards ou de génies revenus de tout, elle saisit au cœur l'essence du mal-être et de l'ennui. Ne dites surtout pas qu'elle représente un monde décadent. Chaleureuse, vive et enjouée, cette Louise Brooks du négatif est tout le contraire des héros décatis dont elle fait le portrait.

« Dans votre exposition, on se sent d'abord agressé et on constate ensuite qu'il n'y a pas d'agressivité dans vos photos. Quel rapport entretenez-vous avec vos modèles ?

– Il est chaque fois différent selon ce que pense le sujet de lui-même. Les uns ont réussi, les autres ont échoué et certains sont simplement pressés et prennent un air renfermé pour se protéger. Un masque. Si je me montre agressive, c'est parce qu'il faut arracher le masque. On dit parfois que mes photos sont cruelles. Ce n'est pas mon avis. Il n'y a pas d'agressivité si le sujet vous fait confiance. J'ai réalisé une douzaine de portraits très émouvants de ma sœur à l'époque où elle allait mourir. Je ne les ai pas volés et c'est en cela qu'ils sont très émouvants. Un portrait est toujours un viol ou un combat. Lorsque j'ai vu Balthus passer dans la rue à Venise, je savais qu'il était un personnage impossible à photographier. Personne ne l'avait pris en photo depuis des années. Alors, je l'ai photographié de profil sans qu'il le sache.

– Pourquoi ne photographiez-vous que les membres de la haute société internationale ?

– La plupart de mes portraits sont des commandes pour les journaux. Si je fais le portrait de mes amis, des individus que je vois dans le métro ou simplement un visage que je trouve beau, ces photos n'intéresseront personne. Les journaux veulent des gens connus. Il faut être Dorothea Lange pour faire passer des inconnus à la postérité.

ALICE SPRINGS

Anthony Burgess, Monte-Carlo, 1985.

– Vos sujets sont-ils réellement aussi solitaires et tristes que vous les montrez ?

– Je ne les trouve pas solitaires et tristes. Beaucoup de mes sujets sont bien dans leur peau et sûrs d'eux-mêmes. Je vois bien la solitude des gens dans la vie, mais mon portrait de Catherine Deneuve traduit un mystère et non de la tristesse. On ne sait pas ce qu'elle pense. J'ai voulu faire le contraire d'une couverture de magazine en couleurs, où on ne montre d'elle que l'image d'une actrice connue. Les gens se sentent rassurés par l'image de sa réussite, et c'est cela qu'ils achètent. Quant à la solitude, c'est vrai, des écrivains comme Burroughs ou Durrell sont de vrais solitaires mais, comme on dit, de la naissance à la mort, nous vivons tous solitaires.

– Vos portraits expriment un mélange de confiance et de dureté. Quand savez-vous que vous avez réussi à capter ce que vous appelez l'« insaisissable » ?

– Cela ne réussit pas toujours. Les modèles les plus difficiles à photographier sont les amis, comme Bruce Weber ou Ralph Gibson, et surtout les femmes. Elles sont très attentives à leur image, la moindre petite ride est un problème. On croit avoir saisi ce que l'on cherche et cela ne se vérifie pas sur la planche-contact.

– Parlez-vous avec vos modèles ?

– Peu, et seulement pour donner des instructions. Ils sont en général trop pressés pour avoir le temps d'engager une conversation. Mais la vraie raison n'est pas celle-là. Nous sommes là pour faire une photo. J'essaie donc d'obtenir le maximum.

– Quelle est la part d'improvisation dans une séance de pose ?

– Enorme. Lorsque j'arrive quelque part, je ne connais ni le lieu ni les sources de lumière qui sont pourtant déterminantes. Et, la plupart du temps, je n'ai même jamais vu la personne que je vais photographier. Je suis complètement paniquée. Je m'agite en tous sens comme une souris dans une pièce sans porte ni fenêtres. C'est l'angoisse absolue, et je ne sais comment l'éviter. J'admire un photographe comme Avedon, qui arrive dans un endroit avec son assistant *en étant sûr de ce* qu'il va faire, et qui recrée exactement ce qu'il veut.

» Lorsque vous agissez seul, sans assistant, vous avez l'air d'un amateur. C'est un problème mais, d'un autre côté, les circonstances vous obligent à inventer des solutions. Je cherche en premier lieu à créer une ambiance, mais si la lumière vient de côté, banalise la présence, efface le caractère du visage et des vêtements, je ne puis rien faire. S'il y a souvent des murs dans mes photos, c'est parce que je ne trouve rien d'autre et que je cherche un point d'appui.

– Vous êtes l'épouse d'Helmut Newton. C'est lui qui vous a appris la photographie en 1970, mais vous a-t-il influencée ?

– Nous nous influençons mutuellement dans la vie et il existe entre nous une immense complicité. En 1974, pour me désangoisser de la photo de mode, je me suis mise à faire des portraits pour mon plaisir, et il m'a dit qu'ils étaient supérieurs à mes travaux de mode. J'étais horrifiée mais il avait raison. S'il ne m'avait rien dit, je ne me serais jamais lancée dans cette voie.

– D'où vient votre fascination pour les visages vieux ? Vus par vous, même les jeunes ont l'air vieux.

– Le premier visage vieux que j'ai photographié, c'était celui de William S. Hayter. Je suis tombée en arrêt devant son visage. Il était tout simplement beau. C'est lui qui réalisait les gravures et les lithos de Picasso.

» Il y a eu ensuite Christopher Isherwood, que j'ai rencontré à Los Angeles. C'est une grande joie pour moi de voir une vieille femme ou un homme vieux. Une tête. La vanité est passée, leur vie est derrière eux, ils ont bien vécu, ils sont calmes et se montrent sans tricher comme ils sont. Il n'y a rien à pénétrer, tout est écrit sur le visage. Un visage vieux possède une photogénie naturelle mais l'âge ne m'intéresse pas plus que les rides ou les ravages du temps. C'est l'intérieur qui compte. J'ai de la tendresse et beaucoup d'admiration pour toutes ces personnes. Lorsque j'habitais dans le Marais, voilà quelques années, je croisais tous les jours un clochard. Il était triste et digne malgré son allure pitoyable et devait avoir environ soixante-dix ans, mais il était comme un professeur, un savant ou un grand musicien. J'ai terriblement regretté de ne pas l'avoir photographié, je n'aurais jamais osé lui demander de poser pour moi.


ALICE SPRINGS

Christopher Isherwood, Santa-Monica, 1985.

– Faites-vous une différence entre les portraits de commande et ceux que vous réalisez pour vous ?

– Je suis toujours plus tendue lorsqu'il s'agit d'une commande. On ne peut pas rater surtout lorsque l'occasion de rencontrer la personne est unique. Mais la difficulté est la même dans les deux cas. Je ne réalise pas les commandes pour l'argent mais parce que j'aime photographier les gens. Même si je déteste la personne, je ne la rends pas antipathique. Ce qui se produit entre l'appareil et celui qui pose est toujours différent. C'est pour cela que je veux être seule avec le modèle. C'est une relation personnelle, très intime et très concentrée.

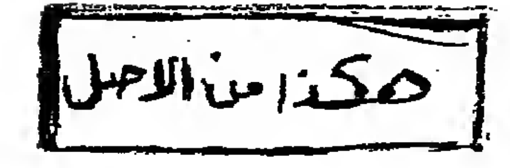
– De qoi regrettez-vous n'avoir pas pu faire le portrait ?

– Samuel Beckett. Je lui ai écrit par l'intermédiaire d'un ami commun pour savoir si je pourrais le photographier, et il m'a répondu sur une carte de visite : « Chère madame Newton, je ne préfère pas ».

PATRICK ROEGIERS.

★ Alice Springs, Portraits, Espace photographique de Paris, 4-8, grande galerie, Les Halles niveau –2, entrée piétonne rue du Pont-Neuf, jusqu'au 8 mai.

A cette occasion, les édition du Stratège et Paris-Audiovisuel publient un port-folio d'Alice Springs, intitulé *Six Femmes*, édition limitée à 10 exemplaires, 35, rue La Boétie, Paris-VIIIe.



Sélection

CINÉMA

« Les trottoirs de Saturne » de Hugo Santiago

Exilé depuis douze ans, un musicien célèbre, joueur de bandonéon, marche dans les rues de Paris aux côtés d'un fantôme. Son pays lui est devenu une image floue, ce n'est plus celui de son enfance, ni les images d'atrocités auxquelles le réduit la télévision. Etranger à ce qui l'entoure, à ceux qui l'aiment, entraîné par le poids de l'absence, il erre au bord de l'amnésie, dans une ville fantasmatique.

ET AUSSI : *Taxi Boy*, d'Alain Page (un autre Paris de rêve, celui des petits métiers de la nuit). *Tenue de soirée*, de Bertrand Blier (dans Paris canaille, le choc des mots et des comédiens). *Black Mic-Mac*, de Thomas Gilou (Paris toujours, celui des immigrés, celui de la débrouille). *Suivez mon regard*, de Jean Curtelin (cent cinquante vedettes pour le premier film d'un fils d'Alphonse Allais).

THÉÂTRE

« Othello » à Bobigny

Espace blanc, lumière translucide que les nuages d'orage ne parviennent pas à assombrir. Lumière d'un monde lointain. Là s'embrasent les passions. Othello-Iago, compagnons de guerre, complices de toujours et, entre eux, Desdémone (Myriem Roussel). Elle aime avec l'intransigeance de la jeunesse. Benoît Regent-Iago, voyou blême, affolé de révolte, blessé à mort dans son orgueil, dans son affection, Tchéky Karyo-Othello, macho sensuel désarçonné par l'amour : affrontement superbe de deux monstres.

« Question de géographie » à l'Odéon

Le bagne est comme une île perdue. Quand le fils (Stéphane Bierry) vient retrouver sa mère (Martine Pascal), ils ne se connaissent pas. C'est peu à peu qu'ils se trouvent. Rencontre bouleversante. L'enfant découvrira comment survivent et aiment ces gens arrachés à leur passé, quand chaque jour de liberté, même précaire, est un miracle.

ET AUSSI : *Ariane* au Théâtre Tristan-Bernard (Philippe Caubère raconte le Théâtre du Soleil, ce ne sont pas des anecdotes, mais un lambeau de lui-même).

MUSIQUE

Saint-Aignan presque tous les soirs

Sous les voûtes élégantes d'un hôtel particulier du dix-septième siècle se tiennent depuis dix ans les soirées de Saint-Aignan (74, rue du Temple 75003 Paris). *Le cadre intime — une centaine de places —* est idéalement favorable à la musique de chambre et si, parmi les artistes qui s'y produisent, certains sont bien connus : le Quatuor Margand (le 5), le hautboïste Reynald Parrot (le 13), Devy Erlih (le 20), Annie d'Arco (le 26), Elizabeth Chojnacka (le 29), les autres valent la peine qu'on les découvre, d'autant que les programmes proposés sortent des sentiers battus sans se complaire dans la rareté. (Rens. : 42-77-35-76, après 14 h.)

ET AUSSI : Haydn et Mozart par la Petite Bande (direction Sigiswald Kuijken) le 5 mai à la salle Gaveau. Création d'une nouvelle œuvre pour orchestre de Gilbert Amy : *Praeludium*, reprise de *Strophe* avec le Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par le compositeur, le 7 mai, salle Pleyel (au même programme : *Offrandes*, et *Amériques* de Varèse). A Vandœuvre-lès-Nancy, le Festival Musique Action internationale 86 réunit jusqu'au 4 mai au centre culturel André-Malraux les recherches musicales et les styles les plus divers, de l'écriture rigoureuse à l'improvisation libre (tél. : 83-56-15-00).

DANSE

Carolyn Carlson au Théâtre de la Ville

Elle n'a pas changé. Elle adore toujours les paris, les défis. A peine revenue en France où elle veut vivre désormais, elle reconstitue une compagnie avec onze danseurs venus d'horizons divers et met sur pied en deux mois un nouveau spectacle. Elle y développe selon une technique d'improvisation des images proches de la vie mais désancrées du réel, et suggère une poétique de l'instant inspirée du zen. Une musique pleine d'énergie de Jean Schwartz, mêlée à des airs de René Aubry ; les éclairages d'un ancien complice, John Davis... la planète Carlson tourne à plein.

ET AUSSI : Spectacle annuel de l'école de danse de l'Opéra à la salle Favart (graine d'étoiles et ballets du répertoire), 8, 10, 13, 16 mai. Spectacle des élèves du Conservatoire national de la danse au Théâtre Marigny (classe d'adage et chorégraphies d'Alain Davesne et Attilio Labis; 5 mai 21 h).

EXPOSITIONS

Norman Foster à Nîmes

Pour donner des arguments concrets aux défenseurs comme aux détracteurs de son projet de Centre des arts, la ville de Nîmes, dont les efforts culturels ne sont plus à louer, reprend l'exposition que l'Institut français d'architecture a consacrée à Norman Foster. On y verra notamment le siège de la banque de Hongkong que Foster vient d'achever et qui est sans doute, sous ses allures mécaniques, un des bâtiments les plus inspirés de ces dernières années. Mais le crayon de l'architecte anglais ne montre pas toujours ce que sera la perfection du bâtiment construit. — F.E.

(Galerie des Arènes, jusqu'au 25 mai.)

ET AUSSI : « Joze Plecnik, architecte 1872-1957 », au Centre de création industrielle, à Beaubourg. « Alexandre Brongniart 1739-1813 ». « Architecture et décor », au musée Carnavalet. « Masques et sculptures d'Afrique et d'Océanie » Collection Girardin, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; « Hanne Darboven. Felice Varini. Jan Vercruysse », à l'ARC.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

VIENNE 1880-1938. Naissance d'un siècle. Jusqu'au 5 mai. Grande Galerie. (Le 30 avril, l'exposition sera ouverte jusqu'à 2 h du matin).

CAFÉ VIENNOIS. Entrée libre. Jusqu'au 19 mai. Forum.

FRANÇOIS MORELLET. Rétrospective. BHUPEN KHAKHAR. SUDHIR PATWARDHAN. ARPITA SINGH. Jusqu'au 11 mai. Galeries contemporaines.

EXPLOSANTE FIXE. Photographie et surréalisme. Jusqu'au 15 juin. Salle d'art graphique.

JOZE PLECNIK, architecte 1872-1957. Jusqu'au 26 mai. CCI.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin.

WRITTEN IN THE WEST. Photos de Wim Wenders. Jusqu'au 26 mai. Grand Foyer.

BECKETT DANS LE SIÈCLE. Jusqu'au 5 mai. Petit Foyer.

Musées

LA SCULPTURE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 20 juin). Jusqu'au 28 juillet.

DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau *(voir ci-dessus)*. *Jusqu'au 30 juin.*

RASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 16 juin.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA TAPISSERIE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE (collections de la Ville de Paris). Jusqu'au 17 août. LA RENAISSANCE AU PETIT PALAIS. Nouvelle présentation des collections permanentes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F.

PASTELS DU XIXe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 9 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj (sauf les 1er et 18 mai), de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin.

UNE AVENTURE D'ÉDITEURS AU XIXe SIÈCLE : Michel et Calmann Lévy. Bibliothèque nationale, Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dim. (et le 1er mai), de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 mai.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Collection Girardin. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 21 septembre.

HANNE DARBOVEN. Histoire de la culture 1880-1983. FELICE VARINI. *Réversible.* JAN VERCRUYSSE. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(Voir ci-dessus)*. Jusqu'au 22 juin.

ANDRÉ KERTESZ. De Paris et de New-York. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 juin.

STATUES DE CHAIR. Sculptures de James Pradier, 1790-1852. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 4 mai.

NORDANAD. Peintures et sculptures contemporaines. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 25 mai.

EDOUARD BENEDICTUS. Gouaches, pochoirs, tissus, tapis, art déco. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 mai.

MOMENTS DE MODE. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 mai.

LES GRAPHISTES POLONAIS. Maquettes originales et affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

ALEXANDRE THÉODORE BRONGNIART, 1739-1813. Architecture et décor. Jusqu'au 13 juillet. JUDITH CLANCY. Paris vivant, le point de vue d'une Américaine. Jusqu'au 6 juillet. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION DU READER'S DIGEST. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 mai.

LAQUES CHINOIS, du Linden-Museum de Stuttgart. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F ; dim. 8 F. Jusqu'au 26 mai.

LE TRAIT. *Cinquantenaire de la société des peintres graveurs et lithographes indépendants.* Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard (43-20-15-30). Sauf dim. et jours fériés, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 mai.

LES PHOTOGRAPHES DE RODIN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 juillet.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 8 juin.

HOGGAR. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 18 mai.

Centres culturels

• RAOUL DUFY ET LA MODE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Tlj. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 26 mai.

ALEXANDRE TRAUNER. Cinquante ans de cinéma. ENSBA, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

MICHEL TOURLIÈRE. Tapisseries et dessins, 1945-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

VOIES CONTEMPORAINES : De Jaeger, Madlener, Nyst. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 25 mai.

JEUNE CALIFORNIE III : Dvortcsak, Cohen, Sigmund. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 15 mai.

VIVEKA NYGREN. Textiles. KENNET WILLIAMSSON. Céramiques. VOILES A STOCKHOLM. Photographies des quais de Stockholm, 1840-1900. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

FRANÇOIS VILLON. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 juin.

EXPOSITION DES RÉSIDENTS, peintres, graveurs photographes et sculpteurs. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tlj de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 mai.

GRAVEURS D'AUJOURD'HUI. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 11 mai.

OTTO MEYER-AMDEN, 1885-1933. Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 25 mai.

Galeries

TROIS JEUNES ARTISTES DES PAYS-BAS : Arma, Salentijn, Warffemius. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 23 mai.

SURRÉALISME EN BELGIQUE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 10 juillet.

QUINZE TABLEAUX IMPORTANTS DES MAITRES FLAMANDS ET HOLLANDAIS, DES XVIe et XVIIe siècles. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (42-61-23-14). Jusqu'au 26 mai.

LES ARTISTES POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX. Galerie Art et Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 24 mai.

GROUPE « VIVE LA PEINTURE ». Graffiti de luxe. Galerie James Mayor, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 24 mai.

GENERAL IDEA. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 10 mai.

ALECHINSKY. Bouches et grilles. Jusqu'au 28 juin. JIRI KOLAR. Collages. Jusqu'au 7 juin. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19).

ANDRIANA CAVALLETTI. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 24 mai.

JAMES COIGNARD. Peintures et gravures. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 17 mai.

ALFRED COURMES. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 31 mai.

ROBERT COUTELAS. Peintures. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (42-64-21-96). Jusqu'au 10 mai.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 24 mai.

CESAR DOMELA. Galerie Jacques Spiess, 4, avenue de Messine (42-56-06-41). Jusqu'au 15 juillet.

JOE DOWNING. Le registre. Galerie Jaquester, 65, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 17 mai.

BERNARD DUFOUR. Œuvres 1985-1986. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Mai.

PHILIPPE DUFOUR. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 mai.

RAOUL DUFY. Aquarelles et dessins. Galerie Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 25 mai.

LARS ENGLUND. Sculptures. Galerie Leif Stähle, cour Delépine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 17 mai.

HREINN FRIDFINNSSON. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 24 mai.

KOJI FURUDOI. Les quatre saisons. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 17 mai.

R.E. GILLET. Les mutants. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 16 mai.

DAN GRAHAM. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 24 mai.

THORVALD HELLESEN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 15 mai.

KATSUHIKO HIBINO. Galerie de Jour, Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 13 mai.

HORST JANSSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 31 mai.

LANIGAN-SCHMIDT. Givrures d'Icônes. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 10 mai.

PATRICK LANNEAU. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 17 mai.

MARIE LAURENCIN. Galerie Daniel-Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 21 juin.

ALAIN LEMOSSE. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 mai.

RICHARD LONG. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

PIERRE MABILLE. Séjours de nuits. Galerie Georges-Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 20 mai.

MAGGIANI. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 24 mai.

MASSON. Œuvres sur papier. Galerie Louise-Leiris, 47, rue de Monceau (45-63-28-85). Jusqu'au 17 mai.

ED MOSES. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 17 mai.

MAURICE MOURLOT. Fleurs et paysages. Atelier C, 83, rue de la Tombe-Issoire (43-58-23-16). Jusqu'au 25 mai.

WINFRIED MUTHESIUS. Peintures. Artis Movement, 14, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-74-40-38). Jusqu'au 9 mai.

VERA PAGAVA. Guerre et paix. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 31 mai.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mai.

CLAUDE PICART. Peintures et dessins 1981-1986. Galerie Pierre-Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 30 mai.

MAURICETTE POINTAL. Pastels, peintures, sculptures. Galerie Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 10 mai.

POMMEREULLE. Passant luisant. Christian Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 31 mai.

ALAIN PONCELET. Peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 28 juin.

ANTOINE REVAY. Peintures. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai.

JEAN-MICHEL SANEJOUAND. Peintures 1983-1986. Espace Claudine Bréguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 17 mai.

MICHEL SEUPHOR. Galerie Convergence Paris, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 22 mai.

MILOS SOBAIC. Peintures. Galerie Alain-Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 27 mai.

SANDRO SOMARE. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Mai.

ANDY WARHOL. 10 Statues of Liberty 1986. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 mai.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Egale infini : Aurard, Kuroda, Valay. CC Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 24 mai.

MONTROUGE. Salon d'art contemporain/Chaïm Soutine. CCA, 32, rue Gabriel-Péri (47-46-99-55). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

NEMOURS. 1000 ans av. J.-C. en Europe « barbare ». Musée de la préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Sauf mer., de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Premiers paysans de la France méditerranéenne. *Musée des antiquités nationales* (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mai.

SCEAUX. Cent cinquante ans de céramique, des collections privées aux collections publiques. Orangerie du château (46-61-06-71). Jusqu'au 22 juin.

En province

AMIENS. Alberto Burri. Maison de la culture, place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.

ANGERS. Cent dessins des musées d'Angers. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 15 juin. Miniatures indiennes de la collection David d'Angers. Musée Pincé, 32, rue Lenepveu (41-88-94-27). Jusqu'au 31 août.

ANTIBES. Anna Eva Bergman. Musée Picasso, château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 9 juin.

ARLES. Erro, peintures 1984-1986. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 29 juin.

AUBUSSON. Thomas Gleb. Musée *départemental de la tapisserie*. Jusqu'au 15 juin. Jean-Pierre Pincemin. Centre culturel et artistique Jean Lurçat. Jusqu'au 10 mai. Avenue des Lissiers (55-66-33-06).

BIOT. G. Braque. Musée national F.-Léger (93-33-42-20). Jusqu'au 29 juin.

BOURG-EN-BRESSE. Richard Serra. Gravures. Le FRAM en Rhône-Alpes. Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 8 juin.

CERET. Stéphane Bordarier, peintures. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Mai-juin.

CHAMBÉRY. Trans-avant-garde italienne (Chia, Cucchi, Clemente, Paladino, De Maria). Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (79-33-44-48). Jusqu'au 12 mai.

CHATEAUROUX. Adami. Peintures et dessins 1972-1985. Les Cordeliers (54-34-26-31). Jusqu'au 25 mai. Joël Frémiot. Peintures. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (54-34-98-25). Jusqu'au 31 mai.

CHOLET. François Morellet. Œuvres acquises par la ville. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 29 juin.

DIJON. Dessins hollandais et flamands du Cabinet des estampes de l'université de Leyde. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 26 mai.

DOLE. Roland Cambert ou la peinture gourmande. Musée, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Jusqu'au 25 mai.

DUNKERQUE. Acquisitions 1983-1985 du FRAC Nord-Pas-de-Calais. Musée des beaux-arts, place Charles-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 17 mai.

FONTEVRAUD. Gérard Gasiorowski : GXXS/Stances. Abbaye (41-51-79-30). Jusqu'au 9 juin.

GINALS. La collection de Beaulieu, acquis et perspectives. Abbaye de Beaulieu (63-67-06-84). Jusqu'au 13 septembre.

GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 9 juin. Je suis absent jusqu'à mon retour : œuvres de Bertoux, Bures, Dietman, Krauth, etc. Centre national d'art contemporain, Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 25 mai.

LA ROCHE-SUR-YON. Art démissionnable. Musée, rue Georges-Clemenceau (51-05-31-40). Jusqu'au 16 mai.

LE MANS. Maurice Loutreuil, rétrospective. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 22 juin.

LYON. Bazilebustamante. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 26 mai.

MARSEILLE. Jean-Michel Alberola : de tous les saints. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 20 mai. — La planète affolée. Surréalisme, dispersion et influences, 1938-1947. Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 30 juin. Piotr Klemensiewicz. ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 juin.

MONTAUBAN. Non-figuratifs du Midi. Hommage à Atlan. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-63-18-04). Jusqu'au 20 mai.

NANTES. Inauguration des grandes galeries : Primitifs italiens et œuvres monumentales du XIXe siècle. — Atlan : première période, 1940-1954. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 31 mai. — Les cantiques spirituels de Saint-Jean de la Croix : tapisseries d'A. Manessier. Musée Dobrée, place Jean-V (40-89-34-32). Jusqu'au 18 mai.

NICE. A.E. Boetti. Rétrospective. M. Schifano. Rétrospective. O. Mosset. Travaux récents. J. Moggara. Travaux récents. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-51-30-00). Jusqu'au 30 juin.

NIMES. Norman Foster. Galerie des Arènes, boulevard des Arènes (66-21-88-12). Jusqu'au 25 mai.

ORLEANS. Calder. Gouaches et mobiles. Ernst. Gravures. Biot. Bois et strates. Centre d'art contemporain, carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Jusqu'au 21 juin.

ROMANS. Catherine Viollet. Musée (75-02-13-55). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-QUENTIN. De Tour dans tous ses états. Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer (23-62-39-71). Jusqu'au 12 mai.

TROYES. Maurice Rocher. Le choix du peintre. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 11 juin.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Anne Flaten Pixley. Dessins et travaux sur papier. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46) : Jusqu'au 1er juin.

VILLEURBANNE. Collection souvenir. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 septembre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA FEMME QUI FRAPPE, Cinquante Théâtre (43-55-33-88), 21 h (30).

LA BERLUE, Nouveautés (47-70-52-76), 20 h 30 (2).

BEN DONALD, Forum (43-66-67-83), 21 h (2).

IMPASSE DU DÉSIR, Théâtre de la porte de Gentilly (48-06-65-52), 20 h 45 (2).

EUROPA, Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30 (2).

LA MIENNE S'APPELAIT RÉGINE, Œuvre (48-74-42-52), 20 h 45 (3).

RUFUS, Palais des glaces (46-07-49-93), 21 h (5).

REVIENS JAMES DEAN, REVIENS, Rond-Point (42-56-70-80), 20 h 30 (6).

A QUELQUE CHOSE HASARD EST BON, Antony, Gémier (46-60-02-74), 21 h (6).

PHÈDRE, Crypte Sainte-Agnès (47-00-19-31), 20 h 30 (6).

HORS PARIS

BOURGES. – La Femme qui perd ses jarretières, le Misanthrope et l'Auvergnat, de Labiche, par la Compagnie Gilles Bouillon (48-70-43-01). Tournée du 3 au 31 mai.

STRASBOURG. – La Clef, de Labiche, par Jacques Lassalle au TNS (88-35-63-60), du 5 au 24 mai.

NANCY. – Jacques et son maître, de Milan Kundera, par la Comédie de Lorraine (83-30-23-32), du 6 au 11 mai.

TOULOUSE. – Hop Signor, de Ghelderode, par le Théâtre de l'Acte (61-22-70-86), du 6 au 17 mai, au Foyer des Arènes (397, route de Saint-Simon), du 27 mai au 6 juin, au Forum des Cordeliers (15, rue des Lois).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), lun., mar., 19 h 30 : Soirée de Ballets (Fantasia semplice, les Mirages, Adame miroir, Agon).

SALLE FAVART (42-96-06-11), mer., sam. 19 h 30 : la Fille du régiment ; mar., 19 h 30 : Soirée de l'Ecole de danse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., ven., dim., mar., 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth (dern. le 6) ; sam., lun., 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. 14 h : le Menteur.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : mar., 14 h 30 : la Cruc (théâtre d'ombres pour enfants de cinq à onze ans) ; Grand Théâtre : (jeu., dim. soir, lun.) 20 h 30 + dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier : mer., ven., sam. 20 h 30, mar. 14 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour, la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), (jeu., dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (jeu., lun.), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; sam., lun., 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), mer., ven., sam., mar. à 20 h 30 : Portrait de famille ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : le Père de la mariée, de V. Minnelli ; Georgia, d'A. Penn.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (jeu., mar.). *Débats/rencontres* : ven à 14 h 30 : l'heure du conte (De bouche à oreille, par M. Bloch) ; Colloque Hermann Broch, 1886-1951 : ven., de 14 h 30 à 17 h ; sam. et dim., de 10 h 30 à 17 h 30 ; Cinéma-vidéo : Vidéo informations : t.l.j., 13 h : la Perle de l'Empire, d'H. de Turenne ; 16 h, la Samaritaine, de P.-J. Calletant et N. Sacy ; 19 h : les Enfants de la Guadeloupe, d'O. Landau ; Vidéo/musiques : t.l.j., 13 h : la Vie, Félix Leclerc, de J.-C. Labrecque et J.-L. Frund ; 16 h : la Fille mal gardée, de F. Herold ; 19 h, Portrait de Samson François, par C. Santelli ; Salle Garance (programmation détaillée au 42-78-37-29) : t.l.j., 14 h 30 : Vienne et le cinéma, 1911-1938 ; t.l.j., 17 h 30 et 20 h 30 : le cinéma yougoslave ; Concerts/spectacles : concert « les Lieder » : mer., 19 h : Schoenberg, Leibowitz, Dessau, Webern ; ven., 19 h : Schoenberg, Reger, Berg, Krenek ; lun., 19 h : Schoenberg, Pfitzner, Schreker ; La musique chorale : sam., 18 h 30 : Harvey, Wood, Schoenberg ; dim., 18 h 30 : Schoenberg, Debussy ; mer., 20 h 30 : Cabaret Abend (Busoni, Schoenberg, J. Strauss).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), ven., mar., 20 h 30, sam., 18 h 30 et 20 h 30 ; dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï ; lun., 18 h 30 : M. Portal, clarinette, L. Cabasso, piano, l'Académie de l'orchestre, P. Fournillier (Mendelssohn, Weber, Mozart).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : sam., mar., 20 h 45 ; dim., 14 h 30 : Carolyn Carlson ; Concert : lun., 20 h 30 : Ensemble intercontemporain (Debussy, Murail, Malherbe, Varèse).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), Relâche.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, dim. 18 h : Miss Tootlie-Pootlie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible (rel. le 1er).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle Ch. Bérard, mer., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Fragments lunaires.

BATACLAN (47-00-30-12), le 30 à 21 h : 2e Coupe du monde d'improvisation.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), ven. et dim. 13 h : le Mahabharata (cycle entier) ; mar. 20 h : Autour du Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; (Me. Ma.), 22 h, dim., lun. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 13 h : l'Histoire terrible mais véritable de N. Sihanouk, roi du Cambodge (jeu., sam. : 1re partie ; ven., dim. : 2e partie). Epée de Bois (48-08-39-74), mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88) (D. soir, J., L.), 21 h ; dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie (D. Jeu. L.), 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre (D., Jeu., L.), 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre (D., J., L., Mar), 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D., L., Ma.), 21 h : Poil de Carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir), 20 h, dim. 16 h : les Bonnes (dern. le 4) ; jeu., ven., sam. à 22 h 15, dim. 19 h 30 (+ mar. 22 h en anglais) : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48) (le 1er, D.), 20 h 30, sam. 17 h 30 : la Femme assise ; (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Ma.), 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête.

EDEN-THEATRE (43-56-64-37) (D., L., Ma.), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h 30 : Amérique.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), (D. soir, Je., L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D.), 21 h : les Fantaisistes.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. L.), 20 h 30 : Europa ou la tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42) (le 1er, D. soir, L.), 19 h, sam. et dim. 15 h : Histoires québécoises ; 21 h, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40) (le 1er, D.), 21 h, sam. 16 h 30 : Femme.

FORTUNE (43-56-67-34), 21 h le 3 : Vive la pomme de terre ; le 6 : la Dame de monsieur.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) le 30, 20 h 45 : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L. Ma.), 19 h, dim. 15 h 30 : Tant que vivray ; (D. L.), 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h30 : la Leçon.

LA BRUYERE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 15 h : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (le 1er, D.) : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; (J., D., L.), 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg (A partir du 3) ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09) (Je., D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari (rel. except. du 1er au 8).

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), le 30, 20 h 15 (à partir du 1er à 22 h) : Haute surveillance ; le 30, 22 h (à partir du 1er à 20 h 15) : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00) (Jeu., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30) (J., D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle (le 1er, D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle (le 1er, D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-Cola.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Berlue (à partir du 2).

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir), 20 h 45, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Elles nous parlaient d'amour (dern. le 4).

ŒUVRE (48-74-42-52) (D soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine (à partir du 3).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. (D. soir, L.), 22 h 30, dim. 15 h : Just Married (dern. le 4) ; à partir du 5 : Rufus (300 dern.).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (le 1er, D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Operaphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. (le 1er, D. soir, L.), 19 h 30, dim. 15 h : Ma'Dea. II. (le 1er, D. soir L.), 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D.) 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) (rel. excep. du 30 au 6).

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Réverire.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DU FORUM (43-66-67-83) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Ben Donald (à partir du 2).

THEATRE DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : les Tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

THEATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52) (D., L.), 20 h 45 : Impasse du désir (à partir du 2).

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

THEATRE DU PRINCIPE (48-07-19-15) (Mer.), 19 h : Sombre printemps (dern. le 4).

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y-a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle (D., L.), 18 h 30 : Jacques le Fataliste ; 20 h 30 : le Cid. – II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens (à partir du 6).

THEATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), le 30 à 20 h 45 : Paris/Deauville.

THEATRE 13 (45-88-16-30) (L.), 21 h, dim. 15 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Mary contre Mary ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (Mar.) 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; (L.) 23 h, mar. 22 h : William corps et âme ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.) I. ; 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des hiéreaux. – II. 20 h 15 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – *III.* 20 h 15 : Pierre Salvadori.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 20 h 30 : J.-C. François n'habite plus sur la planète ; 22 h : Nashredoin et histoires de thé. Lun. 20 h30 : Ramon Reinaud.

GRENIER (43-80-68-01) (D., L., Mar.), 22 h : Poste auto-psy.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L., Mar.), 18 h 30 : D. and J. Memories ; (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo ; sam. 16 h : la Timbale.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30 AVRIL

Gaveau, 20 h 30 : L. Castellanza, soprano (Mozart, Ravel, Granados, Rossini).

Table Verte, 22 h : D. Renault, P. Hommage (Merlet, Ravel, Franck).

JEUDI 1er MAI

Eglise Saint-Roch, 17 h 30 : Orchestre d'oratorio français, dir. J.-P. Lorré (Vivaldi, Mozart).

Table verte, 22 h : voir le 30.

VENDREDI 2 MAI

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Horne, soprano ; M. Katz, piano (Vivaldi, Haendel, Mahler, Verdi).

Table Verte, 22 h : voir le 30.

SAMEDI 3 MAI

Eglise Saint-Sulpice, 21 h : Hommage à M. Dupré.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chorale Saint-James de Londres (Monteverdi, Britten, Vaughan).

Théâtre 18, 16 h 30 : C. Rousse, P. Maghin (Schumann, Dvorak).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 17 h 30 : Petits chanteurs de Sollentuna, Laurentii Goskoer (Bach, Brahms, Britten).

Table Verte, 22 h : voir le 30.

DIMANCHE 4 MAI

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Solistes du NOP de Radio-France (Brahms, Fauré).

Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : C. Barthel, orgue (Bach, Dallier, Romanette, Langlais).

Galerie peinture fraîche, 18 h : Orgonassi, soprano ; F. Maciocchi, piano (Kodaly, Janacek, Liszt).

Eglise des Billettes, 17 h : Quatuor de cors de Paris (Mozart, Tcherepnine, Barboteu).

Eglise Saint-Merri, 16 h : J. Laredo, clavecin (Scarlatti) ; Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : P.-M. Bédard, orgue (Lebègue, Nivers, Bédard).

Notre-Dame-de-Paris, 17 h 30 : O. Bayeux, orgue (Widor, Boëly, Brahms).

Eglise de la Madeleine, 16 h : C. Mouyen, orgue (Liszt, Brahms, Reger).

Eglise allemande, 17 h : les Trompettes de Versailles (Vivaldi, Bach, Haendel).

LUNDI 5 MAI

Gaveau, 20 h 30 : la Petite bande, dir. S. Kuijken (Haydn, Mozart).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : N. Magaloff, piano (Chopin).

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : Duo Gagnepain.

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble Erwartung (Roussel, Delage, Durey).

MARDI 6 MAI

Radio-France, 20 h 30 : C. Tankikorur (musique traditionnelle).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : C. Ortiz, piano (Debussy, Rachmaninov, Prokofiev, Albeniz).

Gaveau, 20 h 30 : C. Hugonnard-Roche, piano (Beethoven, Schumann).

Cité internationale des arts, 21 h : J.-M. Bardèche, piano ; K. Skenderi, violon (Brahms, Liszt, Ravel).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : M. André, trompette ; B. Schlick, soprano (Albinoni, Tartini, Bach).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. C. Bardon (Mozart).

Eglise Notre-Dame du Liban, 20 h 30 : Orchestre de jeunes de Danderyd de Stockholm, Orchestre de jeunes Loewenguth (Alfven, Bréval, Grieg, Haendel).

Salle Corot, 20 h 45 : M.-P. Brun, piano (Mozart, Brahms, Debussy).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ski Sempe, clavecin (Froberger, Böhm, Fischer, Royer).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble vocal Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Schütz, Bouzignac).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h, les 5, 6 : Solo Soul.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Bertrand Richard (jusqu'au 4).

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), 20 h, le 3, Sting ; les 6, 7 : Dépêche mode.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30, du 1er au 6 : Maxim et Sanry Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), (D., L., mar., mer.), 23 h : La Manigna.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 2, 3, 4 : John Greaves.

ELDORADO (42-08-23-50), le 2 à 19 h 30 : Stamp, Doc Lebrun, Betty Boop, Top Foel.

FLAMINGO (43-54-30-48), les 1er, 2, 3, à 20 h 30 : F. Jeanneau, A. Scott, M. Benitch.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 2 : Blurt ; le 3 : Gogol ; le 6 : Maria Et.

JAZZ-CLUB (46-33-96-23), 22 h : Lou Benett, Al Levitt (jusqu'au 3).

MONTANA (45-48-93-08), (D.) 20 h 30 : Jean-Louis Chautemps (jusqu'au 3) ; à partir du 5 : Quartet Pamela Knowles.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : jusqu'au 3 : Teddy Martin ; à partir du 4 : Iraldi.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 2, 3 : Lou Donaldson Quartet ; le 5 : Ti Fock ; le 6 : Arnett Cobb Sextet.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), le 6 à 20 h 45 : P.-M. Sivadier.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30, les 5, 6 : Laurie Anderson.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, jeu. : West Lanel ; ven. : Certains l'aiment chaud ; sam. : Cyril Jazz Band ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : F. Rihac.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, mer. : D. Badault/E. Voilaume ; jeu. : M. Zanini ; ven. : Royal Tenoopators Orchestra ; sam. : D. Huck Quartet ; lun. : A. Hervé Big Band ; mar. : Memphis Slim.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : Benny Waters (jusqu'au 6).

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 30, 1er : Quartet Jeff Gardner ; les 2, 3 : Quartet M' Jo ; les 5, 6 : Trio D. Brou-Qui.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h 30, le 1er : The Appartements Death ; le 3 : B. Surfers.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : J.-L. Parodi (du 1er au 3) ; le 6 : Dany Doriz Big Band.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Marc Durret Trio (jusqu'au 3) ; les 5, 6 : Special Guest Kenny Wheeler.

ZENITH (42-40-60-00), 20 h 30, le 5 : James Dio ; le 6 : Steel Pulse.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; mer., jeu., ven., sam. 19 h : le Rat dans la contrebasse.

CITHEA (43-57-99-26), le 30, à 19 h 30 : P. Newsky.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), le 30, 20 h : D.M. Piton ; 21 h 30 : Patricia Lai ; les 2, 3, 20 h 30 : Gilles Langoureau ; le 4, 16 h : P. Mathieu ; 19 h : Mounsi ; le 5, 18 h 30 : C. Paccoud ; 21 h 30 : L. Arti.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), le 30 à 20 h : L. Leahe.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven. 15 h, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on Ice.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : F. Marten, J. Dulac.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane (dern. le 3).

TH. DU JARDIN (47-47-77-86) (sam., dim., lun.) à 20 h 30 : J. Donai, W. Pukuda.

La danse

(voir salles subventionnées)

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), le 30 à 21 h : Danza Teatro de Argentina.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (merc., dim. soir), dim. 17 h, 20 h 30 : internationales de danse.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières (à partir du 5).

THÉÂTRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), 20 h 30, les 1er, 2, 7 : Compagnies de 7 Lieues ; les 30, 2, 6 ; le 4 à 18 h 30 : Compagnie Libre Parcours.

Opérettes Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

En région parisienne

ANDRESY, Eglise St-Germain (39-02-78-78), le 3 à 16 h 30 : Y. Bonkoff.

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (46-60-02-74), le 6 à 21 h : A quelque chose, hasard est bon.

ARGENTEUIL, Salle J.-Vilar (39-61-51-43), le 4 à 15 h : Amalia Rodriguez.

ASNIÈRES, Grand Théâtre (47-90-63-12), le 6 à 20 h 45 : Alex Métayer.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Prévert (46-68-00-22), les 2, 3 à 21 h ; le 4 à 16 h : le Dieu foudroyé.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45) (le 1er, D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Othello.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (le 1er, D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lady Day.

CERGY-PONTOISE, Théâtre (40-38-11-99), 21 h : la Baie de Naples (dern. le 1er).

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, TBM (48-80-90-90), le 6 à 21 h : Jacques Higelin.

CHAMPS-SUR-MARNE, Gymnase J.-Jaurès (60-05-45-57), le 3 à 20 h : Corazon Rebelde.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre (46-81-44-15) (D.), 21 h : Mademoiselle Else (dern. le 2).

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), 20 h 30, le 1er à 15 h (dern.) : le Grande Vie.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50) le 30 à 20 h 30 : Amphitryon ; II : (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Neige et sable.

FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), le 6 à 20 h : l'Avare.

GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Aden-Arabie.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Hamlet.

LES ULIS, CC J. Prévert (69-07-61-06), le 2 à 21 h : Marins.

MAISONS-ALFORT, Eglise St-Nicolas (39-02-78-78), le 4 à 17 h : Mozarteum Quartett de Salzbourg.

MONTIGNY-LES-CORMEILLES, Théâtre (69-00-32-33), le 3 à 21 h : Rencontres de la chanson française.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Grand Huit (48-59-46-52), le 2 à 21 h : Tamma.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (le 1er, D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Quai Ouest.

17 h : Quai Ouest.

NEUILLY-SUR-SEINE, Théâtre (47-45-75-80), les 5, 6 à 14 h 30 : les Femmes savantes ; le 2 à 14 h 30 : le Barbier de Séville.

NEUILLY-PLAISANCE, MJC Boris-Vian, 1re rencontre culturelle péruvienne, le 30, à 19 h 30 : Groupe Pura Andino (musique et danse du Pérou).

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), le 4 à 17 h : la Grosse Bête de Monsieur Racine.

SAINT-MAUR, Salle d'Arsonval (48-89-20-49) (D. soir), 21 h, Dim. 16 h : Coup de griffe.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), le 2 à 22 h 30 : le 3 à 20 h 30 : Kenny Wheeler, Francis Medchi Unit.

STAINS, Studio (48-21-61-05), le 30 à 21 h : Huis clos.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16) (mar., sam.), 20 h 30, dim. 18 h : Anne Boleyn. Châteaux (43-65-63-63), du mer. au sam. à 20 h 30, dim. 16 h : Au bout du couloir.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 30 AVRIL

16 h, Rappel immédiat, de L. Mathot ; 19 h, 25 ans de la Semaine de la critique : le Charbonnier, de M. Bouamari (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, la Nuit du western.

JEUDI 1er MAI

Relâche.

VENDREDI 2 MAI

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, Kashima Paradise, de Y. Le Masson et B. Deswarte ; 19 h, Hearts and Minds, de P. Davis (v.o., s.t., fr.) ; 21 h 15, Hommage à A. Trauner : la Vie privée de Sherlock Holmes, de B. Wilder (v.o.).

SAMEDI 3 MAI

15 h, la Cinémathèque de la danse présente : Don Quichotte, de et avec R. Helpmann et R. Noureev ; 25 ans de la Semaine de la critique : 17 h, Hester Street, de J. M. Silver (v.o., s.t., fr.) ; 19 h, l'Assassin musicien, de B. Jacquot ; 21 h 15, Hommage à A. Trauner : Gribouille, de M. Allégret.

DIMANCHE 4 MAI

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Phi-Phi, de G. Pallu ; 17 h, Chéri-Bibi, de L. Mathot ; 19 h 15, 25 ans de la Semaine de la critique : Iracema, de J. Bodansky (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Hommage à A. Trauner : les Visiteurs du soir, de M. Carné.

LUNDI 5 MAI

Relâche.

MARDI 6 MAI

14 h, Rencontre avec S. Leone : Il était une fois la Révolution (réservé aux abonnés) ; 20 h, Courts métrages réalisés par les étudiants de l'IDHEC (1re et 3e années) ; 21 h 45, 25 ans de la Semaine de la critique : le Temps de l'avant, d'A.-C. Poirier.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 30 AVRIL

15 h, l'Idiot, de G. Lampin ; 17 h, Qui tire le premier ?, de B. Boetticher ; 19 h, Hommage à U. Laugier, réalisateur et producteur (courts métrages et films d'animation).

JEUDI 1er MAI

Relâche.

VENDREDI 2 MAI

15 h, Four Clowns, de R. Youngson ; 17 h, le Viol d'une jeune fille douce, de G. Carle ; 19 h, la Stratégie de l'araignée, de B. Bertolucci.

SAMEDI 3 MAI

15 h, Eros + Massacre, de Y. Yoshida ; 19 h, les Baisers (film à sketches) ; 21 h, H.M. Pulham Esquire, de K. Vidor (v.o.).

DIMANCHE 4 MAI

15 h, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi (v.o., s.t., ang.) ; 17 h, l'Homme de marbre, d'A. Wajda (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, l'Homme de fer, d'A. Wajda (v.o., s.t., fr.).

LUNDI 5 MAI

15 h, les Trois louf'quetaires, d'A. Dwan ; 17 h, Punishment Park, de P. Watkins (v.o., s.t., fr.) ; 19 h, la Cinémathèque créatrice présente : les novateurs du cinéma (les Gaz mortels, Brouillard sur la ville, d'A. Gance).

MARDI 6 MAI

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Conventions, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.o. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (45-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONSTANCE (Néo-Zéland.) (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : *Forum Orient-Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

DOUBLEPATTE ET PATACHON (Dan.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mal.-Nig., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

REMO (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-40).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA *PYRAMIDE* (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SUIVEZ MON REGARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (45-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens (2 salles), 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention (2 salles), 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZONE ROUGE (Fr.) : UGC *Ermitage*, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : *Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont *Halles*, 1er (42-97-49-70) ; *Danton*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet *Médicis*, 5e (43-54-42-34) ; *Le Mercury*, 8e (45-62-75-90).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA HORDE DES SALOPARDS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-*BLEUE* (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (angl., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAROLE DE FLIC (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

PEUR BLEUE (A.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRENDS *L'OSEILLE ET TIRE-TOI* (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Reflet Logos*, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40.

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : *Utopia*, 5e (43-26-84-65).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; *Rialto*, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

WITNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

BOULEVARD DE L'ÉTRANGE (courts métrages) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

5 *FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE* (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Providence ; 15 h 55 : le Bleu des origines ; 16 h 45 : Liberté la nuit ; 18 h 20 : Gertrud ; 20 h 20 : Element of crime ; 22 h 20 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 12 h, dim. 10 h 10 : Je vous salue Marie ; ven. 20 h., mar. 14 h : Masculin-Féminin ; dim. 12 h 10 : le Mépris ; mer. 18 h : Détective ; mer., sam. 20 h : Sauve qui peut la vie.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), t.l.j. : 12 h : la Clepsydre ; le Manuscrit trouvé à Saragosse.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., dim., mar. 18 h 30 : Dersou Ouzala ; sam. 18 h 30 : Dodes Caden ; ven. 16 h 30, lun. 21 h : Ran.

OPÉRAS RUSSES (v.o.), Vendôme, 2e (47-42-97-52), mer. : la Fiancée du tsar ; jeu., mar. : la Khovantchina ; ven. : Don Juan ou le convive de Pierre ; sam. : Boris Godounov ; dim. : le Prince Igor ; lun. : la Dame de Pique.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37), 13 h 50, 19 h 30 : Laura ; 15 h 35 : la Rivière sans retour ; 17 h 25 : Carmen Jones ; 21 h 10 : Ambre.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer : Link ; jeu : Bleu comme l'Enfer ; ven. : Cœure ; sam. : le Knack ou comment l'avoir ; dim., mar. : Soleil de nuit.

ROBERT FRANK AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41) ; mer., ven. 21 h, 22 h 30, jeu., sam., 19 h 30, 21 h, 22 h 30 : Me and my brothers ; dim., 19 h 30, 21 h, 22 h 30, lun., mar. 21 h 30 : Pull my Daisy.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., dim., 12 h 20 : les Nuits de la pleine lune ; 14 h 20 : Pauline à la plage ; ven. 16 h : Perceval le Gallois ; 18 h 20 : la Marquise d'O ; 22 h : le Beau Mariage ; *sam*. 14 h : le Genou de Claire ; lun. 16 h 20 : la Collectionneuse.

SAINT-GERMAIN DES TOILES : Olympic, 14e (45-43-99-41) ; mer. : le Feu follet ; jeu. : Sartre par lui-même ; ven. : le Désordre à vingt ans + le Coup du berger ; *sam*. : les Cousins ; *dim*. : les Tricheurs ; lun. : Chronique d'un été ; mar. : l'Eau à la bouche.

SEMAINE DU CINÉMA MUET ITALIEN ET FRANÇAIS (1895/1929) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FESTIVAL 70 MM (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; mer., ven., dim. : la Horde sauvage ; jeu., sam., lun. : l'Étoffe des héros ; *mar.* : le Jour le plus long.

SOIRÉE COURTS MÉTRAGES (en présence des réalisateurs) : Calypso, 17e (43-80-30-11) : le Saumon (F. Dermont) ; le Réacteur Vernet (L. Dussaux) ; Classique (Ch. Vincent) ; Grosse (B. Rouan) ; Dialogue de Sud-Ouest (B. Nauer).

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., dim., 16 h : Stalker ; 19 h 20 : Nostalghia ; ven. 20 h 20 : l'Enfance d'Ivan ; lun. 20 h *30* : Andreï Roublev + Le Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., dim. 18 h : Andreï Roublev : 21 h 20 : Solaris ; lun. 19 h 20 : l'Enfance d'Ivan ; 21 h : Stalker ; mar. 19 h 40 : Nostalghia.

F. TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e, (48-05-51-33), lun. 18 h : les Deux Anglaises et le continent ; mar. 14 h : la Chambre verte ; 16 h : *l'Amour en fuite* ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 18 h : l'Argent de poche ; lun. 15 h : le Dernier Métro ; *17 h 20* : la Peau douce ; mar. 16 h : l'Histoire d'Adèle H ; 22 h : La mariée était en noir ; mer., sam. 22 h : l'Homme qui aimait les femmes.

NUIT FRANÇOIS TRUFFAUT : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; ven. 24 h : les 400 coups ; Tirez sur le pianiste ; Jules et Jim.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 30 (sauf mar.).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., mar. 21 h.

BANDITS, BANDITS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), mer., sam. 23 h, jeu. 16 h 15, ven. 23 h 5, lun. 23 h 20.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., lun., mar. 14 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam. 20 h 30, dim. 22 h 20.

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., dim., lun., mar. 20 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-44-46-85), mer. *17 h*, ven. 22 h.

ELENI (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), ven. 18 h 45, dim. 21 h 15, mar. 18 h.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 15 (sauf mar.).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 11 h du matin.

FRANCES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), mar. 14 h, dim. 19 h.

GREYSTOKE (Brit., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 17 h 45.

IMMACOLATA ET CONCETTA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30.

METROPOLIS (All., muet) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 17 h.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h + Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar. 22 h 40.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40.

PEAU D'ANGE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. 22 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 21 h, lun. 17 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15, jeu., ven., lun., mar. 14 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

PULSIONS (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., sam. 22 h 15, dim. 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15, mer., ven., sam. 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), ven., sam. 0 h 45, ven., lun., mar. 16 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15, ven. 24 h.

LA TRACE (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 12 h.

LA TRAVIATA (Fr.-it., v.o.), Calypso, 17e (43-80-30-11), jeu., ven., lun., mar. 14 h.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) ; Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., jeu., sam., dim., lun. 14 h 15.

WITNESS (A., v.o.), Calypso, 17e (43-80-30-11), 20 h 10, + jeu., ven., lun., mar. 15 h 45, 20 h 10.

LES FILMS NOUVEAUX

ABSOLUTE BEGINNERS, film britannique de Julien Temple (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION, film américain de *Jonathan Betuel* (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BALISEURS DU DÉSERT, film franco-tunisien de Nacer Khemir (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR, film américain de Boby Suarez (v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CONVOI DE FILLES, film français de A.M. Frank : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FERESTADEH, film américain de Parviz Sayyad (v.o.) : *Utopia*, 5e (43-26-84-65).

NEXT OF KIN, film australien de Tony Williams (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOLEIL D'AUTOMNE, film américain de Bud Yorkin (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TAXI BOY, film français d'Alain Page : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné *Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES TROTTOIRS DE SATURNE, film franco-argentin d'Hugo Santiago (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ULTRAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Guinguette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.F. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VINGT JOURS SANS *GUERRE*, film soviétique d'Alexei Guerman (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

AVANT-PREMIÈRE

SALVADOR, film d'Oliver Stone ; v.o. : Club de l'Etoile sam. 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er MAI

« Une heure au Père-Lachaise, 10 h et 11 h 30 ; « Le Père-Lachaise méconnu », 14 h 45 : pour les trois *conférences*, *entrée principale boulevard* de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Seule la beauté se ruine bien », entre *Gesvres-le-Duc* et *Septmonts* : *La* Ferté-Milon, Armentières-sur-Ourcq, Fère-en-Tardenois, Longpont, et le château d'Anet ; goûter en auberge. Pour les deux excursions, s'inscrire : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Les salons du ministère des finances », 15 h, 93, rue de Rivoli.

« *Les* arènes de Lutèce et *la Montagne* Sainte-Geneviève », 15 h, sortie métro Jussieu.

« Les deux rus de la rivière de Bièvre, derrière les Gobelins », 14 h 45, métro Gobelins, *sortie* boulevard Arago (M. Banassat).

« Le quartier du Temple et les templiers », 15 h, métro Temple (M. Pohyer).

« Symbolique de Notre-Dame de Paris : franc-maçonnerie ; rose-croix, bouddhisme », 14 h, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Mouffetard et ses secrets », 11 h, métro *Monge* (M. Ragueneau).

« Promenade vespérale à travers le vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (*Lutèce visites*).

« La cathédrale russe ; histoire de la religion orthodoxe », 15 h, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 15 h, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Les arènes de Lutèce et le vieux quartier Saint-Victor », 15 heures, sortie métro Cardinal-*Lemoine* (*G. Botteau*).

« De la rue Visconti et ses célèbres habitants à l'ex-palais de la reine Margot », 15 h 15, 21, rue *Visconti* (S. Barbier).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile (AITC).

« Le parc *floral* de Vincennes », 14 h 45 (visite libre).

« Jardins et cités d'artistes du Petit-Montrouge », 14 h 30, RER Cité universitaire.

VENDREDI 2 MAI

« Le musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne.

« Le village du vin à Bercy : passé et avenir », 15 h, sortie métro Bercy.

« Le vieux village de Montmartre », 15 h, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

« L'Opéra de Paris (parties publiques) », 14 h, hall (S. Rojon).

« Le théâtre de l'Odéon, coulisses et architectures », 14 h, marche du théâtre (*Paris Passion*).

« La crypte archéologique », découverte d'une maison romaine et de maisons médiévales dans l'île de la Cité », 14 h 30, entrée crypte parvis Notre-Dame (*E. Romann*).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale, et « Les grands médecins et savants illustres du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Les catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau, et « Promenade dans le Marais inconnu », 15 h, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (Paris et son histoire).

« Les *fastueux* hôtels du *faubourg* Saint-Germain », 14 h 45, métro Rue du Bac (M. Banassat).

« *Montmartre* : *cités* d'artistes, ruelles et jardins » (M. Pohyer).

« Le Palais de justice et la vie sous Saint Louis. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les impressionnistes : peintres de la joie de vivre, de la lumière et du mouvement », 14 h 30, entrée Musée du jeu de paume (P. Jaslet).

Communiqué

NUIT D'HOMMAGE A

FRANÇOIS TRUFFAUT

A L'ESCURIAL PANORAMA

GRAND ÉCRAN PANORAMIQUE

Vendredi 2 mai

0 heures 30

Cinémascope noir et blanc avec

Les 400 coups

Tirez sur le pianiste

Jules et Jim

مكرر من الاهل

RADIO-TELEVISION

Mercredi 30 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1



19 h 50 Football : Finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes. Pendant la mi-temps, tirage du Loto.

21 h 45 Cameroun parade.
En direct de Yaoundé. Emission d'E. Dietlin.
Soirée organisée en commun par TF1 et CTV, la nouvelle chaîne de télévision du Cameroun. Plus d'une heure en direct pour découvrir Yaoundé, la capitale, Douala, Bafoussam et quelques-uns des principaux artistes camerounais, Manu Dibango bien sûr, star cool du saxo, André-Marie Tala, John Salle et ses danseurs, Eko Roosvelt, Betty Betty et beaucoup d'autres...

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la Dame des dunes.
D'après J. Bunuel et M. Princi, réal. J. Bunuel.
Ça démarre bien et ça finit moins bien. Un suspense qui mêle une maison mystérieuse, des orages sans raison, des gens au comportement bizarre. Deux femmes s'affrontent dans les dunes.

21 h 55 Magazine : Sexy folies.
De P. Breugnot et B. Bouthier, présenté par France Roche.
Un nouveau magazine mensuel à l'esprit bien français. Le sexe abordé avec humour. Reportages, conseils, jeux, « clips d'amour », des tas de petites rubriques variées, au ton coquin, mais pas racoleur.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : Show Jeanne Mas.
Emission de Gilbert et Marie Carpentier.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Coupe mondiale d'improvisation.
En direct du Bataclan à Paris. Présentation A. Metayer et M.-A. Guillaume. Réal. P. Masson.
Un match où s'affrontent les meilleurs improvisateurs de France, de Suisse, des Antilles et du Québec sur des thèmes parfaitement loufoques.

0 h 10 Prélude à la nuit.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Zorro ; 17 h 30, Edgar, détective cambrioleur ; 18, Ile de Transe ; 18 h 35, BD 3 ; 18 h 40, Kamikaze impro ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

21 h, Polar, film de J. Bral ; 22 h 45, la Horde sauvage, film de S. Peckinpah.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 10) ; 21 h 20, Série policière : Inspecteur Derrick ; 22 h 25, Big Bang, magazine de la science.

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 20 heures) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire, avec Cécile Rheims ; Portrait : Jean Tardieu ; Reportage : Daniel Giraud, poète, vagabond.

21 h 30 Pulsations : le compositeur Marc Monnet.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 février à l'abbaye de Westminster) : œuvres de Haendel, par l'English Chamber Orchestra London Philharmonic Choir, les chœurs de l'abbaye de Westminster, dir. R. Leppard...

23 h 30 Les soirées de France-Musique ; jazz club.

Jeudi 1er mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Infovision.
Magazine d'A. Denvers, B. Lainé et J. Decornoy.
Au sommaire : L'Autriche de Kurt Waldheim (des documents oubliés depuis plus de quarante ans ont réapparu) ; Des jeunes à la corbeille (les clubs d'investissement créés par des enfants et réservés aux jeunes de huit à seize ans) ; Palais Garnier : des pointes et des piques ; la Libye après les bombes ; au Pérou : la colère du lac Titicaca.

21 h 45 Feuilleton : la Citadelle.
De P. Jefferies et M. Vardy, d'après le roman de A.-J. Cronin, avec B. Cross, G. Thomas, C. Thomas...
Ce feuilleton en sept épisodes, tiré d'un best-seller des années 30, retrace les difficultés d'un jeune médecin intègre face à des confrères dilettantes.

22 h 45 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Nacer Khemir, cinéaste tunisien, pour son film les Baliseurs du désert.

23 h 35 Journal.

23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Retour de Don Camillo.
Film franco-italien de J. Duvivier (1952), avec Fernandel, G. Cervi, E. Delmont, P. Stoppa, A. Rignault. (N.)
Le maire communiste Peppone fait revenir à Brescello Don Camillo, exilé par l'évêque, pour qu'il l'aide à régler un problème administratif...

22 h 15 Magazine : Résistances.
de B. Langlois. *L'actualité des droits de l'homme ; avec un reportage sur la guerre au Sahara occidental. Autres sujets sur les Philippines, Haïti.*

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Cadavres exquis.
Film italien de Francesco Rosi (1975), avec L. Ventura, F. Rey, M. von Sydow, C. Vanel, M. Bozzuffi.
L'assassinat de plusieurs magistrats dans une ville du sud de l'Italie met un policier venu de Rome sur la piste d'une machination politique conçue en haut lieu, dirigée contre l'Etat. Une admirable adaptation d'un roman de Leonardo Sciascia.

22 h 30 Journal.

22 h 55 Bloc-notes de François Mauriac.

23 h 05 Itinéraires autrichiens.
Série d'Y. Busson. *Automne styrien.*

23 h 30 La clef des nombres et des tarots.
Quarante émissions de R. Bennett de Lavigerie et B. Staquet.
Histoire des nombres : les nombres préhistoriques.

23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 35, l'Etat des choses, film de W. Wenders ; 22 h 40, les Tueurs de l'éclipse, film de E. Hunt ; 0 h 5, le Jeu du faucon, film de J. Schlesinger ; 2 h10, Gentleman des antipodes.

LA « 5 »

20 h 30, Pentathlon, jeu et variétés (et à 0 h 10) ; 22 h 25, Mode, etc ; magazine (et à 2 h 10) ; 23 h 20, Série : Chips.

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ecrit pour la radio : « Singe » de J.-P. Amette. Avec A. Reybaz, M. Epin, J.-P. Cisife, A. Weber, J.-P. Richepin.

21 h 30 L'Eloge de la paresse, par A. Dister : montage de textes littéraires et poétiques (Baudelaire, Prévert...) et de chansons (Y. Montand, H. Salvador...).

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 28 avril salle Pleyel) : Turangalila Symphonie, pour piano solo, ondes Martenot et orchestre, d'O. Messiaen, par Y. Loriod, piano, J. Loriod ondes Martenot et l'Orchestre de Paris, dir. K. Nagano.

23 h Les soirées de France-Musique.

Vendredi 2 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 5 Football : Coupe des vainqueurs de coupe
En direct de Lyon. Finale de la Coupe d'Europe. Commentaires de T. Roland et J.-M. Larqué. Réalisation : Lucien Gavinet.

22 h Variétés : Nuit d'absence avec Léo Ferré
Emission de J.-P. Moscardo et A. Marouani.
(Lire notre article ci-contre.)

23 h 20 Journal.

23 h 35 Télévision sans frontière.
Spécial Portugal. *Avec le chanteur de fado Carlos do Carmo.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. M. Fonlladosa. Avec G. Germain, C. Allegret, A. Château...
Une bande de malfaiteurs suit la tournée de « Médecins de nuit » et dévalise les appartements des malades... Un médecin est soupçonné.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : quand les héros sont des animaux, sont invités : Julian Barnes (le Perroquet de Flaubert), *Robert Delort* (Les animaux ont une histoire), *Alain Gerber* (les Heureux Jours de M. Ghichka), *Jules Merleau-Ponty* (le Chasseur de violons), *Yves Navarre* (Une vie de chat), *Carl-Henning Wijkmark* (la Draisine).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Tous en scène.
(Cycle : hommage à la MGM.) Film américain de V. Minnelli (1953), avec F. Astaire, C. Charisse, O. Levant, N. Fabray, J. Buchanan (v.o. sous-titrée).
Un comédien-danseur, dont la gloire n'est plus qu'un souvenir, accepte de tenter sa rentrée à New-York avec une troupe montant un spectacle ambitieux. Ce bijou de la comédie musicale américaine mêle sans rupture de ton l'action dramatique, la musique et la danse. Le ballet-parodie des films noirs avec Cyd Charisse est un des moments fabuleux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Histoires singulières.
De P. Sasdy, scénario D. Fisher.
L'héroïne, Nancy Irving, est victime d'un médecin diabolique qui se livre sur elle à de bien étranges manipulations. Le traditionnel vampire est remplacé par une machine ultra-moderne aux tuyauteries alambiquées. Du suspense, de l'effroi, du frisson.

21 h 35 Vendredi : Printemps amer, le retour des permis A.
Magazine d'André Campana.
Chaque année au printemps, des Portugais quittent femmes, enfants, fiancées pour aller travailler en Suisse comme « saisonniers », et échapper ainsi au chômage. Un reportage qui nous vient du magazine suisse Temps présent, *dont on connaît l'excellente réputation.*

22 h 30 Journal.

22 h 50 Magazine : Montagne.
Emission mensuelle de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
Au sommaire : les Alpes du Sud ; deux reportages réalisés aux Etats-Unis ; et les rubriques habituelles.

23 h 45 La clef des nombres et des tarots
De R. Bennett de Lavigerie et B. Staquet.

23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

21 h : The Scar, film de S. Sekely ; 22 h 25, l'Arme au poing, film de M. Winner ; 0 05, les Tueurs de l'éclipse, film de E. Hunt ; 1 h 30, la Horde sauvage, film de S. Peckinpah ; 3 h 50, Du sang pour Dracula, film de P. Morissey ; 5 h 30, Gentleman des antipodes.

LA « 5 »

20 h 30 Cherchez la femme (et à 0 h 25) ; 22 h 30 Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h 25) ; 23 h 30 Série : Tonnerre mécanique.

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Commissaires de la République 1944-1946, les maîtres du pouvoir. Avec C.-L. Foulon : « La France libérée 1944-1945 ».

21 h 30 Black and blue : la mémoire d'Al Levitt.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Baden-Baden) : « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 » en sol majeur, de Chostakovitch ; « Symphonie n° 3 » en mi bémol majeur de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. W. Nelson, sol. D. Gerindas, violoncelle.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles, hommage à Jean Martinon ; à 0 h, Musique traditionnelle, l'Empire ottoman.

A VOIR

Oiseau de nuit

« Parfois je me demande comment ça a pu marcher comme ça. » A soixante-dix ans, le vieil enfant terrible de la chanson française s'étonne encore, devant la caméra de Jean-Pierre Moscardo. Léo Ferré, petits yeux clignotants de passion, crinière et chemise blanches, chante des textes de Jean-Roger Caussimon, son complice en anarchie, commente des images d'actualité-violences, discours, bénédiction papale, répond aux questions du réalisateur sur la vie, la chanson, l'amour. Seul décor : un studio la nuit, un piano noir.

Sa voix cajole le silence. Le bonheur : *« Un hold-up ; si on ne le pique pas, personne ne vous l'apporte. »* Recommencer sa vie : *« Je dirais non, sauf peut-être pour éviter de reprendre quelques mauvaises routes. Je suis maintenant à quelques pas de la mort — petits pas ou grands pas, je ne sais pas, — mais il ne faut pas avoir peur, c'est une camarade. »* Le poète raconte, ému, la mort d'un hibou, oiseau de la nuit comme lui. La nuit qu'il aime *(« on est sûr que les cons dorment »).* L'anarchiste de toujours a changé pourtant ; la sagesse le guette. *« Il faut s'aimer — mais les gens ne savent pas ce que c'est, — se situer sur le point zéro, hors du pouvoir. »* Sa plus grande conquête, la solitude.

Au petit matin, près de la gare Montparnasse, un voyageur nommé Léo Ferré se perd dans le flot des voitures. « Nuit d'absence » a le dépouillement d'un refrain populaire.

AL. P.

★ Variétés : « Nuit d'absence », vendredi 2 mai, TF1, 22 h 15.

VIE ASSOCIATIVE

LE THÉATRE DES EXCLUS. — Le Ve Festival de théâtre de Vieillesse buissonnière aura lieu à Mâcon du 18 au 21 septembre prochain. Y participeront des compagnies de retraités, de personnes handicapées, qu'elles soient professionnelles ou non, ainsi que toutes les personnes qui effectuent un travail de création original en faveur des exclus de la société. L'association Vieillesse buissonnière se consacre d'ailleurs à ces groupes sociaux marginalisés. On peut faire acte de candidature en adressant un dossier avant le 1er juin à Vieillesse buissonnière, Ve Festival, 95, rue Rambuteau, 71000 Mâcon. Ce festival est placé sous le patronage du ministère de la culture et de l'hebdomadaire *la Vie.*

MAITRISER. — Dernier né de la collection « Guides pratiques » du Crédit mutuel, *Comment maîtriser la responsabilité de votre association* est disponible dans les établissements de cet organisme bancaire. Il recense l'ensemble des obligations d'un association vis-à-vis de ses adhérents ou des tiers, notamment en matière de responsabilité civile et d'assurance.

INFORMATIONS

MODE

Christensen à Paris

On se souvient des merveilleuses fourrures présentées par Claude Montana, à son dernier défilé. Les voilà désormais à Paris, où s'installe Birger Christensen, le grand fourreur de Copenhague, qui réalise aussi les collections de Ralph Lauren dans l'immeuble de Rad, dont il reprend les ateliers (412, rue Saint-Honoré).

Mécène, propriétaire d'une galerie d'art moderne, c'est avec l'œil du collectionneur de tableaux que Finn Birger Christensen choisit lui-même ses pelleteries dans les grandes ventes internationales, renards, zibelines, visons, voire moutons dorés, en coupes simples, faciles à porter dans la vie quotidienne.

A la fois fabricant et détaillant, son unité de production près de Copenhague emploie quelque soixante-dix ouvriers réalisant des modèles de sport et travaillant pour les créateurs ; les ateliers parisiens se chargent de tous les aspects du sur-mesure, sous la direction de Frédéric Donner. Les vêtements se complètent de chapeaux, châles, écharpes et manchons.

Adler à Genève

A Genève, la joaillerie Adler inaugure son siège social, passage Jean-Malbuisson, entre les rues du Rhône et de la Confédération, avec une collection de pièces petites et moyennes mais de grande qualité.

Cette famille, dont le grand-père était, à Constantinople en 1886, joaillier du sultan, rayonne en Europe et en Extrême-Orient. Sous la direction artistique de Leyla Adler, elle apporte un style à la fois baroque et moderne, destiné à un nouveau public, actif et voyageur.

La ligne Agora prend pour thèmes l'éventail, le papillon et le nœud, traités en colliers ras du cou, d'or mat ou brillant, en torsades de perles ou de pierres semi-précieuses, à habiller de clips amovibles plus ou moins élaborés. De fins colliers de saphirs, émeraudes ou rubis sertis en or jaune peuvent se superposer comme les bagues souples et les bracelets rigides ; un simple ruban de baguette sert de support à un important éventail en diamants.

Mais, depuis que la Swatch a révolutionné le marché de la montre, les nouveautés se succèdent dans les vitrines des bijoutiers-horlogers. Tissot vient de sortir une forme ronde et pure. Elle doit son caractère unique aux variétés infinies de granit suisse qui en forme le boîtier. Le côté randonneur de cette « rock watch » est renforcé par les aiguilles rouge et jaune rappelant les flèches de signalisation. A module de quartz, elle se vend 300 F suisses (1 050 FF).

Dans son boîtier de métal laqué, la Skay watch de Gübelin prend les proportions d'un canapé de cocktail (5,5 centimètres de diamètre), sur bracelet de cuir aux proportions de l'avant-bras. Destinée aux sportifs, notamment aux skieurs, elle se porte sur l'anorak ; son cadran est traité en fantaisie, genre BD : avion sur fond du Mont-Cervin, soleil sur Saint-Moritz ou dessin abstrait : 280 F suisses.

Chez Fogal, le fabricant zurichois de collants, la dernière nouveauté situe la couture sur le devant de la jambe, idéale pour mettre en valeur des lignes droites. Les bas sans jarretelles se multiplient en dessins noirs fantaisie, tandis que les unis fins ou opaques sont proposés en tonalités infinies ; à partir de 8,25 F.

Chez Bally, de pratiques caoutchoucs introuvables en France. On les met sur le devant des chaussures, avec un creux pour le talon : 29,80 F, dans une pochette rouge.

NATHALIE MONT-SERVAN.

BREF

SÉMINAIRE

L'AMÉRIQUE AUJOURD'HUI. — Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise à partir du 13 mai un séminaire de connaissance approfondie des Etats-Unis : et de perfectionnement en langue anglaise : « The United States Today ». D'une durée de sept jours (à raison d'un jour par semaine), chaque séquence du stage sera consacrée à l'étude, en anglais, d'un thème d'actualité : économie américaine à l'approche des années 90, entreprises américaines face au défi japonais, choix politiques de la prochaine élection présidentielle, etc. Cette formation, qui s'adresse aux cadres supérieurs d'entreprises, d'administrations ou d'organismes bancaires qui doivent utiliser l'anglais dans leur vie professionnelle, nécessite une connaissance suffisante de la langue pour pouvoir lire un journal anglais ou américain.

★ **Inscriptions et renseignements : Institut d'études politiques de Paris, Service de formation continue, 215, boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Tél. :42-60-39-60.**

STAGE

CHERCHEURS D'OR. — La Cité des sciences et de l'industrie propose aux adolescents de quatorze à seize ans de s'initier, durant le week-end de la Pentecôte (16 au 19 mai), aux méthodes de prospection et d'orpaillage dans les rivières aurifères de Saint-Girons (Ariège). Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'exposition temporaire « L'or » présentée à la cité jusqu'au 15 juin.

★ **Renseignements et inscriptions 42-40-27-28, postes 1370 ou 1309.**

SOLIDARITÉ

CLOCHETTES DE PAIX. — A l'initiative du Muguet de France, des brins de muguet traditionnel seront vendus dans chaque département au bénéfice des organismes associatifs représentant un ensemble défavorisé. A cette occasion, Muguet de France annonce ses objectifs pour 1986 : l'instauration d'une charte de printemps et, dans le cadre de l'Année internationale de la paix, l'ouverture d'un colloque sur le thème « Mutation — société — paix ».

★ **Muguet de France, 18, rue Fontaine 75009 Paris. Tél. : 39-52-10-02.**

« SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 AVRIL 1986 A 0 h GMT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 2 MAI A 0 h GMT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 avril à 0 heure et le jeudi 1er mai à minuit.

Les hautes pressions gagnent progressivement l'ensemble de la France, repoussant d'une part le flux perturbé atlantique sur les îles Britanniques, et d'autre part les retours d'Est au-delà des Alpes.

Jeudi : Le beau temps va se généraliser. Le matin, quelques brumes et brouillards se seront formés du Sud-Ouest au Centre-Est et au Nord-Est, ainsi que sur le Nord-Ouest. Ils se dissiperont rapidement pour laisser la place au ciel bleu. Ailleurs, le temps sera aussi ensoleillé dès le matin, excepté sur les Alpes où les nuages seront encore fréquents le matin, plus dispersés l'après-midi.

Les températures minimales, un peu basses pour la saison, avoisineront 0 à 3 degrés du Nord au Nord-Ouest et au Centre où l'on verra quelques gelées blanches, et de l'ordre de 3 à 6 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest, atteignant 7 à 10 degrés sur le Sud-Est.

Les températures maximales s'étageront entre 16 à 25 degrés du nord au sud.

Enfin, le vent restera faible à modéré de secteur est dominant.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 1 MAI 86 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE

AJACCIO	17	12	P
BIARRITZ	13	9	N
BORDEAUX	14	6	S
BOURGES	14	4	S
BREST	13	4	N
CAEN	11	4	N
CHERBOURG	11	4	C
CLERMONT-FERR.	12	7	C
DIJON	11	8	P
GRENOBLE-ST-M-H	13	10	C
LILLE	13	3	S
LIMOGES	12	4	S
LYON	11	9	C
MARSEILLE-MAR.	20	13	S
NANCY	13	9	P
NANTES	15	4	S
NICE	16	12	N
PARIS-MONTS.	15	6	S
PAU	11	5	N
PERPIGNAN	16	14	C
RENNES	14	2	S
ST-ÉTIENNE	9	7	P
STRASBOURG	17	11	C
TOURS	13	2	S
TOULOUSE	14	8	P
POINTE-À-PITRE	31	25	N

ÉTRANGER

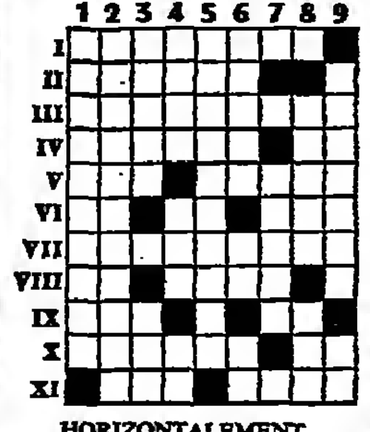
ALGER	18	9	S
AMSTERDAM	13	1	B
ATHÈNES	23	16	N
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	19	8	S
BELGRADE	18	9	B
BERLIN	21	9	N
BRUXELLES	13	4	S
LE CAIRE	34	20	N
COPENHAGUE	11	4	S
DAKAR	24	20	S
DELHI	35	22	S
DJERBA	23	15	N
GENÈVE	11	8	P
HONGKONG	27	23	P
ISTANBUL	24	13	A
JÉRUSALEM	27	14	C
LISBONNE	19	12	S
LONDRES	15	4	C
LOS ANGELES	27	14	S
LUXEMBOURG	14	6	C
MADRID	20	5	S
MARRAKECH	26	12	S
MEXICO	26	7	A
MILAN	20	10	N
MONTRÉAL	27	12	C
MOSCOU	17	9	N
NAIROBI	26	16	P
NEW-YORK	25	11	A
OSLO	13	5	P
PALMA-DE-MAL.	19	7	S
PÉKIN	25	15	C
RIO-DE-JANEIRO	25	23	N
ROME	17	9	P
SINGAPOUR	29	25	O
STOCKHOLM	13	5	C
SYDNEY	17	15	C
TOKYO	19	11	N
TUNIS	19	11	A
VARSOVIE	26	11	S
VENISE	21	14	N
VIENNE	25	13	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4216



HORIZONTALEMENT

I. Pas étonnant qu'elle soit ardente après y avoir mis le feu. – II. Flotte ou nage. – III. N'est généralement pas distrait quand il est dans la Lune. – IV. Font parler les « âmes ». Ne voit le jour que bien après sa naissance. – V. Temps d'être ou époque de bien-être. Tel un art ayant quelque chose de frappant. – VI. Article. Personnel. Affluent du Danube. – VII. Se montrer récalcitrant envers l'application du règlement. – VIII. « Composition » de première classe. Reine des objectifs ou objectif impérial. – IX. Naturiste occasionnel. Traditions. – X. Peu doué pour les compositions. Etendu pour le compte. – XI. Ascenseur hydraulique. Quand il tombe, c'est pour ne plus se relever.

VERTICALEMENT

1. Dame portant noble parure ou riche parure pour noble dame. – 2. *Suspensions de jugement.* – 3. Elément d'un système universel. Grecque. – 4. Sa politique est mal comprise. Mot choisi. Préposition. – 5. Des oh ! et des ah ! – 6. Indicatif permettant de réduire la vitesse du son. Indéfini. Préposition. – 7. Dans le ventre ou sur le « front ». – 8. Bagage d'illusionniste. A cause de lui, certaines réductions sont en augmentation. – 9. Donne le jour à la maternité. Emetteur non identifié.

Solution du problème n° 4215

Horizontalement

I. Chapelure. – II. Habitudes. – III. Ulcéré. – IV. Clé. Aspic. – V. Hus. Eté. – VI. Oc. S.G.D.G. – VII. Tirelires. – VIII. Enumérer. – IX. Râ. Ore. Il. – X. I.N.R.I. Cane. – XI. Et. Rôties.

Verticalement

1. Chuchoterie. – 2. Hallucinant. – 3. Abcès. Ru. – 4. Pie. Semoir. – 5. Etrangler. – 6. Lues. Direct. – 7. Ud (dû). Pègre. Al. – 8. Répit. Erine. – 9. Es. Ceps. Les.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 29 avril :

DES ARRÊTÉS

● Du 25 avril 1986 modifiant l'arrêté du 12 février 1986 autorisant l'ouverture des concours externe et interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration pour l'année 1986 (femmes et hommes).

● Du 21 avril 1986 relatif au concours national de praticien hospitalier organisé en application des articles 85, 86 et 13 du décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 avril :

UN DÉCRET

● N° 86-728 du 29 avril 1986 relatif au statut du notariat.

UNE CIRCULAIRE

● Du 25 avril 1986 relative aux emprunts en devises liés à l'émission de billets de trésorerie.

CARNET DU Monde

Naissances

– Natrin et Idir CHIBANE-EUGSTER ont la joie d'annoncer la naissance de

Damien,

à Poissy, le 27 avril 1986.

– **Claire Morlot,**

très heureuse de sa naissance matinale, ce 24 avril 1986, souhaite un prompt rétablissement à sa maman.

Jean-Luc et Isabelle MORLOT.

– Jean-Claude et Marie-José PERNEL, sont heureux d'annoncer la naissance de

Sébastien,

le 20 avril 1986.

Décès

– M. Jean Deflassieux
et son fils, Jean-Christophe,
M. et Mme Francis Orabona
et leur fille, Catherine,

Les familles Deflassieux, Orabona, Malaspina, Colonna, Gras, Dalmasso, Mondoloni, Seggiaro et Trojani,

ont la douleur de faire part de la disparition, survenue à Paris le 24 avril 1986, des suites d'une longue maladie, de

Mme Christiane DEFLASSIEUX,
née Orabona,

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, belle-fille, parente et alliée.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Charles de Monaco, le 29 avril.

L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière de Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes).

– Mme Henri de France,
son épouse,
M. et Mme de France-Truong
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Lucie Blanchot,
sa belle-mère,
M. et Mme Georges de France
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveu et nièces,
M. Sylvain Floirat,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri de FRANCE,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
commandeur
de Saint-Grégoire-le-Grand,
commandeur de l'ordre
du Mérite culturel monégasque,
médaille d'or du Mérite civique,
lauréat de l'Académie des sciences,
inventeur du procédé SECAM,

survenu le 28 avril 1986, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 3 mai 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, à Paris-7e.
On se réunira à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 10.)

– Clermont-Ferrand (63). Paris.

Mgr l'évêque de Clermont-Ferrand,
Les prêtres du diocèse,
Les familles Merle, Brun,
Ses frères et sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le chanoine
Jean-Baptiste MERLE,
ancien chef de travaux
à l'Institut supérieur d'électronique
de Paris,
professeur à l'école Massillon
de Clermont-Ferrand,
chevalier des Palmes académiques,

pieusement endormi dans la paix du Seigneur, le 25 avril 1986.
Les obsèques ont été célébrées le 28 avril, en la cathédrale de Clermont-Ferrand.
Il a été inhumé dans le caveau familial de Malintrat.

– Les Sociétés françaises du groupe Unilever
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François MERCKAERT,

survenu à Paris, le 26 avril 1986, dans sa soixantième année.

François Merckaert a occupé jusqu'à la fin de l'an dernier les fonctions de directeur administratif et financier d'Unilever France.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans la plus stricte intimité, le samedi 3 mai, à Liège (Belgique).

Ni fleurs ni couronnes.

A la demande du défunt, des dons peuvent être faits à l'EMPP – l'Heureux Abri, – établissement d'enfants handicapés. Ils doivent être libellés au nom d'Unilever France Services et adressés au service social d'Unilever France Services, 8, avenue Delcassé, 75384 Paris Cedex 08.

– Mme Irène Scemama
et son fils, M. Jacques Scemama,
Ainsi que les familles Scemama, Sabban, Bokobza, El Haïk et Bismuth,

font part du décès de leur cher et regretté

M. Victor SCEMAMA,

survenu le 27 avril 1986.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 2 mai, au cimetière de Pantin, à 10 h 45.

– Le docteur et Mme Gérard Mantoux,
Le docteur Jacques Mantoux,
Catherine et Olivier Postel-Vinay
et leur fils, Ivan,
Cécile et Lionel Bordarier
et leur fille, Marina,
Ses cousins, neveux et nièces,
Ainsi que ses nombreux amis français et britanniques,

ont la douleur de faire part du décès accidentel, le lundi 7 avril 1986 à Edimbourg, de leur sœur, tante et grand-tante,

Mme Denise SHAW-MANTOUX,
« Dorine » dans la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Selon son désir, elle a été incinérée à Edimbourg, le 21 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[En 1942, Denise Mantoux, connue par tant de clandestins sous son pseudonyme de « Dorine », avait rejoint Combat, dont elle créa le service social dans les Alpes-Maritimes, avant d'étendre son activité à la zone Sud et de devenir ensuite, à l'échelon national à Paris, une des principales responsables du service social de ce mouvement de Résistance. Ce service avait pour mission l'assistance matérielle et morale aux familles des résistants arrêtés ou déportés, ainsi que les secours aux prisonniers.
Ces interventions, auprès de personnes souvent connues ou surveillées par l'ennemi, présentaient de grands risques que Dorine et ses camarades connaissaient et avaient acceptés avec un tranquille courage. En 1945, Denise Mantoux fut une des organisatrices du centre Lutetia où étaient accueillis les déportés à leur retour de captivité.]

– Mme Edmond Tenoudji,
M. et Mme Sidney Tenoudji
et leurs enfants,
M. et Mme Perry Tenoudji,
Mme Paul Barkatz
et ses enfants,
M. et Mme Robert Tenoudji
et leurs enfants,
Mme Félix Tenoudji
et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond TENOUDJI,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 28 avril 1986.
L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Le *dimanche 1er mai 1977,* Dieu rappelait, à vingt-six ans,

M. Jean AMEYE,
ancien élève de l'ENSEM
et du lycée de Montpellier,
ingénieur EDF.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »

Sa famille le rappelle au souvenir de ceux qui l'ont apprécié et aimé, et confie à leurs prières Anne-Laure, née le 11 juillet 1977.

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu

Fava Bousla HARIF.

– Pour le cinquième anniversaire du décès de

Georges JONATHAN,
cofondateur de la société Eminence,

une pensée est demandée par sa sœur, Yvonne Valensi, à tous ceux qui l'ont connu, aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

– Il y a douze ans, le 2 mai 1974,

Jacques WORMSER

quittait ce monde.
Ceux qui l'ont connu et aimé restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

– Pierre-Bloch dédicacera son nouveau livre *Londres, capitale de la France libre* (éditions Carrère-Lafon) au cinquante-quatrième Après-midi des Ecrivains combattants, le mardi 6 mai, dans les salons de l'UNESCO, 119, avenue de Suffren, à Paris-7e.

– **Léon Zack**
En vue de la publication du catalogue raisonné de son œuvre peint, I. et F. Zack prient les amateurs de bien vouloir leur fournir tous renseignements sur les peintures en leur possession.
3, rue des Acacias, 75017 Paris.



Le Monde

EDUCATION

LES UNIVERSITÉS DANS LE BROUILLARD

L'entre-deux-lois

LES universités ont traversé depuis trois ans, pour ne pas remonter au-delà, une passe agitée marquée par l'adoption laborieuse de la loi Savary et son application incomplète et souvent réticente. Elles s'apprêtent aujourd'hui à entrer dans une zone de turbulences probablement aussi forte, mais entourée jusqu'à présent d'un épais brouillard. Bon nombre de présidents d'université admettent, avec philosophie ou inquiétude, qu'ils n'ont pas la moindre idée de la façon dont les choses peuvent évoluer dans les semaines qui viennent.

Une seule chose est acquise : conformément aux engagements pris par les partis de la majorité dans leur programme de gouvernement, la loi Savary sera abrogée rapidement. Mais, au-delà, les paris sont ouverts sur trois points

Par quoi la loi Savary sera-t-elle remplacée ? Quand ? Que faire en attendant ?

essentiels : quelle sera la teneur de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur ? Quand sera-t-elle rédigée, déposée à l'Assemblée nationale puis discutée par les parlementaires ? Comment sera gérée la période intermédiaire entre une loi en sursis, mais *toujours en vigueur*, et *une loi* à venir, mais encore dans les limbes ?

Sur le premier point, le terrain a été rapidement occupé par les *partis* de la *majorité*, qui ont déposé à l'Assemblée une proposition de loi reprenant un texte élaboré avant les élections par le GERUF (Groupe d'études pour la rénovation de l'Université française) qui regroupe les principales organisations universitaires de droite (*le Monde* du 12 avril). Cette proposition pose comme principe cardinal l'autonomie des universités à tous les niveaux — financement, conditions d'accès, diplômes et régime des études — et implique un bouleversement complet du système universitaire français et de ses rapports avec l'Etat.

Juin ou octobre

Jusqu'où le ministre de l'éducation nationale et celui des universités entendent mener cette mise à plat radicale que leur suggèrent vigoureusement leurs amis de la majorité ? M. René Monory s'est contenté, pour le moment, de déclarer à l'*Assemblée nationale* que la proposition déposée par les députés de la majorité constitue *« un excellent travail dont M. Devaquet tiendra certainement le plus grand compte »*. Quant à M. Alain Devaquet, il a rendu, le 14 avril dernier, une visite de courtoisie à la conférence des présidents d'université qui tenait une réunion *« privée »*. Et il a, à cette occasion, donné le sentiment d'être sensible à l'opinion largement partagée par la Conférence, pour qui il est peut-être nécessaire de supprimer la loi Savary, mais pas souhaitable, après des années de réforme, de *« repartir de zéro »* et de bouleverser le système de fond en comble. Le ministre a demandé aux présidents de lui adresser une note dressant l'état des lieux dans leur université et précisant notamment le degré d'application de la loi Savary.

Deuxième incertitude : à quel rythme engager cette nouvelle réforme du supérieur ? Les signa*taires* de la *proposition* de *loi* déposée à l'Assemblée souhaitent qu'elle soit discutée avant le 30 juin prochain. Les pressions dans ce sens sont loin d'être négligeables : l'on peut gager que M. Yves Durand, conseiller auprès du premier ministre pour l'éducation et l'un des auteurs du texte du GERUF, n'est pas attentiste en la matière. Et la rumeur insistante — catégoriquement démentie par l'intéressé — selon laquelle M. Roland Drago serait chargé de participer, auprès du ministre des universités et de son cabinet, à la rédaction du projet gouvernemental paraît révélatrice de la volonté d'aller vite ; président de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et ancien conseiller juridique de Mme Alice Saunier-Seïté, M. Drago est en effet l'un des principaux artisans de la proposition du GERUF.

Là encore, les ministres de l'éducation nationale et des universités se montrent évasifs : s'ils ne semblent pas disposés à reprendre purement et simplement le texte déjà déposé devant le Parlement, ils souhaitent pouvoir lui opposer rapidement des propositions de leur cru. Ce nouveau texte pourrait être prêt avant la première quinzaine de juin, mais l'on n'envisage guère, Rue de Grenelle, qu'il puisse être examiné avant la session d'automne.

A moins évidemment que l'on ne procède en deux temps : abrogation très rapide et spectaculaire de la loi Savary et adoption ultérieure de la nouvelle loi. Cette hypothèse, dont Jacques Robert examine les conséquences un peu surréalistes (*voir ci-contre*) mais qui a pu être évoquée dans la majorité, est catégoriquement rejetée au ministère des universités : créer un tel vide juridique est impensable, y estime-t-on, et le seul scénario possible est l'adoption d'une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur portant abrogation, dans son dernier article, de la loi de 1984.

Un nouveau CSU

Reste dès lors à savoir ce qui va se passer en attendant. Juridiquement, la situation est simple : la loi Savary est toujours en vigueur et peut *logiquement continuer* à être appliquée. Mais ce qui est vrai en droit est moins évident dans la réalité. M. René Monory ne s'est pas privé de le souligner à l'Assemblée nationale en évoquant *« ceux qui n'ont pas appliqué l'ancienne loi : ils auraient tort à présent de se précipiter, sachant qu'il y en aura une autre »*, a-t-il précisé. Et à l'exception de l'université de Rouen, qui a organisé le 23 avril dernier les élections aux conseils universitaires, la douzaine d'universités qui ont adopté leurs statuts « Savary », mais n'ont pas eu la possibilité d'organiser ces élections semblent décidées à geler le processus. Comme le dit un président d'université placé dans cette situation, cela n'aurait pas grand sens de mener à son terme une réforme qui sera très rapidement caduque.

Même écho au ministère, où l'on imagine mal comment M. Alain Devaquet pourrait trancher, dans le *cadre* de la loi Savary, quelques dossiers en attente liés à son application : ainsi les quatre dossiers de statuts d'université encore soumis à sa signature sont loin d'être considérés comme « prioritaires » ! De même le sort du Conseil supérieur des universités (CSU) devrait être réglé très rapidement, d'ici deux à trois semaines dit-on, mais manifestement pas dans le cadre de la loi Savary. Les résultats des élections qui ont eu lieu au début de l'année pour désigner les universitaires chargés de gérer, discipline par discipline, la carrière de leurs collègues du supérieur ont fort peu de chances d'être proclamés, et l'on réfléchit au ministère à la mise en œuvre d'un autre organisme.

Le seul secteur qui ne semble pas gelé est celui des Écoles normales supérieures : les élections aux conseils d'administration et aux conseils scientifiques des écoles de la rue d'Ulm, de Saint-Cloud et de Lyon ont été ajournées du fait d'erreurs formelles dans les décrets d'application du *15 mars* dernier, mais l'on estime, au ministère, qu'il s'agit là de « cas particuliers » difficilement comparables à la situation des universités.

Au *total*, la diversité des scénarios envisagés pour faire table rase de la loi Savary laisse pour le moins perplexe : exprime-t-elle des divergences ou au moins des incertitudes sur le sens et les modalités de la politique universitaire à mettre en œuvre ? Ou bien s'agit-il d'un épais rideau de fumée destiné à masquer une réforme largement acquise, mais qu'il serait évidemment plus facile de faire passer à l'approche de l'été, quand les universités commenceront à se vider ? La réponse ne devrait guère tarder.

GÉRARD COURTOIS.



Dessin de PESSIN.

Pitié pour elles !

par JACQUES ROBERT (*)

ÇA y est. On recommence... Après les vicissitudes et les avatars de l'application de la loi Edgar Faure de 1968, puis de la loi Sauvage (votée en 1980 et abrogée en 1981...), puis de la loi Savary de 1984, voici que, à nouveau, les universités sont conviées à remettre sur le *métier leur* ouvrage. Le gouvernement vient de faire *savoir que la loi Savary serait* très rapidement abrogée, et le nouveau secrétaire d'Etat a clairement indiqué qu'il n'était pas question pour lui de s'engager expressément ni sur la date ni sur le contenu de la future loi...

Ces déclarations veulent-elles laisser entendre — ce qui serait un cheminement curieux — que, dans un premier temps, le gouvernement demandera au Parlement de voter une simple loi d'abrogation de la loi Savary ou une loi qui, après avoir abrogé l'ancienne, se contenterait de poser quelques principes sommaires au travers d'articles brefs et peu nombreux, puis que, dans un second temps, qui pourrait demander plusieurs semaines ou plusieurs mois, il saisira les Chambres du futur projet de loi sur l'enseignement supérieur ? Ou, à l'inverse, faudra-t-il, plus logiquement, attendre que le nouveau projet de loi soit entièrement élaboré, dans son texte comme dans ses décrets d'application, pour voir abroger, en tout ou en partie, les dispositions de *la loi Savary* ?

Dans notre langage juridique, l'« abrogation » signifie l'anéantissement pour l'avenir d'une mesure législative ou réglementaire par un acte explicitement ou implicitement contraire. Cet acte peut être une nouvelle mesure qui remplace l'ancienne. Ce peut être aussi simplement un texte portant, en un article unique, abrogation du précédent. Mais la *loi Savary constitue un ensemble* complexe qui comprend non seulement la bonne cinquantaine d'articles du texte lui-même, mais toute une batterie de décrets d'application qui le précisent, *le complètent et le rendent* applicable.

Tous ces textes vont-ils disparaître en même temps ? La jurisprudence — administrative comme judiciaire — est, sur ce *point, assez nettement fixée*. Le principe de *« permanence des actes réglementaires »* qu'elle a posé à plusieurs reprises implique que les décrets d'application, qu'ils visent explicitement la *loi elle-même ou qu'ils soient pris* dans le cadre des principes généraux de cette loi, continuent à être en vigueur jusqu'à la prise des décrets d'application de la nouvelle loi. Cela veut donc dire que peuvent, théoriquement et paradoxalement, continuer à s'appliquer, un certain temps après l'abrogation de la loi, des textes qui organisent le fonctionnement de structures qui n'ont plus juridiquement d'existence légale, puisque, prévus par la loi abrogée, ils devraient, dès la promulgation de la loi d'abrogation, être considérés comme inexistants.

Dans le cas de la loi Savary, les conseils d'université, scientifiques ou de la vie de l'étudiant, les conseils de prospective et d'orientation..., tous les comités départementaux de coordination ou régionaux consultatifs ou nationaux *d'évaluation* créés par elle cessent d'être régulièrement et officiellement constitués dès son abrogation. Ils doivent donc s'arrêter de fonctionner, pour être normalement remplacés, dans le cas d'une simple abrogation totale, par les anciens conseils, commissions et comités de la loi en vigueur avant celle qui a été abrogée...

Si l'on veut donc éviter la confusion ou le vide du droit, il n'y a que deux solutions possibles :

— Soit, si l'on souhaite une abrogation *rapide* de la loi Savary, qui aurait un côté spectaculaire destiné à frapper l'opinion, procéder à la reconstitution des anciens *conseils* prévus par la loi Edgar Faure de 1968 et les faire élire sur la base des modalités du scrutin alors en vigueur ;

— Soit considérer que, tant que la loi nouvelle et ses décrets d'application ne seront pas entrés en vigueur, les organismes de la loi Savary restent en place dans les conditions et selon les modalités précisées par ses décrets d'application.

La communauté universitaire n'est pas prête pour une totale autonomie

Faure ou Savary...

Comme il est à prévoir, compte tenu de l'ampleur des problèmes *posés*, de la variété des solutions concevables, de la diversité des opinions émises et des impératifs d'une large concertation, que le nouveau texte sur l'enseignement supérieur ne sera « bouclé » qu'après une assez longue période de gestation, ne va-t-on point tout simplement décider, pour l'immédiat, de revenir à l'application pure et simple de la loi Edgar Faure de 1968, c'est-à-dire de dissoudre les conseils nouvellement élus pour les remplacer par ceux prévus dans la loi précédente, quitte à remplacer à leur tour ces derniers par ceux qui seront créés dans *la loi* nouvelle ? Ou va-t-on, au contraire, plus sagement et plus prudemment, maintenir en place les structures de la loi Savary, jusqu'à l'entrée en vigueur définitive de tous les décrets d'application de la nouvelle loi ?

Quand on connaît la lenteur des procédures administratives, la violence passionnelle des attitudes du monde universitaire et l'inertie de ses rouages lorsqu'il s'agit non point seulement d'innover dans les textes, mais de renouveler les méthodes et les habitudes, on pensera que les lois Edgar Faure et Savary ont encore de beaux et longs jours *devant elles*...

Toutes les universités — on le sait — n'ont pas appliqué la loi Savary. Certaines ont volontairement voté leurs nouveaux statuts conformes à la loi. D'autres, ne *voulant point* les *voter, se les ont* fait imposer, même si elles en avaient elles-mêmes proposé le texte à l'autorité de tutelle...

Parmi ces dernières, quelques-unes les ont effectivement appliquées, d'autres se sont contentées d'attendre...

Ainsi n'y a-t-il aucune harmonie *ni cohérence dans le fonctionnement* actuel des établissements d'enseignement supérieur français. *Une partie d'entre eux* vivent encore à l'heure de la loi Faure, abrogée ; les autres, à *l'heure de la loi Savary, qui va* l'être... Les premiers se réjouissent aujourd'hui de n'avoir pas appliqué la loi Savary. Dangereux précédent ! Les seconds, qui ont joué le jeu légal, se préparent à devoir encore changer de structures. D'autres penseront sans doute impertinemment, comme on le faisait naguère au moment de la loi Savary, qu'il y a de fortes chances pour que, dans un avenir plus lointain, une nouvelle loi soit encore votée et donc qu'il est plus prudent de ne pas mettre trop d'enthousiasme à appliquer celle qui va venir...

***

On peut parfaitement *vouloir* pour demain des universités largement autonomes, libres de la régulation des flux de leurs étudiants, maîtresses du choix de leurs enseignants et de la finalité *de leur pédagogie*, concurrentielles entre elles sur le marché du travail. Nous n'y sommes pas, dans le principe, personnellement opposé. Il est simplement permis de se demander si une *telle orientation* est bien aujourd'hui voulue par l'ensemble de la communauté universitaire, c'est-à-dire si celle-ci est prête à en assumer loyalement et entièrement toutes les conséquences... qui sont considérables sur le plan du statut des maîtres que du devenir des étudiants et de la raison d'être même de notre enseignement supérieur.

Abroger la loi Savary pour en *revenir à une* loi Edgar Faure revue, corrigée et actualisée est une chose. Tourner le dos résolument aux universités telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui, dans une ambiance faite certes d'autonomie diluée et de tutelle tatillonne, pour en faire des unités totalement majeures qui, demain, fonctionneront selon leurs propres idées, leurs propres méthodes, leurs propres règles, leurs propres diplômes et leurs propres ressources est un pari que l'on ne peut tenter sans s'être auparavant assuré, par une large concertation menée avec tous, d'un consensus largement majoritaire. Cela demande du temps, de l'intelligence et de la volonté.

***

On comprend — politiquement — les raisons de l'abrogation, rapidement annoncée, d'une loi, certainement contestable dans nombre de ses aspects, qui avait mobilisé contre elle une masse non négligeable d'étudiants et d'enseignants. Mais attention à *ne point précipiter* à nouveau trop brutalement dans l'incertitude, l'incohérence, le désarroi, la lassitude ou le désordre des universités qui, malgré une centralisation souvent mesquine, une bureaucratie impérialiste, des règlements trop nombreux et mal faits, des circulaires incompréhensibles ou inapplicables, semblaient tout de même, depuis quelque temps, avoir, cahin-caha, trouvé une vitesse de croisière acceptable, avisée et prudente.

(*) Professeur de droit public. Ancien président de l'université Paris-II.

CORRESPONDANCE

Le français aux Etats-Unis

L'article d'Henri Pierre dans *le Monde* du 10 avril, en soulignant la place importante qu'occupe encore la langue française dans l'éducation américaine, laissait entendre cependant que l'excellence de l'enseignement du français dans les universités n'avait d'égale que sa médiocrité au niveau secondaire.

Il serait plus exact de dire que, si en effet l'enseignement est variable, le partage ne s'opère *guère sur* l'*axe* du *niveau scolaire*. En gros, les enseignants du secondaire ne le cèdent en rien aux universitaires. Dans les deux cas, les différences sont plutôt à situer — dans un système dont le trait dominant reste son extrême décentralisation — selon la région, l'Etat, la ville, voire le « district » scolaire, sans parler des différences quelquefois réelles mais non simples entre écoles publiques et privées.

Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que l'American Association of Teachers of French [AATF] *forte de dix mille adhé*rents de tout niveau, est de loin la société constituante la plus nombreuse au sein de la Fédération internationale des professeurs de français. Langue ou littérature, leur enseignement a en commun le fait de s'adresser presque sans exception à un public pour qui le français est une langue étrangère. Le récent colloque de Sèvres mentionné dans votre article avait pour but d'étudier les moyens de le faire bénéficier d'une plus grande collaboration avec les institutions documentaires, médiatiques et pédagogiques françaises.

PHILIP STEWART,
président de l'AATF.

économie

REPÈRES

Dollar : stable à 6,94 F

Sur des marchés des changes très calmes à la veille du 1er Mai, le dollar est resté pratiquement stable, s'établissant à 6,94 F environ, contre 6,9250 F, 2,1775 DM, contre 2,17 DM et 168 yens, contre 167,50 yens. L'annonce d'une hausse de 0,5 % des indicateurs économiques aux Etats-Unis n'a pas eu d'effet sur la tenue du billet vert.

Gaz : l'URSS premier fournisseur de la France

L'Union soviétique est devenue, au premier trimestre 1986, le premier fournisseur de gaz naturel de la France, avec 2,12 milliards de mètres cubes livrés, soit 27,5 % du total et 55 % de plus que l'an passé, selon la revue habdomadaire spécielisée *Pétrostratégies*. Pour l'ensemble de l'année dernière, l'URSS n'arrivait qu'en troisième position, derrière les Pays-Bas et l'Algérie. Par ailleurs, selon la même revue, l'accord récemment conclu entre Alger et Gaz de France sur les prix du gaz livré en France aboutit à une baisse des prix de 18 %, à 3,10 dollars par million de BTU (1 million de BTU équivaut à 25 mètres cubes). Cette révision devrait ramener les recettes tirées par Alger de ses ventes de gaz aux environs de 3 milliards de dollars — entre 2,9 et 3,2 milliards selon les quantités vendues, et la totalité des revenus des hydrocarbures à 6 milliards de dollars, contre 10 milliards prévus initialement. Toutefois, précise *Pétrostratégies*, deux des principaux clients du gaz algérien, Distrigaz (Belgique) et la SNAM (Italie), refusent jusqu'ici cet arrangement, réclament des baisses beaucoup plus fortes allant jusqu'à 40 %.

Inflation : 0,2 % en mars dans la CEE

Dans les douze pays membres de la Communauté européenne, l'inflation s'est inscrite en moyenne à 0,2 % en mars, portant son rythme annuel à 4,1 %, contre 4,7 % en février et 6,5 % en mars 1985, indique l'office des statistiques de la CEE, Eurostat. Sur douze mois, la hausse des prix a été ramenée à 0,1 % en RFA (contre 2,5 % à fin mars 1985), 0,7 % aux Pays-Bas (contre 2,5 %), 1,5 % en Belgique (contre 5,7 %), comme au Luxembourg (contre 3,9 %), à 1,7 % au Danemark (contre 5,7 %), 3 % en France (contre 6,4 %), 4,2 % en Grande-Bretagne (contre 6,1 %), 4,6 % en Irlande (contre 6,2 %), 7,2 % en Italie (contre 9,4 %), 8,7 % en Espagne (contre 9,5 %), 12,2 % au Portugal (contre 23,1 %) et 24,8 % en Grèce (contre 16,1 %).

Croissance : hausse de 0,5 % des principaux indicateurs américains

L'indice composite des principaux indicateurs américains censé préfigurer l'évolution à court terme de la conjoncture a progressé de 0,5 % en mars, après avoir augmenté de 0,9 % en février, annonce le département du commerce. Parmi les principaux facteurs positifs recensés figurent la forte poussée de Wall Street et la progression de la masse monétaire, ainsi que la croissance du nombre de permis de construire. En revanche, la baisse des commandes industrielles et l'augmentation du chômage ont eu un effet négatif. Le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, a souligné que l'évolution des derniers mois « *reflète quelques points faibles dans l'économie* ». Ces points faibles sont en partie masqués par les résultats du produit national brut, en hausse annuelle de 3,2 % au premier trimestre.

Arabie saoudite : baisse de 21 % des revenus pétroliers

Les revenus pétroliers de l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, n'ont atteint que 119 milliards de rials (223 milliards de francs) au cours de l'année fiscale 1984-1985, soit 21 % de moins que l'année précédente (145 milliards de rials), indique le rapport annuel de l'Agence monétaire saoudienne (SAMA). Le rapport soulignant la croissance du secteur non pétrolier, indique que le royaume est devenu, l'an passé, autosuffisant en blé, avec une production de 1,7 million de tonnes.

Le rapport de La Genière tiré à droite et à gauche

Le rapport remis par M. Renaud de La Genière au gouvernement sur l'état des finances publiques (*le Monde* du 30 avril) est interprété par la gauche comme un certificat de bonne conduite, par la majorité comme la confirmation des craintes éprouvées au sujet de déficits plus importants.

MM. Pierre Bérégovoy et Henri Emmanuelli estiment, dans un communiqué, que « *M. de La Genière confirme la réduction progressive du déficit de l'ensemble des administrations publique permise par la politique menée depuis 1982. Ce déficit s'établit en 1985 à 118,5 milliards, soit 2,6 % du PIB.*

» *Ce chiffre fait justice du débat sur les débudgétisations créé artificiellement pour des raisons électorales. Comme le note M. de La Genière, les défenses « budgétisées » et « débudgétisées » ont été couvertes par des recettes normales et sont donc sans incidence sur le déficit du budget de l'Etat. Les responsables de l'UDF et du RPR se sont donc avancés avec beaucoup de légèreté en énonçant un chiffre irréaliste de 200 millions de francs, au risque de nuire au crédit international de la France et donc à la solidité de sa monnaie* ».

« *En ce qui concerne la Sécurité sociale*, poursuivent les anciens ministres de M. Fabius, *M. de La Genière ne procède à aucune expertise des chiffres avancés par la direction du budget et la direction de la prévision, qui présentent un écart de 15 milliards de francs avec ceux établis par la commission des comptes de la Sécurité sociale. En définitive, nous prenons acte de ce que l'opération vérité des finances publiques se solde par la confirmation de la sincérité des comptes.* »

De son côté, M. Michel d'Ornano (UDF-PR), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, nous a déclaré, mardi 29 avril, que le document remis au gouvernement par M. Renaud de La Genière est « *un rapport très concis, qui ne porte que sur quelques points* » et qui manque de « *commentaires permettant de mesurer l'ampleur des faits qui sont signalés* ».

Selon M. d'Ornano, si l'on tient compte des débudgétisations opérées par le précédent gouvernement, soit 27 milliards de francs, le déficit, que M. de la Genière chiffre à 159 milliards de francs, n'est pas loin des 200 milliards.

M. d'Ornano souligne le triplement de la dette interne (1 228 milliards contre 418 milliards en 1980). Il observe que, « *de tous les grands pays, la France est le seul où il y ait eu une augmentation des prélèvements obligatoires depuis cinq ans (seule l'Italie a fait plus mal que nous)* » et que la promesse faite par M. Mitterrand sur ce point « *n'a pas été tenue* ». Les comptes de la Sécurité sociale, enfin, font apparaître « *une aggravation du solde négatif en 1984 et en 1985* », réalité que les socialistes ont tenté de masquer « *en parlant de la trésorerie* ».

« *Tous les indicateurs sont négatifs*, conclut M. d'Ornano, *à l'exception du besoin de financement des administrations, qui n'est que la traduction comptable de la politique de M. Fabius.* » Le président de la commission des finances se prépare à organiser l'établissement, par celle-ci, d'un « *état des lieux* », qui prendra en compte « *la croissance, la production industrielle, voire l'emploi, les entreprises nationales et la dette extérieure* », toutes choses que n'a pas examinées M. de La Genière.

Quant à M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, il estime que « *le rapport La Genière devrait davantage embarrasser l'ancien gouvernement que l'actuel* ».

Le rapport rédigé par M. Renaud de la Genière ne dit pas ce que les uns et les autres veulent lui faire dire. Si le besoin de financement des administrations publiques en fait les déficits de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale — a bien commencé de régresser en proportion du produit intérieur brut c'est parce que le PIB augmente et non parce que le déficit absolu diminue. Celui-ci qui n'existait pas en 1980 (un excédent de 5,9 milliards de francs avait même été dégagé) est pssé à 55,6 milliards de francs en 1981, pour culminer à 124,7 milliards de francs en 1984. Il aurait encore été, selon les chiffres provisoires de 118,5 milliards de francs l'année dernière. M. Renaud de La Genière, soulignait dans la première version de son rapport le poids très excessif de ce déficit et la nécessité de le réduire rapidement.

D'autre part, si le rapport ne fait mention d'aucun déficit caché — on peut dire que les comptes laissés par la gauche sont en ordre — M. de La Genière, qui énumère l'essentiel des opérations de débudgétisation ne tranche pas le débat puisque « faute de temps, faute de moyens » il ne répond pas à la question : est-il justifié de financer par l'emprunt de nombreuses dépenses débudgétisées qu'il aurait peut-être été préférable de financer par l'impôt ?

M. Balladur : confirmation

A la suite du rapport de *M. Renaud de La Genière*, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a indiqué : « *Ce rapport confirme pour l'essentiel les estimations qui ont servi de base à l'élaboration du projet de loi de finances rectificative (...).*

» *Mais surtout ce rapport souligne très clairement la situation inquiétante des finances publiques de la France : un déficit budgétaire quintuplé depuis 1980 ; un triplement de la dette publique (de 418 milliards en 1980 à 1 228 milliards de francs en 1986) ; un niveau de prélèvements obligatoires qui est le plus élevé des grands pays industrialisés ; enfin, une évolution extrêmement inquiétante des comptes de la Sécurité sociale.* »

EN L'ABSENCE D'UNE RÉGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE

La Cour européenne de justice applique le traité de Rome aux transporteurs aériens

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Bonne nouvelle pour les consommateurs européens : les prix des billets d'avion pourraient, un jour, diminuer dans la Communauté. Telle devrait être l'une des conséquences de l'important arrêt prononcé, le mercredi 30 avril, par la Cour européenne de justice de Luxembourg. Elle y indique que, en l'absence d'une législation spécifique adoptée par le conseil des ministres de la CEE, les règles de la concurrence du traité de Rome s'appliquent aux transports aériens. La Commission européenne a désormais le champ libre pour engager une action contre un Etat membre qui empêcherait une compagnie aérienne de pratiquer des prix plus bas que ceux inscrits dans les barèmes officiels.

La Cour avait été saisie d'une question préjudicielle du tribunal de police de Paris qui souhaitait savoir si le traité de Rome autorisait les restrictions du code français de l'aviation civile au nom duquel l'agence de voyages Nouvelles Frontières avait été condamnée pour avoir offert à sa clientèle des billets à des prix non homologués.

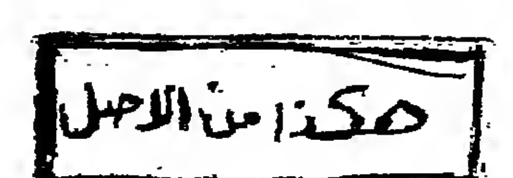
L'arrêt de la Cour est rédigé de telle manière que le code de l'aviation civile n'est pas remis en cause. Ainsi, la Cour ne dit pas que la procédure d'homologation est incompatible avec le traité de Rome mais, plus habilement, que l'autorité de tutelle ne peut homologuer un tarif qui serait contraire aux règles de la concurrence.

Compte tenu de la position favorable à la libération des prix des transports aériens prise par la commission et singulièrement par M. Peter Sutherland, le commissaire chargé de la politique de la concurrence, il y a tout lieu de croire que la commission interviendra sans attendre, si les autorités de tutelle de l'aviation civile continuent à empêcher des compagnies de proposer des billets à des prix plus bas que les prix officiels.

La Cour accélère ainsi un processus de dérégulation. La libéralisation, pour être complète, devrait concerner non seulement les prix, mais aussi l'accès aux marchés et l'offre de sièges. Pour qu'elle s'opère en bon ordre, on peut penser que les ministres des transports des Douze, plutôt que de laisser purement et simplement jouer les règles de concurrence du traité, s'emploieront désormais à mettre en place une réglementation commune des transports aériens. C'est ce à quoi, d'ailleurs, l'engage la Cour de justice qui, une fois de plus, n'intervient sur le fond que pour pallier les défaillances des autres institutions de la Communauté. Cette nouvelle réglementation, si elle voit le jour, devrait aboutir à un régime plus souple que celui qui est aujourd'hui appliqué.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Un vol hebdomadaire gratuit entre Paris et Mulhouse.** — L'association Le Point, de Mulhouse, a trouvé une riposte à l'interdiction que lui a signifiée M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, d'exploiter un vol Paris-Mulhouse pour un prix de 380 F aller-retour, auquel s'ajouterait l'obligation d'achat d'un hébergement de 60 F à 170 F. Le tarif le plus réduit d'Air Inter sur cette liaison s'élève à 610 F sur ses vols « bleus ». Le Point a décidé de mettre, à partir du 3 mai, gratuitement à la disposition de ses adhérents (80 F de cotisation annuelle) les 252 places de son DC-8, qui les transportera gratuitement entre Mulhouse et la capitale.



SOCIAL

Le choix d'une stratégie pour la Sécurité sociale

Faut-il augmenter les cotisations sociales, comme l'a proposé M. Renaud de La Genière dans la première version de son rapport ? En fait, comme l'a indiqué l'ancien gouverneur de la Banque de France, il faut sans doute distinguer court et moyen terme.

Dans l'immédiat, l'analyse de M. de La Genière le confirme, le régime général de sécurité sociale n'est pas dans la situation *« vraiment dramatique »* évoquée par le premier ministre la semaine dernière à Antenne 2. Le déficit de 25 milliards de francs annoncé pour 1986 est celui que prévoyaient déjà les services du ministre de l'économie et des finances à la fin de l'année dernière (contre 18 à 20 milliards de francs pour le ministère des affaires sociales) : l'ancien gouverneur de la Banque de France s'est contenté, souligne-t-il, de *« mettre en ordre les informations fournies par la direction du budget et celle de la prévision »*.

En fait, à réglementation constante, les résultats pourraient être meilleurs : au premier trimestre 1986, les bonnes rentrées de cotisations (supérieures aux prévisions) enregistrées fin 1985 ont continué, tandis que la croissance des dépenses d'assurance maladie restait modérée ; sur les quatre premiers mois de 1986, l'encours moyen de trésorerie du régime général est resté supérieur de plusieurs milliards à ce qu'il était pendant la même période de 1985 (1) : si l'on ne peut en déduire des résultats comptables, cela traduit néanmoins une situation favorable. En tout état de cause, la réserve en caisse permettrait de passer l'année sans avoir à recourir à de nouvelles mesures de financement, cotisations ou prélèvement fiscal supplémentaire.

Mais ensuite ? Le régime est confronté à une tendance à la baisse des recettes et à un accroissement des dépenses. Côté recettes, on a assisté, au cours des six dernières années, à la perte de près de 630000 salariés dans les *« secteurs marchands non agricoles »*, qui correspondent peu ou prou à la clientèle du régime général.

Dans le même temps, ce dernier a dû prendre en charge plus de 500000 chômeurs indemnisés supplémentaires. Certes, les pertes d'emplois se sont déjà fortement ralenties en 1985 — elles n'ont été que de 50000 contre 248000 en 1984 et 207000 en 1983, — mais on ne peut guère s'attendre à une remontée rapide, quel que soit l'effet de la nouvelle politique économique et des mesures prises pour stimuler l'embauche des jeunes : de surcroît, pour ces derniers, on n'a pas encore fixé les conditions de prise en charge des cotisations sociales. Enfin, malgré les allègements fiscaux annoncés pour 1987, on peut être sceptique sur une progression durable du pouvoir d'achat des salariés.

Déficit structurel

Côté dépenses, le rythme de croissance annuel des prestations s'est considérablement ralenti depuis 1980 — si l'on excepte la parenthèse de 1981-1982, — mais il demeure supérieur à celui du PIB. Le contrôle des budgets hospitaliers et des tarifs médicaux a permis et peut encore permettre de limiter la montée des dépenses d'assurance maladie ; mais celles des retraites va se poursuivre inexorablement : on prévoit une augmentation de 4,6 % par an en volume d'ici à 1990 — soit 25 % en cinq ans. Augmentation certes un peu moins rapide que celle des années 1975-1985 (supérieure à 5 % l'an), mais ce déficit structurel va peser lourd sur l'équilibre du régime général.

Quel peut être le résultat de ces évolutions divergentes ? Quel est le « besoin de financement » annuel du régime général ? M. Bérégovoy et ses conseillers l'évaluaient à environ 10 milliards de francs par an. M. de La Genière l'estime, au contraire, avec les directions du budget et de la prévision, à 20 milliards de francs pour 1986 et 1987, contre 10 milliards en 1984 et 1985.

Une arme en réserve

Cette *« dégradation »* a été masquée selon lui par la prise en charge d'une part croissante de dépenses par l'Etat. Cette aide de l'Etat, condamnable aux yeux de l'orthodoxie budgétaire, a cependant diminué fortement depuis 1985, selon les chiffres mêmes de M. de La Genière. Alors que les recettes nettes apportées par l'Etat s'élevaient en 1984 à 25,5 milliards de francs, elles ont été ramenées à 16,3 milliards en 1985, soit une baisse de 36 %, et devrait tomber à 10,3 milliards en 1986.

En tout cas, la différence entre les prévisions n'est pas académique. 10 milliards de francs peuvent être trouvés par des mesures de trésorerie, des économies marginales et une rationalisation de la gestion financière comme en 1985 — *« et cela, nous savons faire »*, nous disait M. Jean-Charles Naouri, directeur de cabinet de M. Bérégovoy. A 20 milliards, il faut prévoir des financements supplémentaires...

Pourtant, le gouvernement paraît divisé sur ce point. M. Séguin, ministre des affaires sociales, souhaiterait pouvoir rétablir un prélèvement sur les revenus de 1 %, voire davantage. En revanche, à Matignon, on souhaite éviter d'augmenter les prélèvements sociaux.

Décider rapidement une hausse des cotisations ou un prélèvement sur les revenus a deux avantages, l'un technique, l'autre politique : en prenant de l'avance, *on peut éviter* un relèvement ultérieur plus brutal et l'on peut imputer la nécessité de la mesure à la gestion socialiste, ce qui sera plus difficile en 1987. Ce peut être aussi le moyen d'accomplir un tant soit peu les promesses de l'ancienne opposition : notamment l'amélioration de la rémunération des médecins libéraux et le développement de l'allocation parentale d'éducation à partir du troisième enfant. Une distribution qui ne serait pas sans risques ultérieurs.

En revanche, retarder la date de l'augmentation des cotisations est — et l'on retrouve là le débat qu'avait le gouvernement socialiste à la fin de 1985, — le moyen de conserver une incitation à une gestion plus serrée de la Sécurité sociale. C'est aussi une arme en réserve pour réduire la demande, en cas de dérapage des prix en cours d'année. Les réductions d'impôt annoncées pour 1987 permettraient alors de faire passer l'opération.

GUY HERZLICH.

(1) Malgré un retard de paiement de 8 milliards de francs de l'Etat dû à un problème de délégation de signature.

ASSURANCE-MALADIE : STABILITÉ DES DÉPENSES

Le rythme de croissance des dépenses d'assurance-maladie du régime général est resté modéré en mars : 5,9 % en moyenne annuelle, comme en février, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie. Si les versements aux hôpitaux publics se sont accélérés (l'accroissement est de 0,8 point par rapport à février), ceux *aux établissements privés se* sont ralentis (de 1,3 point par rapport à février). De même, les dépenses liées à la médecine ambulatoire *se sont ralenties* : la croissance des honoraires médicaux est revenue de 13,7 % en février à 12,8 % (le nombre des actes diminuant) et celui des prescriptions de 13,6 % à 12,7 % : le ralentissement a touché en particulier les dépenses de pharmacie (1,1 point). Quant au nombre d'indemnités journalières pour maladie, il a diminué de 3 % en rythme annuel contre 2,4 % en février.

1er mai : le pied de nez à l'histoire

Jamais l'histoire n'avait donné au mouvement syndical, pour ce 1er mai 1986, autant de raisons de célébrer la fête du travail dans la plus parfaite unité. Non parce qu'en France la droite est revenue au pouvoir et que les syndicats seraient soudain requinqués par un réveil de la combativité. Mais entre le centenaire du 1er mai 1886 à Chicago qu'évoquent la CGT et Amnesty International, le cinquantenaire du Front populaire auquel se réfère une CFTC qui n'est pourtant pas dans la tradition socialiste, le centenaire de la naissance de la Fédération nationale des syndicats dont la centrale de M. Krasucki se veut l'héritière, et celui de la création de la première Bourse du travail à Paris, les confédérations n'avaient que l'embarras du symbole pour faire un grand coup unitaire. Or, comme chaque année depuis 1980, à l'exception de 1983 où le défilé parisien CGT-CFDT-FEN avait été (faussement) unitaire, les syndicats manifesteront en ordre dispersé.

La grimace à l'histoire est d'autant plus grinçante qu'en France et en Europe on commémore chaque année les événements de Chicago, alors que les Etats-Unis célèbrent la fête du travail le premier lundi de septembre. Le 1er mai 1886, il y a cent ans, les *knights of* labor (chevaliers du travail) et la fédération des syndicats (qui allait continuer l'AFL) avaient lancé une grève générale pour obtenir la journée de huit heures (« huit heures de travail, huit heures de repos et huit heures aussi pour tout ce qu'il nous faut... »). A l'appel des « Knights », près de 300 000 travailleurs cessèrent le travail tandis qu'à Chicago se déroulaient de puissantes manifestations, avec l'appui de l'International Working People's. Quelques jours plus tard, un attentat — *« provocation policière »* ou *« acte isolé d'un anarchiste »* ? — conduisait à l'arrestation des principaux dirigeants socialistes, une bombe ayant été lancée le 4 mai *place de Haymarket sur un groupe* de policiers, faisant sept morts. Quatre inculpés devaient être pendus...

A défaut de faire leur unité sur les manifestations de Chicago, les syndicats français auraient pu commémorer le 1er mai 1906 qui donna le signal à des grèves pour... la journée de 8 heures. Ou ils auraient pu célébrer, plus près de nous, le 1er mai 1936, à l'avant-veille de la victoire électorale du Front populaire. Benoît Frachon avait loué alors le *« caractère grandiose »* de ce 1er mai qui avait manifesté l'unité retrouvée deux mois plus tôt à Toulouse entre la CGT et la CGT-U...

Las... *Les syndicats* ont *choisi* pour ce 1er mai 1986 de faire un pied de nez à l'histoire (1). La CFTC rappelle aux salariés la *« double signification »* du cinquantenaire de 1936 — les *« grandes conquêtes sociales »* et *« la victoire de la liberté syndicale »* — mais ses unions départementales se contenteront d'aller porter des motions aux élus et aux chambres patronales. La CGT évoque les pendus de Chicago et le Front populaire mais manifestera seule tant à Paris — à 15 heures de la Bastille à Richelieu-Drouot — que dans la plupart des villes de province. La CFDT parisienne innovera en sillonnant la Seine à partir de 11 heures sur un bateau-mouche tandis que M. Edmond Maire parlera à Rennes. Quant à FO, elle manifestera à partir de 10 heures de la Bastille au Mur des fédérés alors que M. André Bergeron s'exprimera à Tours.

Non seulement, l'unité d'action ne se réalise plus sur les vieux symboles du mouvement ouvrier, mais elle disparaît des discours quand elle n'est pas formellement déconseillée. Il fut un temps où même lorsque l'unité se révélait impossible au sommet et empêchait tout défilé commun à Paris, la CGT s'efforçait d'organiser des manifestations unitaires en province, mettant à jour, au sein de la CFDT ou de la FEN, les dissensions entre les directions confédérales et la base. Cette tendance est allée en s'effritant au point que de telles survivances d'une pratique unitaire seront plus que rares cette année. Même la CGT ne recherche plus aujourd'hui à la base ce qui reste impossible au sommet.

Les « déconvenues douloureuses » de l'unité d'action

Ainsi la CGT a-t-elle refusé des propositions localement unitaires de syndicats de la FEN. Et M. Louis Viannet, dans son rapport devant le comité confédéral national, s'est inquiété des *« tentatives d'organisations CFDT visant à faire ressurgir les méthodes et les réflexes d'une illusoire unité au sommet »* dans des entreprises, des localités ou des branches. Or pour la CGT, il ne faut pas aller au devant des *« déconvenues douloureuses »* de l'unité d'action. Même là où, comme à la SNCF, des suppressions d'emplois pourraient faire naître des velléités d'action commune, les syndicats CGT sont invités à faire d'abord *« la clarté »* sur les responsabilités dans la situation actuelle, qu'il s'agisse de celles du précédent gouvernement ou de celles des autres syndicats tous englués dans la « collaboration de classes ». Sous cet angle, l'unité d'action est non seulement inopportune mais dangereuse. La CGT risquerait de s'y perdre.

La CGT se trouve ramenée à un tête-à-tête avec le PC, ayant tous deux vocation à *« rassembler les forces populaires »*. Le bureau politique du PCF a appelé, le 28 avril, à *« contribuer largement au succès »* des manifestations en province et à Paris du défilé Bastille-Richelieu-Drouot... Mais les autres organisations syndicales n'ont pas tenté — au moins symboliquement — de manifester leur opposition commune à certaines décisions du gouvernement. Si elles savent se rapprocher lors d'une négociation au point de constituer presque un *« front »* face au CNPF et... à la CGT, elles ne cherchent pas à mettre sur pied une autre pratique de l'unité d'action. Elles se livrent entre elles une concurrence sévère, même face au nouveau gouvernement, et croient de moins en moins aux symboles d'un temps décidément révolu.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le 1er mai est un jour férié chômé en France depuis la loi du 30 avril 1947...

AFFAIRES

Port d'attache, les îles Kerguelen

Pour alléger le coût d'exploitation des cargos français tout en évitant leur transfert sous pavillon des Bahamas, du Libéria ou de Chypre, le gouvernement propose un marché aux armateurs français. *« Pourquoi ne choisissez-vous pas le pavillon des îles Kerguelen, l'un des districts des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ? Au lieu d'avoir Dunkerque ou Le Havre comme port d'attache, vos bateaux seraient immatriculés à Port-aux-Français. Nous sommes prêts, au cas par cas, à examiner la question et à vous faciliter les choses. »*

M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, qui a fait cette suggestion au comité des armateurs, y voit plusieurs avantages. Les conditions sociales d'embarquement du personnel ne relèveraient pas du code du travail maritime, mais du régime applicable dans les DOM-TOM. La base juridique existe, avec un décret du 22 juin 1960. La pratique aussi : actuellement plusieurs dizaines de bateaux appartenant à la Feronia Shipping International du groupe Worms sont sous pavillon français des Kerguelen. L'intérêt du montage juridique tient au fait que les armateurs ne seraient plus obligés d'embarquer du personnel en totalité français. La réglementation nouvelle imposerait au minimum trois officiers français, mais le personnel d'exécution pourrait être de n'importe quelle autre nationalité. D'où des économies très appréciables sur le coût d'exploitation que les services de M. Guellec chiffrent, pour un cargo qui transporte des céréales, par exemple et qui a un équipage de dix-huit personnes, à quelque 2 000 dollars par jour.

Or M. Poirier d'Orsay, président du Comité des armateurs français, chiffrait il y a quelques jours à 2 500 à 3 000 dollars par jour la différence du coût d'exploitation entre un navire sous pavillon français et un sous pavillon des Bahamas par exemple.

Les armateurs ont accueilli *« avec intérêt »* la proposition du gouvernement. Elle pourrait concerner quelque quarante navires. Mais — étant donné la situation catastrophique du transport mondial de marchandises en vrac ils pensent que la formule de Kerguelen ne constitue que *« la moitié du chemin »*. *« Il faut un système deux fois plus avantageux, ou alors des aides de l'Etat à l'exploitation pour combler la différence entre les taux de fret sur le marché mondial et les prix de revient français »*, souligne l'un d'eux.

F. Gr.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Sommer-Allibert redevient bénéficiaire

Le numéro un européen de la transformation des matières plastiques annonce pour 1985 un bénéfice net de 103 millions de francs, contre une perte de 89 millions l'année précédente, ce déficit s'expliquant essentiellement par les provisions importantes (150 millions de francs) que Sommer-Allibert avait dû constituer pour faire face aux difficultés de sa filiale allemande, ADT, dans le secteur immobilier. L'année dernière, cette société a abandonné toute activité immobilière en RFA pour se concentrer sur la seule transformation des matières plastiques.

Sur un marché qui reste « difficile », selon M. Bernard Deconinck, le président, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé (à structure comparable) de 5,39 milliards de francs (+ 7,4 %). Dans le même temps, le résultat net courant, après impôts, ressortait à 106 millions de francs (+ 78 %). Le dividende a été relevé de 6 F à 15 F par action. Pour 1986, Sommer-Allibert prévoit une croissance de 7 % du chiffre d'affaires et une augmentation de 10 % à 25 % du résultat net, avec plusieurs implantations nouvelles à l'étranger (Amérique du Nord et Chine notamment), où Sommer-Allibert réalise déjà 43 % de son chiffre d'affaires.

Beatrice vend Avis

La firme de Chicago Beatrice a annoncé la conclusion d'un accord de principe avec Wesray Capital Corp. pour la cession à cette dernière de sa filiale spécialisée dans la location de voitures, Avis-Rent-A-Car System, moyennant une somme en espèces dont le montant n'a pas été révélé. L'accord auquel sont parvenus les deux groupes prévoit la cession des activités de location de véhicules de Beatrice situés aux Etats-Unis ainsi *qu'à l'étranger.* Beatrice, qui avait été rachetée en février dernier par un groupe d'investisseurs new-yorkais, Kohlberg Kravis Roberts, pour la somme de 6,1 milliards de dollars, confirme ainsi son intention de se désengager progressivement de certains secteurs pour se recentrer sur l'agro-alimentaire.

Sandoz se prépare à grandir

Pour ses cent ans, la firme chimique et pharmaceutique Sandoz va procéder à la plus importante augmentation de capital de son histoire. Prévue en trois étapes, elle aura une valeur nominale de 80 millions de francs suisses (1 FS vaut environ 3,80 FF), permettant de récolter environ 2 milliards de francs suisses de liquidités. La firme se constitue ainsi des réserves pour financer de futures acquisitions. Pour 1985, Sandoz a réalisé un chiffre d'affaires de 8,45 milliards de FS (+ 13,7 %) et un bénéfice net de 529 millions (+ 28,7 %). Au premier trimestre 1986, le chiffre d'affaires a baissé de 4 %, du fait du renforcement du franc suisse par rapport au dollar. Sandoz réalise en effet 30,8 % de ses activités aux Etats-Unis. Les produits agricoles et les semences ont représenté 15,5 % du chiffre d'affaires.

Carrefour dépasse le cap des 50 milliards de francs

Pour la première fois, le groupe de distribution Carrefour a réalisé, en 1985, 50 milliards de francs de vente, taxes comprises il est vrai, profitant ainsi de la reprise de la consommation des ménages en France et à l'étranger. Sur un chiffre d'affaires (hors taxes) de 44,16 milliards de francs (+ 12,3 %), les ventes en France s'élèvent à 35 milliards, soit près de 80 % du total et en progression de 12,9 % sur 1984. Le résultat net courant s'élève à 520 millions de francs (+ 21,4 %) avec un dividende par action de 70 F. En France, la *diversification dans l'assurance* a donné des résultats jugés *« encourageants ».* Par contre, Carrefour s'est désengagé de la *restauration* en cédant 3 de ses cafétérias. Le groupe envisage 13 implantations nouvelles en 1986 : 5 en France, 4 en Espagne, 3 au Brésil, 1 en Argentine.

ÉTRANGER

M. MICHEL NOIR A LA FOIRE D'ALGER

Conserver ses parts de marché

De notre envoyé spécial

Alger. – Pour sa première sortie officielle, M. Michel Noir a effectué le lundi 28 avril une visite de vingt-quatre heures à la foire d'Alger. Il s'agissait pour lui de participer, comme le veut la tradition, à la journée consacrée à la France, qui en fait sa plus importante manifestation du genre à l'étranger, avec cette année encore quatre cent soixante exposants.

Heureux hasard du calendrier. Le ministre délégué au commerce extérieur aura pu en une journée appréhender quelques-uns des problèmes que la France va devoir affronter dans les mois qui viennent. L'Algérie est en effet un de ces pays producteurs qu'affecte durement la chute des cours du pétrole. *Les hydrocarbures représentent près de 98 % de ses exportations* (65,8 milliards de dinars en 1985 contre 1,6 milliard pour les exportations hors hydrocarbures) (1). Même en maintenant ses exportations en volume, la baisse du prix du pétrole, liée à la dépréciation du dollar, se *traduira en 1986 par une diminution* de 18 % des recettes et une perte importante en termes de recettes fiscales.

Aussi bien l'heure est-elle à la rigueur. Tout le monde le sait. Le ministre des finances avait révisé à la baisse les perspectives économiques retenues en 1986.

M. Michel Noir, qui a rencontré successivement MM. Khelles, ministre des finances, Aberkane, vice-ministre des affaires étrangères chargé de la coopération, Oubouzar, ministre de la planification, a pu faire état du sérieux et de la détermination de ses interlocuteurs. Mélangeant leurs souhaits avec une analyse objective de la conjoncture internationale, ceux-ci se disent persuadés que les cours du pétrole ne resteront pas à la baisse, mais remonteront pour se stabiliser à un niveau satisfaisant. Le tout est de savoir quand. En attendant, ils sont décidés à faire face en agissant au coup par coup et en revoyant les projets un à un.

Dans ce contexte, on peut comprendre les craintes de la France dont les exportations vers l'Algérie sont déjà passées de 24,9 milliards de francs en 1984 à 20,7 milliards en 1985, avec un excédent de 1,4 milliard la première année, et de 1,1 milliard la seconde. Tout laisse supposer que les grands projets seront mis en veilleuse et que même l'habitat stagnera, malgré un déficit annuel estimé à plus de cent cinquante mille logements. Cela concerne les grands du bâtiment comme Bouygues, SAE, SPE, Fougerolles, Pitance et Dumez. Depuis 1982, la France a arraché pour 32 milliards de francs de contrats avec l'Algérie, mais certains, comme le métro d'Alger, n'ont pas dépassé le stade de l'exploration.

Les industriels français paraissent décidés à tout faire pour maintenir leurs parts de marché. Pour M. Noir, le moment est venu de renforcer le potentiel des PME appelées à devenir le fer de lance des nouveaux échanges commerciaux. Le ministre a trouvé sur les stands de la Foire d'Alger des chefs de petites entreprises convaincus qu'il fallait se battre, mais il semble que cela soit surtout vrai pour ceux qui abordent pour la première fois le marché algérien et le jugent moins déprimé qu'on ne le leur avait laissé entendre. Les habitués ont paru moins optimistes. Ils savent que tout va se jouer sur les moyens de paiement. *« On nous demande maintenant de tout financer »*, prétend un industriel français. Dans ce jeu du crédit garanti, les PME ne sont pas les mieux placées.

Le ministre paraissait cependant satisfait d'avoir obtenu l'assurance que les groupes sectoriels concernant l'habitat et le transport mis en place en 1982 seraient rectifiés et qu'un groupe mixte serait chargé du suivi ponctuel des opérations.

FRANÇOIS SIMON.

(1) 1 dinar = 1,5 franc français.

L'ÉCONOMISTE ARGENTIN RAUL PREBISCH EST MORT

L'économiste argentin Raul Prebisch *est mort le 29 avril alors qu'il* se trouvait de passage à Santiago-du-Chili. Avec lui disparaît l'un des théoriciens latino-américains les plus écoutés de l'après-guerre. Né à Tucuman, au pied des Andes, le 17 avril 1901, il se crée rapidement une solide renommée après des études économiques à l'université de Buenos-Aires. Premier directeur de la Banque centrale d'Argentine de 1935 à 1943, il entre en 1948 au secrétariat de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine, dont il devient secrétaire exécutif dès 1950. Ce forum lui permet de développer des thèses prônant une industrialisation des pays en développement grâce à une politique de substitution des importations et à une plus grande intégration économique régionale. Il quittera cette institution pour prendre en 1964 la tête de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), où sa forte personnalité marquera durant des années les débats entre les pays industrialisés et le tiers-monde dont il défend ardemment la cause.

Son prestige a quelque peu pâli au fil des années à la suite du désenchantement né des revers essuyés par les stratégies de développement. Infatigable, Raul Prebisch était malgré tout resté le conseiller amical de l'actuel président argentin, M. Raul Alfonsin. Il revenait de la vingt et unième conférence de la CEPAL à Mexico lorsqu'il fut terrassé par une crise cardiaque.

● **Cuba suspend pour trois mois le remboursement de sa dette extérieure.** – Cuba a suspendu pour trois mois le remboursement de sa dette extérieure, selon des sources occidentales, pour trouver avec ses créanciers *« une formule mutuellement acceptable »* de renégociation. La décision a été annoncée, mardi, par l'agence Prensa Latina. Les dix principaux pays créanciers de Cuba avaient, en juillet 1985, accepté le principe d'un réaménagement de la dette extérieure de ce pays qui s'élève au total à quelque 3,2 milliards de dollars. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFICOMI

Créée à l'initiative du Groupement foncier français, la Compagnie financière et immobilière pour le commerce et l'industrie (COFICOMI), qui aura le statut de SICOMI dès qu'elle aura obtenu les agréments nécessaires, a tenu son assemblée constitutive à la tour Franklin, à La Défense, le 15 avril 1986.

Son capital initial de 200 millions de francs a été entièrement versé par les actionnaires.

Ses souscripteurs, outre le GFF, sont, pour l'essentiel, des investisseurs institutionnels, le plus souvent actionnaires du Groupement foncier français : compagnies d'assurances, de réassurance, *mutuelles, caisses de retraite, banques,* dont la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, ainsi que des clients privés de cet établissement.

Le conseil d'administration tenu immédiatement après cette assemblée a nommé président M. Roland Van Moere, par ailleurs directeur général adjoint du Groupement foncier français.

ENELFI-BRETAGNE

Le conseil d'administration d'Enelfi-Bretagne, réuni le 22 avril 1986 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

Le bénéfice net s'est élevé à 17,37 millions de francs, contre 15,12 millions de francs en 1984, dont 9,89 millions de francs de résultat net d'activité courante, contre 9,31 millions de francs et 7,48 millions de francs de plus-values nettes de cessions de titres, contre 5,81 millions de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 18 juin 1986, de fixer le dividende à 11 F net par action (16,50 F, avoir fiscal compris), contre 9,92 F net (14,88 F, avoir fiscal compris), soit une distribution de 9,56 millions de francs.

DAMART S.A.

En 1985, la structure du groupe Damart a été modifiée. La société mère, cotée en Bourse, a pris la dénomination de Damart S.A. et n'exerce plus qu'une activité de holding.

Elle a fait apport de son activité de vente par catalogue à une filiale nouvelle, qui a repris le nom de Damart-Serviposte.

Au 31 décembre 1985, le chiffre d'affaires hors taxes du groupe s'est élevé à 1 562,3 millions de francs, contre 1 391,2 millions de francs l'exercice précédent (+ 12,3 %).

Les comptes provisoires font apparaître un bénéfice courant avant impôt de 167,1 millions de francs, contre 210,7 millions de francs l'exercice précédent (–20,7 %) et un résultat net (part du groupe) de 74,3 millions de francs, contre 95,7 millions de francs (–22,4 %).

La diminution des résultats est due essentiellement à une augmentation des frais de vente par correspondance à la suite d'un médiocre démarrage de la saison automne-hiver et à l'aggravation de la situation de la filiale allemande Gesund und Fit Versand GmbH. Des mesures ont été prises pour contrôler l'évolution de cette société et limiter sensiblement la perte prévisible en 1986.

En revanche, les résultats des filiales de fabrication Despature & Fils S.A. et de vente par magasins-conseil Belmart sont satisfaisants.

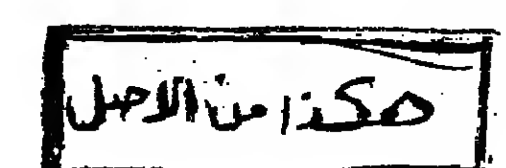
En ce qui concerne Somfy, l'année 1985 a marqué une progression satisfaisante de 12,5 % du chiffre d'affaires et 12 % du bénéfice net par rapport à l'exercice précédent. Les perspectives permettent d'envisager une nouvelle progression de cette activité pour 1986.

Une nouvelle filiale Somfy a été créée en Belgique au début de l'année 1986.

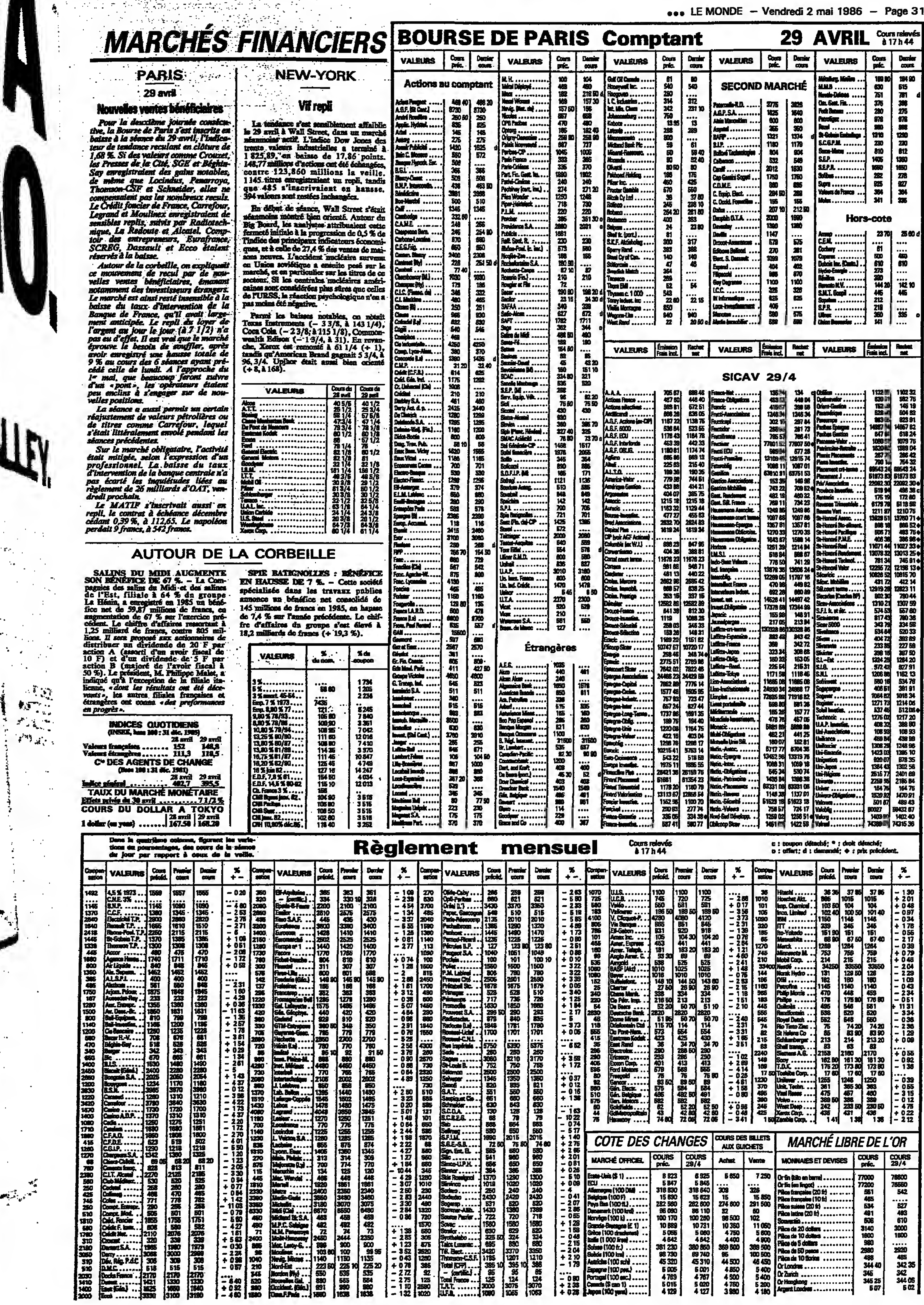
La comparaison des résultats consolidés n'est pas totalement significative pour deux raisons principales :

– Les produits financiers ont en grande partie disparu et sont représentés *par une plus-value latente* au 31 décembre 1985 de 14 millions de francs non comptabilisée pour la détermination du résultat courant avant impôt ;

– Le passage de l'activité de V.P.C. dans la nouvelle filiale Damart-Serviposte a engendré la non-déductibilité fiscale en 1985 de la provision constituée pour les pertes de la filiale allemande. L'incidence négative au niveau du résultat net est de 4,2 millions de francs.



هكذا من الاصل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 avril

Nouvelles ventes bénéficiaires

Pour la deuxième journée consécutive, la Bourse de Paris s'est inscrite en baisse à la séance du 29 avril, l'indicateur de tendance reculant en clôture de 1,68 %. Si des valeurs comme Crouzet, les Presses de la Cité, SGE et Béghin-Say enregistraient des gains notables, de même que Locindus, Penarroya, Thomson-CSF et Schneider, elles ne compensaient pas les nombreux reculs. Le Crédit foncier de France, Carrefour, Legrand et Moulinex enregistraient de sensibles replis, suivis par Radiotechnique, La Redoute et Alcatel. Comptoir des entrepreneurs, Eurafrance, SCREG, Dassault et Ecco étaient réservés à la baisse.

Autour de la corbeille, on expliquait ce mouvement de recul par de nouvelles ventes bénéficiaires, émanant notamment des investisseurs étrangers. Le marché est ainsi resté insensible à la baisse du taux d'intervention de la Banque de France, qu'il avait largement anticipée. Le repli du loyer de l'argent au jour le jour (à 7 1/2) n'a pas eu d'effet. Il est vrai que le marché éprouve le besoin de souffler, après avoir enregistré une hausse totale de 9 % au cours des 6 séances ayant précédé celle de lundi. A l'approche du 1er mai, que beaucoup feront suivre d'un « pont », les opérateurs étaient peu enclins à s'engager sur de nouvelles positions.

La séance a aussi permis un certain réajustement de valeurs pétrolières ou de titres comme Carrefour, lequel s'était littéralement envolé pendant les séances précédentes.

Sur le marché obligataire, l'activité était mitigée, selon l'expression d'un professionnel. La baisse du taux d'intervention de la banque centrale n'a pas écarté les inquiétudes liées au règlement de 26 milliards d'OAT, vendredi prochain.

Le MATIF s'inscrivait aussi en repli, le contrat à échéance décembre cédant 0,39 %, à 112,65. Le napoléon perdait 9 francs, à 542 francs.

NEW-YORK

Vif repli

La tendance s'est sensiblement affaiblie le 29 avril à Wall Street, dans un marché néanmoins actif. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a terminé à 1 825,89, en baisse de 17,86 points. 148,77 millions d'actions ont été échangées, contre 123,860 millions la veille. 1 145 titres enregistraient un repli, tandis que 485 s'inscrivaient en hausse. 394 valeurs sont restées inchangées.

En début de séance, Wall Street s'était néanmoins montré bien orienté. Autour du Big Board, les analystes attribuaient cette fermeté initiale à la progression de 0,5 % de l'indice des principaux indicateurs économiques, et à celle de 27,4 % des ventes de maisons neuves. L'accident nucléaire survenu en Union soviétique a ensuite pesé sur le marché, et en particulier sur les titres de ce secteur. Si les centrales nucléaires américaines sont considérées plus sûres que celles de l'URSS, la réaction psychologique n'en a pas moins été négative.

Parmi les baisses notables, on notait Texas Instruments (– 3 3/8, à 143 1/4), Coca Cola (– 2 3/8, à 115 1/8), Commonwealth Edison (– 1 3/4, à 31). En revanche, Xerox est remonté à 61 1/4 (+ 1), tandis qu'American Brand gagnait 5 3/4, à 96, 3/4. Upjhor était aussi bien orienté (+ 8, à 168).

VALEURS	Cours du 28 avril	Cours du 29 avril
Alcoa	40 5/8	40 1/2
A.T.T.	25 1/2	25 3/4
Boeing	58 1/4	57 5/8
Chase Manhattan Bank	47 3/4	47 1/4
Du Pont de Nemours	78 3/4	78 1/8
Eastman Kodak	60 1/2	60 1/8
Exxon	58	57 1/2
Ford	78 1/4	78
General Electric	82 1/8	80 1/2
General Motors	82 1/8	81
Goodyear	32 1/4	32 1/8
I.B.M.	161 1/4	158 1/2
I.T.T.	48 3/8	48 5/8
Mobil Oil	30 3/8	29 1/2
Pfizer	61 3/4	60 1/2
Schlumberger	30 3/8	30 1/2
Texaco	32 1/2	32 5/8
U.A.L. Inc.	63 1/8	64 1/4
Union Carbide	24 1/4	24 3/8
U.S. Steel	20 3/8	20 1/2
Westinghouse	64 7/8	64 3/8
Xerox Corp.	60 1/4	61 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SALINS DU MIDI AUGMENTE SON BÉNÉFICE DE 67 %. – La Compagnies des salins du Midi et des salines de l'Est, filiale à 64 % du groupe La Hénin, a enregistré en 1985 un bénéfice net de 59,87 millions de francs, en augmentation de 67 % sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires ressortant à 1,25 milliard de francs, contre 805 millions. Il sera proposé aux actionnaires de distribuer un dividende de 20 F par action A (assorti d'un avoir fiscal de 10 F) et d'un dividende de 5 F par action B (majoré de l'avoir fiscal à 50 %). Le président, M. Philippe Malet, a indiqué qu'à l'exception de la filiale italienne, « *dont les résultats ont été décevants* », les autres filiales françaises et étrangères ont connu « *des preformances en progrès* ».

SPIE BATIGNOLLES : BÉNÉFICE EN HAUSSE DE 7 %. – Cette société spécialisée dans les travaux publics annonce un bénéfice net consolidé de 145 millions de francs en 1985, en hausse de 7,4 % sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 18,2 milliards de francs (+ 19,3 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	28 avril	29 avril
Valeurs françaises	152	148,8
Valeurs étrangères	111,3	118,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 avril	29 avril
Indice général	402,7	395,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 30 avril .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 avril	29 avril
1 dollar (en yens)	167,50	168,20

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 734
5 %	58 60	1 205
3 % amort. 45-54	....	2 238
Emp. 7 % 1973	7435	..
Emp. 8,80 % 77	121	8 245
9,80 % 78/93	105 60	7 840
8,80 % 78/86	100 90	3 361
10,80 % 79/94	108 95	7 042
13,25 % 80/90	111 60	12 016
13,80 % 80/87	108 80	7 410
13,80 % 81/89	114 35	3 570
16,75 % 81/87	111 45	10 847
16,20 % 82/90	125 45	4 749
16 % juin 82	127 16	14 247
E.D.F. 7,8 % 61	154 50	4 034
E.D.F. 14,5 % 80-82	115 10	12 023
Ch. France 3 %	156	..
CNB Bques janv. 82	104 90	3 515
CNB Paribas	105 80	3 515
CNB Suez	108 50	3 515
CNI janv. 82	102 60	3 515
CRH 10,80 % déc. 86	118 40	3 252

BOURSE DE PARIS Comptant — 29 AVRIL

Cours relevés à 17 h 44

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères — SICAV 29/4

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 44

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
35	East Rand	36	34 70	34 70	– 3 51
296	Electrolux	290	288 50	290	....
290	Ericsson	293	286	290	– 1 02
405	Exxon Corp.	401	413	413	+ 2 69
595	Ford Motors	579	569	555	– 4 14
80	Freegold	76	76	75 80	– 0 26
92	Gencor	93 50	89 50	89	– 4 81
580	Gén. Electr.	575	584	584	+ 1 56
510	Gén. Belgique	495	492 50	491	– 0 80
575	Gen. Motors	582	582	582	....
60	Goldfields	52	52 20	52 50	+ 0 96
44	Gdmetropolitain	43	42 80	42 60	– 0 46
75	Harmony	74 80	72 05	72 05	– 3 41
83	Shell transp.	83	83	83	....
2240	Siemens A.G.	2158	2160	2170	+ 0 55
149	Sony	162 80	161 30	161 30	– 0 92
189	T.D.K.	175 20	173 80	173 80	– 1 36
17 50	Toshiba Corp.	17 60	17 60	17 60	....
1230	Unilever	1255	1248	1250	– 0 39
370	Unit. Techn.	361	365 30	363	+ 0 55
495	Vaal Reefs	475	457	460	– 3 15
390	Volvo	389 50	388	389	– 0 12
245	West Deep	242	233 50	230 60	– 4 75
425	Xerox Corp.	435	431	436	+ 0 22
1 60	Zambia Corp.	1 41	1 38	1 38	– 2 12

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/4	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 923	6 925	6 650	7 250
ECU	5 847	5 845	....	....
Allemagne (100 DM)	318 830	318 640	309	326
Belgique (100 F)	15 630	15 623	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 560	282 600	274 600	291 500
Danemark (100 krd)	86 090	86 110	82	90
Norvège (100 k)	100 170	100 250	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 889	10 731	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	5 055	5 060	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 642	4 642	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 230	380 850	369 500	389 500
Suède (100 krs)	98 730	98 740	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 320	45 310	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 005	5 001	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 769	4 767	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 015	5 020	4 760	5 200
Japon (100 yens)	4 129	4 127	3 980	4 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/4
Or fin (kilo en barre)	77000	76800
Or fin (en lingot)	77200	76550
Pièce française (20 fr)	551	542
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	534	527
Pièce latine (20 fr)	491	493
Souverain	606	610
Pièce de 20 dollars	3140	3000
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	990	.....
Pièce de 50 pesos	2980	2920
Pièce de 10 florins	498	485
Or Londres	344 40	342 35
Or Zurich	345	342
Or Hongkong	345 25	344 05
Argent Londres	6 07	6 02

هكذا من الاصل

Le Monde

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Séguin précise son plan pour l'emploi

Au cours du conseil des ministres de ce 30 avril, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, devait présenter une communication pour préciser les mesures gouvernementales pour l'emploi.

Le plan en faveur des jeunes, annoncé le 16 avril, qui doit revêtir un caractère exceptionnel, sera accéléré afin que sa mise en œuvre intervienne rapidement et produise vite le maximum d'effet. Il ne devrait être renouvelé, en 1987, qu'au vu des résultats obtenus.

S'agissant des exonérations de charges sociales, le ministre des affaires sociales et de l'emploi propose que le gouvernement reprenne à son compte l'amendement déposé à l'Assemblée nationale selon lequel, dans le cas d'embauche de jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans, les employeurs bénéficieront d'une exonération de 25 % à compter du 1er mai et pour une durée d'un an.

Les autres exonérations prévues, à 50 % et à 100 %, pourront intervenir dès la publication de l'ordonnance. Seule nouveauté : l'exonération totale s'appliquera aux contrats et stages de formation en alternance, ainsi qu'aux contrats d'apprentissage, *« en cours ou à venir »*. En tout état de cause, ceux-ci devront être signés avant le 31 janvier 1987. Pour l'exonération à 50 %, qui devrait faciliter le recrutement de jeunes à la sortie des différents stages, il est confirmé qu'elle s'appliquera jusqu'au 30 juin 1987. De la sorte, la campagne pour l'emploi des jeunes s'achèvera à la mi-1987.

Par ailleurs, M. Séguin a fourni des indications sur le calendrier qui sera mis en œuvre dans le cadre de la loi d'habilitation. L'ordonnance pour les contrats à durée déterminée et le travail temporaire, comme celle prévue pour le travail à temps partiel, sera connue avant les vacances. Pour le placement et la réforme de l'ANPE, les orientations seront fixées avant les vacances, mais le dossier ne devrait être bouclé qu'à la rentrée. Il faut, en effet, tenir compte des moyens, des structures et des nécessaires consultations avant de prendre une décision. Pour l'aménagement du temps de travail, le ministre est décidé à attendre jusqu'à la fin du délai fixé par la loi d'habilitation, c'est-à-dire jusqu'à l'automne. Il espère ainsi que des négociations s'engageront dans les branches professionnelles selon le canevas prévu par la loi Delebarre, le CNPF ayant abandonné sa position de refus. Enfin, pour l'autorisation administrative de licenciement, M. Séguin pourrait présenter bientôt son projet au conseil des ministres, sans doute le 21 mai.

M. Mitterrand : réserve

M. Mitterrand a indiqué, après l'intervention de M. Séguin, qu'il réserve son opinion jusqu'au jour où il aura connaissance du contenu des ordonnances. En revanche, le chef de l'Etat a admis qu'il est de la seule responsabilité du Parlement de se prononcer sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, si elle lui est soumise, sous forme d'un projet de loi. M. Mitterrand a cependant rappelé son opposition de principe à cette mesure.

Au terme de la communication présentée par M. Guillaume, ministre de l'agriculture, sur les négociations agricoles communautaires, M. Mitterrand a laissé paraître une certaine inquiétude pour l'avenir de l'Europe.

Bourse du matin

VENTES BÉNÉFICIAIRES

Les ventes bénéficiaires ont de nouveau pesé sur la tendance de la Bourse de Paris, à la séance du matin du 30 avril. Alors que deux valeurs seulement s'inscrivaient en légère hausse — moins de 1 % (L'Oréal, le Club), la liste des replis était longue. On notait ainsi les replis d'Alsthom (— 4,01 %), Chargeurs (— 2,6 %), Bancaire (— 2,2 %), Pernod-Ricard (— 2 %), Sanofi (— 1,9 %), Valeo (— 1,8 %) et ELF (— 1,6 %).

En clôture, l'indicateur enregistrait une baisse de 0,95 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 30 AVRIL

Indicateur de séance (%) : — 1 04

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	470	468	465
Agence Havas	1710	1705	1690
Air Liquide (L')	845	845	838
Alsthom	548	548	525
Bancaire (Cie)	1228	1230	1200
Bongrain	2054	2050	2045
Bouygues	1180	1180	1175
B.S.N.	3980	3970	3930
Carrefour	3830	3850	3800
Chargeurs S.A.	1325	1318	1290
Club Méditerranée	525	523	528
Darty	1330	1330	1335
ELF-Aquitaine	361	353 50	356
Essilor	2575	2575	2565
Lafarge-Coppée	1486	1490	1480
L. Vuitton S.A.	1285	1270	1270
Michelin	3075	3040	3020
Midi (Cie)	6480	6480	6450
Moët-Hennessy	2380	2380	2360
Navig. Mixtes	1135	1140	1130
Oréal (L')	3350	3345	3385
Pernod-Ricard	1225	1200	1199
Peugeot S.A.	1049	1048	1042
Sanofi	821	820	800
Source Perrier	718	715	710
Télémécanique	3350	3350	3325
Thomson-C.S.F.	1210	1195	1200
Total-C.F.P.	389	384	383
T.R.T.	3070	3000	3045
Valéo	581	578	570

M. PHILIPPE MASSONI DIRECTEUR CENTRAL DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le conseil des ministres du mercredi 30 avril devait procéder aux nominations individuelles suivantes :

● **Renseignements généraux.** — M. Philippe Massoni, directeur adjoint du cabinet du ministre délégué chargé de la sécurité, directeur des services actifs de la police nationale, est nommé directeur central des renseignements généraux en remplacement de M. Pierre Chassigneux, nommé préfet de l'Oise.

[Né le 13 janvier 1936 à Marseille, M. Philippe Massoni est entré dans la police en 1962 comme commissaire de police, affecté à la préfecture de police de Paris. Licencié en droit, diplômé d'études supérieures de police et criminalistique, ancien auditeur à l'Institut des hautes études de la défense nationale, M. Massoni a fait toute sa carrière à la police judiciaire et aux renseignements généraux de la préfecture de police avant d'être nommé, en 1980, directeur des services techniques de la préfecture de police, poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination, le 22 mars, comme directeur adjoint du cabinet de M. Robert Pandraud.

Cependant, de 1976 à 1980, M. Massoni fut détaché comme chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Jacques Chirac, puis M. Raymond Barre, où il avait en charge les relations avec la police nationale.

● **Oise.** — M. Pierre Chassigneux, directeur central des renseignements généraux, est nommé préfet de l'Oise en remplacement de M. Louis Morel, nommé préfet hors cadre.

[Né le 25 décembre 1941 à Neuilly-sur-Marne (*Seine-Saint-Denis*), M. Pierre Chassigneux, licencié en droit, ancien élève de l'ENA (promotion Jean-Jaurès), a commencé sa carrière en 1969, au ministère de l'intérieur, en qualité d'administrateur civil. Nommé sous-préfet la même année, il devient directeur du cabinet du préfet du Tarn, puis occupe, en 1971, le même poste auprès du préfet de Seine-et-Marne. Secrétaire général de l'Orne (1976), puis de la Manche (1978), il devient en 1980 directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris. En avril 1982, il est nommé préfet de la Nièvre, puis, en novembre 1983, directeur central des RG.]

● **Libertés publiques et affaires juridiques.** — M. Dominique Latournerie est nommé directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur. Il remplace M. Bruno Genevois, nommé secrétaire général du Conseil constitutionnel.

[Né le 4 juillet 1933 à Paris, M. Latournerie est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Blaise-Pascal). Administrateur civil en 1944, affecté au ministère de l'intérieur, il a été nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1975 après avoir occupé plusieurs postes dans l'administration, dont le secrétariat général du gouvernement. M. Latournerie avait été mis en cause par le PCF en 1964. Il était à l'époque rapporteur du dossier concernant des fraudes électorales commises par les communistes aux élections municipales à Houilles et Thionville. Le PC avait rappelé l'appartenance de M. Latournerie à un comité juridique consultatif créé par le RPR. M. Latournerie avait engagé des poursuites contre le PCF.]

● *Le Crédit national abaisse de 1,25 point son taux premier.* — Le Crédit national, entérinant la baisse générale des taux d'intérêt à long terme, a réduit de 1,25 point son taux « premier », le ramenant de 11 % à 9,75 %. D'autre part, l'établissement propose aux entreprises un nouveau prêt, le « prêt renouvelable », dont la durée peut atteindre douze ans, et qui est remboursable tous les trois ans, au gré de l'emprunteur. Son taux est défini au début de chaque période (9,25 % pour la première période triennale).

LE SGEN JUGE LES PROJETS DE M. MONORY AVEC MODÉRATION

Les enseignants CFDT analysent avec modération les premières décisions du ministre de l'éducation nationale. Leur syndicat, le SGEN, qui milite depuis longtemps pour un statut unique des enseignants de la maternelle à l'université, est satisfait de l'arrêt du recrutement des PEGC (*le Monde* du 29 avril), qui va dans le sens de cette unification. Mais il s'interroge sur les modalités — restées floues — de mise en œuvre de cette mesure. Favorable à un assouplissement de la carte scolaire, le SGEN s'oppose cependant à une désectorisation totale qu'il juge *« inacceptable socialement et ingérable »*.

Le syndicat tient cependant à distinguer les positions de M. Monory de celles de M. Chirac. *« On ne gouverne pas en réglant des comptes »*, a déclaré, mardi 29 avril, M. Michel Vergnolle, secrétaire général du SGEN, faisant allusion aux propos sur l'école du premier ministre. *« Laisser monter la fièvre libérale n'est bon ni pour l'enseignement ni pour la recherche. Aussi la tonalité prudente et modérée du discours du ministre de l'éducation nationale peut rassurer quand on mesure les envies revanchardes d'une partie de la nouvelle majorité. »* Le SGEN se déclare opposé à l'abrogation de la loi Savary sur l'enseignement supérieur, qui est, selon lui, *« à aménager et non à supprimer »*.

L'accident nucléaire en URSS

UN RADIO-AMATEUR SOVIÉTIQUE PARLE DE « CENTAINES DE MORTS ET DE BLESSÉS »

Amsterdam (*AP*). — Un message apparemment lancé par un radio-amateur soviétique a fait état, mardi soir, de *« centaines de morts et de blessés »* dans l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Le message a été capté vers 23 h 10 par un radio-amateur hollandais, M. Annis Kofman, et semblait provenir de la région de Tchernobyl, à 130 km environ au nord de Kiev. Selon le radio, qui parlait anglais avec un fort accent russe, *« ce n'est pas un, mais deux réacteurs qui ont fondu, explosé et qui brûlent. »*

« Nous avons entendu de violentes explosions. (...) Vous ne pouvez imaginer ce qui se passe ici, tous ces morts et ce feu, a-t-il expliqué, la voix tremblant d'émotion. *Je suis à une trentaine de kilomètres et je ne sais pas quoi faire. »*

M. Kofman a précisé que l'inconnu, dont il n'a pu capter l'identité, conversait avec un autre radio-amateur, vraisemblablement japonais. Il a déclaré que le bilan des morts pourrait encore s'alourdir et que des milliers d'habitants ont été évacués vers des régions au sud de Tchernobyl. *« Des milliers et des milliers de gens s'en vont et emmènent enfants et bétail vers le sud. J'ai entendu dire que de nombreux morts ne pouvaient pas être dégagés à cause des radiations. »*

« Je ne sais pas si nos dirigeants savent ce qu'il faut faire, car il s'agit d'un véritable désastre. Dites au monde de nous aider », a encore déclaré le correspondant inconnu.

Toujours selon M. Kofman, il a précisé qu'il s'efforçait de se procurer de l'eau et des vivres non contaminés par les radiations, mais qu'il craignait que les stocks ne s'épuisent rapidement.

M. Kofman, qui a capté le message sur 14,187 mégahertz, a indiqué qu'il ne possédait pas de licence d'émission et qu'il n'avait pu, de ce fait, interroger lui-même son auteur. Mais il est convaincu de son authenticité.

DÉMISSION DU DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN

M. Dominique Bozo, directeur du Musée national d'art contemporain, vient de donner sa démission. Ce n'est apparemment pas un mouvement d'humeur lié au changement de gouvernement. Il l'avait — dit-on — déjà remise à deux reprises au précédent ministre de la culture, M. Jack Lang. Cette fois-ci, sa décision semble irrévocable. Dans un long article publié le 30 avril dans les colonnes du *Figaro* à propos de la réorganisation du Musée national d'art contemporain qu'il venait de mener à bien, il souligne la faiblesse des moyens matériels mis à sa disposition et la lourdeur administrative du Centre Georges-Pompidou où le musée est installé. *« Le Centre est riche*, écrit-il, *oui, mais le musée ! N'en oublie-t-on pas trop sa mission essentielle par-delà le succès des expositions et des manifestations qu'il organise. (...) Paris vit sur le succès d'une institution prestigieuse certes, mais qui ne dispose pas d'espaces plus grands qu'en 1947. »*

Sur le vif

Trouillards !

C'est des salauds, les Américains, des lâches, des minables, des dégueulasses. Ils nous snobent, ils nous évitent. Ils ne viendront pas dépenser leurs dollars chez nous cet été. Ils se décommandent par milliers. Ils disent que c'est trop dangereux, qu'ils ont peur de sauter sur une bombe ou de recevoir un coup de feu. Tu parles ! Les terroristes ont bon dos. A condition d'éviter les galeries marchandes, les synagogues, les consignes de gare, le TGV, les restaurants, les grands magasins, les librairies, les quartiers résidentiels, l'American Express et les alentours des ambassades, celle des Etats-Unis en particulier, qu'est-ce qu'on risque à Paris, hein ? Rien. A peine un coup de matraque, en payant sa note d'hôtel.

Ils le savent très bien. La vérité, c'est pas ça, c'est qu'ils sont ulcérés, vexés comme des poux. Ils nous en veulent. Ils trouvent qu'on aurait dû leur permettre de survoler la France pour aller régler son compte à Kadhafi. Ça, c'est un peu raide ! Est-ce qu'on ne les a pas autorisés à débarquer sur nos plages en juin 1944 ? Ils pourraient s'en souvenir tout de même et se montrer reconnaissants. Pensez-vous !

Remarquez, moi, je me marre. Vous n'imaginerez jamais où ils envisageaient d'aller passer les vacances. En URSS. Le pays où la vie est plus sûre. Leurs agences de voyages leur faisaient miroiter des croisières sur la Volga, des baignades dans la mer Noire et des balades en Ukraine du côté de Kiev. Là encore, ils vont se défiler, vous allez voir. Ils vont dire : Ouais, il y a trop de nuages, c'est mauvais pour la santé, ça va nous coller des boutons et nous faire saigner du nez.

Bande de trouillards ! Sous prétexte de ne plus pouvoir aller nulle part, ils vont finir par rester chez eux. Grand bien leur fasse. Mais si jamais les Soviétiques venaient nous dire un petit bonjour, comme ça, comme les Allemands en 1914 et en 1940, pas question d'inviter les Amerloques à trinquer avec eux. Ils peuvent toujours se brosser. On a notre dignité.

CLAUDE SARRAUTE.

SIDA : PREMIÈRE VICTOIRE JURIDIQUE DE L'INSTITUT PASTEUR AUX ÉTATS-UNIS

L'Office des brevets américains vient de déclarer ouverte *« la procédure d'interférence »* au terme de laquelle il décidera qui, de l'Institut Pasteur ou du National Institute of Health (NIH), a été le premier à découvrir le virus du SIDA et la technique permettant de détecter des traces de ce virus dans le sang.

Désigné *« senior party »* par l'Office des brevets, l'Institut Pasteur indique dans un communiqué *« qu'à moins que le NIH ne puisse faire la preuve de l'antériorité de son invention »*, c'est à lui que devrait être reconnu le droit d'exploiter son brevet aux Etats-Unis.

En instituant cette procédure spécifique au droit américain, l'Office des brevets américain reconnaît donc, pour la première fois, que tout ne s'est pas déroulé correctement dans l'attribution des brevets : l'Institut Pasteur a déposé sa demande en décembre 1983 et celle-ci n'a été acceptée qu'en février 1986. Le NIH a déposé la sienne en avril 1984 et a été autorisé à commercialiser son test de dépistage en mai 1985.

● *La bibliothèque de Los Angeles dévastée par un incendie.* — Plusieurs centaines de milliers de livres rares, d'objets d'art et de meubles précieux ont été détruits, mardi 29 avril, dans l'incendie de la bibliothèque de Los Angeles, qui a fait rage pendant plus de sept heures.

Sur les deux cent cinquante pompiers qui combattaient le sinistre, une vingtaine ont été blessés.

Sur **CFM**
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 30 AVRIL
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
Tél. : 47-20-52-97
La nouvelle justice pénale
avec BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

VENDREDI 2 MAI
STÉPHANE COLLARO
sera
face au « Monde »
avec FRANÇOIS KOCH et CATHERINE HUMBLOT
(Rediffusion)

« LE MONDE »
Service des ventes au numéro
7, rue des Italiens
75009 PARIS

Nous rappelons aux lecteurs et clients qui se présentent à l'adresse ci-dessus pour l'achat de numéros du *Monde*, livres, brochures, numéros spéciaux, etc., que ce service est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi inclus, de 9 heures à 18 heures. Fermeture le samedi.

Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1986 a été tiré à 499 112 exemplaires

A B C D E F G